

© Tekniska museet,  
Stockholm, droits  
réservés, License Creative  
Commons.

## Les Carnets du LARHRA

ISSN : 2648-1782

Éditeur : Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes

---

1 | 2017 | 2018

# Étudier les sources des savoirs à l'époque moderne

Enjeux et pistes de réflexions

---

<https://publications-prairial.fr/larhra/index.php?id=263>

### Référence électronique

« Étudier les sources des savoirs à l'époque moderne », *Les Carnets du LARHRA* [En ligne], mis en ligne le 28 novembre 2018, consulté le 12 février 2025. URL : <https://publications-prairial.fr/larhra/index.php?id=263>



## SOMMAIRE

---

### **Étudier les sources des savoirs à l'époque moderne : enjeux et pistes de réflexions**

Noémie Recous

Étudier les sources des savoirs à l'époque moderne : enjeux et pistes de réflexions

Justine Le Floc'h

Le *Tableau des passions humaines* : un renouveau du discours passionnel au XVII<sup>e</sup> siècle

### **Contrepoint**

Elisa Andretta

Régler les passions. La colère dans deux régimes de santé du XVI<sup>e</sup> siècle

Cyril Lacheze

La production de terre cuite architecturale dans les ouvrages encyclopédiques : constitution et itinéraires de savoirs technicisés

### **Contrepoint**

Gilbert Richaud

Jean Rondelet, François Coignet et les nouvelles maçonneries : un exemple de généalogie des idées et des connaissances dans la littérature technique au XIX<sup>e</sup> siècle

Marion Weckerle

Sources et transmission des savoirs musicaux du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle - les flûtes à bec et la restitution sonore historiquement informée

### **Contrepoint**

Axelle Chassagnette

Entendre la musique du passé : ce que la pratique des instruments anciens peut apprendre aux historiens

Olivier Latteur

Sources et méthodes d'un antiquaire du XVII<sup>e</sup> siècle : le jésuite Alexandre Wiltheim (1604-1684), « père de l'archéologie luxembourgeoise »

### **Contrepoint**

Yves Krumenacker

Motivations du travail des antiquaires

Fabio d'Angelo

Une voie concrète de transmission des savoirs. La circulation des instruments techniques entre la France et le Royaume de Naples (fin XVIII<sup>e</sup> siècle – début XIX<sup>e</sup> siècle)

### **Contrepoint**

Pierre-Yves Lacour

Histoire du déclassement d'une machine scientifique. Les planétariums entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle

### **Positions de thèses**

Simone Baral

Histoire des œuvres sociales de l'Église vaudoise

Antoine Burgard

« Une nouvelle vie dans un nouveau pays ».

Trajectoires d'orphelins de la Shoah vers le Canada (1947-1952)

Joseph-Michel Charlas

Cléricalisme et anticléricalismes à Lyon, de la Commune à la Première Guerre mondiale (1870-1914)

Timour Claquin Chambugong

Ethnonationalisme au Meghalaya (Inde) : Une étude de cas des Garo

Alice Ensabella

L'art des Frères voyants

Caractéristiques et dynamiques du marché de l'art autour du mouvement surréaliste (1919-1930)

Christine de Fréminville

Les Franciscaines missionnaires de Marie, 1938-1980. Adaptation et mutation

Anne Granier

La Zone et les zoniers de Paris, approches spatiales d'une marge urbaine (1912-1946)

Jessica Kohn

« Travailler dans les Petits Mickeys » : les dessinateurs-illustrateurs en France et en Belgique de 1945 à 1968

Pascale Riou

Faire ou ne pas faire ? Travail et paresse dans l'activité artistique au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle (1980-2014)

Patrick Roudière

L'engagement des femmes dans les sociétés françaises de la Croix-Rouge, 1864-1940

Laurence Yaghlian

Camille de Neufville, pouvoir et fortune

Étudier les sources des savoirs à  
l'époque moderne : enjeux et pistes  
de réflexions

# Étudier les sources des savoirs à l'époque moderne : enjeux et pistes de réflexions

Noémie Recous

## TEXTE

---

- 1 Depuis septembre 2016, plusieurs chercheurs et chercheuses du LARHRA ont décidé de s'intéresser collectivement à l'histoire des savoirs, se fixant comme point de départ et repère l'ouvrage de Peter Burke paru cette même année, *What is the History of Knowledge ?*<sup>1</sup>. Ce travail vient synthétiser plusieurs décennies de recherche, dans le monde anglophone mais aussi en France, où le champ s'est progressivement développé à partir des années 2000<sup>2</sup>. Pour Burke, un savoir est le résultat reconnu et approprié par un groupe d'un processus de classification, critique, vérification, mesure, comparaison et systématisation d'informations brutes (quoique préalablement sélectionnées)<sup>3</sup>. Un savoir n'est jamais isolé : il est toujours le fruit d'un contexte et d'acteurs spécifiques, et s'inscrit en relation (complémentaire ou polémique) avec d'autres savoirs antérieurs et/ou contemporains. Cette définition dynamique des savoirs permet aux historiens et historiennes de s'intéresser non seulement aux savoirs aujourd'hui érigés en disciplines savantes ou intellectuelles, mais également à ceux qui ne bénéficient plus de ce statut alors qu'ils possédaient par le passé une valeur cognitive reconnue.
- 2 À l'époque moderne, dans un contexte de structuration des États et des empires européens, de redécouverte des textes anciens et d'éclatement des frontières du monde connu, de nouveaux discours à valeur cognitive se développent, et sont le fait de savants qui ne sont plus nécessairement des ecclésiastiques. Des situations de rivalité émergent alors avec les institutions religieuses, même si plusieurs d'entre elles (par exemple la Compagnie de Jésus) s'approprient dans une certaine mesure les nouveaux discours et méthodes. Au fil des ans, de nombreuses pratiques intellectuelles, administratives, artisanales, savantes et techniques sont codifiées et les sources « légitimes » de savoir se multiplient. Mais dans ce cas, qu'est-ce

qu'une source légitime de savoir ? Sur quelle autorité, quelle valeur, cette légitimité repose-t-elle ? L'apparition de nouvelles sources de savoirs remet-elle en cause les sources de savoirs traditionnelles ? Quels sont les supports de ces savoirs ? Comment des sources de savoirs spécialisées (littérature savante ou instruments) émergent-elles et circulent-elles ?

- 3 Ce sont ces réflexions qui ont poussé les historiens et historiennes de ce groupe de réflexion sur les savoirs<sup>4</sup> à proposer une journée d'étude sur le sujet des « sources des savoirs à l'époque moderne », à destination en particulier de jeunes chercheurs et chercheuses. Afin de proposer une discussion riche et porteuse de sens, un format original a été retenu pour la journée, et par conséquent pour cette publication. Chaque communication proposée par un intervenant ou une intervenante est suivie d'un « contrepoint » présenté par un chercheur ou une chercheuse plus aguerris. Il s'agit d'une « réponse » pouvant prendre la forme d'une mise en perspective sur une autre période, à partir d'une autre source, d'une mise en contexte plus large ou simplement d'un développement thématique faisant écho au propos principal. Plus court, le contrepoint vise à créer des liens chronologiques ou thématiques, à élargir ou décentrer le point de vue, à faire un pas de côté pour considérer les choses depuis une nouvelle perspective. Il vient mettre en valeur et ouvrir le sujet principal. Les chercheuses et chercheurs qui se sont pliés à l'exercice ne sont souvent pas spécialistes de la question abordée mais ont accepté pour l'occasion de sortir de leur « zone de confort ». Qu'ils et elles en soient remerciés.
- 4 La journée d'étude a été l'occasion de rassembler et de faire discuter des personnes qui ne se seraient pas nécessairement rencontrées autrement, tant les sujets peuvent paraître, au premier abord, éloignés les uns des autres. Ce constat est révélateur : des chercheurs et chercheuses issues de spécialités variées se reconnaissent dans cette catégorie « histoire des savoirs », par-delà la traditionnelle distinction entre histoire des sciences et histoire des techniques, mais aussi entre histoire et histoire de l'art.
- 5 Quelques points forts ont émergé des différentes présentations. Tout d'abord, l'approche par l'histoire des savoirs permet de s'intéresser à une histoire non-officielle : celle des oublié·e·s de la postérité et des

cultures populaires, celle des démarches mises en œuvre qui n'ont pas forcément abouti à des résultats aujourd'hui scientifiquement validés. Pour écrire cette histoire, les historiens et historiennes des savoirs ont recours à des sources extrêmement variées : traités et textes imprimés, gravures et illustrations, mais aussi instruments, écritures spécialisées (comme celle des partitions), vidéos de reconstitutions documentées. L'outil numérique, et en particulier internet, constituent une réserve inédite de sources et de ressources dans lesquelles piocher pour établir et élargir des corpus. Selon l'objectif de la recherche, les démarches varient : vérification et authentification du savoir de l'époque, compréhension et mise au jour de la stratégie des producteurs de savoirs, reconstitution et reproduction concrète des savoirs.

- 6 La mention explicite des sources et leur critique se sont affirmées, à partir de l'époque moderne, comme un critère essentiel de la validation des savoirs académiques. Mais selon les savoirs et les publics susceptibles d'y accéder, la stratégie varie. Taire ses sources peut s'expliquer par l'utilisation de sources « honteuses », des sources considérées comme « illégitimes », ou même celles de l'adversaire dans un contexte polémique par exemple. Le choix de mentionner ou non une source, tout comme la forme et le lieu de la mention, relèvent de stratégies d'auteur ou d'éditeur, des contextes de production et des usages envisagés d'un savoir.
- 7 Le passé constitue sans aucun doute une source essentielle de la production des savoirs à l'époque moderne, mais le regard porté sur lui est ambigu : passé proche ou lointain, faisant figure d'autorité ou de critique, il doit en outre céder peu à peu de la place au présent, incarné par les pairs, les observateurs, les éditeurs et le public contemporains. Là où l'autorité des grandes figures intellectuelles n'était que peu remise en cause par le passé, à l'époque moderne, quand la source d'un savoir dépend des contemporains, la question de la confiance devient essentielle<sup>5</sup>.
- 8 À l'époque moderne, la distinction entre des savoirs savants écrits et des savoirs techniques et pratiques transmis oralement s'estompe ou se complexifie, avec l'émergence de la littérature technique. Dans les encyclopédies par exemple, même dans les articles se voulant les plus techniques, l'aspect pratique et concret est souvent gommé ou

inexact, car cette littérature s'adresse avant tout à des curieux, et non pas à des praticiens en devenir. Certains savoir-faire deviennent des objets de curiosité intellectuelle, mais n'ont pas vocation à être concrètement transmis aux lecteurs. En revanche, d'autres comme la pratique instrumentale connaissent un destin inverse : les recueils insistent davantage sur le geste et la pratique, dans le but de transmettre un savoir, et laissent de côté les considérations purement intellectuelles et théoriques. Dans le cas de la médecine ou de l'archéologie, le geste, l'observation, voire la palpation s'imposent progressivement comme des sources valables aux côtés des textes anciens de référence.

- 9 Ce numéro reprend les communications dans l'ordre du programme de la journée. Dans son étude, Justine Le Floc'h remet en avant les travaux oubliés du dominicain Nicolas Coëffeteau, et souligne l'utilisation, quelques décennies avant Descartes, de la médecine et de l'observation pour servir un discours moral sur les passions. Pour lui répondre, Elisa Andretta présente le traitement des passions, et en particulier de la colère, dans deux traités médicaux particuliers – des régimes de santé – écrits au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle par deux médecins italiens au service des papes et de l'élite romaine.
- 10 L'étude de Cyril Lachèze questionne les usages des articles techniques des encyclopédies, révélant des variations importantes : certains articles ont vocation à informer un public de lettrés intéressé par la production manufacturière, tandis que d'autres ne sont que des prétextes de publication pour des auteurs peu reconnus, qui se contentent de copier des documents antérieurs sans les citer. Dans tous les cas, la dimension pratique est gommée : aucun de ces savoir-faire techniques n'a vocation à être reproduit grâce au seul article encyclopédique. Dans une réflexion sur les matériaux et techniques de construction, Gilbert Richaud déplace le curseur quelques décennies plus tard, dans la première moitié du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle. En comparant deux ouvrages techniques évoquant la production et les usages du béton, il met en lumière à la fois le croisement entre des traditions érudites et vernaculaires, et le faisceau d'attentes politiques et sociales qui sous-tendent les recherches de nouveaux matériaux de construction à l'orée de la révolution industrielle.

- 11 Parcourant les <sup>xvi</sup>e, <sup>xvii</sup>e et <sup>xviii</sup>e siècles, Marion Weckerle révèle l'émergence d'une littérature technique de la musique, dont le but est de permettre à son lectorat d'apprendre à jouer de la flûte à bec, sans pour autant connaître les rudiments théoriques de la musique. Ce développement est à mettre en lien avec l'émergence de la bourgeoisie et des loisirs. L'étude de ces sources « pédagogiques » permet d'accéder aux pratiques des siècles passés, notamment par le biais des reconstitutions historiquement documentées et de l'organologie. Élargissant la perspective, Axelle Chassagnette propose une mise en perspective historiographique sur l'histoire des sensations, et sur le rôle des sources peu à peu appropriées par les historiens et historiennes : iconographie, objets et instruments de musique.
- 12 Revalorisant le rôle des antiquaires modernes dans la production des savoirs sur le passé et dans la collecte de sources variées, Olivier Latteur s'intéresse au travail minutieux du jésuite Alexandre Wiltheim au Luxembourg. Confrontant sources anciennes écrites, travaux d'érudits, observations, et même palpations, Wiltheim entreprend de réécrire une histoire de la présence romaine au Luxembourg. Ses méthodes, qui le conduisent à rejeter les récits anhistoriques produits par ses contemporains lui valent d'être considéré comme « le père de l'archéologie luxembourgeoise ». Afin de mieux cerner l'importance des antiquaires et de l'archéologie à l'époque moderne, Yves Krumenacker répond à Olivier Latteur en présentant le parcours, les méthodes et les motivations de l'antiquaire lyonnais réformé Jacob Spon. Ce dernier mobilise en effet l'archéologie dans une optique polémique et confessionnelle, puisque plusieurs de ses travaux visent à remettre en cause l'histoire officielle revendiquée par l'Église catholique romaine.
- 13 À une autre échelle, Fabio d'Angelo étudie l'acquisition d'instruments savants par les souverains du royaume de Naples, Bourbons puis Napoléonides, à la fin du <sup>xviii</sup>e et au début du <sup>xix</sup>e siècle. Il décrit de manière très précise les missions qui ont été confiées à divers acteurs (savants ou diplomates), les motivations éducatives qui ont prévalu à la volonté de s'équiper d'instruments précis qui n'étaient pas fabriqués en Italie, que ce soit des instruments de physique, de gynécologie-obstétrique ou des collections minérales de grande qualité. Cette acquisition d'instruments orchestrée par le pouvoir va

de pair avec le développement de cabinets scientifiques au côté des chaires universitaires, et donc avec un rapprochement net entre recherches, pratiques et enseignement. Rebondissant sur la question des instruments scientifiques, Pierre-Yves Lacour révèle comment l'évolution des valeurs dans le champ de certains instruments d'astronomie, et en particulier l'amointrissement de la valeur de précision au profit de l'utilité pédagogique, a conduit dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle à une démonétisation des planétariums. Représenter l'univers de la manière la plus précise possible devient une coquetterie de curieux et n'est plus une fin en soi pour les savants, avant tout intéressés par la valeur pédagogique des instruments.

- 14 L'organisation de cette journée passionnante a été permise grâce au soutien financier de l'université Jean Moulin Lyon 3 et du LARHRA ; son bon déroulement doit beaucoup à la complicité bienveillante d'Yves Krumenacker. Enfin, pouvoir publier les actes de cette journée d'étude dans les *Carnets du LARHRA* représente une véritable opportunité, donnée par Sylvia Chiffolleau avec le soutien technique de Christine Chadier. Qu'ils en soient toutes et tous vivement remerciés.

## NOTES

---

1 Peter BURKE, *What is the History of Knowledge?*, Cambridge, Polity Press, 2016.

2 Nombreuses sont les recherches qui portent sur des cas précis de l'histoire des savoirs. Pour une approche générale des problématiques liées à ce champ, on peut citer le programme interdisciplinaire « Histoire des savoirs », développé entre 2003 et 2007 à l'ENS Paris, mais aussi Christian JACOB, *Lieux de savoir*, 2 vol., Paris, Albin Michel, 2007 & 2011 ; Stéphane VAN DAMME, « Un ancien régime des sciences et des savoirs », dans Dominique PESTRE et Stéphane VAN DAMME (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs*, t. 1, *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 2015, p. 19-34.

3 P. BURKE, *op. cit.* p. 6-8.

4 À l'heure actuelle, ce groupe s'est intégré au nouvel axe « Savoirs » du LARHRA.

5 Cette place centrale de la confiance a été bien travaillée dans le domaine des sciences et des techniques, notamment dans deux ouvrages déjà anciens : Steven SHAPIN, *A Social History of Truth : Civility and Science in Seventeenth-century England*, Chicago, Chicago University Press, 1994 ; Ann GOLDGAR, *Impolite learning. Conduct and community in the Republic of Letters, 1680-1750*, New Haven - Londres, Yale University Press, 1995.

## AUTEUR

---

**Noémie Recous**

Université Jean Moulin, Lyon3 Laboratoire LARHRA, UMR 5190

IDREF : <https://www.idref.fr/155706403>

HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/noemie-recous>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000431128621>

# Le *Tableau des passions humaines* : un renouveau du discours passionnel au XVII<sup>e</sup> siècle

Justine Le Floc'h

## PLAN

---

Le mécanisme psychophysique des passions  
Le corps monstrueux entre médecine et rhétorique  
Métaphore, métonymie et catachrèse dans la langue des passions  
Conclusion

## TEXTE

---

- 1 Auteur aujourd'hui méconnu, le dominicain Nicolas Coëffeteau fait partie de ces *minores* qui ont rencontré une certaine gloire de leur temps. Controversiste, théologien, philosophe, orateur, historien et traducteur, il se distingue d'abord par sa carrière ecclésiastique, mais également par la qualité de sa plume. Son *Histoire romaine*, traduite de Florus, constitue un grand succès de librairie tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle, et fait l'objet de l'admiration de ses contemporains, parmi lesquels Malherbe, Vaugelas et Balzac<sup>1</sup>. Le *Tableau des passions humaines, de leurs causes et de leurs effets*, publié en 1620, connaît quant à lui plus d'une vingtaine d'éditions au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Il a été reçu comme un des premiers traités de philosophie morale proposant une synthèse générale, systématique et quasi complète des passions. Bien sûr, avant lui, des auteurs tels que Thomas d'Aquin, puis Charron, mais également Camus, avaient consacré des chapitres entiers de leurs sommes à cette question. Mais cette fois les passions font l'objet d'un traité à part entière, dans un ensemble organisé qui dresse une synthèse de la littérature philosophique, morale, mais aussi médicale sur la question. Si, dans cette somme des savoirs sur les passions, le système thomiste joue le rôle de charpente, il trouve son étayage dans les discours des auteurs antiques, tels que Platon, Aristote ou Sénèque. Le dominicain ne dissimule pas la fragilité des coutures entre ces différentes sources, mais il fait le choix de

considérer que « parmi toutes ces opinions, la plus véritable est celle qui est aujourd'hui reçue et embrassée par tous ceux qui font une exacte profession de la philosophie »<sup>3</sup>. En ce sens, le *Tableau* est exemplaire de la doxa de son époque, en même temps qu'il la consolide.

- 2 Remarquable par son érudition laïque, le *Tableau* manifeste un souci particulier de rendre compte des processus physiologiques du phénomène passionnel. Loin de se contenter de brèves mentions des symptômes physiques des passions, Nicolas Coëffeteau décrit en détail le processus physiologique produit par le trouble de l'âme. Il s'appuie sur sa connaissance des mécanismes du corps pour montrer la nécessité de prendre sérieusement en considération les dérèglements somatiques, car ceux-ci contribuent à l'égarément de l'âme et de la raison. Le savoir médical trouve donc sa place au sein d'un traité de philosophie morale, où l'héritage de la tradition rhétorique et de la doctrine scolastique nourrit en général le propos. Il sera d'ailleurs distingué en 1632 par Guy Patin, doyen de la Faculté de médecine de Paris et professeur au Collège royal à la chaire de botanique, de pharmacie et d'anatomie, qui y renvoie le lecteur dans son *Traité de la conversation de santé*<sup>4</sup>.
- 3 Or, cette place réservée au savoir médical dans le discours moral n'est pas sans incidence sur la conceptualisation et l'expression des passions. Nous proposons d'observer ce renouvellement du discours passionnel à partir de l'exemple particulier de la colère, à laquelle pas moins de trois chapitres sont consacrés. Si cette passion occupe autant d'espace dans le *Tableau*, c'est avant tout en raison de la richesse de son histoire intellectuelle. Cette passion cristallise en effet les divergences théoriques entre les écoles péripatéticiennes et stoïciennes depuis le *De Ira* de Sénèque. En ce sens, il conviendra de garder en tête son statut de modèle : elle est à la fois un exemple type de la manière dont corps et âme interagissent dans les affects, et un comble, en tant que sa représentation traditionnelle favorise volontiers ses formes les plus violentes au détriment de ses manifestations les plus banales<sup>5</sup>.
- 4 Dans un premier temps, nous allons nous intéresser au savoir médical sur le mécanisme physiologique de la colère tel qu'il est exposé par Nicolas Coëffeteau, ce qui permettra d'observer l'influence

réciproque de l'âme et du corps dans le phénomène passionnel. Nous verrons ensuite que ce savoir alimente l'*inventio* du discours moral en grande partie parce qu'il répond à des fins d'édification. Enfin, un examen de l'*elocutio* nous permettra d'observer comment le vocabulaire médical construit la langue des passions et déplace les usages métaphoriques traditionnels.

## Le mécanisme psychophysiologique des passions

- 5 Par nature, le phénomène passionnel se caractérise par l'interaction qu'il crée entre l'âme et le corps. Sa définition traditionnelle le présente comme « un mouvement de l'appétit sensitif, causé de l'appréhension ou de l'imagination du bien ou du mal, qui est suivi d'un changement qui arrive au corps, contre les lois de la nature »<sup>6</sup>. Car la doctrine scolastique veut que les passions naissent dans l'âme, mais que les effets physiques constituent « un accident qui [les] accompagne inséparablement »<sup>7</sup>. Tout l'effort de Nicolas Coëffeteau dans le *Tableau* consiste de fait à mettre en avant ces « accidents inséparables » du phénomène passionnel, et à montrer en quoi les effets somatiques, à leur tour, influencent l'âme qui, dans son agitation, perd sa capacité de contrôle.
- 6 Pour comprendre ce processus psychophysiologique, on peut dans un premier temps examiner de près le cas concret de la colère. La passion irascible commence quand, suite à une offense, l'appétit sensitif se trouve ému. Par imitation de cette émotion, de ce « mouvement de l'âme », le cœur s'agite à son tour. Il accélère, provoquant ainsi une forte chaleur dans l'organisme.
- 7 Or, ce bouillonnement a de multiples conséquences somatiques. D'une part, il produit une dilatation des liquides et des composants organiques : les esprits et le sang sont alors expulsés dans les membres, qui s'agitent à leur tour. D'autre part, il se manifeste à l'extérieur du corps, en particulier au visage, qui devient rouge. Enfin, il échauffe l'humeur bilieuse. C'est par là que le bât blesse : se crée une vapeur, qui, non contente de troubler le corps, en vient à perturber l'âme.

Car par exemple une ardente colère épuisant la chaleur du cœur qu'elle attire violement aux parties les plus éloignées du centre de la vie et par même moyen enflammant la bile qui par sa naturelle légèreté monte au cerveau pourra ôter à l'homme l'usage de la raison et le rendre comme furieux et insensé<sup>8</sup>.

- 8 La vapeur monte au cerveau, siège de la raison. Le brouillard, l'écran de fumée ainsi créé, empêche de voir clair et de distinguer le juste de l'injuste. Le trouble de l'âme est d'autant plus grand que la continuelle agitation du corps rend impossible le jugement, qui ne peut s'exercer que dans un état de tranquillité. Elle nuit également à la volonté qui, pour s'exercer, nécessite force et constance. De fait, la somatisation renforce a posteriori le trouble de la raison, car les modifications de l'organisme, qui s'échauffe de manière inhabituelle, mettent en péril l'exercice de la faculté de juger.

Il n'y a point [de passion] qui surpasse ou même qui égale en violence la colère, qui enflamme tout le sang et tous les esprits qui affluent à l'entour du cœur, qui est l'organe le plus puissant des passions, à cause de quoi il s'ensuit un excessif dérèglement non seulement aux puissances sensibles et corporelles, mais même en la raison. Car encore qu'elle n'use point d'organes corporels en ses propres fonctions, néanmoins pour les produire au dehors, elle a besoin des puissances des sens, dont les actions sont traversées par le trouble qui s'élève dans le cœur et dans tout le corps, à cause de quoi la colère obscurcit, voire empêche du tout la lumière qu'elle s'efforce de jeter<sup>9</sup>.

- 9 Ce processus physiologique s'illustre efficacement par l'analogie avec l'ivresse<sup>10</sup>, qui elle aussi fait interagir âme et corps, et conduit à l'aliénation de la raison. Car une boisson, qui n'est pourtant naturellement ni bonne ni mauvaise, peut, en cas de consommation excessive, faire perdre le contrôle de l'âme. Dans le phénomène de la colère, c'est également un liquide, l'humeur, qui, par son échauffement, fait renoncer l'homme à sa dignité, et le rend monstrueux, sinon ridicule<sup>11</sup>. De fait, comme l'ivresse, et contrairement aux autres passions qui offrent quelque répit lorsqu'on leur accorde satisfaction, la colère ne doit en aucun cas être alimentée, ni être laissée à grandir, mais au contraire il est nécessaire de l'étouffer dès ses débuts<sup>12</sup>.

- 10 À partir de cet exemple de la colère, il est à présent plus commode de saisir le mécanisme psychophysiologique général des passions. Celui-ci trouve son point de départ dans l'appétit sensitif, qui s'émeut d'une perturbation extérieure. En vertu de la représentation hylémorphique des rapports entre corps et âme, cette dernière demeure la cause mouvante qui « domine sur le corps, change sa disposition naturelle et par son agitation l'arrache du repos auquel il se trouve devant qu'elle le troublât de cette sorte »<sup>13</sup>. Dans un second temps, par « sympathie » ou par « contagion », l'appétit sensitif communique au cœur son « impression »<sup>14</sup>. Le mouvement naturel du cœur est modifié par les passions : la tristesse provoque son ralentissement, tandis que la colère, ou encore la joie, l'accélère. Le rythme du cœur reproduit, par imitation, la représentation traditionnelle de la perturbation qui touche l'appétit sensitif. Ainsi, alors qu'au début du processus passionnel, la notion de « mouvement de l'âme » est essentiellement métaphorique, cette seconde phase correspond à un mouvement réel du cœur. C'est donc précisément lorsque le cœur quitte son rythme naturel, lorsque « l'harmonie naturelle se rompt », qu'on peut parler de passion de l'âme. Comme le souligne Georges Vigarello dans son *Histoire des émotions*, en matière de passions, « le fait physique est décisif »<sup>15</sup>. Or, cette déstabilisation du corps a pour effet, dans un troisième temps, d'amoindrir les capacités de la raison à fonctionner : le phénomène est alors bouclé puisque le corps à son tour affecte l'âme.
- 11 Trente ans avant Descartes, c'est donc déjà un mécanisme psychophysiologique que Coëffeteau esquisse dans le *Tableau des passions humaines*. La connaissance holistique du phénomène passionnel apparaît déjà au dominicain comme une nécessité pour quiconque s'évertuerait à en avoir un début de maîtrise.

## **Le corps monstrueux entre médecine et rhétorique**

- 12 En réalité, la description physiologique de la colère sert aussi bien la connaissance du processus passionnel que l'intérêt démonstratif en faveur d'une régulation des passions de l'âme. En montrant comment les effets physiques de la passion conduisent à une aliénation de la raison, Coëffeteau construit en effet une image dissuasive des affects.

Les savoirs sur le corps sont ainsi au service d'une rhétorique édifiante, ce qui se confirme encore lorsque vient la description du corps de l'homme en colère.

Tout ainsi que les insensés et les furieux font connaître l'excès de leur rage par les violents changements qui apparaissent en leur corps, aussi un homme transporté de colère donne de grands signes de la manie qui le travaille. Ses yeux tout pleins de feu et de flamme que cette passion allume, paraissent ardents et étincelants, sa face est excessivement colorée, comme par un certain reflux de sang qui y monte des environs du cœur, [etc.]<sup>16</sup>.

- 13 La description, qui détaille les signes extérieurs de la colère, s'apparente aux caractères des physiognomonistes qui étudient les marques du visage pour mieux connaître les mœurs d'autrui. En réalité, elle est empruntée à Sénèque, qui ouvre avec elle le *De Ira*<sup>17</sup> : loin d'avoir une valeur purement informative, elle est un lieu rhétorique bien connu, qui s'appuie sur la description monstrueuse de la colère pour la faire craindre.

Si ce que les Médecins disent est véritable, que de toutes les maladies dont nous sommes tourmentés, il n'y en a point de plus mauvaise ni de plus dangereuses que celles qui défigurent le visage de l'homme, et qui le rendent difforme et dissemblable à soi-même, il faudra conclure pour cette même raison que de toutes les passions de l'homme il n'y en a point de plus pernicieuse ni de plus redoutable que la colère, qui change toute la grâce et toute la constitution de l'homme<sup>18</sup>.

- 14 La même remarque pourrait s'appliquer aux passages où Coëffeteau rapporte que les coups d'éclat menacent les furieux de graves accidents de santé. D'après lui en effet, les tremblements, la fièvre et la forte quantité de sang et d'esprits propulsés dans les veines et à travers les parois des organes peuvent conduire à la mort.

Car on en a vu qui en étant extraordinairement émus se sont rompus les veines, et ont vomi l'âme avec le sang, voire même ceux qui se sont tués eux-mêmes doivent leur malheur à la colère qui les a conduits à cette dernière fureur<sup>19</sup>.

- 15 Cette affirmation, dont le caractère douteux est pourtant dénoncé dès le début du siècle par Guy Patin<sup>20</sup>, est fréquemment diffusée dans les traités qui y voient un argument utile à l'incitation au contrôle de la colère<sup>21</sup>.
- 16 Les savoirs physiognomonistes et médicaux trouvent donc également leur place dans le discours moral sur les passions, parce qu'autant l'un que l'autre, ils permettent d'apporter la preuve visible de la nature aliénante des excès passionnels et de nourrir la méfiance à l'égard des passions.

## Métaphore, métonymie et catachrèse dans la langue des passions

- 17 Loin de chercher à comprendre la colère « en physicien » comme le fera plus tard Descartes<sup>22</sup>, Nicolas Coëffeteau poursuit des fins d'édification qui justifient le recours à l'éloquence, ce qui le conduit à laisser libre cours à l'emphase et aux analogies persuasives. Il convient alors de s'interroger sur le vocabulaire associé à la colère dans le *Tableau*. Très fréquemment en effet, elle apparaît comme un phénomène incendiaire : ardeur, bouillonnement, flammes et embrasements se multiplient dans le discours. D'un côté, ces expressions s'expliquent parfaitement par le mécanisme psychophysiologique de la colère. De l'autre, elles présentent un intérêt rhétorique certain.
- 18 Cet imaginaire igné était déjà largement mobilisé dans une autre œuvre de Nicolas Coëffeteau, parue une quinzaine d'années auparavant et intitulée *L'Hydre défaite par l'Hercule chrétien*. Dans cette première production, de nature allégorique, où l'éloquence glorieuse et l'inspiration épique étaient de mise, la colère était représentée comme un monstre tout de feu et de flammes : « elle se promet donc de renverser tout en son âme, et faire un grand embrasement en réchauffant sa naturelle ardeur »<sup>23</sup>. Dès son apparition dans les premières lignes du chapitre, elle entraînait avec elle un bouleversement cosmique, faisant naître fumée, tonnerre et éclairs :

L'Hydre n'a point armé la tête qui doit décocher contre notre Hercule, qu'incontinent un nuage noir et épais, menaçant de tonnerre et d'éclairs, ne trouble le serein du ciel et ne couvre la terre d'horreurs, ce qui fait connaître que l'Hydre ou la Colère, violente et bouillante, qui veut paraître en ce sixième rang<sup>24</sup>.

- 19 Plus loin, la colère était comparée aux Furies de l'Enfer, traditionnellement munies de brandons de feu. Dans cette œuvre chrétienne contre les péchés, Coëffeteau mobilisait l'imaginaire de la vengeance et de l'Enfer propre à la culture occidentale<sup>25</sup>. La représentation ignée de la colère dans *L'Hydre* tenait alors non d'un projet de connaissance de la nature de la passion, mais d'une stratégie rhétorique héritée de Sénèque pour s'opposer à cette furie destructrice qui fait horreur<sup>26</sup>. La valeur métaphorique de ces expressions servait efficacement l'objectif d'édification.
- 20 Mais dans le *Tableau*, le fait que le savoir médical occupe une place prépondérante dans l'*inventio* n'est pas sans conséquence sur la valeur du vocabulaire passionnel et sur l'interprétation qu'il convient de lui donner. Les expressions telles que « bouillir de colère » ou « ardent désir de se venger », loin de correspondre à une traditionnelle stratégie rhétorique de mise en garde contre une folie furieuse, doivent ici se lire littéralement. Les mentions des flammes, des bouillonnements ou de l'ardeur de la colère retrouvent en effet leur sens plein dès lors que le phénomène calorifique est mis en exergue dans le processus passionnel :

Aussi celui qui veut prendre garde à la Colère au commencement, en voyant qu'elle commence à *fumer* et à *s'allumer* pour quelque légère querelle, ou pour quelque autre petite offense, il lui est aisé de la supprimer et d'empêcher qu'elle n'aille plus avant. Mais si elle vient à se former et à s'accroître et que même il *souffle sur son feu*, c'est-à-dire si lui-même *l'irrite* et *l'enflamme*, il lui sera après difficile de *l'éteindre*, au lieu qu'il l'eut pu faire auparavant en se taisant seulement<sup>27</sup>.

- 21 Toutes ces occurrences autorisent sans problème une lecture au sens propre, y compris l'expression « souffler sur son feu », qui est de toute évidence métaphorique, mais moins en raison de la mention du feu, que de l'action de souffler, que la reprise interprétative vient

préciser. Elles sont de surcroît particulièrement nombreuses dans les chapitres sur la passion irascible, car « s'allumer de colère », « enflammer sa colère » sont au rang des expressions que Coëffeteau emploie de manière privilégiée pour décrire la passion. Le savoir médical a ici pour premier effet de resémantiser les expressions qui, dans *L'Hydre*, présentaient avant tout un intérêt rhétorique : là, elles enrichissaient le discours par amplification et dramatisation ; ici, elles retrouvent leur sens originel en étant rattachées à une réalité matérielle. Cet usage médicalisé a de surcroît pour conséquence d'évider ce vocabulaire de sa force expressive et de sa valeur épique et poétique. « Le premier moyen d'abattre la colère comme une injuste tyrannie c'est de ne lui rendre nulle sorte d'obéissance, de ne la croire en nulle chose, quoiqu'elle dise ou qu'elle fasse pour nous enflammer à la vengeance »<sup>28</sup>, écrit Coëffeteau. Cause ou conséquence de la neutralisation de la valeur hyperbolique, sinon mythifiante, des expressions ignées, elles gagnent en abondance et en facilité d'emploi. On peut alors observer d'une part qu'elles apparaissent peu à peu dans des contextes sans lien direct avec la physiologie de la colère, et d'autre part, qu'elles sont favorisées au détriment des autres mécanismes somatiques. L'association avec le feu triomphe en effet sans peine par rapport à l'aigreur bilieuse ou à l'agitation des esprits ou des membres, pourtant tout aussi essentielles dans la physiologie de la colère. Dans le lexique de la colère tel qu'il apparaît dans le *Tableau* de Coëffeteau, l'image du feu est donc d'abord une réalité physiologique<sup>29</sup> : la bile chauffe sous l'effet de son agitation. Cette réalité donne ensuite lieu à un vocabulaire métonymique prolifique qui s'impose sans peine : le colérique s'enflamme, il s'échauffe, il perd son sang-froid. Mais enfin, en raison même de sa banalisation, la métonymie tend déjà parfois vers la catachrèse<sup>30</sup>.

## Conclusion

- 22 Le *Tableau des passions humaines* présente donc un certain nombre d'intuitions qui seront appelées à se développer au cours du siècle. Faisant œuvre laïque<sup>31</sup>, Nicolas Coëffeteau choisit de nourrir son discours, non de maximes de sagesse tirées des Écritures, mais d'une observation fine du corps. Affirmant le rôle central de ce dernier dans le processus passionnel, son traité contribue à la psychologisation

des affects, conçus comme des phénomènes naturels qui font interagir corps et âme selon un mécanisme que le dominicain s'efforce de décrire précisément. Néanmoins, il faudra attendre la parution du *Traité des passions* de Descartes, trente ans plus tard, pour que le discours sur les passions serve la connaissance, plutôt que l'édification morale. Car le discours médical, à ce stade, a moins pour fonction d'instruire le lecteur que de renforcer le blâme des passions : médecine et rhétorique sont toutes deux au service de la morale et peinent à se séparer. Il n'est d'ailleurs pas encore envisageable de mettre de côté l'héritage de Sénèque ou de Plutarque.

- 23 Maintenu dans cet entre-deux du tournant de la Renaissance et du XVII<sup>e</sup> siècle, le *Tableau* est finalement trop bien ancré dans son réseau d'influences pour produire lui-même un tournant dans l'histoire des idées<sup>32</sup>. Remarquable par son travail de synthèse, il n'est pas pour autant le premier ouvrage qui se fixe un tel projet, puisqu'un traité similaire avait déjà été publié par Jean-Pierre Camus dans ses *Diversités*<sup>33</sup>. Généralement écrit dans une langue sobre et un style clair, il ne va pourtant pas jusqu'à renoncer au large recours à un lexique métaphorique et imagé. Soucieux de méthode et de didactisme, il ne va tout de même pas jusqu'à poursuivre un objectif de rigueur implacable et se laisse parfois aller à la redondance sans excès de scrupules. Le geste auctorial ne présente pas l'audace qui sera celle de son successeur. On comprend donc pourquoi, malgré le succès qu'il remporte à son époque, le *Tableau* n'a pas su passer l'épreuve de la mémoire collective et se trouve souvent réduit à être l'illustration d'une doxa précartésienne.

## NOTES

---

1 Charles URBAIN, *Nicolas Coëffeteau: dominicain, évêque de Marseille, un des fondateurs de la prose française (1574-1623)*, [1893] Genève, Slatkine, 1970 ; Théodore DELMONT, *Un illustre inconnu*, Lyon, E. Vitte, 1894.

2 Charles Urbain relève 23 réimpressions entre 1621 et 1683, dont cinq chez le même éditeur. S'ajoute encore une traduction en anglais par Edward Grimston, *A Table of humane Passions*, en 1621 (C. URBAIN, *Nicolas Coëffeteau, op. cit.*, p. 353). Un ouvrage anonyme édité par Antoine

Estoc et intitulé *Tableau des affections humaines* (1620) de Coëffeteau, paru en 1626, joue d'ailleurs de la confusion – voire de l'usurpation – des titres et des noms d'auteur comme d'un argument de vente, ce qui témoigne de l'intérêt que pouvait susciter le traité originel.

3 Nicolas COEFFETEAU, *Tableau des passions humaines, de leurs causes et de leurs effets*, à Paris, en la boutique de Nivelles chez Sébastien Cramoisy, 1620, p. 29. Du reste, il manifeste ses réserves à l'égard de la possibilité de constituer une véritable « science » des passions, alors que celles-ci peuvent se démultiplier autant qu'on peut établir des classifications de plus en plus sophistiquées de leurs objets et de leurs circonstances de production (voir N. COEFFETEAU, *Tableau des passions humaines*, op. cit. p. 36).

4 « Mais d'autant que ce discours est de la philosophie morale, je renvoie le Lecteur à ceux qui en ont bien écrit, principalement au docte livre qu'en a fait feu monsieur Coëffeteau, évêque de Marseille et à l'Ethique de Monsieur Dupleix, excellent philosophe et très digne historiographe de France », Guy PATIN, *Traité de la conservation de santé, par un bon régime & legitime usage des choses requises pour bien & sainement vivre*, Paris, Jean Jost, 1632, p. 126. Coëffeteau fait partie des protecteurs de Guy Patin, qui lui rend hommage dans sa correspondance : « La plus grande joie que j'aie en l'esprit, c'est d'avoir autrefois entretenu familièrement de grands hommes, desquels j'ai eu même les bonnes grâces, tels qu'ont été jadis MM. Coëffeteau, Nicolas de Bourbon, Nicolas Piètre, [etc.] » (C. URBAIN, *Nicolas Coeffeteau*, op. cit., p. 126).

5 Ainsi la tête d'expression représentée par Le Brun dans sa fameuse conférence, avec sa bouche écumante et ses cheveux hérissés, s'apparente davantage à la fureur qu'au simple ressentiment. Charles LE BRUN, *L'expression des passions et autres conférences. Correspondance*, [1668] Paris, Éditions Dédale Maisonneuve et Larose, 1994.

6 N. COEFFETEAU, *Tableau des passions humaines*, op. cit., p. 2.

7 *Ibid.*, p. 3.

8 *Ibid.*, p. 21.

9 *Ibid.*, p. 581.

10 *Ibid.*, p. 582-583.

11 Voir par exemple l'anecdote de Xerxès qui frappe la mer de colère, rapportée par Coëffeteau (*Ibid.*, p. 592) et tirée de PLUTARQUE, *Traité de morale*, 27-36. Tome VII-1, traduit par Jean DUMORTIER, Paris, Les Belles lettres, coll. « Collection des universités de France », 1975.

- 12 N. COÛFFETEAU, *Tableau des passions humaines*, op. cit., p. 586-587.
- 13 *Ibid.*, p. 11.
- 14 *Ibid.*, p. 9. Thomas d'Aquin évoque une « ressemblance », une « correspondance » ou un mouvement du cœur « à l'image de » l'appétit sensitif (Thomas D'AQUIN, *Somme théologique*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1984, Ia IIae, qu. 44, art 1).
- 15 Georges VIGARELLO (dir.), *Histoire des émotions. 1, De l'Antiquité aux Lumières*, Paris, Seuil, coll. « L'univers historique », 2016, p. 220.
- 16 N. COÛFFETEAU, *Tableau des passions humaines*, op. cit., p. 579.
- 17 SÉNÈQUE, *De la colère*, traduit par Abel BOURGERY, Paris, Les Belles Lettres, 1922, p. 3.
- 18 N. COÛFFETEAU, *Tableau des passions humaines*, op. cit., p. 573.
- 19 *Ibid.*, p. 576.
- 20 Voir le *Traité de conservation de la santé*, rédigé par Guy Patin à la demande de Philibert Guybert pour figurer dans la somme du Médecin charitable. Philibert GUYBERT, *Le Medecin charitable, enseignant la maniere de faire & preparer en la maison avec facilité & peu de frais, les remedes propres à toutes maladies, selon l'avis du Medecin ordinaire [1623]*, Lyon, Antoine Beaujollin, 1667, p. 525.
- 21 Voir aussi : Pierre CHARRON, *De la sagesse [1601]*, Paris, Fayard, coll. « Corpus des œuvres de philosophie en langue française », 1986, I, 25, p. 182 ; René BARY, *La morale, où après l'examen des plus belles questions de l'école, l'on rapporte sur les passions, sur les vertus et sur les vices les plus belles remarques de l'histoire*, Paris, Jacques Couterot, 1671, p. 394.
- 22 René DESCARTES, *Oeuvres de Descartes*, Paris, Vrin-C.N.R.S., 1964, XI, Réponse à la seconde lettre, p. 326. D'après Carole Talon-Hugon, étudier les passions « seulement en physicien » n'implique pas que le physicien suffise à lui seul à épuiser la question, mais que Descartes espérait donner des passions « une étiologie entièrement somatique », autrement dit étudier leur nature plutôt que leur valeur, en proposer une explication plutôt qu'une évaluation et ne prendre en charge qu'un segment de leur causalité. Carole TALON-HUGON, *Descartes ou les passions rêvées par la raison : essai sur la théorie des passions de Descartes et de quelques-uns de ses contemporains*, Paris, Vrin, 2002, p. 113-118.

23 Nicolas COËFFETEATU, *L'Hydre deffaicté par l'Hercule chrestien*, Paris, François Huby, 1603, p. 63.

24 *Ibid.*, p. 62.

25 Voir également Genèse, XIX, 24, 2 ; Apocalypse, VIII, 5. Sur l'Enfer comme une fournaise ardente, voir aussi TERTULLIEN, *La pénitence*, traduit par Charles MUNIER, Paris, Cerf, 1984, XII, 1-4. Notons par ailleurs qu'une littérature critique importante, et utile pour notre étude sur les interactions entre un discours physiologique et la rhétorique, étudie la symbolique du feu et la manière dont cet élément matériel ne se pense pas sans convoquer des représentations culturelles majeures : Gaston BACHELARD, *La psychanalyse du feu*, Paris, Gallimard, 1992 ; Jean-Pierre BAYARD, *La symbolique du feu*, Paris, Éditions Véga, 2009 ; *L'imaginaire du feu : approches bachelardiennes*, Lyon, Jacques André, 2007.

26 SÉNÈQUE, *De la colère*, *op. cit.*, p. 3-4.

27 N. COËFFETEATU, *Tableau des passions humaines*, *op. cit.*, p. 585.

28 *Ibid.*, p. 586.

29 La complexité du rapport entre phénomène et trope s'accroît d'autant plus qu'on garde en tête que, au point de départ du processus psychophysiologique, le cœur entretient un rapport d'imitation avec l'appétit sensitif. Le vocabulaire psychique repose ainsi sur une analogie avec le mouvement physique, qui lui-même imite l'âme : la circularité des analogies est en fin de compte parachevée.

30 On renverra aux travaux de linguistique comparée et de psychologie cognitive qui examinent la manière dont le langage et la conscience du corps exercent une influence réciproque, en particulier aux travaux du linguiste Zoltán Kövecses selon qui « *the angry person is a pressurized container* ». Il soutient que d'une manière ou d'une autre, toutes les langues présentent un paradigme lexical de la colère qui souligne la perte de contrôle, la soudaineté et la violence. L'image consacrée de la cocotte-minute, qui n'interdit pas d'autres métaphores telles que la folie, la violence, la guerre ou la bestialité, lui apparaît comme quasi universelle, phénomène qu'il explique en s'appuyant sur la notion de corporéité (Raymond W. GIBBS, *Embodiment and cognitive science*, New York, Cambridge University Press, 2006) et qui le conduit à repenser les rapports entre les données biologiques universelles et les variations culturelles, et plus généralement le lien entre le discours et le réel. Voir Zoltán KÖVECSES, « The Concept of Anger : Universal or Culture Specific ? », *Psychopathology*,

2000, vol. 33, n° 4, p. 159-170 ; Zoltán KÖVECSES, *Where metaphors come from: reconsidering context in metaphor*, New York, Oxford University Press, 2015.

31 Comme toujours avec Coëffeteau, cette laïcisation n'est pas rigide : ponctuellement, le dominicain rappelle dans le *Tableau* que la philosophie naturelle, qui n'est pas dénuée d'intérêt, n'est toutefois qu'une propédeutique à l'élévation chrétienne, qui seule permet d'accéder à la vertu véritable.

32 Anthony LEVI, *French Moralists: The Theory of the Passions (1585 to 1649)*, Oxford, Clarendon press, 1964, p. 151-152.

33 Jean-Pierre CAMUS, *Traité des passions de l'ame* [1614], Paris, Classiques Garnier, 2014.

## RÉSUMÉS

---

### Français

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les passions, définies comme des mouvements de l'appétit sensitif qui produisent des altérations du corps, relèvent à la fois de la compétence médicale et du savoir moral. Comment les connaissances circulent-elles entre ces deux champs du savoir ? Comment les moralistes, qu'ils soient mondains ou théologiens, s'approprient-ils la doxa médicale et quels usages en font-ils dans leur discours ? Pour apporter une réponse à ces questions, je propose d'examiner le cas d'un traité exemplaire de cette circulation, celui du dominicain Nicolas Coëffeteau intitulé *Tableau des passions humaines, de leurs causes et de leurs effets* (1620), jusqu'à présent peu étudié, bien qu'il ait connu plus d'une vingtaine d'éditions au XVII<sup>e</sup> siècle avant la parution du *Traité des passions* de Descartes. Je m'appuie particulièrement sur l'exemple de la colère. Le *Tableau* se distingue de la plupart des discours sur les passions du XVII<sup>e</sup> siècle, car plutôt que de se contenter de brèves mentions des symptômes physiques des passions, il détaille le processus physiologique produit par le trouble de l'âme et montre comment les dérèglements du corps conduisent à leur tour à un égarement encore plus grand de la raison. Coëffeteau manifeste ainsi un souci tout particulier de prendre en compte les processus physiologiques du phénomène passionnel : la connaissance du corps apparaît nécessaire à la connaissance et à la maîtrise de soi. Mais si le *Tableau* est tout particulièrement intéressant pour étudier la médicalisation du discours sur les passions, c'est également parce qu'il n'est pas le premier ouvrage que Coëffeteau consacre à la question. En 1603, il avait fait paraître un traité allégorique intitulé *L'Hydre défaite par l'Hercule chrétien*, dont le propos était de dénoncer les péchés capitaux, parmi lesquels figurait déjà la colère. La comparaison entre les deux ouvrages permet d'interroger le transfert du lexique médical vers le langage

moral. Les métaphores, notamment ignées, employées jusque-là pour dramatiser l'édification morale, prennent dans le *Tableau* une valeur plus ambiguë, et parfois presque descriptive. Malgré cette intrusion du médical dans le moral, Coëffeteau ne rompt pas dans sa démarche avec le discours traditionnel des passions, comme le fait Descartes une trentaine d'années plus tard.

### English

During the 17th century, passions are defined as sensitive appetites producing body alterations. They belong both to the medical field and to moral issues. How did knowledge travel between these two fields? How did moralists use medical doxa and to what purpose in their works? To answer some of these questions, I chose to work on the treatise wrote by Dominican Nicolas Coëffeteau, called *Tableau des passions humaines, de leurs causes et de leurs effets* (1620). Although it was reprinted around twenty times during the 17<sup>th</sup> century (before Descartes' *Traité des passions*), it has not been studied much. I focus in particular on the example of anger. The *Tableau* is different from most 17<sup>th</sup> century studies about passions. Instead of giving very brief mentions of the physical symptoms of passion, it describes very carefully the physiological process which is produced by troubles of the soul. It then shows how body disruptions lead to reason distractions. Coëffeteau carefully acknowledges the physiological processes occurring in passions. Knowing and controlling oneself require some knowledge on the body. The *Tableau* is not the first treaty Coëffeteau wrote on this matter. In 1603 he had published an allegorical treaty named *L'Hydre défaite par l'Hercule chrétien*, in which he criticized the capital sins, among which was already anger. Comparing the two books allows us to study the use of medical vocabulary in moral language.

## INDEX

---

### Mots-clés

Médecine, Passions, Descartes, Moralistes, Colère

### Keywords

Medicine, Passions, Descartes, Moralist, Anger

## AUTEUR

---

### Justine Le Floch

Université Paris-Sorbonnejustine.lefloch@gmail.com

IDREF : <https://www.idref.fr/241960754>

Contrepoint

# Régler les passions. La colère dans deux régimes de santé du XVI<sup>e</sup> siècle

Elisa Andretta

## TEXTE

---

- 1 En guise de contrepoint à l'article de Justine Le Floc'h, ce texte vise à considérer la place de la colère dans un genre de la littérature médicale qui a joué un rôle important dans la construction et la circulation de ce savoir médical sur les passions que Nicolas Coeffeteau mobilise dans sa *summa* philosophique sur le sujet : les régimes de santé. Ces textes constituent des piliers de la médecine préventive d'Ancien Régime. Ils véhiculent des règles formulées par des médecins pour maintenir la santé, éloigner les maladies et prolonger ainsi la vie. Écrits en latin, mais aussi, souvent, en langue vernaculaire, ils ont une vocation éminemment pratique et sont destinés à un public large. Si les premiers régimes de santé remontent à l'Antiquité, le genre se diffuse largement entre le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles<sup>1</sup>, puis à partir de la moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, quand une nouvelle « culture de la prévention » se propage bien au-delà du domaine médical<sup>2</sup>.
- 2 Les régimes se fondent sur une conception de la santé considérée comme dépendante de deux grandes catégories de facteurs : les *res naturales* et les *res non naturales*. Les *res naturales* sont des éléments qui se définissent pour chaque individu à sa naissance, telle la constitution ou la complexion. Ils ne peuvent pas être modifiés par la suite. Les *res non naturales* constituent, en revanche, le terrain sur lequel les hommes peuvent intervenir pour améliorer leur état de santé. Si depuis Hippocrate et surtout Galien, les médecins portent une grande attention à l'influence de ces causes externes, c'est grâce à l'œuvre des médecins arabes que la théorie des *res non naturales* fut systématisée et leur nombre fixé à six : l'air et l'environnement ; la nourriture et les boissons ; le sommeil et la veille ; le mouvement et le repos ; l'évacuation et la réplétion et, enfin, les passions, définies aussi comme mouvements ou affections de l'âme<sup>3</sup>. De manière différente selon les traités, leur style et leur contexte de production,

les passions sont considérées dans les régimes pour leur influence positive ou négative sur la santé. Ainsi, ces traités deviennent un espace d'élaboration spécifique d'un savoir sur le sujet et sur la relation qu'il implique entre âme et corps<sup>4</sup>. Leur vaste circulation, qui dépassait largement le milieu médical, en fit l'une des caisses de résonance importante pour ce savoir<sup>5</sup>.

- 3 Parmi les passions considérées, sur la base d'une ancienne tradition également, la colère occupe une place de premier plan.
- 4 Je me concentrerai ici sur la façon dont les passions, et la colère en particulier, sont considérées et discutées dans deux régimes de santé produits en Italie dans la deuxième moitié du xvi<sup>e</sup> siècle : le *Tesoro della Sanità* de Castore Durante (1509-1590), paru pour la première fois à Venise en 1579<sup>6</sup> et le traité d'Alessandro Petroni (?-1585) *De victu Romanorum* publié à Rome en 1581<sup>7</sup> puis traduit en italien par le médecin Basilio Parravicini en 1592<sup>8</sup>. C'est cette version italienne que j'utiliserai ici.
- 5 Les auteurs de ces deux traités furent des personnalités de premier plan du milieu médical romain de la deuxième moitié du xvi<sup>e</sup> siècle. Médecins de papes et cardinaux mais aussi de futurs saints dans le cas de Petroni, qui soigne aussi bien Ignace de Loyola que Philippe Neri, ils suivaient leurs illustres patients non seulement en cas de maladie mais aussi au quotidien, en formulant des règles de vie adaptées à leur complexion et à leur statut<sup>9</sup>. Leurs régimes de santé constituent aussi le fruit de ces expériences.
- 6 Le *Tesoro* de Castore Durante est un traité en deux parties. La première est un régime de santé classique, la deuxième une réflexion sur les aliments et leur propriétés thérapeutiques. Le traité d'Alessandro Petroni présente des spécificités qui renvoient à l'intérêt de l'auteur pour l'œuvre d'Hippocrate. Selon la conception hippocratique qui attribue une importance particulière à la relation entre la santé de l'homme et son environnement, ce régime de santé est dédié tout particulièrement à la population romaine -stable ou transitoire. Une grande attention est portée aux personnes âgées et aux hommes d'église. Les quatre premiers livres sont consacrés aux caractéristiques du site romain et à son impact sur la santé des habitants de la ville. Dans le cinquième livre l'auteur réorganise les

préceptes sanitaires délivrés dans la partie précédente autour des six choses non naturelles.

- 7 Au sein des deux ouvrages, les passions sont considérées, selon une tradition bien établie, en tant que la sixième des *res non naturales*. Elles trouvent ainsi leur place à la fin du premier livre du *Tesoro* de Castore Durante<sup>10</sup> et au terme du régime inclus dans le livre conclusif du *Del vivere delli Romani* d'Alessandro Petroni<sup>11</sup>.
- 8 Les deux auteurs considèrent que les passions ont un fort impact sur les corps. Durante, en se référant à la tradition galénique, propose une description assez détaillée de la physiologie des passions. Les affections de l'âme provoquent des mouvements immodérés et subits dans le corps. En fonction du type de passion, les mouvements peuvent être de deux sortes, centrifuges et centripètes. Dans les deux cas l'effet serait celui d'une perturbation du corps et de l'équilibre de ses humeurs<sup>12</sup>. Petroni souligne lui aussi les effets puissants et négatifs que la plupart des passions peuvent avoir sur le corps. Parmi eux, il cite le dessèchement, la consommation, et le vieillissement précoce<sup>13</sup>. Mais à la différence de son collègue, il opère une distinction entre deux catégories de passions. La première catégorie est celle des passions de l'âme qui trouvent leur origine dans des affections du corps. Celles-ci seraient plus faciles à traiter par des traitements thérapeutiques classiques -les purgations par exemple. À la deuxième catégorie, il reconduit les passions qui dérivent de l'âme elle-même et pour lesquelles l'établissement d'un diagnostic précis et d'un traitement efficace se révèle beaucoup plus difficile<sup>14</sup>.
- 9 Cette distinction ne constitue pas la seule différence entre les deux auteurs considérés. Petroni se démarque aussi de son collègue par la forme qu'il donne à son récit sur les passions. Il propose en effet une définition et une analyse du fonctionnement des passions beaucoup plus pragmatique et en ligne avec sa conception particulière de l'art médical. Ce médecin se situe en effet dans le sillon d'une tradition hippocratique qui accorde beaucoup d'importance au cas singulier<sup>15</sup>. Pour expliquer le rôle joué par les passions sur le corps humain et sa santé, il fournit donc des exemples tirés à la fois de son expérience directe et de sources historiques et médicales antiques<sup>16</sup>.

- 10 Au-delà des différences conceptuelles et formelles, les deux auteurs accordent à la colère une grande importance dans leur exposition respective des passions. Durante la place au début de la liste des passions qui ouvre son chapitre<sup>17</sup>. Ce n'est pas un hasard car la colère constitue un élément important de son système explicatif. Son fonctionnement physiologique est décrit dans tous ses détails, ainsi que son impact -généralement négatif, mais aussi parfois positif- sur la santé<sup>18</sup>. Pour Petroni, la colère fait partie des passions qui, du fait de leur virulence, ont une fonction heuristique paradigmatique. Elles éclairent particulièrement bien l'action des accidents de l'âme sur le corps<sup>19</sup>.
- 11 Durante définit la physiologie de la colère à partir d'un va-et-vient entre le physique et le moral. Pour lui, la colère est un mouvement de chaleur très violent provoqué par un désir de vengeance qui réchauffe et assèche le cœur pour arriver, à partir du centre, aux extrémités du corps. Elle modifie ainsi son équilibre naturel. Ce réchauffement a un effet sur les esprits, sur les os, sur la chair. Il entraîne aussi des modifications sur la surface du corps -comme par exemple la rougeur du visage typique des colériques- et provoque même plusieurs maladies. Nous retrouvons donc ici les éléments traditionnels du discours médical sur la colère qui seront par la suite mobilisés par Nicolas Coëffeteau, dans son édifiante *inventio*. Cependant, Durante se limite à une description physiologique exempte de tout jugement moral. La dimension morale intervient pour Durante à un autre niveau. Pour lui, les transformations physiques ont à leur tour une retombée sur la conduite morale des sujets : le corps transformé par la colère porterait à toute sorte d'iniquités<sup>20</sup>.
- 12 Mais quoiqu'il attribue à la colère des effets négatifs sur le corps, comme sur le comportement, l'auteur n'a pas une vision totalement négative de cette passion. Il considère qu'une colère modérée, tout comme une tristesse contenue, peut avoir un effet thérapeutique considérable. La capacité de la colère d'augmenter la chaleur naturelle, dangereuse en cas de maladies « chaudes », la rend utile dans le cas des maladies froides qui provoquent une dispersion de cette chaleur et diminuent la présence de sang dans les veines<sup>21</sup>. En ce sens, Durante suit une ligne médicale bien établie et encore répandue au XVI<sup>e</sup> siècle selon laquelle des passions modérées peuvent

avoir des effets positifs sur certaines prédispositions ou affections corporelles.

- 13 Petroni, quant à lui, ne fournit pas d'indications particulières sur la physiologie de la colère. Son discours porte exclusivement sur sa dimension morale. La colère fait partie pour lui de ces passions qui découlent directement de l'âme. Il la présente comme une forme intense et subite de haine, un désir soudain de l'homme de nuire à ses ennemis<sup>22</sup>.
- 14 De par son origine, les remèdes pour la soigner sont eux aussi liés à la sphère morale. L'homme atteint par la colère et par la haine doit tendre à l'humilité, il doit se mettre au service des autres et méditer sur la mort. Si l'homme est sincère dans ses pratiques, il sera vite libéré de ces passions dangereuses<sup>23</sup>.
- 15 Dans son analyse, tout comme dans celle de Durante, Petroni ne s'attarde pas à faire une description terrifiante de la colère. Dans le traitement de cette passion, il trace une voie édifiante. Pour se soigner, l'homme victime de colère doit se livrer à des pratiques charitables et à des méditations sur la nature éphémère de son existence qui font écho aux expériences dévotionnelles que le médecin lui-même avait pu mener dans les milieux jésuites et oratoriens qu'il fréquentait assidument<sup>24</sup>.

## NOTES

---

1 Marilyn NICLOUD, *Les Régimes de santé au Moyen Âge*, Rome, École française de Rome, 2007.

2 Sandra CAVALLO et Tessa STOREY, *Healthy Living in Late Renaissance Italy*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

3 Luis GARCÍA-BALLESTER, « On the Origin of the Six “Non-Natural Things” in Galen », dans Jutta KOLLESCH et Diethard NICKEL (éd.), *Galen und das hellenische Erbe*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1993, p. 105-117 ; M. NICLOUD, *op. cit.*, p. 61-184 ; Damien BOUQUET et Piroska NAGY, « Une histoire des émotions incarnées », *Médiévales*, automne 2011, n° 61, p. 5-24.

4 Sur l'élaboration d'un savoir médical sur les passions à l'époque moderne, cf. Fay BOUND ALBERTI, « Emotions in the Early Modern Medical Tradition »,

dans Fay BOUND ALBERTI (éd.), *Medicine, Emotion and Disease, 1700-1950*, New York, Palgrave Macmillan, 2006, p. 1-21.

5 S. CAVALLO et T. STOREY, *op. cit.*, p. 179-208.

6 Castore DURANTE, *Il tesoro della sanità*, Venise, Benedetto Miloco, 1579.

7 Alessandro PETRONI, *De victu Romanorum et de sanitate tuenda libri quinque*, Rome, Stamperia del Popolo Romano, 1581.

8 Alessandro PETRONI, *Del vivere delli Romani et di conservar la sanità [...] libri cinque*, Roma, Domenico Basa, 1592.

9 Tiziana PESENTI, « Durante, Castore », dans *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 42, Rome, Istituto dell'Enciclopedia Italiana Treccani, 1993, p. 105-107 ; Elisa ANDRETTA, « Petroni, Alessandro », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 82, Rome, Istituto dell'Enciclopedia Italiana Treccani, 2015, p. 734-738.

10 C. DURANTE, *op. cit.*, p. 42-49.

11 A. PETRONI, *op. cit.*, p. 342-349.

12 « Le passioni dell'animo hanno gran potentia d'alterare i corpi nostri ; imperoche fanno movimento ne gli humori, & nelli spiriti ; & questi moti immoderati, o subiti si fanno dal centro del corpo alla circonferentia, come l'ira, e l'allegrezza ; ovvero dalla circonferentia al centro, come è il timore, & simili dalle quali viene gran movimento ne gli spiriti ; & per questo bisogna grandemente fuggire queste passioni, essendo che troppo disceccano, & alterano i copi, perturbandoli, & dalla naturale complexion loro transmutandoli», C. DURANTE, *op. cit.*, p. 43.

13 « Che questi accidenti habbiano gran forza, & che possano far grandi effetti nel corpo nostro, si conosce chiaramente dalla paura, dalla tristezza, dal dolor dell'animo, (secondo alcuni) da gli affanni, dall'allegrezza grande, (come alcuni hanno scritto) dall'ira, & dall'odio, poi che tutti (levata però l'allegrezza) essiccano il corpo, lo smagriscono, affrettano la vecchiezza, & alle volte anco sono causa d'una morte subitanea, come sarà una gran paura, alcune altre poi possono esser causa di morte, ma con longhezza di tempo, com'è l'affanno e la tristezza », A. PETRONI, *op. cit.*, p. 342.

14 « Se nascono da qualche dispositione di corpo, sono facili da curar, ma se nascono dall'animo, sono difficili da levare, & che è più, vano ogni hora di mal in peggio, perche in quelle spesso si può levar la causa, cioè l'infermità del corpo, dalla quale dipendono, ma nell'altro caso bisogna riguardar molte,

& varie cose, essendo difficilissimo da conoscer la causa dell'infermità, dell'animo hanno fissa alta la radice », A. PETRONI, *op. cit.*, p. 342-3.

15 Gianna POMATA, « *Praxis historialis*. The uses of *Historia* in Early Modern Medicine », dans Gianna POMATA et Nancy SIRAISSI (dir.), *Historia. Empiricism and Erudition in Early Modern Europe*, Cambridge Mass.- Londres, The MIT Press, 2005, p. 105-146 ; Nancy SIRAISSI, *History Medicine and the Tradition of Renaissance Learning*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2007, p. 168-193.

16 A. PETRONI, *op. cit.*, p. 343-347.

17 « [...] l'ira, la mestitia, la malencolia, l'ansietà, l'esclamare, il furor, l'impeto, contentione, rissa, odio, invidia, angustia, timore, vergogna, pensieri dispiacevoli, desideri sfrenati, l'audacia, l'incontinentia, l'importunità, l'iniquità, l'ambitione, la diffidentia, la speranza, il gaudio, & simili » C. DURANTE, *op. cit.*, p. 43.

18 C. DURANTE, *op. cit.*, p. 44.

19 A. PETRONI, *op. cit.*, p. 342.

20 « [...] l'ira, e la soverchia mestitia affliggono gli spiriti, disseccano l'ossa, estenuano la carne, riscaldano il corpo ; l'abbrusciano, & lo mettono sossopra dal suo stato naturale, donde vengono poi molti mali, come catarri, & flussione alle giunture; quantunque queste passioni, quando son mediocri, qualche volta conferiscono a gl'huomini, & non leggero aiuto lor prestino», C. DURANTE, *op. cit.*, p. 43-44. Et puis un peu plus bas : « L'ira è un moto molto vehemente del calore, che nelle parti estreme con impeto si diffonde, & per questo nell'ira si fanno più rossi, e più pronti i corpi ad ogni scelleratezza : l'ira ancora commove il core alla vendetta, il qual commosso riscalda assai il corpo, e lo dissecca, & per il suo fervore tutte l'attioni della regione si confondono, & per questo si dice, l'ira essere una accensione di sangue circa i precordij, per l'appetito della vendetta; & per questa causa gli adirati hanno il polso grande, & gagliardo, come i timidi l'hanno picciolo, e debile, perché il calore ritorna in dietro. Ma in questi casi hora il calor naturale ritorna dietro, & hora fuori, l'un, e 'altro di questi moti si scorge nella vergogna, che 46- prima il calor si ritira dentro poi ritorna fuori, che non ritornando si causa il timore, & non la vergogna », *Ibid.*, p. 45-46.

21 « [...] quantunque queste passioni, quando son mediocri, qualche volta conferiscono a gl'huomini, & non leggero aiuto lor prestino: imperoché l'ira eccita e accresce il calor naturale, & spesse volte è utile l'adirarsi per riparare il calore naturale, & per radunare il sangue nelle vene; & per questo

nell'infermità frigide è da eccitare l'ira, come da fuggirla nelle calde », C. DURANTE, *op. cit.*, p. 44.

22 « [...] il quale [l'odio] non è altro che colera vecchia, con gran, & ostinato desiderio di nocer a colui, al qual l'huomo vuol male, vero è che quella è veloce, & questo è tardo », A. PETRONI 1592, p. 348.

23 « Li rimedij poi accomodati contra la colera, & contra l'odio [...] saranno, che l'huomo si risolva di darsi in tutto all'humiltà, & mettersi con desiderio grande a servire altri, & di più, che di continuo pensi alla morte, la qual (come si sa) getta a terra ogni cosa, che così facendo di buon cuore, al sicuro presto si libererà da queste molestie », A. PETRONI, *op. cit.*, p. 348.

24 Elisa ANDRETTA, « Medicina e comunità religiose nella Roma del secondo Cinquecento. Il caso dei Gesuiti e degli Oratoriani », dans Luc BERLIVET, Sara CABIBBO, Maria Pia DONATO, Marilyn NICLOUD, Raimondo MICHETTI (éd.), *Médecine et religion. Compétitions, collaborations, conflits (XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Rome, École Française de Rome, 2013, p. 121-143.

## AUTEUR

---

**Elisa Andretta**

CNRS LARHRA, UMR 5190

IDREF : <https://www.idref.fr/155709321>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0001-6727-5664>

HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/elisa-andretta>

ISNI : <http://www.isni.org/000000013933089X>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/16582000>

# La production de terre cuite architecturale dans les ouvrages encyclopédiques : constitution et itinéraires de savoirs technicisés

*The production of architectural terracotta in encyclopaedic works: constitution and itineraries of technological knowledge*

**Cyril Lacheze**

## TEXTE

---

- 1 L'étude historique des savoir-faire de l'époque moderne se heurte à un problème de sources lié à la nature même de ceux-ci, à savoir qu'ils sont fondamentalement inscrits dans la matérialité et l'oralité. Ils sont en conséquence rarement décrits dans les sources textuelles, et généralement de façon incomplète car indirecte ; de plus, l'archéologie interrogeant la matérialité est encore très peu développée en France pour cette période chronologique<sup>1</sup>. De fait, le type de source le plus employé correspond alors généralement aux traités techniques, et en premier lieu à ceux du XVIII<sup>e</sup> siècle, tels que l'*Encyclopédie* ou la *Description des arts et métiers*, parfois les seuls documents à proposer une lecture assez complète et détaillée d'une chaîne opératoire donnée. Il est connu que ceux-ci n'étaient pas destinés à expliquer le savoir-faire technique à la manière d'un artisan et à destination d'un artisan<sup>2</sup> : ceux-ci n'avaient pas besoin de livre pour apprendre un métier transmis de maître à apprenti, et ne pouvaient généralement pas les acheter non plus. Ces ouvrages étaient donc destinés à des lettrés, ne cherchant pas à mettre en œuvre la technique de leurs propres mains, mais plutôt à se documenter sur celle-ci et souvent particulièrement sur ses aspects organisationnels et économiques, typiquement dans le but d'en établir une manufacture en connaissance de cause. Toutefois, l'analyse des traités du XVIII<sup>e</sup> siècle sur une thématique donnée, concernant une production courante éloignée de toute logique luxueuse ou d'organisation manufacturière, permet de constater que, au moins pour ce type de sujet, l'intérêt du lecteur n'était clairement pas le principal objectif de la plupart des auteurs de traités

techniques. En effet, les textes originaux y sont globalement très rares : beaucoup ne sont que des rééditions d'écrits antérieurs, ou bien des mémoires avec un rapport plus ou moins approximatif au sujet, proposés par des auteurs saisissant avant tout une occasion de faire paraître un texte à leur nom dans des publications réputées<sup>3</sup>. Nous nous proposons de mettre en évidence cette dynamique à travers le cas des écrits portant sur la terre cuite architecturale, à savoir les briques, tuiles, carreaux de pavement et tuyaux.

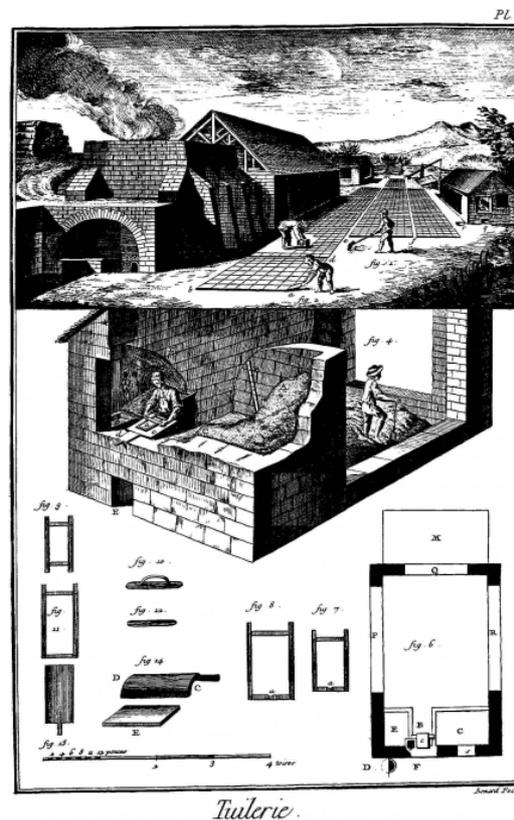
- 2 Les premiers traités ayant mentionné la terre cuite architecturale en France datent du milieu du <sup>xvi</sup>e siècle, avec les ouvrages de réduction en art de Biringuccio (1540)<sup>4</sup>, Agricola (1556)<sup>5</sup>, Piccolpasso (1557)<sup>6</sup> et Palissy (1580)<sup>7</sup>. Les deux premiers portaient sur la métallurgie et les productions associées : les briques n'étaient évoquées que comme constituant des fours, sans référence à leur processus de fabrication. Les deux suivants traitaient eux de la terre cuite, mais presque uniquement de la poterie et des productions décoratives ; les objets utilitaires, dont la terre cuite architecturale est un exemple par excellence, étaient donc en grande partie évacués. En 1676, le traité d'architecture de Félibien aborda enfin ces produits en tant que tels, mais dans une optique d'architecte<sup>8</sup> : leur production n'était quasiment pas abordée, mais plutôt leurs modules, usages et prix, les informations provenant directement de la pratique parisienne. Celles-ci ont également été incluses telles quelles dans les dictionnaires de la fin du <sup>xvii</sup>e et du début du <sup>xviii</sup>e siècle, en particulier ceux de Furetière en 1690<sup>9</sup> et Savary en 1723<sup>10</sup>, voire dans celui de Bélidor en 1755<sup>11</sup>. Ce dernier s'attardait un peu plus sur la production dans son traité de 1729<sup>12</sup>, mais presque uniquement avec des conseils d'ingénieur militaire devant produire très rapidement et à moindre coût de grandes quantités de briques, impliquant des économies particulières de temps et de moyens qui n'ont pas été décrites à nouveau par la suite.
- 3 Le premier ouvrage technique comportant réellement une partie spécifiquement dédiée à la terre cuite architecturale a été l'*Encyclopédie*, avec plusieurs articles de longueur variable<sup>13</sup>. Or, il est aisé d'y identifier un certain nombre d'incohérences, par exemple sur l'article « Tuile »<sup>14</sup> : celui-ci débute en précisant, étrangement, que ce terme est français, et se poursuit par une série d'exemples citant un auteur anglais, une ordonnance d'Édouard IV (roi

d'Angleterre au xv<sup>e</sup> siècle), ou encore des pratiques typiques du Kent. Par contre, quasiment aucune référence n'est fournie par rapport aux techniques françaises. L'explication se trouve dans l'historique de l'*Encyclopédie* : celle-ci devait originellement être une traduction directe de la *Cyclopaedia* de Chambers<sup>15</sup>, dictionnaire encyclopédique britannique publié en 1728<sup>16</sup>. L'*Encyclopédie* a pris rapidement une amplitude nettement plus importante, mais surtout pour les articles les plus cruciaux dans le discours général de l'ouvrage (notamment ceux ayant trait à des questions philosophiques). Les articles techniques les plus simples sont souvent restés de simples traductions de la *Cyclopaedia*, ce qui était le cas avec celui sur la tuile, mais également ceux sur la « tuilerie » (avec quelques erreurs)<sup>17</sup> et sur la « brique »<sup>18</sup> ; il faut d'ailleurs noter que la *Cyclopaedia* reprenait elle-même des textes antérieurs, pouvant remonter au moins à 1700 dans le domaine qui nous intéresse<sup>19</sup>. Pour l'article « brique », le signataire était de Vandenesse, qui avait fourni près de 300 articles à l'*Encyclopédie*, mais quasiment tous consacrés à la médecine ou à la biologie<sup>20</sup>. Celui-ci était la seule exception, lui ayant probablement été attribué suite à un concours de circonstances imprévu, et il tenta de compléter sa traduction de la *Cyclopaedia* par une collecte personnelle d'informations supplémentaires<sup>21</sup>. Toutefois, mal comprises et mal présentées, ces données techniques françaises ne faisaient souvent qu'embrouiller le discours. D'autres articles avaient des origines plus variées, mais toujours reprises de publications antérieures : Jaucourt recopia le *Dictionnaire* de Savary pour l'article « tuyau »<sup>22</sup>, et Daubenton reproduisit le paragraphe sur l'« argile » qu'il avait déjà rédigé deux ans plus tôt pour l'*Histoire naturelle* coécrite avec Buffon<sup>23</sup>. L'article « Carreau », pour sa part, était une réédition à l'identique d'un exercice de géométrie combinatoire de Truchet paru dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* un demi-siècle plus tôt<sup>24</sup>, et donc totalement hors-sujet par rapport aux carreaux de pavement, qu'il prenait uniquement comme prétexte.

4 Les planches de l'*Encyclopédie* n'avaient pas de lien direct avec le texte, sauf exception (les planches d'origine du mémoire de Truchet sur les carreaux étaient par exemple reproduites)<sup>25</sup>. Celles-ci étaient accompagnées de légendes développées qui pouvaient passer pour un second article, contredisant d'ailleurs parfois l'article principal. Les

productions de terre cuite architecturale sont regroupées sous le terme de « tuilerie » au début des volumes de planches, avec les images liées à l'architecture<sup>26</sup>. La représentation était cette fois originale, ne se retrouvant dans aucune publication antérieure, mais elle n'en était pas moins très particulière. Elle donne en effet à voir une tuilerie classiquement organisée autour d'une aire centrale de séchage, comprenant un ensemble de trois bâtiments.

**Figure : Vue générale de la tuilerie de l'Encyclopédie (en haut). Le four et la halle sont à gauche, le mouloir à droite. En bas, écorché et plan du mouloir, ainsi que divers outils.**

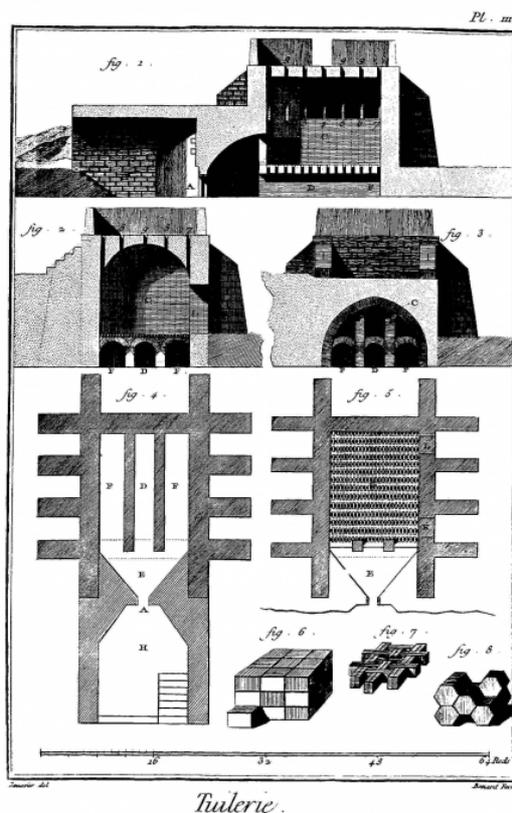


Denis Diderot, Jean D'Alembert (dir.), *Recueil de planches, sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques, avec leur explication*, Paris, Le Breton, 1762, vol.1, « Architecture – Tuilerie », pl.I. Domaine public, libre de droits. Source de l'image Wikipedia Commons

5 Le four maçonné est particulièrement imposant et soigné par rapport aux exemplaires décrits dans les sources manuscrites de l'époque ou

retrouvés archéologiquement, mais sans caractéristiques exceptionnelles (cf. ill.2)<sup>27</sup>.

Figure : Coupes (longitudinale, orthogonales au milieu des couloirs de chauffe et à leurs extrémités) et plans du four (au fond et à hauteur de l'alandier).



Denis Diderot, Jean D'Alembert (dir.), *Recueil de planches, sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques, avec leur explication*, Paris, Le Breton, 1762, vol.1, « Architecture – Tuilerie », pl.III. Wikipedia Commons

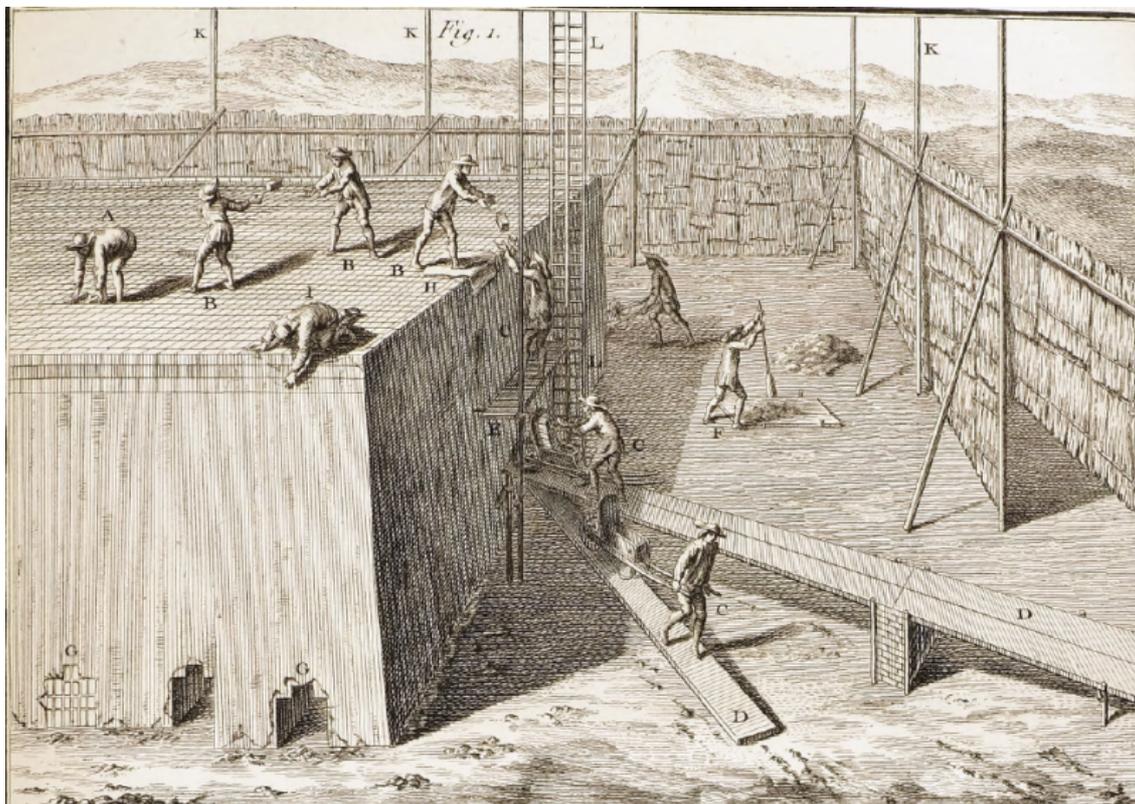
- 6 Par contre, se trouve à droite de l'aire de séchage un petit bâtiment également maçonné, décrit comme une « moulerie », regroupant une grande cuve pour préparer la terre en la marchant, et un espace très bien aménagé pour mouler les tuiles, avec tous les matériaux et outils nécessaires à portée de main dans des espaces préparés à cet effet dans l'architecture du lieu. Or, une telle structure était extrêmement improbable dans la réalité : le marchage se déroulait dans une simple fosse, éventuellement cuvelée, et le moulage sur une table mobile sans caractéristique particulière, le tout à l'air libre ou sous

une halle<sup>28</sup>. Cette halle était habituellement constituée d'une structure largement ouverte, à savoir une charpente sur poteaux de bois, descendant très près du sol, avec peu ou pas de murs, les matériaux à sécher à l'abri de la pluie ou du soleil étant disposés à terre ou plus souvent sur des claies<sup>29</sup>. Celle représentée sur la planche, à côté du four, est au contraire constituée d'un bâtiment maçonné, presque entièrement fermé, et les tuiles y sont disposées empilées sous forme de « tours » circulaires. Ainsi, la quasi-totalité des éléments de cette tuilerie sont soit remarquablement imposants, soit extrêmement particuliers. Il ne s'agit pourtant pas d'une conception purement théorique : une telle disposition de la halle et des produits à y faire sécher a pu être documentée en Sologne et en Normandie aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles<sup>30</sup>, et surtout l'auteur des légendes a donné des dimensions pour des éléments sans importance, comme l'épaisseur du banc sur lequel devait s'asseoir l'ouvrier découpant les carreaux de pavement. Ceci laisse supposer qu'une tuilerie bien réelle a été prise comme exemple, sans que l'on puisse toutefois savoir laquelle. Dans tous les cas, son choix se serait alors manifestement effectué en vertu de son caractère d'installation « modèle » imposante, ne reflétant donc pas la réalité de la grande majorité des tuileries françaises d'alors.

- 7 La *Description des arts et métiers* dirigée par Duhamel du Monceau en 1763 présentait, elle, un discours nettement plus proche de la pratique de par son origine, mais valable uniquement dans un contexte bien spécifique<sup>31</sup>. En effet, le volume regroupait les mémoires de deux ingénieurs militaires, à savoir Gallon, ingénieur en chef des fortifications du Havre, et Fourcroy de Ramécourt, ayant œuvré en Flandre et Artois. Ceux-ci avaient en conséquence décrit une production similaire à celle évoquée par Bélidor en 1729 : en plein air (le texte comme les planches ne décrivent quasiment aucune infrastructure), avec des équipes d'ouvriers mobiles, cuisant en une seule fois des centaines de milliers voire un million de briques, alors que les fours maçonnés en usage dans les établissements courants n'atteignaient parfois pas la dizaine de milliers. Les fours décrits par Fourcroy étaient les plus importants, édifiés « en meule » (le four est directement constitué par les briques à cuire, sans aucune autre infrastructure, cf. ill.3) et cuisant au charbon, tandis que ceux de

Gallon comportaient un mur de soutien périphérique pour encadrer une même disposition en meule, et cuisaient au bois.

Figure : Vue d'un four à briques en meule en cours de construction.



Henri-Louis Duhamel Du Monceau, Charles-René Fourcroy de Ramecourt, Jean-Gaffin Gallon, Descriptions des arts et métiers, faites ou approuvées par Messieurs de l'Académie royale des sciences. L'art du tuilier et du briquetier, Paris, Saillant & Nyon, 1763, pl.VIII, détail. Google Books.

- 8 Dans les deux cas, la technique décrite était donc bien réelle, régulièrement identifiée en fouilles archéologiques dans le nord de la France (presque toujours dans le département du Nord, en particulier à Douai)<sup>32</sup>, mais ne correspondait pas à ce que l'on pouvait attendre d'une tuilerie française typique. Pour tenter de compléter ce tableau manifestement lacunaire, Duhamel du Monceau inséra lui-même en note quelques données sur des tuileries qu'il avait personnellement observé ou s'était fait décrire, situées en Hurepoix (au sud de la région parisienne, au cœur de l'Essonne actuelle) et dans l'Orléanais<sup>33</sup>, ou encore issues d'une série d'articles relativement confidentiels signés de Vigny, parus dans la décennie 1750 dans le *Journal Economique*<sup>34</sup>. On notera à propos de ce dernier

que quelques autres publications plus tardives dans des journaux à portée locale ou régionale eurent un impact encore plus limité et ne s'intégrèrent pas dans les textes à large diffusion avant au mieux le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>35</sup>. Ainsi, au début du dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'offre en traités techniques était constituée, dans les grandes lignes, d'une part de l'ensemble des articles de l'*Encyclopédie*, copiés de textes plus anciens, parfois d'un demi-siècle, et dans certains cas hors-sujet ou concernant plus l'Angleterre que la France, et d'autre part des deux mémoires de la *Description des arts et métiers*, avec des textes plus proches de la pratique mais uniquement pour les productions massives en plein air du nord de la France.

- 9 Or, il apparaît que ce matériau technique, ou plutôt celui de la *Description* (l'*Encyclopédie* n'ayant en réalité pas été réutilisée comme détaillé ci-dessous), est resté remarquablement stable sur la fin du siècle et jusque dans la décennie 1820, les auteurs ayant conservé cette pratique de réemploi des textes en y apportant très rarement des modifications conséquentes. L'historique de ceux-ci peut être retracé en observant des différences de détail : les « auteurs » successifs avaient en effet pour habitude de moderniser quelque peu l'orthographe, revoir la ponctuation, ou encore retrancher quelques digressions leur paraissant inutiles, modifiant ainsi insensiblement la forme du texte d'une version à l'autre. Le premier réemploi documenté de la *Description* se trouve dans l'*Encyclopédie d'Yverdon*, concurrente de l'*Encyclopédie* « de Paris », éditée en Suisse en 1770, et au contenu moins philosophiquement engagé<sup>36</sup>. Ses auteurs ont simplement repris le texte de la *Description*, en remplaçant les références trop franco-françaises par des observations effectuées en Suisse, autour de la ville d'Yverdon<sup>37</sup>. Six ans plus tard, la *Description* fut rééditée à Neuchâtel, en y incluant les nouveautés apportées par l'*Encyclopédie d'Yverdon*, mais également un nouveau mémoire<sup>38</sup>. En effet, en 1767 s'ajouta un troisième mémoire à ceux de Gallon et Fourcroy, sous forme d'abord de publication séparée : ainsi que Duhamel l'avait déjà annoncé à la fin de la première édition, quoique sans en nommer l'auteur<sup>39</sup>, Gabriel Jars profita d'un voyage en Hollande pour observer les fours locaux et envoyer un mémoire sur ceux-ci<sup>40</sup> (lequel fut repris à l'identique dans ses *Voyages métallurgiques*<sup>41</sup>). Or, il s'agissait là de fours très proches de ceux décrits par Gallon, mais cuisant cette fois à la tourbe et non au

bois : ce nouveau mémoire entre donc encore moins bien dans la thématique générale que les deux premiers, la tourbe étant peu employée en France quoique non inconnue. Il n'en fut pas moins inclus dans la nouvelle édition de la *Description*, ainsi qu'un quatrième texte à propos des tuileries suédoises, envoyé par des correspondants de l'Académie de Berlin<sup>42</sup>. Cette même nouvelle mouture complétée fut ensuite reprise dans le *Supplément à l'Encyclopédie* en 1776<sup>43</sup>, lequel ne complétait pas réellement mais plutôt remplaçait les articles de l'*Encyclopédie* jugés trop faibles (en particulier celui sur la brique avec les explications embrouillées de de Vandenesse<sup>44</sup>). Ce fut toujours ce même document qui fut enfin publié dans l'*Encyclopédie Panckoucke* en 1782, les planches étant pour leur part regravées sans modification importante<sup>45</sup>. En résumé, cette dernière publication était donc directement issue de la *Description des arts et métiers* de 1763, via quelques intermédiaires ayant globalement plus appauvri (par des simplifications) ou complexifié (par des ajouts juxtaposés) que réellement enrichi le texte<sup>46</sup>.

- 10 Cette conclusion est d'autant plus importante que l'*Encyclopédie Panckoucke* servit elle-même de texte de référence, selon un processus identique, pendant toute la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : après une interruption pendant le premier quart du siècle, de nouvelles publications apparurent à partir de 1827, chacune recopiant encore une fois ce même texte<sup>47</sup>, en y ajoutant éventuellement quelques observations supplémentaires ou des descriptions des machines publiées dans la littérature technique périodique<sup>48</sup>. Ce phénomène perdura jusqu'au *Traité des arts céramiques* de Brongniart en 1844<sup>49</sup>, lequel effectua une synthèse des différents types de connaissances disponibles alors, et qui lui-même devint la nouvelle référence recopiée par les nouveaux traités jusqu'au *Guide du briquetier* de Lejeune en 1870<sup>50</sup>. On peut ainsi constater la persistance de ces textes techniques sur des périodes pouvant atteindre, voire dépasser le siècle, décrivant des situations souvent bien éloignées de la pratique habituelle française, ceci étant principalement dû à une volonté de rassembler et publier des informations au moindre effort de la part de leur rédacteurs.

## NOTES

---

- 1 Séverine Hurard, Yves Roumégoux, Dorothée Chaoui-Derieux, « L'archéologie à l'épreuve de la modernité. De l'opportunisme à la maturité », *Les nouvelles de l'archéologie*, 137, 2014, p. 3-9.
- 2 Anne-Françoise GARÇON, *L'Imaginaire et la pensée technique. Une approche historique, XVIe-XXe siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 25-27.
- 3 Joseph De Pelet, « Henri Louis Duhamel du Monceau, agronome et savant universel (1700-1782) ou un encyclopédiste au siècle de Diderot », *Culture technique*, 16, 1986, p. 241.  
Antoine Picon, « Gestes ouvriers, opérations et processus techniques. La vision du travail des encyclopédistes », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 13, 1992, p. 131-147.
- 4 Vannoccio BIRINGUCCIO, *De la pirotechnia : Libri X. doue ampiamente si tratta non solo di ogni sorte & diuersita di miniere, ma anchora quanto si ricerca intorno à la prattica di quelle cose di quel che si appartiene à l'arte de la fusione ouer gitto de metalli come d'ogni altra cosa simile à questa*, Venise, C. Navò, 1540, fol.168, 170 r.
- 5 Georgius AGRICOLA, *De re Metallica Libri XII. Quibus officia, instrumenta, machinæ, ac omnia denique ad Metallam spectantia, non modo luculentissime describuntur : sed & per effigies, suis locis infertas, adjunctis Latinis, Germanicisque appellationibus, ita ob oculos ponuntur, ut clarius tradi non possint*, Bâle, Froben, 1556, p. 176, 178, 420.
- 6 Cipriano PICCOLPASSO, *I tre libri dell'arte del vasaio. Nei quali si tratta non solo la pratica, ma brevemente tutti gli secreti di essa cosa che per sino al di' d'oggi e stata sempre tenuta ascosta*, Rome, Stabilimento Tipografico, 1857 (manuscrit original v.1557), p. 5-6, 24.
- 7 Bernard PALISSY, *Discours admirables de la nature des eaux et fontaines, tant naturelles qu'artificielles, des métaux, des sels et salines, des pierres, des terres, du feu et des émaux*, Paris, Martin le Jeune, 1580, p. 122, 256-262, 286.
- 8 André Félibien, *Des principes de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, et des autres arts qui en dépendent. Avec un dictionnaire des Termes propres à chacun de ces Arts*, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1676, p. 147, 151, 167.

- 9 Antoine FURETIÈRE, *Dictionnaire universel, contenant generalement tous les mots françois tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye, Arnoud et Reinier Leers, 1690, 3 vol.
- 10 Jacques SAVARY DES BRÛLONS, *Dictionnaire universel de commerce, contenant tout ce qui concerne le commerce qui se fait dans les quatre parties du monde...*, Paris, Jacques Estienne, 1723, vol.1, p. 473, 555 ; vol.2, p. 1829-1830, 1833-1834.
- 11 Bernard Bélidor, *Dictionnaire portatif de l'ingénieur, où l'on explique les principaux termes des Sciences les plus nécessaires à un Ingénieurs, sçavoir : l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, l'architecture civile, la charpenterie, la serrurerie, l'architecture hydraulique, l'architecture militaire, la fortification, l'attaque et la défense des places, les mines, l'artillerie, la marine, la pyrotechnie*, Paris, Charles-Antoine Jombert, 1755, p. 43-44, 325.
- 12 Bernard Bélidor, *La science des ingénieurs dans la conduite des travaux de fortification et d'architecture civile* [1729] La Haye, Pierre Gosse Junior, 1754, livre III, p. 25-27.
- 13 Denis DIDEROT, Jean D'ALEMBERT (dir.), *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Le Breton, 1751-1765, 17 vol.
- 14 *Ibid.*, 1765, t.16, p. 738-739.
- 15 Alain Cernuschi, « La Cyclopædia, un intermédiaire entre les Mémoires de l'Académie des sciences et l'Encyclopédie », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 45, 2010, p. 131-145.
- 16 Ephraïm Chambers, *Cyclopædia, or An Universal Dictionary of Arts and Sciences*, London, James and John Knapton..., 1728, 2 vol.
- 17 D. DIDEROT, J. D'ALEMBERT (dir.), *op. cit.*, 1765, t.16, p. 740.
- 18 *Ibid.*, 1751, t.2, p. 421-423.
- 19 William LEYBURN, « Compendium of the Art of building », dans Vincent SCAMOZZI, *The Mirror of Architecture: or, The ground-rules of the art of building*, London, J. and B. Sprint, 1700, p. 63-67 ; Richard NEVE, *The city and countrey purchaser, and builder's dictionary: or, The compleat builder's guide*, London, J. Sprint, 1703, p. 36-55 ; James Campbell, Andrew Saint, « A Bibliography of Works on Brick published in England before 1750 », *Construction History*, 17, 2001, p. 17-30.

- 20 Les éditions informatisées de l'*Encyclopédie* offrant une possibilité de recherche par auteur (ou signature, celle de de Vandenesse étant le N) permettent d'en obtenir aisément la liste ; Anne-Marie Chouillet, « Du bon usage des signature dans l'*Encyclopédie* », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, vol.3 n° 1, 1987, p. 156-160.
- 21 Au contraire du reste de l'article, la description de la chaîne opératoire est présentée sous forme de recette, avec une liste d'étapes à suivre énoncées à la deuxième personne. Ne se retrouvant nulle part dans la littérature antérieure, on peut donc supposer qu'il s'agit de la paraphrase d'une explication orale donnée par un informateur direct.
- 22 J. SAVARY DES BRÛLONS, *op. cit.*, vol.2, p. 1834 ; D. DIDEROT, J. D'ALEMBERT (dir.), *op. cit.*, 1765, t.16, p. 767.
- 23 Georges-Louis Buffon, Louis-Jean-Marie Daubenton, *Histoire naturelle générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roy. Tome 1*, Paris, Imprimerie royale, 1749, p. 259-265 ; D. DIDEROT, J. D'ALEMBERT (dir.), *op. cit.*, 1751, t.1, p. 645-647.
- 24 Sébastien Truchet, « Mémoire sur les combinaisons », *Histoire de l'Académie royale des Sciences*, 1704, p. 363-373 ; D. DIDEROT, J. D'ALEMBERT (dir.), *op. cit.*, 1751, t.2, p. 699-702.
- 25 Denis DIDEROT, Jean D'ALEMBERT (dir.), *Recueil de planches, sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques, avec leur explication*, Paris, Le Breton, 1762-1772, 11 vol.
- 26 *Ibid.*, 1762, vol.1, s.p. [« Architecture »]
- 27 Le four présenté dans l'*Encyclopédie* se présente sous la forme habituelle d'un volume maçonné, partiellement enterré, comprenant dans sa partie inférieure un foyer constitué de plusieurs couloirs de chauffe desservis par un alandier donnant sur l'extérieur, et dans sa partie supérieure du laboratoire, les deux étant séparée par la sole surplombant les couloirs de chauffe et percée de manière à laisser passer les gaz chauds. La particularité de celui-ci est de posséder trois couloirs de chauffe et un laboratoire d'environ cinq mètres de côté, là où la plupart des fours du XVIII<sup>e</sup> siècle (et de l'époque moderne en général) présentaient le plus souvent deux couloirs de chauffe et dépassaient rarement 4 mètres de côté. Même au XIX<sup>e</sup> siècle, les laboratoires étaient certes légèrement plus imposants mais n'atteignaient souvent toujours pas cinq mètres de côté. - Archives départementales de Côte-d'Or, E541-septiès : Clermont. Comté de Saulon. Seigneurie de Fénay. Plans de la tuilerie, 1793 ; Daniel Dufournier,

Anne-Marie Flambard-Héricher, « Un four de briquetier du XVIII<sup>e</sup> siècle à Lignou-de-Briouze (Orne) », *Revue archéologique de l'Ouest*, 9, 1992, p. 179-186 ; Jean-Luc Mordefroid, « Les chartreux franc-comtois et la terre cuite au XVIII<sup>e</sup> siècle. Approche historique et archéologique des ateliers de potiers et des tuileries-briqueteries de Nermier, Bon-Lieu et La Frasnée », *Travaux de la Société d'émulation du Jura*, 1995, p. 73-118 ; Caroline Claude, Ferrières-en-Brie – Seine-et-Marne (77). D.F.S. de fouille préventive, 18/12/1995 – 31/01/1996. ZAC des Hauts de Ferrières, s.l. [Saint-Denis], D.R.A.C. Île de France, 1996, 57 p. ; Nathalie Paccard (dir.), Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne, 77). Document final de synthèse, secteur III de Marne-la-Vallée. Z.A.C. des Hauts de Ferrières (5<sup>e</sup> Tranche), Saint-Denis, SRA, 1998, 2 vol. ; Amaury Masquillier, « Laudrefang. Les 4 Vents, Vieille Tuilerie, mise à 2 x 2 voies de la côte des Quatre Vents », *Bilan Scientifique Régional Lorraine*, 2003, p. 69-71 ; Collectif, « Chronique des fouilles médiévales en France en 2009. Grisolles (Aisne), L'Arc à Dieu, La Tuilerie », *Archéologie médiévale*, 40, 2010, p. 317 ; Julien Ollivier, « Les sépultures de l'ENSEEIH à Toulouse (Haute-Garonne) », *Archéologie du Midi médiéval*, 28, 2010, p. 335-341 ; Collectif, « Chronique des fouilles médiévales en France en 2010. Laval (Mayenne), La Louisière », *Archéologie médiévale*, 41, 2011, p. 338 ; Pierre Pisani, Magali Cabarrou, « Des fours de tuilier-briquetier d'époque moderne à Fonneuve : observations archéologiques et restitution architecturale », *Archéologie du Midi médiéval*, 29, 2011, p. 305-317.

28 Archives Nationales, MC/ET XXIV 328 : Jean II Chapellain, minutes, janvier-avril 1630 ; Marché pour la construction d'une tuilerie à Fresnes, par Guillaume Baude, marchand tuilier demeurant à Athis sur Orge, à Nicolas Mennessier représentant Pierre Brulart, seigneur de Fresnes, 21 mars – 20 avril 1630 ; Archives nationales, MC/ET XCIII 260 : Georges Victor de Mautort, minutes, brumaire-vendémiaire an XIII ; Vente à réméré du domaine de Taupaux et de la tuilerie de Voidoux par François Drouaillet, propriétaire, à Antoine Richard Monjoyeux, agent de change, 21 brumaire an XIII (12 novembre 1804) ; Odette Chapelot, « Les tuileries ducales en Bourgogne (14<sup>e</sup>-15<sup>e</sup> s.). L'apport des textes à la connaissance des bâtiments », dans Didier Derœux (éd.), *Terres cuites architecturales au Moyen Âge. Musée de Saint-Omer, colloque du 7-9 juin 1985*, Arras, Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais, 1986, p. 23-32.

29 Jacques Boissière, *Tuileries et tuiliers de Lot-et-Garonne*, Monflanquin, Maison de la vie rurale, 1989, p. 38.

30 La briqueterie de Montevray était décrite par son propriétaire Léon de Buzonnière au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle comme possédant de telles installations pour le moulage. De plus, des photographies effectuées en 1938 à l'occasion d'une enquête sur les Arts et traditions populaires de la Sologne montrent la halle maçonnée ainsi que le stockage des tuiles en « tours ». Cette briqueterie a été édifiée dans la décennie 1840 et il ne saurait donc s'agir du modèle ayant servi pour les planches de l'*Encyclopédie*. Il ne serait par contre pas impossible que ce modèle, toujours inconnu, réponde d'une culture technique proche et soit alors solognot. Cependant, comme le montre l'exemple de Barou-en-Auge en Normandie, de telles halles pouvaient également se rencontrer en-dehors de cette région au XIX<sup>e</sup> siècle. Philippe Bernouis, Daniel Dufournier, Yannick Lecherbonnier, *Céramique architecturale en Basse-Normandie. La production de briques et de tuiles, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Cabourg, Cahiers du Temps, 2006, p. 90 ; Frédéric Auger, Joël Lépine, « Evolution et fonctionnement d'une briqueterie de Sologne aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : Montevray à Nouan-le-Fuzelier (Loir-et-Cher) », dans Bernard Heude (dir.), *Les briqueteries-tuileries de Sologne. Cher, Loir-et-Cher, Loiret. Histoires d'hommes et d'établissements qui ont fait de la Sologne un pays de briques*, Lamotte-Beuvron, Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne, 2012, p. 33-41.

31 Henri-Louis DUHAMEL DU MONCEAU, Charles-René Fourcroy de Ramecourt, Jean-Gaffin Gallon, *Descriptions des arts et métiers, faites ou approuvées par Messieurs de l'Académie royale des sciences. L'art du tuilier et du briquetier*, Paris, Saillant & Nyon, 1763, 67 p.

32 Collectif, « Chronique des fouilles médiévales. Puy-de-Dôme, Villeneuve-les-Cerfs, Beauverger », *Archéologie médiévale*, 9, 1979, p. 151 ; Collectif, « Chronique des fouilles médiévales. Seclin (Nord) », *Archéologie médiévale*, 17, 1987, p. 276 ; Étienne Louis, « Douai. Arsenal (1994) », *Bilan Scientifique Régional Nord-Pas-de-Calais*, 1995, p. 31 ; Jean-Michel Willot, « Douai. Arsenal », *Bilan Scientifique Régional Nord-Pas-de-Calais*, 1995, p. 31-32 ; José Barbieux, « Tourcoing. Couvent des Récollets », *Bilan Scientifique Régional Nord-Pas-de-Calais*, 1996, p. 49-50 ; Collectif, « Chronique des fouilles médiévales en France. Douai (Nord), Ancien arsenal », *Archéologie médiévale*, 26, 1996, p. 346 ; Marie-Christine Cerruti-Déroff (éd.), *Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain 1997*, Tours, Centre national d'archéologie urbaine, 1998, 194 p. ; José Barbieux, Freddy Thuillier, « Fours à briques du XVII<sup>e</sup> siècle à Tourcoing (Nord) », *Revue du Nord*, 333, 1999, p. 163-176 ; Marie-Christine Cerruti-Déroff (éd.),

*Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain 1999*, Tours, Centre national d'archéologie urbaine, 2000, 192 p. ; Christophe Hosdez, « Saint-Quentin. 27 rue du Docteur Cordier », *Bilan Scientifique Régional Picardie*, 2007, p. 39-40 ; Sébastien Lefèvre, « Beauvais. 18, rue de la Trépinère », *Bilan Scientifique Régional Picardie*, 2007, p. 69 ; Florence Journot, Gilles Bellan (dir.), *Archéologie de la France moderne et contemporaine*, Paris, La Découverte, 2011, p. 75-76 ; Benoit Leriche, « Samer. Route de Desvres », *Bilan Scientifique Régional Nord-Pas-de-Calais*, 2011, p. 182-183 ; Collectif, « Chronique des fouilles médiévales en France en 2011. Douai (Nord), RD 917, « Frais-Marais » », *Archéologie médiévale*, 42, 2012, p. 357-358 ; Freddy Thuillier, « Le four à briques en meule d'époque moderne de Bruille-lez-Marchiennes (Nord) », *Revue du Nord*, hors-série n° 17, 2012, p. 467-476 ; Stéphane Vénet, « Douai. Frais marais », *Bilan Scientifique Régional Nord-Pas-de-Calais*, 2012, p. 44-46.

33 Duhamel du Monceau explicite directement ce point en introduction du volume ; H.-L. DUHAMEL DU MONCEAU, C.-R. Fourcroy de Ramecourt, J.-G. Gallon, D. DIDEROT, J. D'ALEMBERT (dir.), *op. cit.*, p. 2.

34 Si les mémoires des années 1758-1759 sont anonymes, ils constituent toutefois une seule entité, dont l'auteur indique avoir également publié l'article de 1752, ce qui identifie donc l'ensemble comme étant dû à de Vigny. Pierre DE VIGNY, « Four à brique », *Journal Œconomique ou Memoires, notes et avis sur l'Agriculture, les Arts, le Commerce, & tout ce qui peut y avoir rapport, ainsi qu'à la conservation & à l'augmentation des Biens des Familles, &c.*, septembre 1752, Paris, Antoine Boudet, p. 89-109 ; Anonyme, « Observations sur les manufactures de produits de terre », *Journal Œconomique ou Memoires, notes et avis sur l'Agriculture, les Arts, le Commerce, & tout ce qui peut y avoir rapport, ainsi qu'à la conservation & à l'augmentation des Biens des Familles, &c.*, septembre 1758, Paris, Antoine Boudet, p. 351-353 ; Anonyme, « Mémoire sur la tuile », *Journal Œconomique ou Memoires, notes et avis sur l'Agriculture, les Arts, le Commerce, & tout ce qui peut y avoir rapport, ainsi qu'à la conservation & à l'augmentation des Biens des Familles, &c.*, septembre 1758, Paris, Antoine Boudet, p. 400-406 ; Anonyme, « Mémoire sur la Brique où l'on expose les défauts de la maniere dont on la fait ordinairement, & où l'on donne la meilleure méthode de la fabriquer », *Journal Œconomique ou Memoires, notes et avis sur l'Agriculture, les Arts, le Commerce, & tout ce qui peut y avoir rapport, ainsi qu'à la conservation & à l'augmentation des Biens des Familles, &c.*, novembre 1758, Paris, Antoine Boudet, p. 505-510 ; Anonyme, « Mémoire sur la maniere de bien cuire la Brique & autres ouvrages de Tuilerie », *Journal Œconomique ou Memoires*,

*notes et avis sur l'Agriculture, les Arts, le Commerce, & tout ce qui peut y avoir rapport, ainsi qu'à la conservation & à l'augmentation des Biens des Familles, &c.*, février 1759, Paris, Antoine Boudet, p. 68-75 ; Anonyme, « Mémoire sur les Fours à Brique », *Journal Economique ou Memoires, notes et avis sur l'Agriculture, les Arts, le Commerce, & tout ce qui peut y avoir rapport, ainsi qu'à la conservation & à l'augmentation des Biens des Familles, &c.*, mars 1759, Paris, Antoine Boudet, p. 116-121.

35 Les deux textes de Racle, protégé de Voltaire, ont été envoyés à la Société d'émulation de Bourg-en-Bresse à l'époque de la révolution française, et nous sont connus par des copies manuscrites du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle conservées à la bibliothèque de la Manufacture de Sèvres. Droz, « Mémoire sur la manière de perfectionner les tuileries », *Mémoires et observations recueillies par la Société Economique de Berne*, 1765, p. 281-322 ; DE LA TOUR D'AIGUES, « Observations sur les Moyens de diminuer les dangers des Incendies dans les bâtimens des fermes », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique*, automne 1787, p. 76-80 ; DE LA TOUR D'AIGUES, « Description d'un four, dans lequel on peut cuire des briques, des tuiles, & toutes sortes de poterie très-économiquement », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique*, hiver 1787, p. 1-8 ; Léonard RACLE, *Atlas de l'Art du Tuilier et du Briquetier*, manuscrit, s.d. (copie 1860), 50 p. ; Léonard RACLE, *Réflexions sur l'art de la terre cuite, soumise à la Société d'émulation de Bourg-en-Bresse*, manuscrit, s.d., 45 p.

36 Kathleen Doig, Clorinda Donato, « Notices sur les auteurs des quarante-huit volumes de « discours » de l'Encyclopédie d'Yverdon », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, vol.11 n<sup>o</sup> 1, 1991, p. 133-141 ; Alain Cernuschi, « L'ABC de l'Encyclopédie d'Yverdon ou la refonte encyclopédique de F.-B. De Felice à la lumière de ses lettres de 1771 », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 49, 2014, p. 123-143.

37 Fortunato Bartolomeo DE FELICE (dir.), *Encyclopédie, ou dictionnaire universel raisonné des connoissances humaines*, Yverdon, s.n., 1770-1780, t.3, p. 496-502 ; t.6, p. 370-403 ; t.7, p. 616-621 ; t.34, p. 722-726 ; t.41, p. 526-531, 590-591.

38 Henri-Louis DUHAMEL DU MONCEAU, Charles-René Fourcroy de Ramecourt, Jean-Gaffin Gallon & alii, *Descriptions des arts et métiers, faites ou approuvées par Messieurs de l'Académie royale des sciences de Paris. Tome IV. L'art du tuilier & du briquetier, l'art de tirer des carrières la pierre d'ardoise, de la fendre de la tailler, l'art du couvreur, l'art du chaufournier, l'art de faire*

*le papier, l'art du cartonnier, et l'art du cartier* [1763], Neuchâtel, Imprimerie de la Société Typographique, 1776, 658 p.

39 H.-L. DUHAMEL DU MONCEAU, C.-R. Fourcroy de Ramecourt, J.-G.Gallon, D. DIDEROT, J. D'ALEMBERT (dir.), *op. cit.*, 1763, p. 55.

40 Antoine-Gabriel Jars, *Art de fabriquer la brique et la tuile en Hollande et de les faire cuire avec la tourbe, pour servir de suite à l'art du tuilier et du briquetier*, Paris, Delatour, 1767, 11 p.

41 Antoine-Gabriel Jars, *Voyages métallurgiques, ou recherches et observations sur les mines de cuivre, celles de calamine, & la fabrication du laiton ; les mines d'étain, les monnoies ; les mines & fabriques d'alun ; celles de soufre & de vitriol ; les mines de sel, & les salines ; les poteries, les pipes, les briques & les tuiles, faites en 1758, 1765, jusques & compris 1769, en Allemagne, en Suede, Angleterre, Norvege, Tirol, Liege, & en Hollande ; suivies d'une notice de la jurisprudence des mines de Saxe, de celle du Comté de Mansfeld, du Hartz & d'Angleterre*. Tome troisième, Paris, Didot jeune, 1781, p. 373-384.

42 H.-L. DUHAMEL DU MONCEAU, C.-R. Fourcroy de Ramecourt, J.-G.Gallon, D. DIDEROT, J. D'ALEMBERT & alii, *op. cit.*, p. 88-147.

43 Jean-Baptiste ROBINET (dir.), *Supplément à l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Amsterdam, Rey, 1776-1777, vol.2, p. 54-70.

44 D'après les éditeurs du *Supplément*, la brique aurait été décrite « beaucoup trop succinctement » dans l'article originel ; *Ibid.*, vol.2, p. 54.

45 Charles-Joseph PANCKOUCKE (dir.), *Encyclopédie méthodique*. Tome premier, Paris, Panckoucke, 1782, p. 301-336 ; Charles-Joseph PANCKOUCKE (dir.), *Recueil de planches de l'Encyclopédie, par ordre des matières*. Tome premier, Paris, Panckoucke, 1783, s.p.

46 Parallèlement, un certain nombre de dictionnaires reprisent régulièrement les données de ces publications principales, en les synthétisant sans apporter de matière supplémentaire : Noël Chomel, *Dictionnaire œconomique : contenant l'art de faire valoir les terres et de mettre à profit les endroits les plus stériles*[1709], Paris, Ganeau, 1767, 3 vol. ; Philippe Macquer, *Dictionnaire portatif des arts et métiers : contenant en abrégé l'histoire, la description & la police des arts et métiers, des fabriques et manufactures de France & des pays étrangers*, Amsterdam, Arkstée & Merkus, 1767, 3 vol. ; Jaubert, *Dictionnaire raisonné universel de arts et métiers, contenant l'histoire, la description, la police des fabriques et manufactures de France & des Pays Etrangers*, Paris, Didot jeune, 1773, 4 vol. ; Henri-Gabriel

DUCHESNE, *Dictionnaire de l'industrie, ou collection raisonnée des procédés utiles dans les sciences et dans les arts*, Paris, Lacombe, 1776, 3 vol.

47 M. BOYER, *Manuel du porcelainier, du faïencier et du potier de terre ; suivi de l'art de fabriquer les terres anglaises et de pipe, ainsi que les poêles, les pipes, les carreaux, les briques et les tuiles*, Paris, Roret, 1827, 2 vol. ; Jean-François CLERE, *Essai pratique sur l'art du briquetier au charbon de terre d'après les procédés en usage dans le département du Nord et de la Belgique*, Paris, Carilian-Goeury, 1828, 188 p. ; Edmond PELOUZE, *Art du briquetier, chauffournier et charbonnier, comprenant la fabrication du vinaigre de bois*, Paris, Malher et compagnie, 1828, 421 p. ; François BASTENAIRE-DAUDENART, *L'art de fabriquer les poteries communes usuelles, les grès fins et grossiers, les creusets, les carreaux, les tuiles, les briques ordinaires et réfractaires*, Paris, Librairie pour l'Art Militaire, les Sciences et les Arts, 1835, 560 p.

48 À titre d'exemple, nous donnons la liste des articles liés à la terre cuite architecturale parus dans le *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale* jusqu'à la publication du premier de ces traités, en 1827. Nous excluons une dizaine d'articles, souvent très réduits, qui concernent les annonces des concours et de leurs résultats, ainsi que les comptes-rendus des séances du Conseil d'Administration : Anonyme, « Sur les fours à briques et à tuiles employés en Hollande », *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale*, t.5 n° 26, août 1806, p. 15-18 ; Anonyme, « Machine pour fabriquer les Briques », *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale*, t.7 n° 44, février 1808, p. 85-86 ; De Grave, « Rapport sur les Mitres en terre cuite de M. Fougérolles, demeurant à Paris, rue de la Vieille-Draperie, N°.8 », *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale*, t.7 n° 46, avril 1808, p. 97-101 ; M. Molard, « Sur les incendies », *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale*, t.8 n° 55, janvier 1809, p. 36-40 ; Anonyme, « Briques nouvelles », *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale*, t.8 n° 61, juillet 1809, p. 193-195 ; Terras, Archias, « Description d'un Four à briques inventé par M. Bonnet, faïencier à Apt, département de Vaucluse », *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale*, t.10 n° 81, mars 1811, p. 65-69 ; Anonyme, « Description d'une Machine propre à fabriquer des Briques, Tuiles, Corniches, Tuyaux et autres ouvrages en terre cuite, inventée par M. Hattenberg, conseiller au service de S. M. l'Empereur de Russie », *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale*, t.12 n° 103, janvier 1813, p. 173-176 ; Anonyme, « Description d'une autre Machine employée en Angleterre pour la fabrication des mêmes produits », *Bulletin de la Société*

*d'Encouragement pour l'Industrie Nationale*, t.12 n° 103, janvier 1813, p. 177-179 ; Anonyme, « Notice sur des moyens d'employer utilement la flamme perdue des hauts fourneaux, des foyers de forges, etc. », *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale*, t.13 n° 126, décembre 1814, p. 285-289 ; Anonyme, « Description d'une machine à fabriquer les briques, employée près de Washington, aux États-Unis d'Amérique », *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale*, t.18 n° 186, décembre 1819, p. 361-366 ; Anonyme, « Industrie étrangère. Aperçu des découvertes les plus récentes faites en Allemagne et dans les pays limitrophes », *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale*, t.21 n° 219, septembre 1822, p. 289-294 ; Anonyme, « Description d'une machine destinée à découper et comprimer les briques, carreaux, tuiles et toute espèce de poterie », *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale*, t.26 n° 280, octobre 1827, p. 348-351 ; Léonor Mérimée, « Rapport sur les poteries de M. Laujorrois », *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale*, t.21 n° 212, février 1822, p. 53-55 ; Anonyme, « Industrie étrangère. Aperçu des découvertes les plus récentes faites en Allemagne et dans les pays limitrophes », *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale*, t.21 n° 219, septembre 1822, p. 289-294 ; Bouriat, « Rapport sur les tuyaux de cheminée de M. Gourlier », *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale*, t.23 n° 240, juin 1824, p. 173-176 ; Chaumette, « Procédé de Fabrication des tuiles, des carreaux et d'autres ouvrages en terre cuite », *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale*, t.25 n° 261, mars 1826, p. 88 ; Anonyme, « Description d'une machine destinée à découper et comprimer les briques, carreaux, tuiles et toute espèce de poterie », *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale*, t.26 n° 280, octobre 1827, p. 348-351.

49 Alexandre BRONGNIART, *Traité des arts céramiques ou des poteries considérées dans leur histoire, leur pratique et leur théorie*, Paris, Béchet Jeune, 1844, 3 vol.

50 M. BOYER, *Nouveau manuel complet du porcelainier, du faïencier, du potier de terre, du briquetier, du tuilier, contenant des notions pratiques sur la fabrication des porcelaines, faïences, pipes, poêles, briques, tuiles et carreaux*, Paris, Roret, 1846, 2 vol. ; F. CHALLETON DE BRUGHAT, *L'art du briquetier*, Paris, Librairie scientifique, industrielle et agricole E. Lacroix, 1861, 2 vol. ; François MALEPEYRE, *Nouveau manuel complet du briquetier tuilier, fabricant de carreaux et de tuyaux de drainage, contenant les procédés de fabrication, la description d'un grand nombre de machines, fours et appareils usités dans*

*ces industries*, Paris, Roret, 1864, 2 vol. ; Émile LEJEUNE, *Guide du briquetier, du fabricant de tuiles, carreaux, tuyaux et autres produits en terre cuite, suivi du Guide du chafournier et du plâtrier*, Paris, Librairie du Dictionnaire des arts et Manufactures, 1870, 612 p.

## RÉSUMÉS

---

### Français

La production de terre cuite architecturale constitue un sujet d'étude de choix pour analyser les logiques de constitution des discours techniques présentés dans les sources encyclopédiques et assimilées. Il est possible de mettre clairement en évidence des phénomènes de construction (ou de déconstruction) incrémentielle du savoir technicisé. Surtout, il apparaît que celui-ci, dans sa présentation, n'était souvent pas lié à un réel développement des connaissances, mais plutôt à des choix rédactionnels et éditoriaux effectués par des intellectuels cherchant avant tout à trouver aisément des informations dans les écrits préexistants. Le but pour le rédacteur était généralement avant tout d'accroître son propre « capital social » en publiant des textes dans de prestigieux ouvrages liés aux sociétés savantes de l'époque. Les premiers écrits spécifiquement consacrés à ce sujet, vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, étaient des traités d'architecture ou des dictionnaires commerciaux, qui se préoccupaient peu de la formalisation et de la transmission du savoir pratique de la production. Ces textes, associés à des traductions de la *Cyclopædia* de Chambers, ont servi de support pour la rédaction de l'*Encyclopédie*, dont les articles sur la terre cuite architecturale ont été rédigés par des néophytes, et les planches représentaient une tuilerie probablement réelle mais très particulière. À la même époque, la *Description des arts et métiers* de l'Académie cherchait plus explicitement à « techniciser » le savoir pratique, mais l'*Art du briquetier* regroupe concrètement les mémoires de deux ingénieurs militaires décrivant les fours en meule typiques des Flandres, loin de la pratique française courante. Ce texte a ensuite été recopié tel quel dans une série d'écrits techniques, notamment l'*Encyclopédie Panckoucke*, et ce jusqu'à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

### English

The production of architectural terracotta is a subject of choice to analyze logics of constitution of the technical discourses presented in the encyclopedic and assimilated sources. It is possible to clearly highlight phenomena of incremental construction (or deconstruction) of technicalized knowledge. Above all, it appears that this one, in its presentation, was often not linked to a real development of knowledge, but rather to editorial choices made by intellectuals seeking especially to easily find information in pre-existing writings. The writer's goal was generally to increase his own "social capital" by publishing texts in prestigious works

related to learned societies of the time. The first writings specifically devoted to this subject, towards the end of the 17th century, were architectural treatises or commercial dictionaries, which cared little for the formalization and transmission of the practical knowledge of production. These texts, together with translations of Chamber's *Cyclopædia*, used as a support for the *Encyclopédie*, which articles on the architectural terracotta were written by neophytes, and the planks represented a tiliary probably real but very special. At the same time, the Academy's *Description des arts et métiers* sought more explicitly to "technicize" the practical knowledge, but the *Art du briquetier* concretely gathers the memories of two military engineers describing the typical kiln furnaces of Flanders, far of current French practice. This text was then copied as is in a series of technical writings, including the *Encyclopédie Panckoucke*, until the second half of the nineteenth century.

## INDEX

---

### Mots-clés

Savoir technique, Encyclopédie, Description des arts et métiers, Panckoucke, Terre cuite architecturale

### Keywords

Technical knowledge, Encyclopédie, Description des arts et métiers, Panckoucke, Architectural terracotta

## AUTEUR

---

### Cyril Lacheze

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne [cyril.lacheze@univ-paris1.fr](mailto:cyril.lacheze@univ-paris1.fr)

IDREF : <https://www.idref.fr/255357818>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/17078443>

Contrepoint

# Jean Rondelet, François Coignet et les nouvelles maçonneries : un exemple de généalogie des idées et des connaissances dans la littérature technique au XIX<sup>e</sup> siècle

Gilbert Richaud

## TEXTE

---

- 1 Les traités concernant les techniques de construction au XIX<sup>e</sup> siècle semblent avoir eu parfois pour ambition de fournir aux lecteurs des connaissances générales, proposant par exemple occasionnellement des considérations sur les systèmes de classification permettant d'évaluer ainsi les différents matériaux de construction les uns par rapport aux autres. Ils témoignaient alors plus d'une pensée technique que de la technique elle-même et nous désignent en creux l'environnement intellectuel et culturel de ces connaissances et les spéculations, voire les attentes dont ces techniques étaient l'objet. Le *Traité théorique de l'art de bâtir* de l'architecte et technicien Rondelet en 1802, ou l'ouvrage *Bétons agglomérés appliqués à l'art de construire* de l'ingénieur et manufacturier François Coignet en 1861, permettent, à plus de cinquante ans de distance, de confronter deux modes de formulations concernant l'apparition dans la littérature technique en France à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle de types de maçonneries que l'on peut qualifier de non conventionnelles, lesquelles favorisèrent à la fin de l'époque moderne la mise au point d'un matériau nouveau, créé entièrement par l'homme et totalement dédié à la construction. Selon l'historien de l'architecture Peter Collins, ces maçonneries avaient un système structurel commun consistant à pilonner des matériaux (terre, mortier et/ou graviers) dans des coffres amovibles en bois, le tout servant à constituer des parois moulées sur le site même des constructions. Plus que l'évolution des techniques, la mise en relation de ces deux ouvrages, que nous voulons brièvement proposer ici, devrait permettre de mieux cerner la dimension anthropologique de l'aventure technique dont ils témoignent.
- 2 Le deuxième volume du premier tome du *Traité théorique et pratique de l'art de bâtir*, publié en 1803, dû à l'architecte et technicien

d'origine lyonnaise Jean Rondelet (1743-1829) - élève de Soufflot, responsable pendant plusieurs dizaines d'années de la construction de l'église Sainte-Geneviève à Paris (aujourd'hui Panthéon), peut être entendu comme un témoignage intéressant des attentes concernant la mise au point de matériaux nouveaux à l'orée de l'ère industrielle. Le volume, entièrement dédié aux « compositions et [...] préparation que l'art a imaginé pour suppléer aux pierres [...] » (l'édition de 1827 regroupa l'ensemble sous le titre de "pierre artificielle") consacre en premier lieu douze pages et deux planches à un article intitulé « du pisé »<sup>1</sup> (section première,) présentant, à un public averti, une technique vernaculaire assez répandue dans la région de Lyon, et illustrée pour la première fois par le naturaliste Alléon Dullac<sup>2</sup>. Quelques années auparavant, l'architecte autoproclamé professeur d'architecture rurale d'origine lyonnaise François Cointeraux (1740-1830) avait assuré la promotion de ces procédés en France par la publication à Paris, à partir de 1790, de ses quatre *Cahiers de l'École d'architecture rurale* traduits en sept langues et lus avec un grand intérêt par tous les grands architectes néoclassiques européens<sup>3</sup>. Pour Rondelet, cette technique vernaculaire devait être mise en relation, voire servir à la restitution des maçonneries antiques « avec remplissage en pierre brutes ou blocages »<sup>4</sup> (article VI) ; « La maçonnerie de ces murs [écrivit-il] paraît avoir été faite (comme nous l'avons déjà dit), par encaissement dans des espèces de moules mobiles faits en planches, à-peu-près comme ceux dont on se sert pour le pisé »<sup>5</sup>. Il rapprocha aussi très vite ce système structurel du « béton » tel qu'avaient notamment l'habitude de le fabriquer les chauxfourniers opérant au bord du Rhône et de la Saône lorsqu'ils mélangeaient leur chaux « avec le gravier du Rhône »<sup>6</sup>. L'abbé Rozier fit les mêmes analogies, signalant une application de cette technique à la construction de caves voûtées en « bléton » dans les environs de Lyon et dont la construction s'étalait sur deux ans<sup>7</sup>. Rondelet traçait aussi les perspectives de ce système structurel :

Ce genre simple, qui permettait [durant l'antiquité] d'employer des milliers d'ouvriers à la fois, et qui se prêtait à l'exécution de toutes sortes de formes, rendait possible ce qui aurait été d'une difficulté insurmontables par les autres moyens<sup>8</sup>.

- 3 En soulignant les interrelations entre les traditions érudite et vernaculaire, il précisait indirectement quelques enjeux concernant l'usage de ces procédés à l'orée de la révolution industrielle, et notamment comment se constituait une sorte de culture technique moderne nouvelle. Il s'agissait de mettre au point une technique capable non seulement d'atteindre le domaine de l'architecture, à l'instar des monuments romains, mais aussi de répondre à tous les besoins de l'humanité. C'est aussi ce que tenta de faire Cointeraux, sous la Révolution et l'Empire, pour qui le pisé de terre était apte à servir le programme nouveau que constituait selon lui « la cabane du pauvre ». La pensée d'un matériau nouveau, pour ne pas dire une nouvelle matérialité (au sens défini par Antoine Picon), se mettait ainsi en place peu à peu.
- 4 En portant sans doute le plus loin les expérimentations sur les parois moulées monolithes et les pierres artificielles au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les réalisations et publications de l'ingénieur et manufacturier François Coignet (1814-1883) constituèrent un premier achèvement des attentes exprimées par Rondelet. Coignet bénéficia d'avancées techniques considérables. L'ingénieur Joseph Vicat, à partir de 1818, avait établi de façon définitive des dosages scientifiques précis permettant d'obtenir des mortiers dont la résistance allait, a-t-on pu écrire, être multipliée par douze en quinze ans. Né en 1814, également à Lyon comme Rondelet et Cointeraux, Coignet tira profit de la culture technique locale, à l'occasion de l'agrandissement de la deuxième usine familiale de produits chimiques, route d'Heyrieux dans les environs de Lyon, où il nous dit avoir été l'un des tout premiers à utiliser la technique néovernaculaire du pisé de mâchefer. Selon cette technique, un mélange de chaux et de résidu de la combustion des hauts fourneaux ou des machines à vapeur était compacté manuellement dans des coffrages en bois amovibles analogues à ceux utilisés pour le pisé de terre. C'est en 1853, lors de la création d'un troisième établissement à Saint-Denis, dans la région parisienne, qu'il démontra son grand intérêt pour la mise au point de nouveaux matériaux susceptibles selon lui de répondre aux besoins d'une société idéale de type fouriériste, mouvement avec lequel il conserva de nombreuses attaches. Après avoir construit en pisé de mâchefer, puis à l'aide de mortiers plus sophistiqués, une maison et une usine contigüe, il déploya ses procédés sur des édifices

expérimentaux de taille d'abord modeste, mais décrits comme « monolithes » car réalisés en « béton dit aggloméré », tant pour les murs que pour les planchers et les couvertures.

- 5 En 1861, Coignet publiait son ouvrage principal *Bétons agglomérés appliqués à l'art de construire notamment à l'état de monolithe et à l'état de pierres artificielles*<sup>9</sup>. Contrairement à celui de Rondelet, l'ouvrage est totalement dépourvu d'illustrations, lesquelles accompagnaient cependant les nombreux brevets qu'il déposa pendant plus de trente ans. Il s'agit ainsi moins d'un manuel que d'un manifeste, une sorte de bilan ou d'inventaire des résultats de ce que l'on pourrait nommer ses « expériences analytiques ». Coignet y soulignait les avantages des matériaux qu'il avait mis au point et présentait un large éventail des applications de ses maçonneries aux grands travaux d'hydraulique (digues, réservoirs, ponts, aqueducs) et aux grands travaux d'art. Il s'agissait selon lui d'un matériau universel, pouvant servir à la construction de rues souterraines, de théâtre, de thermes et de villes entières. En fin de compte, Coignet faisait valoir qu'il avait en réalité introduit une véritable révolution de l'art de construire, un « complément oublié à la théorie de M. Vicat »<sup>10</sup>. Il démontrait qu'il avait été l'un des tout premiers à utiliser les premiers bétons hors du sol alors que leurs usages s'étaient jusque-là cantonnés à des ouvrages hydrauliques ou enterrés ; ses expériences en ateliers sur les pierres factices lui ayant aussi permis, parallèlement, de maîtriser la texture et la couleur, autrement dit l'apparence même de ses matériaux. Il restait, écrivit-il, « une difficulté plus grande encore peut-être, celle d'organiser les moyens industriels et financiers d'obtenir une réalisation générale pratique de nos procédés »<sup>11</sup>. Une dizaine d'années d'expériences et la collaboration d'ingénieurs chevronnés lui avaient en effet permis de créer en 1862 la Société centrale des bétons agglomérés système Coignet, laquelle déploya durant une dizaine d'années un véritable savoir-faire tant sur les matériaux que sur leur production désormais mécanisée, voire industrialisée, notamment à l'occasion de la construction de l'église Sainte-Marguerite du Vésinet (1862-1864), d'importants ouvrages d'art et d'immeubles de logements.
- 6 Même si il est paradoxal de constater que les ouvrages de Rondelet et de Coignet se sont en quelque sorte croisés sans se voir - Coignet ne cita jamais l'ouvrage de Rondelet pourtant bien connu par plus de

quinze rééditions, dont les dernières ignoraient réciproquement les expériences de Coignet, l'historien peut néanmoins tenter aujourd'hui de retisser en quelque sorte les liens qui unissent ces savoirs constitués d'expériences et d'attentes concernant des matériaux de substitution, souligner les continuités et les innovations de cette histoire complexe et en souligner les étapes et les premiers aboutissements. Coignet avait amené à son point conclusif l'espérance d'un nouveau matériau, cette « synthèse des opérations de la nature » attendue depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Exposée au regard, la matérialité de ces nouvelles maçonneries rentrait dans le domaine du sensible, autrement dit de l'architecture, et c'est avec raison en fin de compte que l'inventeur prévit que l'art de bâtir devait trouver dans ces procédés « une puissance nouvelle et inconnue » qu'avait aussi à sa manière entrevue Rondelet dès le début du siècle.

## NOTES

---

- 1 Jean RONDELET, *Traité théorique et pratique de l'art de bâtir*, à Paris, chez l'auteur, enclos du Panthéon, 1803, p. 228-247.
- 2 Alléon DULAC, *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais*, à Lyon chez Claude Cizeron, 1765.
- 3 François COINTEREAUX, *École d'architecture rurale, ou Leçons par lesquelles on apprendra soi-même à bâtir solidement les maisons de plusieurs étages avec la terre seule, ou autres matériaux les plus communs et du plus vil prix*, à Paris, chez l'auteur, grande rue verte, faubourg Saint-Honoré, n° 15 ; ou dans son atelier, même faubourg, au Colisée, près des Tuileries. Et chez les principaux libraires de Paris et des provinces, 1790.
- 4 J. RONDELET, *op. cit.*, p. 340.
- 5 *Ibid.* p. 341.
- 6 M. FOURCROY DE RAMECOURT, « Art du chafournier », dans *Descriptions des Arts et Métiers, faites ou approuvées par Messieurs de l'Académie Royale des Sciences, volume 4*, à Paris, chez Saillant & Nyon, rue S. Jean de Beauvais ; chez Desaint, rue du Foin Saint Jacques, 1766, p. 51.
- 7 Abbé ROZIER, *Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique, et de médecine rurale et vétérinaire ; suivi d'une Méthode pour étudier*

*l'Agriculture par principes : ou Dictionnaire universel d'agriculture, tome second*, à Paris, rue et hôtel Serpente, 1782, p. 244-246.

8 J. RONDELET, *op. cit.*, p. 342.

9 François COIGNET, *Bétons agglomérés appliqués à l'art de construire, notamment : à l'état monolithe, et à l'état de pierres artificielles*, Paris, Librairie scientifique, industrielle et agricole E. Lacroix, 1861.

10 *Ibid.* p. 67.

11 *Ibid.* p. 306.

## AUTEUR

---

**Gilbert Richaud**

Architecte, chercheur associé au LARHRA

IDREF : <https://www.idref.fr/130925721>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000107187128>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/17034699>

# Sources et transmission des savoirs musicaux du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle - les flûtes à bec et la restitution sonore historiquement informée

*Sources and transmission of musical knowledge from the 16th to the 18th century - recorders and historically informed sound restitution*

**Marion Weckerle**

## TEXTE

---

- 1 Dans l'étude de la musique ancienne européenne, les modalités de transmission des savoir-faire musicaux à l'époque moderne jouent un rôle fondamental. Le courant de la musique historiquement informée, lequel émergea dans les années 1970, consiste à interpréter les répertoires Renaissance et baroque (soit du XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle) en s'inspirant des instruments d'époque, des techniques de jeu associées et des règles esthétiques historiques. La maîtrise d'un instrument requiert l'apprentissage d'habitus : posture du corps, tenue de l'instrument, contrôle du souffle, emploi des lèvres et des doigts. Nous nous plaçons résolument dans une variante particulière de ce courant, dont le but est, plutôt que de s'inspirer de l'histoire pour la création d'interprétations contemporaines, la restitution la plus exacte et documentée possible de ces répertoires et des techniques de jeu des instruments.
- 2 Nous nous intéressons dans cet article à la famille des flûtes à bec, dont le mode d'émission sonore utilise le principe du sifflet. Lorsqu'on souffle dans l'instrument, le bouchon (ou bloc) inséré dans le bec de l'instrument, et le biseau droit sculpté, font se diviser l'air en deux flux : l'un ressort de l'instrument par la fenêtre, l'autre continue dans le tuyau. Le placement des doigts permet de réduire ou allonger artificiellement la longueur du tuyau et de réaliser les différentes notes.
- 3 La flûte à bec est un instrument pertinent pour étudier la nature et la modalité des savoirs transmis à l'époque moderne, ainsi qu'aux historiens contemporains. En effet, populaire durant la Renaissance

et la période baroque (du début du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle à 1750 par convention en histoire de la musique), elle fut quasiment oubliée à la fin du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle au profit d'autres instruments, avant d'être redécouverte au début du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle. Ainsi, elle n'a pas connu d'évolution majeure au niveau de sa facture ; ses formes baroque et renaissance continuent d'être copiées et d'inspirer les facteurs actuels de flûte.

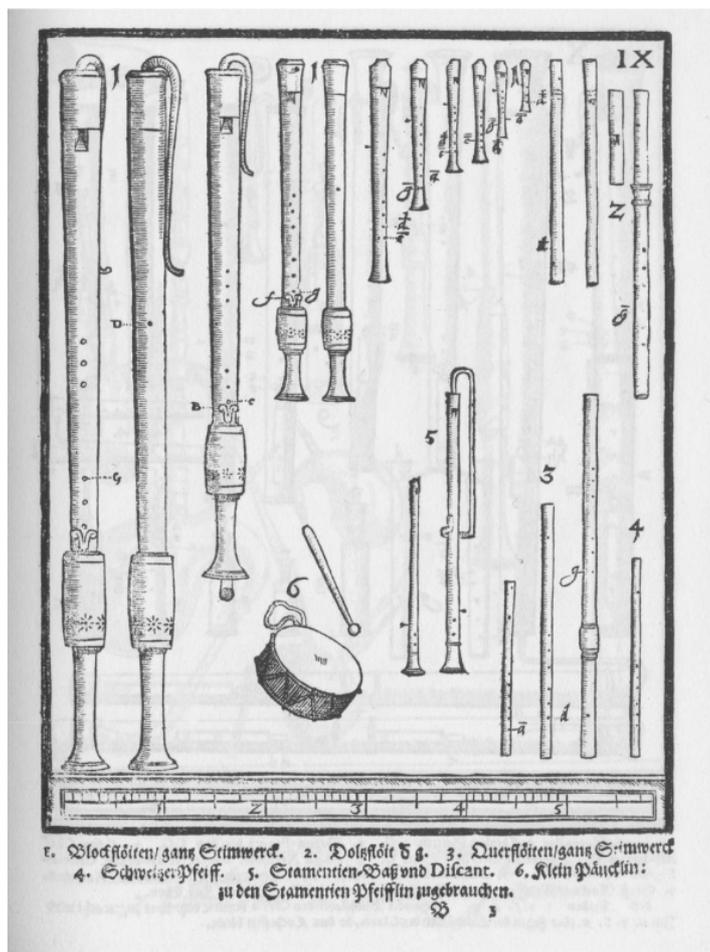
- 4 Les sources disponibles sont relativement variées, mais parfois lacunaires sur certains points et hétérogènes dans le temps. Elles sont plus nombreuses au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, particulièrement au Royaume-Uni, ce qui est corrélé avec le développement de la publication d'ouvrages didactiques destinés au marché des amateurs de musique. Nous disposons de sources de la première moitié du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle et de la fin du siècle, mais avec un hiatus entre les années 1650 et 1677. De plus, leur nature et les informations apportées évoluent dans le temps.

**Tableau : Répartition spatio-temporelle des sources textuelles**

		France	Suisse	Allemagne	Italie	Pays-Bas	Angleterre	Espagne
<sup>xvi</sup> <sup>e</sup> siècle	1 <sup>er</sup> quart		1					
	2 <sup>e</sup> quart	1		1	1			
	3 <sup>e</sup> quart	1						
<sup>xvii</sup> <sup>e</sup> siècle	1 <sup>er</sup> quart			1	1			
	2 <sup>e</sup> quart	2				1		
	3 <sup>e</sup> quart							
	4 <sup>e</sup> quart	1			1	1	4	
<sup>xviii</sup> <sup>e</sup> siècle	1 <sup>er</sup> quart	4		1		1	3	
	2 <sup>e</sup> quart			3			5	
	3 <sup>e</sup> quart	2					5	1
	4 <sup>e</sup> quart	2			1	1	4	

- 5 Les traités de réduction en art du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle de Virdung, Ganassi, Agricola et Jambe-de-Fer<sup>1</sup> n'ont pas pour vocation d'enseigner le jeu de ces instruments mais fournissent tout de même des tablatures, c'est-à-dire des schémas explicatifs indiquant le placement des doigts pour produire les différentes notes, et d'autres informations rares par ailleurs. Les représentations de partie ou totalité des instruments de la famille dans ces traités sont également les sources visuelles servant de base à la facture de répliques d'instruments de la Renaissance. L'écrit de Ganassi n'est pas un traité de réduction en art à proprement parler, mais un recueil expliquant par l'exemple comment faire des diminutions : un procédé indispensable pour jouer la musique de la Renaissance dans le « goût » de l'époque, consistant pour l'interprète à enrichir lui-même ou elle-même une mélodie en divisant les notes de la partition en notes plus courtes. Le traité anonyme du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle rédigé en allemand<sup>2</sup> ne fournit pas d'indication théorique, mais uniquement les doigtés à appliquer pour jouer d'une flûte à bec en sol, accompagné de quelques exercices pour débutant visant à les maîtriser : gammes et exercices d'intervalles et de rythme simples. À l'exception donc de cet ouvrage et de celui de Ganassi, les traités disponibles au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle sont destinés aux lettrés, listant un état de connaissances encyclopédiques, mais ne servent pas à la pratique des instruments, contrairement à des sources plus tardives.
- 6 Le traité d'Aurelio Virgiliano, en trois tomes, est un traité de 1600 consacré à la diminution s'adressant à différents instruments<sup>3</sup>. Le premier volume est uniquement constitué d'exemples de diminutions sans désigner un instrument particulier, mais les tessitures de ces partitions peuvent s'appliquer aux flûtes à bec. Le deuxième tome est un recueil de pièces qui s'adressent aux flûtes à bec (« Flauti »), cornets à bouquin, violons et traversos. Le troisième consiste en une suite de tablatures et d'illustrations de différents instruments, comportant une page de tablature de flûte en sol, mais sans autre information. Le traité se concentre donc sur des éléments de jeu et évacue totalement les connaissances théoriques sur la musique ou les instruments, contrairement aux écrits de Michael Praetorius<sup>4</sup> et de Marin Mersenne<sup>5</sup>.

Figure : « Famille des flûtes à bec, Planche IX »



Michael PRAETORIUS, *De Organographia, Syntagma Musicum*, vol. 2, 1619, Domaine public.

- 7 L'ouvrage de Praetorius, par la richesse de la planche consacrée aux flûtes à bec, permet de visualiser la famille entière, des plus grandes flûtes basses jusqu'à la plus petite flûte à bec, la *garklein* (« toute petite » en allemand). Flûtes droites construites dans une seule pièce de bois, les plus grandes sont munies d'un dispositif de double clé et d'une fontanelle<sup>6</sup>, avec les six trous alignés sur le devant de l'instrument, ce qui permettait au moins théoriquement au flûtiste de positionner sa main gauche en haut et la droite en bas, ou le contraire, selon ses préférences personnelles. La possibilité d'interchanger les mains est également rapportée dans les traités de Mersenne et de Trichet<sup>7</sup>, et semble disparaître à partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle en faveur de l'adoption d'une tenue standard : main gauche en haut, main droite en bas. La gravure représentant un flûtiste à bec dans l'ouvrage de Weigel représente une tenue de jeu main droite en

haut, main gauche en bas, mais il s'agit le plus probablement d'une erreur de gravure<sup>8</sup>. En effet, toutes les autres sources du XVIII<sup>e</sup> siècle préconisent l'autre tenue. Le traité anonyme britannique de 1750 illustre bien la possibilité d'erreurs de gravure : le texte indique clairement que les mains doivent être positionnées gauche en haut et droite en bas, tandis que la gravure, manifestement erronée, représente le contraire<sup>9</sup>. Du fait de la simplicité de la facture de la flûte à bec, ne nécessitant pas l'ajout de clés comme sur les hautbois ou les clarinettes à l'exception des flûtes basses, l'interchangeabilité des mains aurait pu perdurer, mais la tenue s'est standardisée au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle pour s'aligner sur celle des autres instruments, et la facture des flûtes également.

- 8 Les formes des flûtes à bec conservées du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle correspondent effectivement à ce qui est représenté sur cette planche<sup>10</sup>, ainsi qu'à d'autres représentations dans les sources, comme une édition du *Der Fluyten Lust-hof* de Jacob van Eyck<sup>11</sup>. La *garklein* n'a que trois trous sur cette planche, mais cela provient vraisemblablement des difficultés à graver de manière réaliste un instrument si petit ; une flûte à trois trous serait un galoubet, et l'on trouve par ailleurs des répliques de flûtes à bec *garklein* « Praetorius » parfaitement fonctionnelles. Les flûtes à bec dites baroques, apparaissant au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et servant de base aux flûtes modernes produites aujourd'hui, se distinguent des flûtes Renaissance par un aspect plus élaboré dans leur décoration, ainsi que la possibilité de démonter la flûte en trois parties, et la position du double trou en bas de l'instrument systématiquement à droite, ce qui concorde avec la standardisation de la tenue de jeu nécessitant de positionner la main gauche en haut et la main droite en bas. Le double trou est ainsi systématiquement bouché par le petit doigt de la main droite.
- 9 Durant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et au XVIII<sup>e</sup> siècle se développe un nouveau type de publication prolifique : les méthodes d'apprentissage des différents instruments du XVIII<sup>e</sup> siècle, destinées à une pratique de loisir et s'adressant aux bourgeois amateurs de musique, rédigées et éditées par des professeurs de musique mais aussi des libraires et vendeurs d'instruments de musique. Ces publications existent donc aussi bien pour le violon ou la clarinette<sup>12</sup> que la flûte à bec baroque. La démarche est en fait contraire à celle

de la réduction en art : elle consiste à fournir les informations nécessaires pour connaître les bases du jeu de l'instrument et pouvoir jouer rapidement des morceaux à la portée de débutants, mais la théorie de la musique est réduite au minimum et prend donc peu de place dans l'ouvrage, suivie de nombreuses pages d'exercices et de morceaux simples de quelques lignes à jouer. L'ouvrage se contente donc généralement d'exposer les notions de solfège nécessaires à la lecture des partitions, c'est-à-dire le nom des notes et la notation des rythmes, et les doigtés à appliquer sur les trous de l'instrument pour produire chaque note, généralement sous la forme de tablatures. Dans une partie des sources britanniques, pour aider le flûtiste débutant, les doigtés sont indiqués sous chaque note dans les premiers morceaux. Les plus complètes expliquent le principe de transposition, pouvant être utile lorsqu'on joue en formation de musique de chambre, comment orner à la flûte à bec, et comment articuler – c'est-à-dire comment réaliser la séparation ou la liaison des notes avec la langue. Par ailleurs, ces méthodes ne donnent pas d'informations sur la famille des flûtes à bec, et les tablatures fournies s'appliquent en très grande majorité à la flûte alto en fa.

- 10 Le traité de Bismantova (1677) est particulièrement intéressant, car le premier à détailler la technique de jeu de la flûte au-delà des doigtés : outre le placement des ornements telles que les trilles et les différentes manières de décomposer des notes, il indique les différents coups de langue à maîtriser. Il en compte quatre et insiste sur la douceur de son recherchée dans la flûte à bec, conseillant ainsi de préférer la syllabe « de » dans l'articulation avec la langue. Les instructions sur les techniques d'articulation et d'ornementation par la diminution ou l'ajout de trilles sont les mêmes jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ; la seule évolution consiste en un intérêt moins marqué pour la diminution au profit d'ornements plus ponctuelles et de trilles. L'emplacement de ceux-ci est généralement indiqué dans les morceaux de la méthode.
- 11 Les sources pédagogiques disponibles pendant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et le XVIII<sup>e</sup> siècle présentent la flûte à bec, et parfois le flageolet, comme des instruments d'agrément, agréables à l'écoute, agréables également à apprendre car faciles, et propres à être joués dans les jardins, notamment pour imiter les chants d'oiseaux, voire

enseigner des mélodies aux oiseaux domestiques. Ces sources s'adressent donc aux lecteurs de classe socio-économique aisée désireux d'apprendre la musique pour se divertir, divertir leur entourage et peut-être susciter l'admiration. C'est un trait se retrouvant dans les gravures accompagnant les textes montrant un flûtiste debout dans un jardin ou en intérieur dans une position détendue. La publication en 1715 du recueil de pièces donnant des pistes par le biais de différentes mélodies, et de différentes tonalités applicables pour l'imitation de chants d'oiseaux appréciés comme la linotte et le rossignol, *BirdFancyer's Delight*, est un exemple représentatif de ce goût.

- 12 Bien que présentant l'instrument comme facile, les auteurs n'hésitent pas à insister sur l'importance de l'ornementation : pour fournir des interprétations jugées belles, le musicien devait absolument maîtriser les ornements et l'articulation avec la langue, alors qu'ornementer une partition en divisant les notes, en rajoutant soi-même des trilles et des accents, est une esthétique de l'improvisation qui se perdit complètement à l'époque classique (1750-1800) et romantique (le XIX<sup>e</sup> siècle). Cependant, la tessiture, c'est-à-dire l'étendue des notes que peut émettre la flûte, présentée dans les méthodes, n'excède pas les deux premières octaves<sup>13</sup>, alors qu'il est possible de jouer plusieurs notes supplémentaires. On peut penser que la troisième octave était jugée trop technique pour une pratique amateur, ou peu esthétique car plus perçante, sur un instrument recherché pour la douceur du timbre. Dans les méthodes du XVIII<sup>e</sup> siècle est également expliqué le principe de transposition, consistant à décaler toute une partition d'un intervalle de notes donné. Savoir transposer pouvait être utile pour jouer en groupe avec voix et d'autres instruments, ou arranger des morceaux initialement écrits pour violon ou voix, puisque ces sources traitent de la flûte à bec en fa, une flûte transpositrice – contrairement aux flûtes en ut comme la soprano.
- 13 Bien que l'identification de l'instrument ne laisse pas de doute, les méthodes le désignent rarement avec l'expression « flûte à bec », hormis dans les titres, comme par exemple les méthodes de Jacques Hoteterre, mais plus souvent évoquent la « flûte douce » ou « flûte d'Angleterre ». Le traité de Bismantova la désigne sous le nom de flûte italienne : « Flauto italiano ». Il s'agit probablement moins d'attribuer à l'instrument une origine italienne qu'à le distinguer

clairement du flageolet, appelé petite flûte française : « Fasoletto, o' Flautino Francese ». Elle n'est cependant pas à confondre avec la flûte d'Allemagne qui, elle, désigne toujours la flûte traversière.

- 14 Ainsi, ces sources venaient compléter l'enseignement oral d'un maître de musique ou tenter de s'y substituer en transposant, par le support écrit, les techniques de jeu de l'instrument, et transmettre le bon goût de l'époque en exposant les différents types d'ornementation. Le traitement de l'ornementation même montre les limites des méthodes écrites : les différents types sont explicités, et des exemples sont fournis, mais au moyen de mélodies relativement simples. Ces textes ne nous renseignent donc pas sur l'appropriation de l'art de l'ornementation baroque par les virtuoses dans les compositions les plus difficiles, et n'exploitent pas la totalité des possibilités de l'instrument. Les techniques de jeu les plus abouties et les plus virtuoses étaient donc vraisemblablement apprises oralement avec un maître de musique.
- 15 Bien que la flûte à bec ait trouvé une place dans les orchestres, pour le jeu de pièces à gros effectifs comme la *Missa Salisburgensis* de Biber au <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle, des cantates de Bach ou encore du répertoire concertant *da camera* dans la première moitié du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, comme plusieurs *concerti* de Vivaldi, l'instrument fut délaissé à la fin du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle au profit d'instruments plus modernes comme la flûte traversière, dotés d'une tessiture plus grande et plus adaptés aux exigences de puissance sonore et d'esthétique requis par les répertoire classique et romantique. Ses premières reconstructions au <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, et ses développements ultérieurs pour repopulariser l'instrument, reposent donc largement sur ses formes anciennes baroque et renaissance.
- 16 À travers l'exemple de la flûte à bec, on peut constater l'importance des allers-retours entre le contenu des traités disponibles et les instruments du point de vue de leur organologie, pour avoir une compréhension des connaissances, de l'esthétique et des pratiques de jeu de la flûte à l'époque moderne. Ainsi, au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, les traités transmettent des connaissances érudites mais qui n'ont pas vocation à enseigner le jeu des instruments, tandis que le <sup>xvii</sup><sup>e</sup> et le <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècles évoluent de plus en plus vers une minimalisation de la théorie pour permettre un jeu agréable et immédiat en tant que loisir. Cette

orientation permet de mettre par écrit – et de retrouver – des techniques qui ont disparu des courants musicaux ultérieurs comme l'ornementation par la diminution, mais laisse également certains aspects de l'instrument de côté probablement enseignés oralement par un professeur de musique, comme sa tessiture réelle, plus exploitée dans le répertoire contemporain.

- 17 De plus, s'intéresser à cet instrument pratiqué principalement par des amateurs constitue une porte d'entrée vers la restitution de la musique amateur et populaire ancienne, alors que l'histoire de la musique européenne est généralement centrée sur la musique savante écrite. En outre, un examen attentif des traités survivants est indispensable à la pratique de la musique historiquement informée pour une démarche scientifique rigoureuse, et devrait être systématique. En effet, la musique historiquement informée, initiée dans les années 1970, est un courant musical consistant à reproduire le répertoire ancien, principalement baroque, et est toujours actif, notamment au travers de festivals comme *Ode Muziek* à Utrecht (Pays-Bas). Cependant, de nombreux musiciens, formés à la pratique d'un ou de plusieurs instruments mais pas à la recherche dans une démarche historique, continuent d'utiliser des instruments dont la facture ne correspond pas aux instruments employés historiquement et s'inspirent du répertoire ancien plus qu'ils ne le restituent.

## NOTES

---

- 1 Sebastian VIRDUNG, *Musica getutscht*, Bâle, s.n., 1511, s. p. ; Silvestro GANASSI, *Opera Intitulata Fontegara. Laquale insegna a sonare di flauto*, Venise, 1535, 162 p. ; Martin AGRICOLA, *Musica instrumentalis deudsch ynn welcher begriffen ist/wie man nach dem gesange auff mancherley Pfeiffen lernen sol.*, Wittenberg, Georg Rhaw, 1529, s.p. ; Philibert JAMBE-DE-FER, *Epitome musical des tons, sons, et accordz, es voix humaines, Fleustes d'Alleman, Fleustes à neuf trous, Violes, & Violons*, Lyon, Michel du Bois, 1556, 69 p.
- 2 Anonyme, [Manuscrit sans titre], XVI<sup>e</sup> siècle, [Reproduction en fac-similé]. Courlay, Fuzeau, 2001, p. 7-10.
- 3 Aurelio VIRGILIANO, *Il Dolcimelo*, 1600, s.n., s.l., 3 vol.

- 4 Michael PRAETORIUS, « De Organographia », dans Syntagma Musicum, vol. 2, Wolfenbüttel, 1619, 236 p.
- 5 Marin MERSENNE, Harmonie universelle, Paris, 1636, 2 vol.
- 6 Boîte décorative sur le devant de l'instrument dissimulant la structure des clés.
- 7 Marin MERSENNE, Harmonie universelle, op. cit. ; Pierre TRICHET, Traité des instruments, manuscrit, 1640, [Reproduction en fac-similé], Courlay, Édition Fuzeau, 2001, p. 169-202.
- 8 Johann-Christoph WEIGEL, Musicum Theatrum, 1722, 2 vol.
- 9 Anonyme, The Compleat Tutor for the FLUTE, Containing The Best and Easiest Instructions for Learners to Obtain a Proficiency. To Which is Added A Choice Collection of the most Celebrated Italian, English, and Scotch Tunes. Curiously adapted to that Instrument, Londres, R. Bremner, 1750.
- 10 Bien que non-exhaustive, la base MIMO répertorie un grand nombre d'instruments conservés dans les musées. <http://www.mimo-international.com/>
- 11 Jacob VAN EYCK, Der Fluyten Lust-hof, Amsterdam, Paulus Matthys, 1646-1654, 2 vol.
- 12 Cyril LACHEZE, La tenue du violon à l'époque baroque, mémoire de Master 2 d'Histoire des techniques (dir. Anne-Françoise Garçon), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2013, 2 vol. ; Cyril LACHEZE et Marion WECKERLE, « Les gestes de la musique ancienne dans les textes et l'iconographie », Interfaces [En ligne], n°39, Le Geste et sa trace/Gestures and their Traces, mis à jour le 1<sup>er</sup> juillet 2018, consulté le 10 octobre 2018. URL : <https://pepiniere.u-bourgogne.fr/interfaces/index.php?id=490> ; Albert RICE, The Clarinet in the Classical Period, Oxford, Oxford University Press, 2003, 316 p.
- 13 Une octave correspond à l'intervalle séparant deux notes de même nom.

## RÉSUMÉS

---

### Français

Dans l'étude de la musique ancienne européenne, la transmission des savoir-faire de maître à élève joue un rôle fondamental depuis l'époque moderne, puisqu'elle se fait majoritairement de manière interpersonnelle et orale. Ce fait posé, comment peut-on restituer de manière historiquement correcte et pertinente les techniques de jeu des instruments ainsi que les

styles d'interprétation du répertoire de la Renaissance (XVI<sup>e</sup> siècle) et baroque (XVII<sup>e</sup>-début XVIII<sup>e</sup> siècle) ? L'analyse des modalités d'enseignement de ces techniques de jeu et leur restitution passent donc par l'analyse de divers types de sources, ainsi que par l'expérimentation sur instruments d'époque ou répliques. Une telle approche de la musique ancienne, comme démarche de restitution la plus documentée possible, nécessite l'usage étendu des méthodes d'analyse historiques et archéologiques des sources textuelles, iconographiques, et matérielles (les instruments). La présente étude se propose d'interroger les traités de réduction en art, les méthodes, l'iconographie, et les recueils de partitions originaux, en illustrant le propos instruments à la main. Il s'agit de mettre en exergue leurs spécificités en tant que sources, à la fois d'apprentissage et de pratique musicale, mais également les effets de source induits. En particulier, la documentation existante sous forme de traités et de méthodes doit être recoupée avec d'autres types de sources, car elle était destinée à un marché amateur bourgeois supposément accompagné d'un professeur ou maître de musique, et ne renseigne ni sur les pratiques populaires, ni sur celles des solistes. Les instruments choisis comme cas d'étude sont la famille des flûtes à bec ou flûtes douces. En effet, non seulement flûtes à bec n'ont pas évolué dans leur facture instrumentale et leur jeu pour intégrer les orchestres, mais ces instruments et leurs usages dans la musique populaire ont été complètement oubliés. Par ailleurs, si les flûtes à bec ont été redécouvertes et à nouveau fabriquées au XX<sup>e</sup> siècle, elles ont fait l'objet de peu de travaux et sont peu appréhendées en tant qu'instruments historiques de la période moderne propres à faire l'objet de restitutions.

### **English**

The oral transmission of knowledge from masters to students plays a key role in the study of ancient European music. How then can we recreate the playing technics and interpretation styles of the Renaissance and baroque repertoires in a historically correct and accurate way? Both the study of several kinds of sources and experiments on ancient instruments (or replicas) might allow researchers to discover how these playing technics were taught and how to reproduce them. Historical and archaeological work on textual, iconographical and physical sources (instruments themselves) is required. This study analyses treaties, methods, iconographic sources and original scores collections. It focuses on the flutes family. These instruments have not evolved to join orchestras, and their use in popular music has been totally forgotten. Flutes have not been studied as early modern instruments, nor have they been subject to historically informed restitutions.

**Mots-clés**

Histoire de la musique, Instrumentation, Restitution documentée, Flûtes à bec, Techniques d'apprentissage.

**Keywords**

History of music, Instrumentation, Historically informed performance, Flutes, Learning technics.

**AUTEUR**

---

**Marion Weckerle**

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne [marion.weckerle@gmail.com](mailto:marion.weckerle@gmail.com)

Contrepoint

# Entendre la musique du passé : ce que la pratique des instruments anciens peut apprendre aux historiens

Axelle Chassagnette

## TEXTE

---

- 1 Le travail de restitution sonore présenté par Marion Weckerle constitue sans doute pour la plupart des historiens un usage très particulier des sources anciennes. Il s'agit, au moyen des sources écrites, mais aussi de la reconstitution et de l'usage des instruments anciens, de faire entendre la musique du passé, telle qu'elle a pu être jouée à l'époque moderne. En ce sens, cette recherche comporte sans aucun doute un intérêt scientifique propre : comprendre l'usage que les sociétés des <sup>xvi</sup><sup>e</sup>, <sup>xvii</sup><sup>e</sup> et <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècles pouvaient faire des flûtes à bec et des formes diverses qu'elles revêtaient. Cette étude rencontre donc la plupart des questionnements des historiens intéressés à la compréhension des cultures d'Ancien Régime. Comme dans d'autres domaines de l'étude des sociétés, la compréhension des usages de la musique révèle des différenciations sociales importantes, des marques de distinction, une asymétrie entre la relative profusion des sources (musicales ou autres, notamment écrites) témoignant des pratiques musicales, artistiques et esthétiques des couches sociales les plus aisées, et la plus grande rareté de celles qui permettraient de mettre au jour la nature de ces mêmes pratiques dans les sphères sociales plus modestes, en particulier rurales. À ce titre, l'étude des flûtes présente un intérêt tout particulier, puisqu'il s'agit d'un type d'instrument de construction relativement aisée, peu onéreuse, et qui a existé dans les sociétés humaines les plus diverses depuis des temps très anciens. Dans le cas des flûtes à bec de la tradition occidentale, spécifiquement étudiés par Marion Weckerle, leur existence semble attestée dès le <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Ce statut d'instrument simple a assuré à la flûte une présence importante, non seulement dans la continuité des siècles, mais aussi dans l'épaisseur des sociétés à une époque donnée. Mais cette recherche fournit aussi une occasion de faire entendre (autant qu'il est possible) les sons et la musique du passé dans un but de récréation et de production d'un

plaisir esthétique au présent. Cela ouvre la possibilité d'une rencontre concrète du passé dans le temps contemporain, dans laquelle la compréhension des sources anciennes ne constitue pas seulement le fondement de la mise en œuvre du récit et de l'explication historiques, mais aussi la possibilité d'une appréhension des musiques anciennes qui ne soit pas perçue uniquement par le prisme des constructions savantes et académiques. Ces deux approches, cependant, ne sont en rien contradictoires : l'interprétation musicale historiquement informée constitue un mouvement d'*interprétation* de la musique qui associe la pratique musicale et les travaux musicologiques, historiques et muséographiques. Il est aujourd'hui, en Occident, surtout connu pour le travail produit sur la musique baroque à partir des années 1970, en réaction à des interprétations des répertoires anciens longtemps marquées par des pratiques caractéristiques des musiques plus récentes (notamment de la musique romantique). Le travail du mouvement « baroqueux » s'est appuyé dès ses débuts sur l'usage des instruments anciens, sur la recherche et la réédition d'œuvres oubliées, et plus largement sur la compréhension des contextes concrets de l'interprétation musicale dans les sociétés anciennes (taille et organisation des formations chorales et instrumentales, importance et formes de l'improvisation pour l'ornementation, détermination des diapasons en usage, etc.).

- 2 Dans cette recherche de restitution historiquement informée, la représentation d'œuvres musicales anciennes dans des conditions proches de celles de leur création peut donc susciter de nouvelles manifestations d'un plaisir sensitif et esthétique chez les auditeurs, mais elle possède aussi la capacité remarquable de faire entendre aujourd'hui des sons et des compositions produites dans un passé révolu. Cette remarque, pour prosaïque qu'elle puisse paraître, rappelle à l'historien les enjeux – et les difficultés – de l'histoire des sensibilités. Est-il possible de dessiner non seulement ce que furent les paysages sonores du passé, mais aussi d'approcher la perception qu'en ont eu les hommes qui s'y trouvaient immergés ? En France, Alain Corbin est peut-être l'historien qui a le plus contribué à faire connaître cet aspect de l'histoire des sensibilités, qui s'inscrit par ailleurs dans la tradition de l'école des Annales, mais aussi des travaux de Norbert Elias et de l'anthropologue David Howes<sup>2</sup>. Mais bien

d'autres chercheurs se sont intéressés aux sons dans leurs différentes dimensions, telles que leurs conditions d'émission, leur réglementation, et l'ensemble des constructions sociales qui accompagnent leur perception<sup>3</sup>. Le problème principal auquel sont confrontés les historiens dans ces entreprises est d'interpréter en termes de production de sons des archives et des sources littéralement muettes : les bruits et les cris ne peuvent être connus que par la médiation du texte, voire de l'image. C'est à ce titre que la restitution actuelle du jeu d'instruments anciens et de leur répertoire constitue une situation tout à fait exceptionnelle, et la quasi-réalisation d'un fantasme d'historien, en quête d'une appréhension intime du vécu des sociétés passées : en soufflant dans une flûte à bec de l'époque moderne conservée dans une institution muséale ou fabriquée à l'imitation d'un modèle ancien, le musicien fait entendre aujourd'hui un son identique à celui qui parvenait aux oreilles des hommes et des femmes des <sup>xvi</sup><sup>e</sup>, <sup>xvii</sup><sup>e</sup> ou <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle.

- 3 Pour autant, quand il s'agit de comprendre l'œuvre musicale ancienne, et non la simple émission de bruit dans un contexte pratique donné, la production du son sur un instrument ancien n'est pas synonyme de recreation d'une œuvre à l'identique, car celle-ci s'intègre à un système musical souvent complexe qui comprend de nombreux paramètres : on peut citer l'existence ou l'absence de notation, les techniques du jeu instrumental, la part d'improvisation, les conditions concrètes du jeu, l'association des instruments et des voix, et le dispositif d'ensemble du jeu et de l'audition, déterminé par des circonstances précises (théâtrale, liturgique, militaire, etc.). Tous ces aspects peuvent, à des degrés divers et s'ils sont renseignés par les sources, constituer la matière première de l'historien et notamment de l'historien des sociétés et des cultures. Sans rentrer ici dans des considérations approfondies de philosophie esthétique, il est possible d'affirmer que l'œuvre musicale ne saurait être réduite à sa composition ou sa mise à l'écrit (même virtuelle). Comme d'autres types d'œuvres artistiques (chorégraphiques et théâtrales, notamment), l'œuvre musicale n'existe vraiment que dans sa réalisation concrète, à l'intersection entre la connaissance ou la représentation (écrite, cognitive ou mémorielle) de l'œuvre, et son exécution, et donc dans la médiation que permettent l'instrument, la technique instrumentale du musicien et ce quelque chose d'un peu

mystérieux (et a fortiori délicat à appréhender par les historiens) qu'est l'interprétation<sup>4</sup>. Cette compréhension non-réductionniste de l'œuvre musicale suppose également que la musique, inséparable de sa production par l'instrument, trouve son origine mais aussi sa forme et ses infinies déclinaisons dans le caractère corporel de l'usage instrumental<sup>5</sup>.

- 4 L'œuvre musicale n'est pas nécessairement notée, et ce silence des sources écrites est sans doute la difficulté première que rencontre l'historien de la musique. Les musiques savantes renaissance, baroque et classique ont certes été mises à l'écrit, et l'imprimerie s'est très vite saisie des projets d'édition de partitions. Beaucoup ont cependant été perdues ou oubliées, et une part importante des œuvres musicales anciennes a vraisemblablement échappé à la transcription notée. C'est le cas notamment des musiques dites « populaires », qui ont très largement inspiré les compositeurs classiques, romantiques et contemporains, mais qui sont moins bien connues pour les époques antérieures, bien que des travaux de collecte aient existé dès l'époque moderne. On peut mentionner Athanasius Kircher (1602-1680), érudit jésuite polymathe, professeur au Collège romain, qui a rassemblé des exemples de mélodies et de textes de tarentelle, une danse du Sud de la péninsule italienne<sup>6</sup>.



Figure : Athanasius Kircher, *Magnetis sive de arte magnetica* [1641] 3e édition, Rome, Hermannus Seheus, 1654, p. 593,

Creative Commons.

- 5 L'ensemble musical *L'Arpeggiata*, dirigé par Christina Pluhar, s'en est servi pour produire un disque de tarentelles<sup>7</sup>. Il s'agit d'un exemple original d'association entre des musiciens spécialisés dans la musique baroque, qui jouent sur des instruments anciens et s'appuient sur une recherche érudite de partitions, et de musiciens qui chantent des mélodies populaires dont la tradition s'est maintenue jusqu'à nos jours. Dans ce cas particulier, le savoir-faire des chanteurs permet en partie de pallier le manque de sources sur les formes d'interprétation des mélodies transmises par Kircher.
- 6 Même lorsque l'œuvre musicale a fait l'objet d'une formalisation écrite, son accomplissement est soumis aux variations de l'exécution, et donc de l'interprétation : elle échappe donc toujours à la représentation idéale préalable. En ce sens, le jeu sur un instrument

de musique peut être considéré comme un exemple paradigmatique de la production des savoirs et savoir-faire les plus divers, comme l'a souligné Christian Jacob :

Ces gestes comprennent aussi bien les postures du corps que l'adresse de la main, le maniement des mots et des signes que les opérations mentales. Déterminés par les apprentissages et les normes en vigueur dans un milieu particulier, ils laissent cependant la place aux variations individuelles, de même qu'une partition musicale se prête à de multiples interprétations, scolaires et conformistes ou géniales.

Pour filer un instant cette métaphore musicale, c'est l'interprétation qui nous intéresse ici, plus que la partition ou les catégories esthétiques et culturelles qui permettent de la situer plus ou moins haut dans une échelle de valeurs. L'interprétation est le résultat de l'ensemble des savoir-faire moteurs, sensoriels et mentaux qui donnent au geste sur l'instrument ou à la voix sa précision, son amplitude, son expressivité, dans le respect des règles génériques de l'écriture musicale comme de la partition particulière qui est exécutée, lue en temps réel ou préalablement mémorisée. Nous cherchons à observer la logique de ces gestes et de ces opérations avant d'écouter la musique<sup>8</sup>.

- 7 La musique a traditionnellement fait partie des arts libéraux et de leur enseignement au sein des facultés de philosophie des universités, avec les autres disciplines du *quadrivium*. En ce sens elle a été considérée en Occident comme un savoir théorique, plus précisément comme la science de l'harmonie. L'étude des proportions et des phénomènes physiques de production des sons en lien avec la construction des gammes, des tonalités et des principes harmoniques en a fait dès l'époque médiévale un domaine proche des savoirs mathématiques ou mathématisés (astronomie, géométrie, arithmétique). Cette proximité intellectuelle explique que de nombreux savants de l'époque moderne, connus pour leur investissement dans l'étude de la nature, aient aussi fait porter leur recherche sur la musique et la science de l'harmonie. C'est le cas d'Athanasius Kircher, précédemment cité, mais aussi de Marin Mersenne (1588-1648), éminent représentant de la République des Lettres du premier XVII<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. Mais la transmission de la musique

et surtout sa mise en œuvre pratique, marquées par une très large diversité sociale, supposent également qu'elle ait été appréhendée comme un savoir-faire, ou un savoir technique qui était le plus souvent (au moins dans la pratique professionnelle) transmis oralement par un maître. L'article de Marion Weckerle montre qu'un assez grand nombre de traités musicaux ont, de la Renaissance à la période classique, constitué des guides dans l'apprentissage du jeu instrumental des flûtes à bec, donnant par exemple des indications pour la pratique de la diminution dans l'interprétation des œuvres renaissantes ou la disposition des doigts sur l'instrument. Ces sources permettent à l'historien d'approcher les « pratiques de la main », pour reprendre une expression de Christian Jacob<sup>10</sup>. L'existence de ces sources écrites traduit un mouvement de mise à l'écrit et de formalisation des savoir-faire à partir de la Renaissance, qui est commun à de très nombreux domaines techniques, et qui a été décrit comme un phénomène de « réduction en art » par les historiens des techniques<sup>11</sup>. La formalisation écrite et la théorisation des savoir-faire (ce que l'on peut donc entendre par « technologie ») n'ont cependant pas touché tous les savoir-faire à part égale. Ceux qui ont le plus fréquemment fait l'objet de la rédaction de traités revêtaient souvent un intérêt particulier ou recouvraient des enjeux stratégiques pour les pouvoirs étatiques ou pour les élites sociales (navigation, techniques minières, architecture, art militaire, cartographie, etc.). La réduction en art pouvait aussi être l'expression d'une concurrence pour la délimitation des champs d'action et de compétence entre praticiens et savants formés à l'université, ou encore la manifestation d'une plus grande accessibilité sociale à certaines pratiques, notamment par l'intermédiaire de l'écrit. Dans le cas de la musique, et plus particulièrement dans celui de l'usage des flûtes à bec, Marion Weckerle montre bien que certains traités tardifs (deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et XVIII<sup>e</sup> siècle) traduisent la diffusion d'un certain goût et de pratiques musicales dans les couches sociales aisées, qui trouvaient dans le jeu instrumental un loisir susceptible de divertir un public amateur. Cet usage musical qui avait cours dans la sociabilité des élites peut refléter les goûts mondains d'une époque, mais ne révèle que partiellement ce que pouvaient être la diversité et la complexité des techniques du jeu instrumental. Comme pour d'autres domaines techniques, la restitution des gestes échappe donc

en partie aux historiens, contraints d'interpréter les silences et les biais des sources disponibles.

- 8 Parmi celles-ci, les images (en dehors de la partition notée) ne constituent pas toujours l'aide principale à la restitution des gestes du musicien. Les illustrations gravées ne sont pas nécessairement nombreuses dans les traités techniques, bien que l'époque moderne ait vu leur présence s'accroître. Le *De organographia* de Michael Praetorius (1619-1620), cité par Marion Weckerle, semble être un des ouvrages les plus riches pour la description des flûtes à bec et pour l'inventaire visuel de leur diversité. D'autres gravures peuvent rappeler le positionnement des mains et des doigts, mais c'est bien au texte qu'il faut recourir le plus souvent pour connaître les doigtés conseillés ou encore les principes de l'ornementation, essentiels dans les musiques renaissance et baroque. Le texte peut alors, quoique de manière imparfaite, se substituer à la transmission orale du maître. Mais cette méthode concernait sans doute les musiciens amateurs et les autodidactes plus que les professionnels. Restent les images gravées et peintes qui n'ont pas été produites dans un but d'enseignement technique ou musical. Les représentations de musiciens sont nombreuses à l'époque moderne, et le deviennent d'autant plus que les sujets profanes se diversifient et sont à la fois mis en œuvre avec enthousiasme par les artistes et appréciés par leur public. La peinture du nord de l'Europe, en particulier la peinture des Provinces-Unies du XVII<sup>e</sup> siècle, a été particulièrement prolifique dans la représentation des individus ou des sociétés musicales. Si l'on recherche des figurations de joueurs de flûtes à bec (les hommes y sont bien plus présents que les femmes), on constate qu'ils sont plus souvent représentés seuls qu'en formation instrumentale. On observe également une assez grande diversité sociale des musiciens figurés, quoique les plus modestes soient plus nombreux, ce qui confirmerait la perception des flûtes à bec comme instruments du peuple, autant sinon plus que des élites. La peinture de l'époque moderne, même quand elle répond à des critères stylistiques naturalistes, comme c'est le cas en Hollande, ne peut certes être comprise comme l'expression purement descriptive de situations réelles. Les significations symboliques et morales, les allusions textuelles et bibliques y sont très souvent sous-jacentes. Il reste que le choix que les artistes font des personnages, des décors et des objets

représentés dit quelque chose des réalités sociales et culturelles qui leur sont contemporaines. Une des plus anciennes représentations connues d'un joueur de flûte est une copie dessinée et peinte d'un vitrail de l'église de Hamelin (en Allemagne), produite au XVI<sup>e</sup> siècle par Augustin von Moersperg.



Figure :Augustin von Moersperg, Joueur de flûte, encre et peinture sur papier, 1592

Wikimedia Commons.

- 9 Elle montre un homme vêtu en amuseur de rue, vêtement et chapeau à rayures colorées. Dans l'arrière-plan, l'homme entraîne à sa suite une foule d'enfants vers la colline située à proximité du village. Une gravure des environs de 1660 attribuée à Quesnel et Ganières et conservée au Département des Estampes de la BnF montre un jeune homme vêtu modestement et portant un chapeau, ce qui suggère sans doute un musicien de rue.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Figure : Quesnel, Gagnières, Le joueur de flute à bec, gravure sur cuivre, 1ère moitié du XVIIe siècle, BNF/ Gallica.

- 10 Une célèbre peinture de Frans Hals, conservée à la *Gemälde Galerie (Staatliche Museen)* de Berlin et datée des environs de 1623-1625, représente un jeune homme portant un chapeau à plume, souriant et main gauche levée, peut-être chantant avant de reprendre le jeu de la flûte qu'il tient dans sa main droite. Cette œuvre, dans le style caravagesque, a été interprétée comme la possible traduction symbolique du sens de l'ouïe, du plaisir des sens et du plaisir de vivre, mais aussi comprise comme une mise en garde chrétienne et morale à l'encontre de la mort<sup>12</sup>. Les représentations de joueurs de flûte seuls sont particulièrement nombreuses dans la peinture hollandaise du XVII<sup>e</sup> siècle, qui choisit souvent de montrer un jeune musicien aux vêtements colorés mais parfois débraillés, sans doute un artiste professionnel, mis en scène comme au théâtre et dans un jeu de contraste entre ombre et lumière, lui aussi très présent dans

les traditions caravagesques. Une œuvre des frères Le Nain (Musée du Louvre), réalisée vers 1642, figure une famille paysanne, nombreuse et d'apparence très modeste. Au cœur du tableau, un jeune garçon joue d'une très courte flûte droite. L'instrument et la musique apparaissent ainsi comme partie prenante de la vie rurale et populaire, comme d'autres aspects (la réunion familiale autour du foyer, la nourriture et le vin, les animaux domestiques). D'autres œuvres des frères Le Nain montrent des groupes modestes (enfants, paysans) parmi lesquels se trouve un joueur de flûte à bec.



Figure : Louis Le Nain, Famille de paysans dans un intérieur, 1642 ; Huile sur toile, 1,13×1,59m, Paris, musée du Louvres, Inv. RF2081

Wikimedia Commons

- 11 Les représentations peintes de musiciens de groupe, qu'il s'agisse d'amateurs ou de professionnels, font beaucoup moins souvent apparaître les flûtes à bec dans le concert des instruments : on y voit plus fréquemment violes, harpes, luths, théorbes et flûtes traversières, celles-ci devenant plus présentes à la fin de la période moderne. La présence dans ces portraits de ces flûtes traversières, qui existent depuis le Moyen Âge mais étaient peut-être de facture

plus délicate que les flûtes à bec, s'explique sans doute par leur intégration progressive dans les œuvres orchestrales de musique savante, et par le rôle d'instrument soliste qu'elles revêtent souvent à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces nombreuses images peintes ou gravées, produites pour l'agrément de leurs possesseurs en dehors de toute considération de transmission technique, peuvent donc venir compléter le tableau que l'historien de la musique cherche à tracer à partir des objets conservés et des traités spécialisés, en représentant certains aspects concrets du jeu, mais surtout en esquissant les perceptions sociales et culturelles associées par les contemporains au jeu d'un instrument donné.

## NOTES

---

- 1 Stanley SADIE et Alison LATHAM (dir.), *The Cambridge Music Guide*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993, p. 41-43.
- 2 Alain CORBIN, « Histoire et anthropologie sensorielle », *Anthropologie et Sociétés*, 14-2, 1990, p. 13-24 ; Id., *Les cloches de la terre. Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1994 ; Norbert ELIAS, *La Civilisation des mœurs*, Paris, Hachette, 1973 ; David HOWES (dir.), *The Variety of Sensory Experience*, Toronto, University of Toronto Press, 1991 ; Id. (dir.), *Empire of the Senses : The Sensual Culture Reader*, Oxford, Berg, 2004.
- 3 Anne-Dominique KAPFERER, *Fracas et murmures, le bruit de l'eau dans un Moyen Âge picard et boulonnais*, Amiens, Troix Cailloux, 1991 ; Altan GOKALP et Claude GAUVARD, « Les conduites de bruit et leur signification à la fin du Moyen Âge : le charivari », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 29-3, 1974, p. 693-704 ; Didier LETT et Nicolas OFFENSTADT, *Haro ! Noël ! Oyé ! Pratiques du cri au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003 ; Arlette FARGE, *Essai pour une histoire des voix au dix-huitième siècle*, Paris, Fayard, 2009 ; Frédéric CHAUVAUD et Pierre PRÉTOU (dir.), *Clameurs publiques et émotions judiciaires. De l'Antiquité à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014. Pour des essais de synthèse, voir Jean-Pierre GUTTON, *Bruits et sons dans notre histoire : essai sur la reconstitution du paysage sonore*, Paris, PUF, 2000 et Jonathan STERNE, *Une histoire de la modernité sonore*, Paris, La Découverte, 2015.

- 4 Sur cette question, voir notamment Bernard SÈVE, *L'instrument de musique. Une étude philosophique*, Paris, Seuil, 2013. Celui-ci parle de « condition organologique de la musique » (du grec organon, l'instrument).
- 5 Sur cette question et les origines corporelles de la musique, les travaux de l'anthropologue André Schaeffner constituent des œuvres de référence. Voir notamment André SCHAEFFNER, *Origine des instruments de musique, introduction ethnologique à l'histoire de la musique instrumentale* [1936], Paris, EHESS, 1968.
- 6 Athanasius KIRCHER, *Magnes sive de arte magnetica*, Rome, Hermannus Seheus, 1641.
- 7 Christina PLUHAR, Lucilla GALEAZZI, Marco BEASLEY, *La Tarentella : Antidotum Tarentulae*, Alpha, 2002.
- 8 Christian JACOB (dir.), *Lieux de savoir 2. Les mains de l'intellect*, Paris, Albin Michel, 2011, « Introduction », p. 15-16.
- 9 Marin MERSENNE, *Traité de l'harmonie universelle*, 1627 ; Id., *Traité de l'orgue*, Paris, Pierre Ballard, 1635 ; Id., *Harmonie universelle*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1636, Pierre Ballard, 1637.
- 10 Christian JACOB, *op. cit.*, p. 20. Il se réfère également aux « techniques du corps », abordées par Marcel Mauss dans l'article « Techniques du corps », *Journal de psychologie*, 32, p. 3-4, 1963.
- 11 Voir notamment Pascal DUBOURG GLATIGNY et Hélène VÉRIN (dir.), *Réduire en art. La Technologie de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2008.
- 12 Peter C. SUTTON (dir.), *Von Frans Hals bis Vermeer. Meisterwerke holländischer Genremalerei*, catalogue d'exposition, Gemäldegalerie Staatliche Preussischer Kulturbesitz Berlin, 1984, n° 47, p. 178-179.

## AUTEUR

---

**Axelle Chassagnette**

Université Lumière Lyon 2

IDREF : <https://www.idref.fr/14018001X>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000357712554>

# Sources et méthodes d'un antiquaire du XVII<sup>e</sup> siècle : le jésuite Alexandre Wiltheim (1604-1684), « père de l'archéologie luxembourgeoise »

*Sources and methods of a 17th century antique dealer: the Jesuit Alexandre Wiltheim (1604-1684), "father of Luxembourg archaeology"*

**Olivier Latteur**

## PLAN

---

Repérer les vestiges antiques  
Observer et décrire les vestiges antiques  
Étudier et comprendre les vestiges  
Conclusion

## TEXTE

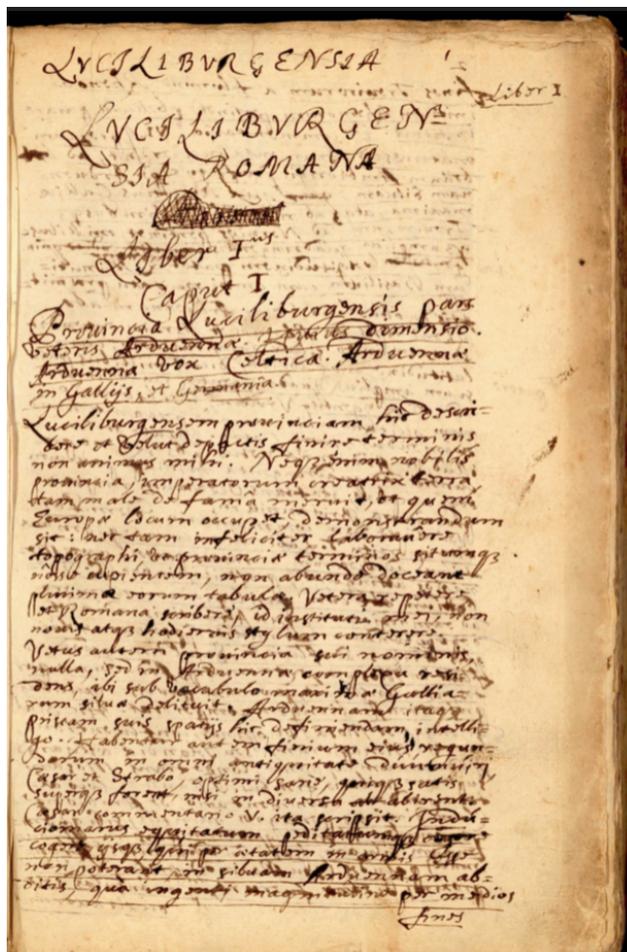
---

- 1 Aujourd'hui encore, l'antiquaire est sans conteste une figure souvent incomprise et méconnue de la vie intellectuelle de la période moderne. L'antiquaire est avant tout une personne curieuse du passé et qui a choisi de l'étudier principalement par le biais de l'objet. Celui-ci est classé, organisé et confronté à d'autres objets similaires, parfois rassemblés sous la forme d'une collection<sup>1</sup>. Les travaux des antiquaires, trop fréquemment considérés comme des sommes érudites indigestes, sans postérité, sont restés longtemps « poussiéreux et négligés dans les rayonnages des bibliothèques », ainsi que l'affirmait non sans raison l'historien anglais Graham Parry<sup>2</sup>. Les études menées au cours de ces trente dernières années, principalement en Grande-Bretagne et dans une moindre mesure en France, en Italie et aux États-Unis<sup>3</sup>, ont permis de réévaluer l'importance du savoir antiquaire, de ses méthodes et ses apports pour la connaissance du passé historique. L'histoire et l'archéologie, telles qu'elles se sont établies en tant que disciplines scientifiques au XIX<sup>e</sup> siècle, sont en effet fortement débitrices de ce savoir. Archéologues et historiens ont adopté le principe d'empirisme qui guidait les antiquaires et qui les poussait à étudier et à mettre en

série les objets afin de les comprendre pour eux-mêmes. En outre, et contrairement aux historiens et chroniqueurs de l'époque moderne, les antiquaires se sont intéressés très tôt à des champs d'étude tels que la vie matérielle, l'histoire des techniques ou de l'architecture<sup>4</sup>. Les sommes savantes qu'ils ont produites reposent par ailleurs sur une grande variété de sources et de méthodes, croisées de manière à comprendre l'objet et sa fonction dans toute leur complexité. Les travaux des antiquaires constituent donc un cas d'étude qu'il convient de mettre en lumière dans le cadre d'une réflexion portant sur la question des sources des savoirs à l'époque moderne.

- 2 Cet article s'intéresse à la démarche scientifique et à la grande diversité de sources mises en œuvre par l'un de ces antiquaires, le jésuite Alexandre Wiltheim (1604-1684). Issu d'une famille aisée installée dans la ville de Luxembourg, Alexandre Wiltheim intègre la Compagnie de Jésus en 1625 et développe très vite un intérêt marqué pour les « antiquités » romaines mises au jour dans le duché de Luxembourg<sup>5</sup>. Cette région, faiblement urbanisée et relativement isolée du reste des Pays-Bas méridionaux durant l'époque moderne, était par contre importante durant l'antiquité, du fait de sa proximité avec les grandes cités romaines de Trèves et de Cologne. Les vestiges antiques du Luxembourg n'avaient cependant suscité jusqu'alors qu'un intérêt très limité et, à l'entame de sa recherche, Alexandre Wiltheim ne pouvait se reposer que sur de rares études antérieures<sup>6</sup>. Parmi celles-ci figure le manuscrit<sup>7</sup> des *Historiae Luxemburgensis antiquariarum Disquisitionum libri tres* rédigé par son frère aîné, Jean-Guillaume (1594-1636), également jésuite, décédé précocement à l'âge de 42 ans. Ses notes furent consultées avec grand intérêt par Alexandre Wiltheim qui les cite et s'en inspire tout en s'en détachant néanmoins pour mener une enquête nettement plus ambitieuse et critique<sup>8</sup>. Celle-ci sera consignée dans son manuscrit intitulé *Luciliburgensia sive Luxemburgum romanum*, une étude dans laquelle il tente de reconstituer l'implantation romaine dans le duché de Luxembourg, tout en dénonçant les fausses traditions circulant à ce sujet durant son époque.

Figure : Première page du premier livre de l'étude de Wiltheim, comprenant le titre du manuscrit



Alexandre WILTHEIM, *Luciliburgensia sive Luxemburgum romanum*, pars. I, s. l. n. d. [relié à Luxembourg en 1678] p. 1.

Numérisation et conservation : Archives nationales de Luxembourg (ANLux), SHL Abt. 15, 380.

- 3 S'il est difficile de dater avec précision les premières recherches d'Alexandre Wiltheim, il a assurément entamé son entreprise au plus tard dans les années 1650 et l'a poursuivie inlassablement jusqu'en 1678. Frappé à cette date par la maladie et incapable de poursuivre ses investigations, il fit relier ses notes en vue de préparer leur impression<sup>9</sup>. À son décès, quelques années plus tard, les jésuites décidèrent cependant de ne pas accéder à son souhait et le texte resta à l'état de manuscrit jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. Il sera néanmoins copié à plusieurs reprises<sup>11</sup> au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et circulera parmi les érudits s'intéressant au passé de la région<sup>12</sup>.

- 4 Le *Luxemburgum romanum* constitue à bien des égards une recherche novatrice, notamment en raison de son ampleur, des nombreux dessins qui accompagnent le texte ou encore de l'attention que porte son auteur à des vestiges dotés d'une faible valeur artistique (poteries, tuiles, lampes...) <sup>13</sup>. Cette approche originale du passé romain vaut à l'érudit jésuite d'être communément considéré comme le « père de l'archéologie luxembourgeoise » <sup>14</sup>. Assez paradoxalement, le *Luxemburgum romanum* n'a pourtant fait l'objet d'aucune étude approfondie, contrairement à celles menées sur la vie ou sur la correspondance de son auteur <sup>15</sup> : le fait que le texte latin n'ait jamais été intégralement traduit <sup>16</sup> a probablement considérablement entravé les recherches sur les écrits de cette figure intellectuelle majeure des Pays-Bas méridionaux. Jusqu'à présent, les recherches d'Alexandre Wiltheim ont principalement été étudiées par des archéologues et historiens de l'antiquité en quête de vestiges aujourd'hui disparus <sup>17</sup>. C'est bien évidemment une approche possible du manuscrit, mais nous souhaitons aujourd'hui en présenter une autre : essayer de comprendre à partir de quelles sources et à l'aide de quelle méthode Alexandre Wiltheim a construit sa recherche, afin de le replacer plus largement dans la culture historique de son temps <sup>18</sup>. Nous nous proposons, pour ce faire, de procéder en trois temps : d'abord, le repérage des vestiges, ensuite, leur observation et leur description, et, enfin, leur analyse.

## Repérer les vestiges antiques

- 5 Dès l'entame de son manuscrit, Alexandre Wiltheim annonce avoir mené ses recherches « avec la haine des fables, à l'aide desquelles les hommes incultes ont déshonoré [s]a patrie » <sup>19</sup>. Il mentionne ensuite des étymologies associant diverses localités du Luxembourg à des lieux de culte romains : Yvois serait lié à Jupiter (*Iovis*), Bollendorf à Apollon (*Apollendorf*), Arlon à un autel à la Lune (*Ara Lunae*), Luxembourg à la déesse Lucina, etc. <sup>20</sup>
- 6 D'emblée, il rejette ces traditions et estime devoir partir à la recherche des sites occupés par les Romains à l'aide d'autres sources. Wiltheim a abondamment recours aux itinéraires et documents cartographiques antiques, en particulier la Carte de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin <sup>21</sup>. Ces sources lui fournissent des indications

essentielles sur le tracé des voies romaines traversant la région et sur les localités se trouvant sur leur parcours. Si certaines de celles-ci sont bien connues (Trèves, Metz, Cologne), l'identification de plusieurs stations reste problématique, de même que celle de certains tronçons de voies romaines. Pour tenter de résoudre ces problèmes, Wiltheim utilise les données fournies par les sources elles-mêmes, à savoir les intervalles indiqués entre chacune des localités renseignées, des données qu'il confronte à des vérifications sur le terrain <sup>22</sup>.

- 7 Mais il signale également bon nombre de vestiges ne figurant pas dans les sources antiques. Certains d'entre eux étaient particulièrement remarquables et étaient identifiés en tant que vestiges romains depuis longtemps, comme le monument funéraire d'Igel <sup>23</sup>, haut de 23 mètres.

**Figure : Le monument funéraire d'Igel, situé dans le duché de Luxembourg au XVII<sup>e</sup> siècle, aujourd'hui en Allemagne.**



- 8 Ces vestiges facilement identifiables figuraient parfois dans des documents administratifs ou judiciaires locaux, telle la mention d'une voie romaine signalée pour avoir été endommagée par les habitants de la région de Bastogne<sup>24</sup>. D'autres étaient connus par le biais des traditions locales ou familiales que Wiltheim désigne sous le terme de « mémoire de nos ancêtres » (*patrum memoria*)<sup>25</sup>. Quelques vestiges avaient par ailleurs déjà attiré antérieurement l'attention d'érudits locaux ou de passage dans la région, notamment Abraham Ortelius (1527-1598) et Christophe Brouwer (1559-1617), tous deux cités par le jésuite luxembourgeois<sup>26</sup>. C'est aussi le cas de son frère Jean-Guillaume Wiltheim<sup>27</sup>. Alexandre Wiltheim a bien évidemment répertorié avec soin les rares écrits de tous ses prédécesseurs. S'il ne peut disposer de certains livres à Luxembourg (ou à Trèves où il se rend régulièrement), il essaie de se les procurer ou de se les faire envoyer par ses correspondants, à l'instar de l'*Historia Luxemburgensis* (1605) de Jean Bertels (1559-1607)<sup>28</sup>. Il indique également avoir bénéficié du concours de certains de ses contacts qui lui ont renseigné des vestiges jusqu'alors peu connus : c'est notamment le cas de Louis de La Neuveforge<sup>29</sup>, collectionneur d'antiquités visiblement proche de Wiltheim, qui lui fit voir plusieurs pièces de ses collections et lui recommanda la visite d'un site intéressant<sup>30</sup>. Ces différentes manières de procéder, novatrices dans le duché de Luxembourg, étaient alors largement pratiquées, depuis la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, par les antiquaires travaillant dans d'autres régions<sup>31</sup>.
- 9 Alexandre Wiltheim développe aussi une méthode d'investigation nettement moins classique, en travaillant notamment à partir de l'étymologie<sup>32</sup>. Le rapport qu'entretient Alexandre Wiltheim avec les recherches étymologiques est complexe. En effet, dès l'introduction de son manuscrit, comme nous l'avons vu, il dénonce virulemment de nombreuses étymologies qu'il qualifie de « fables ». Cette prudence se répète par la suite dans de nombreux passages de son texte et il n'hésite pas à mettre en garde son lecteur vis-à-vis de ces auteurs « séduits par le chant des Sirènes » (*Sirenarum illecti cantu*)<sup>33</sup> que constituent les recherches étymologiques. Son point de vue à ce propos est résumé dans cette affirmation : « pour moi, c'est une opinion insidieuse, que de vouloir établir l'antiquité à partir d'une similitude entre des mots »<sup>34</sup>. Il ne rejette néanmoins pas

complètement l'étude des noms anciens, à condition que celle-ci soit utilisée avec la prudence critique nécessaire. En bon connaisseur des textes médiévaux de sa région<sup>35</sup>, Wiltheim note que les Francs ont continué à user du latin pour établir leurs actes officiels<sup>36</sup> et que ceux-ci peuvent contenir des toponymes remontant à l'époque romaine. Il a donc eu abondamment recours à des documents médiévaux, généralement qualifiés de « *veteres tabulae* », à la recherche de toponymes intéressants, notamment lorsqu'il cherche des traces des villas et des camps militaires que les Romains avaient établis dans la région. Il est cependant bien conscient que le fait d'accoler, par exemple, le terme « villa » à un toponyme ne signifie pas pour autant qu'il ait une origine antique : il signale d'ailleurs que plusieurs de ces sites ont été assurément fondés à l'époque médiévale<sup>37</sup>. Lorsqu'une origine romaine est jugée possible ou plausible, Wiltheim tente toujours de la conforter par le biais d'une enquête sur le terrain : comme il le note lui-même, « j'examinerai partout deux choses, d'une part, le nom (*nomine*), et d'autre part, ce qui est beaucoup plus avantageux (*multo praestabilius*), à savoir les vestiges restants (*reliquis vestigiis*) »<sup>38</sup>. Il dénie ainsi toute origine antique au site de la « Villa Martis », du moins « jusqu'à ce que la présence des vestiges de quelque chose de romain soit établie là-bas, grâce à l'observation »<sup>39</sup>. À l'inverse, il estime que la découverte de plusieurs vestiges romains, conjuguée à l'appellation médiévale de « Villa Bollanae », pourrait indiquer la présence d'une villa romaine dans le village de Bollendorf<sup>40</sup>.

- 10 Le jésuite luxembourgeois a également recours occasionnellement à des observations topographiques, en particulier lorsqu'il cherche à découvrir les emplacements de campements militaires romains. Dès le début du livre qu'il consacre à ces camps, il cite en effet l'auteur antique Végèce qui décrit le site idéal pour les établir<sup>41</sup>. Les données ainsi fournies sont confrontées aux observations menées sur le terrain : à Dalheim comme à Altrier<sup>42</sup>, où de nombreux reliquats d'époque romaine avaient été découverts, la topographie du site concorde ainsi parfaitement avec les prescriptions de Végèce et confirme l'identification du site en tant que camp militaire<sup>43</sup>. À l'inverse, la situation du « Castrum Ambra » interdit, d'après Wiltheim, de le considérer comme un possible campement romain<sup>44</sup>.

- 11 Alexandre Wiltheim opère donc son recensement des sites et vestiges antiques du duché de Luxembourg à partir de sources très diverses : itinéraires antiques, traditions locales, documents médiévaux, travaux d'érudits modernes, renseignements fournis par ses correspondants, toponymie et topographie. Cependant, dans l'optique qui est la sienne, ces données doivent impérativement être vérifiées et validées par le biais d'une observation directe du vestige ou du site repéré.

## Observer et décrire les vestiges antiques

- 12 L'observation personnelle est également le fondement de son interprétation des structures architecturales et des objets romains mis au jour<sup>45</sup>. Cette pratique était pourtant loin d'être généralisée à l'époque : à titre d'exemple, l'un des plus grands recueils d'antiquités du XVIII<sup>e</sup> siècle, *L'Antiquité expliquée et représentée en figures* de Bernard de Montfaucon (1719), reposait presque intégralement non pas sur les observations directes de son auteur mais sur des dessins qu'on lui avait communiqués<sup>46</sup>.
- 13 Alexandre Wiltheim, quant à lui, indique à de multiples reprises avoir personnellement « observé avec soin » les vestiges dont il fait mention (*omnia cum cura contemplatus sum ; multumque inspexi*)<sup>47</sup> et semble estimer que cette observation lui confère une certaine forme d'expertise en matière d'interprétation de monuments antiques<sup>48</sup>. Dans certains cas, l'observation peut impliquer d'autres sens que la vue : le jésuite luxembourgeois décide ainsi de « palper » le monument d'Igel dont les reliefs étaient fortement endommagés, pour essayer de mieux comprendre les scènes qui y étaient représentées (*non jam oculis spectandus, sed pene manibus palpandus*)<sup>49</sup>. Il indique également « avoir beaucoup foulé » par lui-même la voie romaine découverte à Niederanven<sup>50</sup>. Lorsqu'il n'a pas eu la possibilité d'observer de visu un vestige, par exemple parce qu'il a été détruit, Alexandre Wiltheim le signale au lecteur : c'est notamment le cas d'une inscription ayant disparu mais dont le souvenir avait été préservé par une transcription<sup>51</sup> de son petit-cousin Christophe Wiltheim, également jésuite<sup>52</sup>.

14 Cette pratique le conduit à fournir de longues et minutieuses descriptions des vestiges découverts. Le monument funéraire d'Igel avait par exemple déjà été étudié par le célèbre cartographe et antiquaire anversois Abraham Ortelius, en 1575, lors de son passage dans la région. Si Ortelius avait parfaitement compris qu'il s'agissait d'un mausolée familial et non d'un monument commémorant le mariage des parents de l'empereur Constantin, Constance Chlore et Hélène (comme certaines traditions le prétendaient)<sup>53</sup>, l'érudit anversois ne lui avait consacré que deux pages de son récit, s'intéressant surtout à l'inscription figurant sur le monument et ne fournissant qu'une description sommaire de ses bas-reliefs<sup>54</sup>. Wiltheim traite, quant à lui, du monument dans plusieurs chapitres successifs de son manuscrit : chacune de ses quatre faces est étudiée et chaque relief est décrit et interprété. Là où Ortelius se contentait prudemment de constater qu'il s'agissait d'un mausolée lié à la famille des Secundini, Wiltheim tente d'interpréter l'iconographie du vestige pour déterminer les liens de parenté entre les personnes citées dans l'inscription et le domaine dans lequel la famille pouvait avoir été active<sup>55</sup>. Il estime qu'il s'agissait d'*agentes in rebus*, agents impériaux notamment chargés de contrôler les routes et les postes impériales<sup>56</sup>. Si sa conclusion s'avère erronée, elle n'en repose pas moins sur une méthode cohérente : l'étude de l'iconographie couplée à une analyse épigraphique. Wiltheim se montre tout aussi précis lorsqu'il s'agit de décrire des objets du quotidien : il n'est ainsi pas rare qu'il renseigne les dimensions ou la contenance des vases, plats et autres ustensiles, en plus de fournir des détails sur leur forme et sur le matériau dans lequel ils furent confectionnés<sup>57</sup>. Cette observation minutieuse pousse l'érudit à établir, en quelques occasions, des comparaisons et des rapprochements entre des vestiges observés en différents endroits. C'est par exemple le cas lorsqu'il estime que les tuiles et briques découvertes à Altrier sont similaires à celles mises au jour à Dalheim, ce qui constitue l'un des éléments qui l'incitent à penser que les deux sites étaient des campements militaires romains. Il suit le même raisonnement lors de son étude de plusieurs bas-reliefs endommagés, insérés dans les murs de l'église de Waldbillig : il considère qu'ils sont semblables aux représentations iconographiques figurant sur le monument d'Igel et il en déduit qu'ils provenaient probablement, eux aussi, d'un mausolée romain<sup>58</sup>.

- 15 Cette observation personnelle pouvait, dans certains cas, être opérée depuis le collège jésuite de Luxembourg où résidait Alexandre Wiltheim. Les jésuites, en partie sous son impulsion, avaient en effet amassé un nombre considérable de vestiges romains qu'ils exposaient soit dans leur bibliothèque, soit dans leurs jardins<sup>59</sup>. Cet usage, relativement courant au sein de la Compagnie, comme l'attestent les pratiques semblables des jésuites romains et colonais, a probablement considérablement facilité les recherches de l'antiquaire luxembourgeois<sup>60</sup>. D'autres vestiges sont étudiés sur le terrain, Wiltheim n'hésitant pas à se déplacer pour les analyser dans leur contexte. Ces déplacements lui permettent non seulement de relever des éléments de topographie, comme nous l'avons vu, mais aussi d'observer la situation de certains vestiges par rapport à d'autres<sup>61</sup>. Dans certains cas, il met par ailleurs à profit son déplacement pour mener des investigations sur le terrain, en quête d'objets dissimulés ou enfouis dans la terre. Il découvre ainsi « sous les haies et les broussailles » de Dalheim (*sub saepibus atque virgultis*), des amas de pierres et de briques visiblement antiques<sup>62</sup>. Il procède, sur le même site, à une véritable fouille en faisant creuser la terre : « des fondations de bains furent aussi découvertes, par des fouilles prescrites sur mon ordre (*fodientibus meo iussu operis*), espérant découvrir quelque chose d'antique »<sup>63</sup>. Les fouilles opérées permettent également de mettre au jour les restes d'un mur qu'il suppose être un pan de la muraille du campement romain qu'il situe à cet endroit<sup>64</sup>.
- 16 Les nombreux dessins (environ 400) qui accompagnent le texte du manuscrit découlent de ce souci permanent d'observation.

Figure : Reproduction de l'un des bas-reliefs du monument d'Igel.



Alexandre Wiltheim, *Luciliburgensia sive Luxemburgum romanum*, pars II, s. l. n. d. [relié à Luxembourg en 1678], p. 12.

Numérisation et conservation : ANLux, SHL Abt. 15, 380.

**Figure : Deux urnes funéraires romaines conservées dans la bibliothèque du collège jésuite de Luxembourg.**



Alexandre Wiltheim, *Luciliburgensia sive Luxemburgum romanum, pars I*, s. l. n. d. [relié à Luxembourg en 1678], p. 258.

Numérisation et conservation : ANLux, SHL Abt. 15, 380.

- 17 Ces dessins, relativement précis pour l'époque<sup>65</sup>, adoptent souvent une échelle 1:1 ou à défaut renseignent parfois l'échelle utilisée<sup>66</sup>. Ils viennent utilement compléter ses descriptions : Alexandre Wiltheim s'y réfère à plusieurs reprises et exhorte le lecteur à les observer attentivement pour bien comprendre ses analyses (*intuere*)<sup>67</sup>. Ces dessins avaient probablement également pour fonction, d'une part, d'être diffusés auprès d'autres antiquaires<sup>68</sup>, et, d'autre part, de conserver la mémoire de monuments endommagés ou vulnérables. Comme l'a remarquablement analysé Rosemary Sweet, le développement de la recherche antique à l'époque moderne ne coïncide pas forcément avec l'émergence d'une volonté de préservation des vestiges : dans de nombreux cas, le fait de les dessiner et de les diffuser semblait suffisant pour assurer leur postérité, quitte à ce qu'ils ne soient pas entretenus, voire qu'ils soient détruits ultérieurement<sup>69</sup>.

## Étudier et comprendre les vestiges

- 18 Une fois les vestiges repérés, observés et décrits, Alexandre Wiltheim se propose généralement de les interpréter, si leur état de conservation le permet. Il accorde, dans cette optique, une attention particulière aux inscriptions et aux représentations iconographiques. Comme la plupart des antiquaires de son temps, il a abondamment recours à la confrontation du vestige étudié soit avec des textes antiques, soit avec d'autres vestiges qui ne sont pas issus du Luxembourg.
- 19 Les textes antiques sont principalement utilisés pour essayer de comprendre les représentations iconographiques, qu'il s'agisse de scènes mythologiques ou d'épisodes inspirés de la vie quotidienne. Ce faisant, il fait preuve d'une érudition manifeste, en citant des passages d'auteurs aussi nombreux que diversifiés. À titre d'exemple, il se réfère à Virgile, Sénèque, Vitruve et Plaute pour justifier son association d'une représentation d'arc-en-ciel avec les divinités Iris et Junon<sup>70</sup>, ou à Tite-Live et Valère Maxime pour traiter de la pratique du *lectisternium* qu'il estime figurer sur plusieurs monuments funéraires romains<sup>71</sup>.
- 20 L'érudit jésuite a par ailleurs abondamment recours à des comparaisons avec des objets découverts en-dehors des limites du duché de Luxembourg. Lorsqu'il est confronté à un nom de personne figurant dans une inscription, il opère ainsi de manière relativement systématique des recherches dans le recueil d'inscriptions antiques de Jan Gruter (1560-1627) qui constituait alors l'instrument de travail le plus à jour<sup>72</sup>. Cela lui permet, par exemple, de trouver des mentions d'individus portant le même *nomen* que celui qu'il étudie et ce, y compris dans des régions parfois assez éloignées du Luxembourg : à titre d'exemple, au moins deux inscriptions lyonnaises figurent ainsi dans son manuscrit<sup>73</sup>. Il a également recours aux travaux d'autres érudits lorsqu'il s'agit d'analyser l'iconographie présente sur certains monuments : il est par exemple très attentif aux bas-reliefs représentant des soldats en armes et compare assez systématiquement leurs casques et boucliers avec les études menées à ce sujet, entre autres, par Juste Lipse (1547-1606)<sup>74</sup>.

- 21 Alexandre Wiltheim bénéficie, en outre, de son réseau de correspondants qui lui procure des transcriptions d'inscriptions récemment découvertes qui ne figurent pas encore dans les grands recueils dont il dispose. Il se réfère par exemple à une inscription grecque découverte à Smyrne (Izmir) en 1644<sup>75</sup>, qui lui fut transmise par l'hagiographe jésuite Jacques Sirmond (1559-1651), ou encore à des inscriptions figurant sur des autels mis au jour près d'Aschaffenburg et de Mayence<sup>76</sup>, qui lui furent communiquées le jésuite Jacques Gamans (1605-1685)<sup>77</sup>. Cette correspondance permet également au jésuite luxembourgeois de prendre l'avis d'autres érudits quant à des questions qui le préoccupent, notamment à propos du tracé des voies romaines dont il discute avec les jésuites français Philippe Labbé (1607-1667) et Jacques Vignier (1603-1669)<sup>78</sup>.
- 22 Cette méthode d'analyse, quoiqu'assez unique dans les Pays-Bas méridionaux à cette époque, est relativement proche de celle utilisée par certains antiquaires ailleurs en Europe, en particulier en ce qui concerne la mise en série des objets et le recours aux données fournies par le biais d'une riche correspondance savante. Il est toutefois deux points que l'antiquaire luxembourgeois aborde avec une acuité particulière pour son époque : d'une part, son intérêt pour les techniques antiques et, d'autre part, son souci de datation.
- 23 Alexandre Wiltheim semble en effet particulièrement intéressé par les techniques utilisées par les ingénieurs et les artisans romains, alors que bon nombre de ses contemporains focalisaient uniquement leur attention sur les objets dotés d'une forte valeur artistique. Wiltheim se penche notamment sur l'élaboration des pavements romains ou sur l'utilisation des tuiles dans la confection des toits<sup>79</sup>. Le jésuite luxembourgeois se réfère, dans les deux cas, à l'*Histoire Naturelle* de Pline l'Ancien<sup>80</sup> qu'il confronte à ses observations de terrain. Son étude de la structure des voies romaines est plus poussée encore : en 1622, le savant français Nicolas Bergier (1568-1623) avait publié une *Histoire des grands chemins de l'empire romain*, qui sera l'ouvrage de référence sur la question pour plusieurs siècles<sup>81</sup>. Nicolas Bergier y développait une approche assez novatrice, en s'intéressant non seulement au tracé des voies mais aussi à leur technique de construction. Pour ce faire, il avait eu recours au texte de Vitruve<sup>82</sup> et surtout à une fouille menée dans les environs de Reims. Il en avait tiré une théorie selon laquelle les voies romaines se

composerait de trois couches successives (*statumen, rudus, nucleus*)<sup>83</sup>. Alexandre Wiltheim a bien sûr lu l'ouvrage de Nicolas Bergier auquel il se réfère directement<sup>84</sup> mais, bien que ce dernier fasse autorité en la matière, le jésuite luxembourgeois décide de mener sa propre fouille, en compagnie de son frère aîné Eustache (1600-1667) et de son beau-frère Christophe Binsfeld<sup>85</sup>. Le livre de Bergier en main, ils comparent les résultats de leur fouille aux descriptions de celui-ci, en relevant notamment les choses qu'ils ont « observées et qui ont été soit négligées, soit non remarquées et qui n'ont certainement pas été rapportées par Bergier »<sup>86</sup>. L'observation sur le terrain et la fouille sont, une fois encore, le fondement sur lequel reposent les recherches de l'antiquaire jésuite.

- 24 L'attention portée par Wiltheim aux questions de datation constitue également un aspect relativement original de son enquête. Malgré les difficultés inhérentes à l'exercice, à une époque où l'épigraphie et l'iconologie sont encore balbutiantes, le jésuite tente, au moins à trois reprises, de dater des sites ou des vestiges à partir de données très diverses. À Arlon, tout d'abord, il s'intéresse aux vestiges de la muraille romaine et constate qu'elle est en grande partie constituée d'inscriptions funéraires païennes réutilisées. Il se réfère à la législation romaine et constate que la profanation de sépultures y est très fortement condamnée au moins jusqu'au règne de Julien l'Apostat (361-363). À l'inverse, une loi promulguée en 408, sous les règnes de Flavius Honorius et Théodose II, prescrit la destruction des monuments païens, ce qui laisse penser à Alexandre Wiltheim que la muraille date de la fin du IV<sup>e</sup> ou du début du V<sup>e</sup> siècle<sup>87</sup>. À Igel, comme nous l'avons vu, il considère que l'iconographie du monument évoque le travail des *agentes in rebus*, un corps fondé par l'empereur Dioclétien qui règne de 284 à 305, ce qui constitue un *terminus a quo*. Il constate par ailleurs que de nombreuses références aux divinités païennes figurent sur les bas-reliefs du monument, ce qui le pousse à affirmer que celui-ci ne peut être postérieur au règne de Constantin (306-337), qui constitue le *terminus ad quem*. Par conséquent, il situe l'édification du monument à la fin du III<sup>e</sup> ou au tout début du IV<sup>e</sup> siècle<sup>88</sup>. À Altrier, enfin, Wiltheim a recours à la numismatique : il constate que les monnaies découvertes datent toutes des deux premiers siècles de notre ère et que les plus récentes remontent au règne de Commode (180-192), ce qui indiquerait que le

site n'a pas été fréquenté longtemps après son règne<sup>89</sup>. Si, au vu de nos connaissances actuelles, ces propositions de datation s'avèrent généralement inexactes<sup>90</sup>, elles reposent néanmoins sur une analyse fine des vestiges et elles ont tout simplement le mérite d'exister, à une époque où de nombreux antiquaires développaient encore une vision « anhistorique » de l'antiquité<sup>91</sup>.

## Conclusion

25 Que le manuscrit de Wiltheim nous apprend-il sur les sources des savoirs à l'époque moderne ? Tout d'abord, que, dans son cas comme dans celui de beaucoup d'antiquaires de l'époque moderne ailleurs en Europe, ces sources sont multiples. Le texte antique conserve son autorité et reste une indispensable mine d'informations, utilisée aussi bien pour repérer les sites que pour étudier les monuments romains. Les textes médiévaux, parfois révélateurs de réalités anciennes, sont également exploités, de même que les travaux plus récents des érudits des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Si le texte conserve son autorité, l'attention du jésuite se focalise néanmoins sur le vestige matériel, sur la « trace archéologique » : contrairement à bon nombre de ses pairs, Wiltheim estime que celle-ci doit impérativement faire l'objet d'une observation personnelle pour être étudiée sous toutes ses facettes. Pour ce faire, le vestige peut être transporté dans le collège des jésuites de Luxembourg mais, si cela n'est pas possible, c'est à l'érudite de se déplacer pour mener à bien son étude. À cette occasion, des fouilles archéologiques sont, dans quelques cas, menées sur le terrain afin d'apporter des éclaircissements sur la nature d'un site ou sur une technique mise en œuvre par les Romains. Une fois décrit, le vestige antique doit être confronté à d'autres objets ou sites, issus ou non de l'espace étudié, ou à des textes, afin de cerner correctement sa nature et d'établir éventuellement des éléments de datation. Le cas échéant, le jésuite fait appel à ses réseaux de correspondants pour obtenir des conseils ou des données qui pourraient enrichir son analyse. L'émergence d'un impératif d'observation personnelle des sites antiques rend par ailleurs presque caduques les recherches étymologiques très en vogue à partir des derniers siècles du Moyen Âge : Wiltheim se montre très méfiant à leur égard, même s'il ne nie pas complètement leur utilité à condition qu'elles soient abordées de manière critique par le biais de sources fiables. Cependant, comme le

texte, ces étymologies ne servent que d'appui ou de complément à l'analyse des vestiges découverts. En tant qu'éléments concrets et fiables, ces vestiges matériels et leur observation directe constituent donc, aux yeux de Wiltheim, la source de savoir par excellence.

## NOTES

---

- 1 Peter N. MILLER, « A Tentative Morphology of European Antiquarianism, 1500-2000 », dans Alain SCHNAPP (dir.), *World Antiquarianism. Comparative Perspectives*, Los Angeles, Getty Research Institute, 2013 (Issues & Debates), en particulier p. 67-73 ; William STENHOUSE, *The Renaissance Foundations of European Antiquarianism*, dans *Ibid.*, p. 296-297 et 303-305 ; Arnaldo MOMIGLIANO, *Les Fondations du savoir historique*, Paris, Les Belles Lettres, 1992, p. 64-65 ; *Id.*, « L'histoire ancienne et l'antiquaire », dans Arnaldo MOMIGLIANO, *Problèmes d'historiographie ancienne et moderne*, Paris, Gallimard, 1983, p. 247 ; Véronique KRINGS, « Prologue », dans Véronique KRINGS, François PUGNIÈRE (dir.), *Nîmes et ses Antiquités. Un passé présent, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Bordeaux, Ausonius, 2013, p. 12 ; Kelsey J. WILLIAMS, « Antiquarianism: A Reinterpretation », *Erudition and the Republic of Letters*, 2017, n° 2, p. 65-67 ; August VINE, *In Defiance of Time. Antiquarian Writing in Early Modern England*, Oxford, Oxford University Press, 2010, p. 16-19.
- 2 Graham PARRY, *The Trophies of Time. English Antiquarians of the Seventeenth Century*, Oxford-New York, Oxford University Press, 1995, p. 1.
- 3 Outre les ouvrages déjà cités en notes 1 et 2, voir notamment : Véronique KRINGS, Catherine VALENTI (dir.), *Les Antiquaires du Midi : savoirs et mémoire, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Errance, 2010 ; Odile PARSIS-BARUBÉ, *La Province antique. L'invention de l'histoire locale en France*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2011 ; Elena VAIANI, *Dell'antiquaria e dei suoi metodi*, Pise, Scuola normale superiore, 1998 ; Peter N. MILLER, François LOUIS (dir.), *Antiquarianism and Intellectual Life in Europe and China, 1500-1800*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2012 ; Rosemary SWEET, *Antiquaries. The Discovery of the Past in Eighteenth-Century Britain*, Londres-New York, Palgrave MacMillan, 2004 ; Stuart PIGGOTT, *Ruins in a Landscape. Essays in Antiquarianism*, Edimbourg, Edinburgh University Press, 1976.
- 4 R. SWEET, *op. cit.*, p. XVI-XVII.

- 5 Sur Alexandre Wiltheim, sa vie et son milieu familial : Jean KRIER, Edmond THILL, *Alexandre Wiltheim 1604-1684. Sa vie – son œuvre – son siècle. Bilan d'une exposition*, Luxembourg, Musée d'histoire et d'art, 1984, p. 7-63 ; Raymond WEILLER, *Alexandre Wiltheim, sa famille et son œuvre principale, le « Luxemburgum Romanum »*, dans Jean KRIER, Raymond WEILLER (dir.), *Le manuscrit Wiltheim de Baslieux*, Luxembourg, ministère des Affaires culturelles, 1984, p. 15-25 ; Willem AUDENAERT, *Prosopographia Iesuitica Belgica Antiqua: a Biographical Dictionary of the Jesuits in the Low Countries, 1542-1773*, t. 2, Louvain, Filosofisch en theologisch college s.j., 2000, p. 443.
- 6 Quelques vestiges luxembourgeois ont été relevés et étudiés par les érudits Abraham Ortelius et Jean Vivianus lors d'un voyage les menant d'Anvers à Francfort en 1575. Le récit de leur voyage sera publié en 1584 (Abraham ORTELIUS, Jean VIVIANUS, *Itinerarium per nonnullas Galliae Belgicae partes*, Anvers, ex officina Christophori Plantini, 1584). L'abbé d'Echternach Jean Bertels (1559-1607) est, quant à lui, l'auteur d'une *Historia Luxemburgensis* datée de 1605 (Jean BERTELS, *Historia Luxemburgensis*, éd. par Jean-Pierre BRIMMEYR, Mathieu MICHEL, Luxembourg, Buck, 1866). Cette étude du passé luxembourgeois repose, pour la période antique, en grande partie sur des recherches étymologiques relatives aux toponymes luxembourgeois.
- 7 Le manuscrit est conservé à la Bibliothèque royale de Belgique (Bruxelles) : KBR, *Manuscrits*, ms. 7146.
- 8 Nicolette BROUET, « Alexandre et son frère Jean-Guillaume Wiltheim, historiens de leur région », dans *Humanités et humanisme dans la cité des Trévires. Actes du colloque international, 10 et 11 octobre 2003, Athénée de Luxembourg*, Paris, Union latine, 2004, p. 106-120 ; J. KRIER, E. THILL, *op. cit.*, p. 63.
- 9 Jean KRIER, « Die letzten Lebensjahre Alexander Wiltheims und die Niederschrift der Luciliburgensia Romana », dans *Le Luxembourg en Lotharingie. Luxemburg im Lotharingischen Raum. Mélanges Paul Margue, Festschrift Paul Margue*, Luxembourg, Éditions Saint-Paul, 1993, p. 339-344 ; N. BROUET, *op. cit.*, p. 101.
- 10 L'œuvre principale de Wiltheim a fait l'objet d'une unique édition, sans traduction du texte latin, en 1842. Alexandre WILTHEIM, *Luciliburgensia sive Luxemburgum romanum*, éd. par Auguste NEYEN, Luxembourg, Kuborn, 1842. Quelques passages du manuscrit ont été édités ou traduits, de manière plus

ou moins scientifique, par Charles-Marie TERNES au cours des années 1960-1980. Par ordre chronologique : Charles-Marie TERNES, « Les voies romaines du Grand-duché de Luxembourg vues par Alexandre Wiltheim », dans *Hémecht. Zeitschrift für luxemburger Geschichte. Revue d'histoire luxembourgeoise*, 1968, n° 20/1, p. 99-109 ; Alexandre WILTHEIM, *Luxemburgum romanum*, livre III, 82-98 et livre IV, 1-29, éd. et trad. par Charles-Marie TERNES, dans *Bulletin des antiquités luxembourgeoises*, 1972, n° 3/1, p. 17-20 ; *Id.*, *Luciliburgensia sive Luxemburgum romanum*, livre I, chapitre 7, éd. et trad. par Charles-Marie TERNES, Luxembourg, Centre Alexandre Wiltheim, 1980 (*Wiltheimiana*, fasc. 1) ; *Id.*, *Luciliburgensia sive Luxemburgum romanum*, livre I, chapitre 8, éd. et trad. par Charles-Marie TERNES, Luxembourg, Centre Alexandre Wiltheim, 1982 (*Wiltheimiana*, fasc. 2) ; Charles-Marie TERNES, « Les origines de la ville de Luxembourg dans le « Luxemburgum Romanum » d'Alexandre Wiltheim », dans *Le Luxembourg en Lotharingie. Luxemburg im Lotharingischen Raum. Mélanges Paul Margue, Festschrift Paul Margue*, Luxembourg, Éditions Saint-Paul, 1993, p. 637-654.

11 J. KRIER, E. THILL, *op. cit.*, p. 66-67 ; R. WEILLER, *op. cit.*, p. 21-25.

12 Il est notamment cité par Jean-Nicolas de Hontheim (1701-1790), dans son *Historia trevirensis diplomatica et pragmatica* (1750), et par Pierre-Joseph Heylen (1737-1793) dans sa *Dissertatio de antiquis romanorum monumentis* (1783). Wiltheim sera également abondamment plagié par le jésuite Jean Bertholet (1688-1755), dans son *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg* (1741), ce qui lui vaudra de nombreuses critiques (la détection rapide du plagiat opéré par Bertholet indique par ailleurs que le manuscrit était alors bien connu).

13 Contrairement à plusieurs de ses contemporains ne s'intéressant qu'à certains types de vestiges, jugés dignes d'intérêt, tels que les inscriptions, les monnaies ou les objets d'arts. L'antiquaire anglais William Burton (1609-1657), contemporain de Wiltheim, qualifie ainsi de « déchets » (*rubbish*) les vestiges de murs, de pavements ou de voûtes. G. PARRY, *op. cit.*, p. 265.

14 Notamment : Charles-Marie TERNES, *Das römische Luxemburg*, Zürich, Raggi-Verlag, 1971, p. 7 ; Jacques MERSCH, *La colonne d'Igel. Essai historique et iconographique*, Schwebsange, Publications mosellanes, 1985, p. 109-135. Voir également les notices Wikipédia en français et en allemand consacrées à Alexandre Wiltheim.

15 Sur sa vie, voir note 5. Sur sa correspondance : Jean-Claude MÜLLER, « La correspondance d'Alexandre Wiltheim S. J. », dans *Hémecht. Zeitschrift für*

*luxemburger Geschichte. Revue d'histoire luxembourgeoise*, 1984, n° 36/1, p. 167-232.

16 Comme nous l'avons indiqué en note 10, les huit livres constituant le texte n'ont jamais fait l'objet d'une traduction, à l'exception de quelques brefs passages traduits dans les années 1970 et 1980 par Charles-Marie Ternes (livre I, chapitres 7 et 8 ; début du livre IV ; sélection d'extraits des livres III et V). Quelques autres brefs extraits ont été traduits par Georges-François Prat dans son *Histoire d'Arlon* (1873).

17 C'est notamment le cas de la plupart des travaux publiés par Charles-Marie Ternes. Les auteurs des corpus d'inscriptions antiques découvertes en Belgique (ILB) et au Grand-duché de Luxembourg (IAL) ont également beaucoup utilisé le manuscrit de Wiltheim. On notera cependant que d'autres approches du texte ont été envisagées, comme celle d'Andrea Binsfeld qui analyse le texte de Wiltheim dans le cadre d'une réflexion sur la construction d'une « identité » luxembourgeoise : Andrea BINSFELD, « Les Trévires vus par le jésuite luxembourgeois Alexandre Wiltheim », dans Oriane HÉBERT, Ludivine PECHOUX (dir.), *Quand l'usage fait l'image. Les Gaulois, de la manipulation historique à l'archétype*, Clermont Ferrand, Mergoïl, 2017, p. 99-108.

18 Rosemary Sweet indique d'ailleurs elle-aussi, à propos des antiquaires anglais du XVIII<sup>e</sup> siècle, que ceux-ci avaient été principalement étudiés par des archéologues cherchant à établir les origines de leur discipline et qu'ils avaient trop peu souvent été replacés dans le contexte intellectuel de leur époque. R. SWEET, *op. cit.*, p. XX.

19 « Odio fabularum, quibus Patriam meam deshonestavere indocti homines, hoc Opus suscepi ». A. WILTHEIM, *op. cit.*, p. XV.

20 Plusieurs de ces étymologies figuraient notamment dans l'*Historia Luxemburgensis* de Jean Bertels (1605). Claude LOUTSCH, « Bertels et les historiens luxembourgeois du XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Hémecht. Zeitschrift für luxemburger Geschichte. Revue d'histoire luxembourgeoise*, 2006, n° 58/4, p. 476.

21 A. WILTHEIM, *op. cit.*, notamment p. 92-109. Ces sources, publiées au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, furent également abondamment utilisées par les antiquaires anglais. G. PARRY, *op. cit.*, p. 260-264.

22 A. WILTHEIM, *op. cit.*, en particulier p. 93.

23 Sur le monument d'Igel, voir notamment : J. MERSCH, *op. cit.* ; Hans DRAGENDORFF, Emil KRÜGER, *Das Grabmal von Igel*, Trèves, Lintz, 1924 ; Charles-

Marie TERNES, « La colonne d'Igel : lecture d'un monument gallo-romain par les modernes », dans Raymond CHEVALLIER (dir.), *Présence de l'architecture et de l'urbanisme romains. Hommage à Paul Dufournet*, Paris, Les Belles Lettres, 1983 (Caesarodunum, XVIII bis), p. 357-376.

24 A. WILTHEIM, *op. cit.*, p. 109.

25 *Ibid.*, notamment p. 147, 149, 269, 270. À la page 222, il cite spécifiquement le témoignage de son père relatif à un objet, un témoignage qu'il a gardé en mémoire.

26 *Ibid.*, notamment p. 94, 107, 201, 202, 285. Christophe Brouwer avait déjà été abondamment cité par Jean-Guillaume Wiltheim. N. BROUET, *op. cit.*, p. 107-109.

27 A. WILTHEIM, *op. cit.*, notamment p. 102, 223.

28 Il en va de même pour le *Belgium ecclesiasticum et civile* (1656) de Gilles Bouchier (1576-1665). J.-Cl. MÜLLER, *op. cit.*, p. 199-200 et 212.

29 Louis de la Neufeforge († 1697) : chevalier, diplomate, conseiller et procureur général du conseil de Luxembourg. Charles PIOT, « De La Neufeforge (Louis) », dans *Biographie nationale*, t. 5, Bruxelles, Bruylant Christophe et C<sup>ie</sup>, 1876, col. 302-304.

30 A. WILTHEIM, *op. cit.*, notamment p. 249, 297, 309, 311, 312.

31 Notamment William Camden (1551-1623) en Angleterre. G. PARRY, *op. cit.*, p. 3-6, 12, 30.

32 Sur le rapport des recherches antiquaires avec les recherches idéologiques, on pourra notamment consulter (pour le cas anglais) : A. VINE, *op. cit.*, p. 51-79.

33 A. WILTHEIM, *op. cit.*, p. 280.

34 « Ego indidiosum esse judico, una vocum similitudine tantam conficere velle antiquitatem », *Ibid.*, p. 278.

35 Alexandre Wiltheim a notamment travaillé, entre 1642 et 1660, à une histoire de l'abbaye Saint-Maximin de Trèves, à partir de ses archives médiévales (*Origines et Annales coenobii D. Maximini*). Le manuscrit autographe est conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles (KBR, manuscrits, ms. 7147). Il disposait donc de compétences en paléographie médiévale. J. KRIER, E. THILL, *op. cit.*, p. 78 ; N. BROUET, *op. cit.*, p. 105.

36 A. WILTHEIM, *op. cit.*, p. 286.

37 Par exemple à propos de la « Geronis Villa » (Gérouville). *Ibid.*, p. 309.

38 *Ibid.*, p. 286.

39 « (...) donec pro explorato constet, inventa ibi Romanae rei vestigial », *Ibid.*, p. 309.

40 *Ibid.*, p. 292-293. Une villa romaine a bien été découverte ultérieurement à Bollendorf mais la validité des hypothèses de Wiltheim reste à démontrer.

41 *Ibid.*, p. 273 (VÉGÈCE, *Epitoma rei militaris*, livre III, chapitre 8).

42 Sur Altrier, voir : Franziska DÖVENER, « Altrier revisited – Zum Nachleben einer römischen Siedlung », *Hémecht. Zeitschrift für luxemburger Geschichte. Revue d'histoire luxembourgeoise*, 2010, n° 62/1, p. 5-30 (en particulier p. 11).

43 A. WILTHEIM, *op. cit.*, p. 276-277, 280. À l'inverse, certaines étymologies faisant de cet endroit un campement de soldats dalmates sont immédiatement écartées.

44 *Ibid.*, p. 285.

45 Sur le rôle de l'observation dans la culture scientifique moderne à partir des années 1560, voir notamment : Gianna POMATA, « Observations rising. Birth of an Epistemic genre, 1500-1650 », dans Lorraine DASTON, Elizabeth LUNBECK (dir.), *Histories of Scientific Observation*, Chicago, University of Chicago Press, 2011, p. 45-80.

46 Élisabeth DÉCULTOT, « Winckelmann et Caylus. Enquête sur les rapports de l'histoire de l'art au savoir antique », dans Nicholas CRONK, Kris PEETERS (dir.), *Le comte de Caylus. Les arts et les lettres. Actes du colloque international Université d'Anvers (UFSIA) et Voltaire Foundation, Oxford, 26-27 mai 2000, Amsterdam-New York, Rodopi, 2004*, p. 62-65 ; Alain SCHNAPP, « La méthode de Caylus », dans Irène AGHION (dir.), *Caylus, mécène du roi. Collectionner les antiquités au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Institut national d'histoire de l'art, 2002, p. 55-56 ; Alain SCHNAPP, « L'archéologie française entre identité nationale et identité culturelle », dans Alain SCHNAPP (dir.), *Une archéologie du passé récent ?*, Paris, Fondation Maison des sciences de l'Homme, 1997, p. 6.

47 A. WILTHEIM, *op. cit.*, p. 211, 280 (voir également, entre autres, p. 104, 147, 243, 267, 275, 277, 285, 296, 298). À l'inverse, une inscription qui n'a pas été vue par l'auteur et donc le texte semble étrange, peut susciter un doute critique, *Ibid.*, p. 245.

48 « Ego quod in scalpturis veterum frequens, opiner [...] », *Ibid.*, p. 215.

49 *Ibid.*, p. 209.

50 « [...] saepe calcata mihi », *Ibid.*, p. 95.

51 *Ibid.*, p. 294 (voir également p. 265).

52 Christophe Wiltheim (1604-1659) fut professeur et aumônier militaire. Comme de nombreux membres de la famille Wiltheim, il a intégré l'ordre jésuite (en 1628). J. KRIER, E. THILL, *op. cit.*, p. 39 ; Auguste NEYEN, *Notice historique sur la famille de Wiltheim*, Luxembourg, Kuborn, 1842, p. 19.

53 H. DRAGENDORFF, E. KRÜGER, *op. cit.*, p. 6-8 ; Henner VON HESBERG, « Antike Architektur im mittelalterliche Stadtkontext », dans Dietrich BOSCHUNG, Susanne WITTEKIND (dir.), *Persistenz und Rezeption. Weiterverwendung, Wiederverwendung und Neuinterpretation antiker Werke im Mittelalter*, Wiesbaden, Reichert, 2008, p. 51 ; J. MERSCH, *op. cit.*, p. 49.

54 A. ORTELIUS, J. VIVIANUS, *op. cit.*, p. 52-53.

55 Comme l'a déjà noté Charles-Marie Ternes : Ch.-M. TERNES, *La colonne d'Igel*, *op. cit.*, p. 360.

56 A. WILTHEIM, *op. cit.*, p. 207-218.

57 *Ibid.*, notamment p. 156, 282, 308, 315, 316.

58 *Ibid.*, p. 280, 294-295.

59 *Ibid.*, notamment p. 157, 177-198, 215, 225, 245, 267, 274, 282, 296, 318.

60 Peter NOELKE, Uta SCHMIDT-CLAUSEN, Peter PAULY, « Kölner Antikensammlungen und -Studien vom Humanismus bis zur Aufklärung und ihr Kontext im Deutschen Sprachraum », *Kölner Jahrbuch*, 2016, n° 49, p. 572-575.

61 C'est notamment le cas lorsqu'il remarque que le monument d'Igel est situé à proximité d'une voie romaine, élément rentrant en compte dans son interprétation. A. WILTHEIM, *op. cit.*, p. 104, 201.

62 *Ibid.*, p. 273, 276.

63 « Detecta quoque balnei vestigia fodientibus meo iussu operius, spe eruendae alicuius Antiquitatis », *Ibid.*, p. 275.

64 *Ibid.*, p. 277.

65 Les dessins de Wiltheim ont été assez peu étudiés dans le détail. Certains auteurs en ont néanmoins commenté quelques-uns : J. KRIER, E. THILL, *op. cit.*, p. 71 ; H. DRAGENDORFF, E. KRÜGER, *op. cit.*, p. 20-21 ; Jean KRIER, « Étude du manuscrit Wiltheim de Baslieux. Partie I : archéologie »,

dans Jean KRIER, Raymond WEILLER (dir.), *Le manuscrit Wiltheim de Baslieux*, Luxembourg, Ministère des affaires culturelles, 1984, p. 30-32 ; J. MERSCH, *op. cit.*, p. 110-116.

66 Comme on peut le voir à propos du monument d'Igel : J. MERSCH, *op. cit.*, p. 111-113.

67 A. WILTHEIM, *op. cit.*, p. 266, 284 (voir également, entre autres, p. 208, 209, 211, 212, 215, 218, 244, 270, 276, 317).

68 Les antiquaires travaillaient fréquemment en réseaux, communiquant à leurs pairs leurs découvertes et leurs questionnements. Wiltheim a lui-même bénéficié de ces échanges, comme en témoigne sa correspondance avec l'antiquaire Jean-Jacques Chifflet (1588-1660) ou avec les jésuites Jacques Gamans (1605-1685) et Jacques Vignier (1603-1669). J.- Cl. MÜLLER, *op. cit.*, p. 183, 203-204, 206, 212. De nombreuses correspondances d'antiquaires ont fait l'objet de recherches (notamment Peiresc et Séguier pour la France). Sur l'aspect coopératif de la recherche antique, voir notamment : Pierre PINON, *La Gaule retrouvée*, Paris, Gallimard, 1999, p. 24-25 ; G. PARRY, *op. cit.*, p. 6 ; A. VINE, *op. cit.*, p. 82-83. Plus généralement, voir également : Corinne BONNET, Véronique KRINGS (dir.), *S'écrire et écrire sur l'Antiquité : l'apport des correspondances à l'histoire des travaux scientifiques*, Grenoble, Millon, 2008.

69 R. SWEET, *op. cit.*, p. 277-286 et surtout p. 301-306.

70 A. WILTHEIM, *op. cit.*, p. 276.

71 *Ibid.*, p. 204. Sur les scènes de banquets représentées sur ces reliefs (qui ne sont pas liées au *lectisternium*), voir notamment : David COLLING, « Les scènes de banquet funéraire ou *Totenmahlreliefs* originaires d'Arlon », *Bulletin trimestriel de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, 2011, n° 87/4, p. 155-176 ; Peter NOELKE, Bernd KIBILKA, Dorothee KEMPER, « Zu den Grabreliefs mit Darstellung des convivium coniugale im römischen Germanien und im benachbarten Gallien », dans *Bonner Jahrbücher*, 2005, n° 205, p. 155-241.

72 Sur la pratique de la comparaison, de la collecte de sources et sur le corpus de Gruter, voir notamment : W. STENHOUSE, *op. cit.*, p. 303-305.

73 CIL XIII, 1984 et 1895. A. WILTHEIM, *op. cit.*, p. 247, 296.

74 *Ibid.*, p. 232, 251, 311. Le *De Militia romana* (1598) de Juste Lipse est également cité en p. 272.

- 75 Georg PETZL, *Die Inschriften von Smyrna*, Bonn, Habelt, 1982, n°539. A. WILTHEIM, *op. cit.*, p. 204.
- 76 CIL XIII, n°6431, 6432, 6668, 6742. A. WILTHEIM, *op. cit.*, p. 233.
- 77 La lettre de Jacques Gamans est conservée : J.-Cl. MÜLLER, *op. cit.*, p. 203-204.
- 78 *Ibid.*, p. 206, 208.
- 79 A. WILTHEIM, *op. cit.*, p. 177, 297-299.
- 80 PLINE, *Histoire naturelle*, XXXV, XLVI, 1 et 5. Sur l'*opus signinum* que mentionne Wiltheim à partir de Pline (s'inspirant lui-même fortement de Vitruve), voir : Pierre GROS, « L'*opus signinum* selon Vitruve et dans la terminologie archéologique contemporaine », dans Pierre GROS, *Vitruve et la tradition des traités d'architecture. Fabrica et ratiocinatio*, Rome, École française de Rome, 2006 (Collection de l'École française de Rome, 366), p. 473-484.
- 81 Gérard COULON, *Les voies romaines en Gaule*, s. l. [Paris], Errance, 2007 (Collection Promenades archéologiques), p. 70 ; Pierre FUSTIER, *La route. Voies antiques. Chemins anciens. Chaussées modernes*, Paris, Picard, 1968, p. 27 ; Victor Wolfgang VON HAGEN, *Les voies romaines*, Paris, Hachette, 1967, p. 15.
- 82 Cette confrontation des monuments antiques avec le texte de Vitruve fut principalement mise en place par Leon Battista Alberti (1404-1472). Bruce TRIGGER, *A History of Archaeological Thought*, 2<sup>e</sup> éd., Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 54 ; William STENHOUSE, *Reading Inscriptions and Writing Ancient History: Historical Scholarship in the Late Renaissance*, Londres, University of London. Institute of classical studies, 2005, p. 23 ; Sabine FORERO-MENDOZA, *Le temps des ruines. Le goût des ruines et les formes de la conscience historique à la Renaissance*, Seyssel, Champ Vallon, 2002, p. 78-82.
- 83 Frédérique LEMERLE, *La Renaissance et les antiquités de la Gaule : l'architecture gallo-romaine vue par les architectes, antiquaires et voyageurs des guerres d'Italie à la Fronde*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 130 ; Gérard COULON, *op. cit.*, p. 70.
- 84 A. WILTHEIM, *op. cit.*, p. 95-96.
- 85 « Eustachius Wilthemius, Praeses, et Christophorus Binsfeldius, Senator, Historiae et Antiquitatum nostrarum amantes [...] », *Ibid.*, p. 96. Christophe Binsfeld, dont les dates de naissance et de décès sont inconnues, était l'époux de la sœur d'Alexandre Wiltheim, Marie. Juriste de formation, il

semble avoir joui de l'estime de son beau-frère en ce qui concerne l'étude des antiquités. Auguste NEÏEN, *Biographie luxembourgeoise*, t. 1, Luxembourg, Pierre Bruck, 1860, p. 71.

86 « Erat prae manibus Bergierii Liber. [...] Alia insuper observata nobis, a Bergierio vel neglecta, vel non notata, certe non tradita ». A. WILTHEIM, *op. cit.*, p. 96.

87 *Ibid.*, p. 267-268.

88 *Ibid.*, p. 220-221.

89 *Ibid.*, p. 280-281.

90 Le monument d'Igel est daté du milieu du III<sup>e</sup> siècle, les remparts d'Arlon de la fin du III<sup>e</sup> ou du début du IV<sup>e</sup> siècle, et le site d'Altrier, ou du moins ses environs immédiats, furent occupés jusqu'au V<sup>e</sup> siècle. J. MERSCH, *op. cit.*, p. 18 ; Joseph MERTENS, *Le rempart romain d'Arlon*, Bruxelles, Service national des fouilles, 1973 (*Archaeologicum Belgii Speculum*, VII), p. 14 ; Ch.-M. TERNES, *Das römische Luxemburg...*, p. 171.

91 C'est par exemple le cas de Bernard de Montfaucon (Jean-Marie PAILLER, « L'«archéologue» par-delà les frontières : *L'Antiquité expliquée* », dans Daniel-Odon HUREL, Raymond ROGÉ (dir.), *Dom Bernard de Montfaucon. Actes du colloque de Carcassonne – Octobre 1996*, vol. 1, s. l., Fontenelle, 1998, p. 237). Ce constat doit cependant être nuancé, en particulier pour le XVIII<sup>e</sup> siècle : Mouza RASKOLNIKOFF, *Histoire romaine et critique historique dans l'Europe des Lumières*, Rome-Strasbourg, École française de Rome, 1992, p. 1-2.

## RÉSUMÉS

---

### Français

Alexandre Wiltheim (1604-1684), auteur d'un manuscrit intitulé *Luciliburgensia sive Luxemburgum Romanum*, est certainement l'une des figures majeures de la vie intellectuelle dans les Pays-Bas méridionaux du XVII<sup>e</sup> siècle. Pendant trois décennies, cet antiquaire jésuite a parcouru le duché de Luxembourg afin d'étudier son passé romain et, aujourd'hui, il est bien souvent considéré comme le « père de l'archéologie luxembourgeoise ». Cet article entend mettre en exergue les sources et la méthodologie qu'il a mises en œuvre.

Un premier point de cette contribution est consacré au repérage et à la découverte des vestiges antiques. La grande diversité de sources utilisées par l'auteur y est mise en évidence : comme de nombreux antiquaires

européens, il a eu recours aux itinéraires antiques, aux traditions locales, aux travaux d'érudits modernes et à ses réseaux de contacts. De manière beaucoup plus originale, il utilise aussi la toponymie, à partir de sources franques, et des observations topographiques.

Le deuxième point porte sur la place de l'observation dans le processus d'étude des vestiges antiques. L'observation personnelle des vestiges est en effet, selon Wiltheim, le fondement de toute enquête sur le passé romain. L'auteur décrit donc minutieusement chaque vestige étudié et en fournit souvent un dessin à son lecteur.

L'interprétation des reliquats romains est finalement abordée dans le troisième point. Afin de comprendre les inscriptions, les représentations iconographiques et la nature des objets étudiés, l'érudit jésuite les compare aux textes des auteurs antiques (Pline, Virgile, Plaute...) ou avec d'autres vestiges romains. Ce faisant, il a abondamment recours aux grands recueils d'antiquités de son temps (Gruter, Bergier, Lipse...) et aux données que lui fournissent ses correspondants. Il se montre également attentif à l'histoire des techniques et à la datation des vestiges, deux champs d'études encore peu pris en compte par les antiquaires de son époque.

## English

Alexandre Wiltheim (1604-1684), the author of the *Luciliburgensia sive Luxemburgum Romanum*, was certainly a major figure in the intellectual life of the seventeenth-century Southern Netherlands. For three decades, this Jesuit antiquarian traveled across the duchy of Luxembourg to study the Roman past of the region. Today still, he is frequently known as the “father of the Luxembourg archaeology”. This article aims to present and study his methodology and his sources.

The first part of the paper deals with the detection and the rediscovery of the Antique remains. It highlights the broad range of sources consulted by Wiltheim. As many early modern antiquarians, he used Ancient Itineraries, early modern scholars' works, local traditions and his network of contacts. In a more original way, his method also included toponymy (with the use of Frankish documents) and topographical observations.

The second part focuses on the observation of the Roman vestiges and their place in Wiltheim's methodology. In Wiltheim's view, the personal observation of the remains was an absolute necessity to carry out a serious survey of the Roman past. Thus, he took great care to describe them and he often provided drawings to the reader.

The last part is devoted to the interpretation of the Antique vestiges. To understand Roman inscriptions, artefacts and iconographic representations, the Jesuit scholar compared them with Ancient authors (Pliny, Virgil, Plautus...) or with other Roman remains. He frequently used the main collections of antiquities of his time (Gruterus, Lipsius, Bergier...) and the data provided by his correspondents. He was also interested in the history of technology and in the dating of the remains, two fields rarely studied by the seventeenth-century antiquarians.

## INDEX

---

### **Mots-clés**

Luxembourg, Antiquaire, Archéologie, Vestiges romains, Antiquité.

### **Keywords**

Luxembourg, Antiquarian, Archeology, Antiquity, Roman vestiges

## AUTEUR

---

### **Olivier Latteur**

Université de Namur et Université catholique de Louvain

[olivier.latteur@unamur.be](mailto:olivier.latteur@unamur.be)

IDREF : <https://www.idref.fr/242741975>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000503719771>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/17858204>

Contrepoint

# Motivations du travail des antiquaires

Yves Krumenacker

## PLAN

---

Jacob Spon, père de l'archéographie  
L'antiquariat dans le renouvellement des savoirs  
La part des Jésuites

## TEXTE

---

1 L'étude des sources et des méthodes du jésuite luxembourgeois Alexandre Wiltheim nous permet de réfléchir à la naissance des savoirs archéologiques. Plusieurs questions peuvent se poser. Il est tout d'abord nécessaire de nous demander en quoi le travail de Wiltheim est original, et pour cela de le mettre en perspective avec d'autres travaux d'antiquaires. Nous tenterons pour cela une comparaison avec le protestant lyonnais Jacob Spon. Nous essaierons ensuite de replacer la démarche dans le cadre plus général de renouvellement des savoirs à l'époque moderne. Nous nous interrogerons enfin sur une éventuelle spécificité jésuite dans ce domaine.

## Jacob Spon, père de l'archéographie

2 Si Wiltheim est généralement considéré comme le « père de l'archéologie luxembourgeoise », on peut à bon droit qualifier Spon de père de l'archéographie, mot qu'il utilise pour définir et théoriser son travail dans son œuvre majeure, les *Miscellanea eruditae antiquitatis*<sup>1</sup>. Jacob Spon (1647-1685), médecin, numismate, antiquaire, correspondant de nombreux érudits dont Guy Patin, l'abbé Nicaise, le Père de La Chaise, etc., est un membre éminent de la République des Lettres tout en étant un personnage important dans la communauté protestante de Lyon.

3 Pour Spon, l'archéographie est une science des origines, qui entend

montrer ou [...] connaître les vestiges antiques par lesquels les Anciens se sont appliqués à diffuser la Religion, l'Histoire, la Politique et les autres arts ou sciences de leur temps, et à les transmettre à la postérité<sup>2</sup>.

- 4 Conformément aux idées réformées, les représentations artistiques, tant prisées par les antiquaires de son temps, ne doivent pas illustrer, mais instruire<sup>3</sup>. L'objet est ainsi au centre de l'étude, autant que les textes, et il ne sert pas seulement d'illustration. Il est étudié sous toutes ses formes : médailles, statues, inscriptions, vestiges architecturaux, bijoux, objets du quotidien, peintures, etc., avec une véritable quête de l'exactitude. Cela explique que Spon, numismate comme la plupart des érudits de son temps, qui a visité les plus belles collections de médailles d'Europe, n'a lui-même qu'une collection modeste dont il n'a jamais publié de catalogue : pour lui, la médaille en tant que telle a peu d'intérêt, c'est ce qu'elle peut nous apprendre qui compte. Le but de Spon est bien « la connaissance que les anciens ont voulu apprendre à la postérité de leur religion, de leurs sciences, de leur histoire, de leur politique par les monuments originaux qu'ils nous laissés »<sup>4</sup>. Pour cela, les textes ne suffisent pas. Les *realia*, les traces matérielles antiques sont indispensables et plus fiables que les textes qui peuvent contenir de nombreuses erreurs. Jusque-là, les antiquaires s'intéressaient plutôt aux inscriptions, les méthodes de la philologie étant plus au point que celles de la numismatique ou de l'archéologie proprement dite. À Lyon, ville de Spon, c'était le cas, au XVI<sup>e</sup> siècle, de Symphorien Champier, de Guillaume Paradin, de Guillaume du Choul, de Gabriel Syméoni. Spon recherche bien évidemment les inscriptions figurant sur les monuments anciens, mais pas seulement pour leur contenu, aussi pour la forme des lettres, les types de caractères, l'orthographe, etc., et il utilise tout autant les représentations figurées<sup>5</sup>.
- 5 Mais l'étude des objets ne peut pas se faire sans une étude sur le terrain, et c'est la raison pour laquelle, par exemple, Spon se rend en Italie, en Grèce, au Levant, dans différentes régions de France : l'archéographie est une science de terrain<sup>6</sup>. Le but est de démêler le vrai du faux, d'établir les faits sans passion.
- 6 Une des particularités de Spon, qu'on ne retrouve apparemment pas chez Wiltheim, est qu'il introduit l'étude des *realia* dans la

controverse. Si l'antiquariat est d'abord pour lui un *otium*, un loisir, il peut également servir à défendre sa foi contre les tentatives de conversion. Pour lui, les médailles de l'époque de Constantin ne plaident pas en faveur de l'antiquité des rites de la messe. L'évolution des représentations du pape, visible également sur les médailles, montre des ruptures dans la tradition catholique. L'antiquarisme permet ainsi de briser une fausse continuité<sup>7</sup>. L'antiquariat sécularise et désenchante les temps anciens, il les arrache aux fables, à la poésie. C'est vrai pour l'antiquité romaine, comme l'explique Spon à l'abbé Nicaise : « ce serait en quelque manière redevenir payen de croire le paganisme si vénérable que d'en faire mystère au peuple »<sup>8</sup>, il faut au contraire expliquer rationnellement ; et c'est vrai, évidemment, pour l'histoire de l'Église, au plus grand profit des protestants. Spon peut ainsi trouver sa place dans un milieu d'antiquaires protestants lyonnais, plus particulièrement de médailliers comme Moze ou Philippe-Sylvestre Dufour.

- 7 Cette préoccupation religieuse peut se retrouver dans son seul vrai livre d'historien, une histoire de Genève<sup>9</sup> fondée surtout sur des textes, mais aussi sur des médailles et sur l'étude de vestiges anciens. Mais on ne la retrouve pas dans tous ses travaux. Beaucoup s'expliquent surtout par un amour, qu'on pourrait dire désintéressé, de l'Antiquité. D'autres aussi servent à glorifier le passé antique de sa ville, Lyon ; c'est le cas de la *Recherche des Antiquités et Curiosités de la Ville de Lyon*<sup>10</sup>. On retrouve là une motivation assez classique. À Lyon, la découverte de la Table claudienne, son achat en 1529 par les échevins, son dépôt à l'intérieur de l'Hôtel Commun, la publication du texte en 1537 par Symphorien Champier avaient eu pour but de magnifier l'ancienne grandeur de Lyon et de justifier – en vain d'ailleurs – la demande d'un Parlement qui prendrait la suite du Sénat antique. La Table claudienne suit le consulat dans tous ses déménagements et lui permet de se donner une origine romaine. En 1669, le jésuite Ménestrier, dans son *Éloge historique de Lyon*, peut parler du « Capitole de Lyon » en évoquant l'Hôtel de ville. Plus tôt, au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, on rappelait les concours d'éloquence tenus près de l'autel des Trois Gaules pour justifier la création d'un collège dans la ville. Lyon, ville romaine, par conséquent. Mais aussi ville chrétienne, comme en témoigne le martyre de 177 relaté par la lettre des chrétiens de Lyon transcrite par Eusèbe de Césarée dans son

*Histoire ecclésiastique.* Cette lettre a aussi servi, par sa précision, à fixer la topographie de Lugdunum pour les générations futures. Une inscription mal interprétée a également permis de fixer des lieux saints liés à une prétendue persécution et au martyre de dix-neuf mille chrétiens : l'église des Minimes, où ils ont été décapités, l'amphithéâtre où ils ont été livrés aux bêtes, l'église saint-Irénée, où sont conservés leurs cendres, le Gourguillon, d'où leur sang a coulé jusqu'à la Saône, la prison de saint Pothin à l'Antiquaille, etc<sup>11</sup>. L'archéologie est ainsi au service d'une histoire à la fois grandiose et chrétienne.

- 8 Cela n'est, en réalité, pas très original et on peut le retrouver dans toute la chrétienté. À Tolède, en Espagne, les humanistes au xvi<sup>e</sup> siècle appuient l'identité urbaine sur l'existence de saints anciens dont on conserve les reliques. À Grenade, en 1588-1595, la découverte des « livres de plomb », des inscriptions supposées anciennes, permet de « prouver » la venue de saint Jacques et de procurer à la ville de nouveaux saints, les martyrs Hiscio, Tesifón et Cecilio, trois disciples supposés de l'apôtre<sup>12</sup>. En Italie, à Plaisance, des antiquaires se mobilisent à la charnière des xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles pour authentifier les saints locaux et résister ainsi à l'emprise du centralisme romain<sup>13</sup>.
- 9 La première modernité a en effet été un temps fort des histoires urbaines. Les mises en récit des histoires de villes s'appuient toutes sur un passé glorieux dont on cherche à retrouver des traces. Celles-ci sont souvent chrétiennes et les reliques comme les vestiges de lieux sacrés anciens prennent une importance considérable. Mais ils sont associés à des récits légendaires : fondation de Toulouse par un affilié de Noé, origine troyenne de Metz ou, selon une autre version, fondation par des petits-fils de Noé, filiation troyenne ou athénienne de Lyon, etc.<sup>14</sup>. Mais ces légendes sont progressivement abandonnées au xvii<sup>e</sup> siècle en raison de l'essor de la critique historique, sans pour autant qu'on abandonne la recherche d'un passé glorieux. Cela peut expliquer l'importance des antiquaires qui peuvent continuer à célébrer le passé, mais en se fondant sur des sources désormais incontestables.
- 10 La démarche est proche de celle des « topographies sacrées » qui fleurissent à la même époque<sup>15</sup> et dont l'accomplissement ultime est l'*Atlas Marianus* de Gumpfenberg, en réalité œuvre collective de

la Compagnie de Jésus qui entend recenser tous les lieux liés au culte de la Vierge, mais avec une critique rigoureuse des sources et une description minutieuse des images mariales<sup>16</sup>. Sans doute peut-on la rapprocher aussi de celle des bollandistes, cette société savante jésuite chargée d'étudier de manière critique les vies des saints. Or il n'est pas indifférent de noter que Wiltheim a collaboré avec le bollandiste van Papenbroeck.

## L'antiquariat dans le renouvellement des savoirs

- 11 La méthode de Spon peut se définir ainsi : l'observation est première, elle est suivie d'une confrontation avec les auteurs anciens, ce qui permet une déduction et une conclusion sur l'objet étudié. On a pu, à juste titre, suggérer que ce n'est pas sans rapport avec sa pratique de la médecine. Encore faut-il préciser qu'il s'agit d'une pratique permettant l'émergence de savoirs nouveaux fondés sur l'observation et l'expérimentation, ce qu'on peut rattacher, pour simplifier, à Vésale. L'observation directe du corps humain, grâce aux dissections, avec en parallèle la lecture des textes des anciens, afin de comparer, de préciser, de corriger, n'est pas sans rappeler la méthode de ces antiquaires-archéologues qui ne se contentent pas des livres mais confrontent les sources qu'ils peuvent recueillir aux données résultant des enquêtes de terrain. Pour eux, l'observation directe est indispensable. Wiltheim, sur différents sites luxembourgeois, Spon, lors de ses voyages en Italie, Grèce et Levant, ont besoin de voir directement et ne veulent pas se contenter de descriptions.
- 12 L'observation, peut-être un des mots qui revient le plus souvent dans le texte qui précède, est symbolique d'un nouveau paradigme en histoire des savoirs qui passe, pour le dire de manière rapide, du commentaire des auteurs anciens afin de restituer des connaissances déjà-là, à l'observation et à l'expérimentation capables de produire de nouvelles connaissances : d'un savoir clos à des connaissances infinies, pourrait-on dire en plagiant Koyré.
- 13 Selon la méthode théorisée par le *Novum Organum* de Bacon, ce n'est plus le raisonnement déductif qui produit la connaissance, mais l'observation. Cela introduit un renouvellement général des savoirs.

En astronomie, les observatoires puis surtout les télescopes permettent une observation du ciel validant les hypothèses de Copernic et Galilée (ou, pour les astronomes jésuites comme Scheiner, Riccioli ou Bianchini, celles de Tycho Brahé<sup>17</sup>) ou les prolongeant, dans le cas de Newton. En botanique, on confronte les écrits de Pline aux plantes existantes et surtout nouvellement découvertes et c'est sur leur observation attentive qu'on élabore de nouvelles classifications. C'est, un peu plus tard, l'observation des fossiles et des couches géologiques par Réaumur, Buffon et d'autres qui permettra de remettre définitivement en cause la datation biblique de la terre. En biologie, le microscope permet d'améliorer les observations et de découvrir les microbes, les globules rouges, les cellules, les spermatozoïdes, etc.

- 14 L'observation joue un grand rôle également chez les savants jésuites. C'est en observant les taches solaires et les volcans que Scheiner et Kircher ont considéré que la terre était un soleil refroidi, conservant toujours un feu en son centre. Athanase Kircher est sans doute le plus connu de ces savants jésuites<sup>18</sup>. Il fait des observations de sciences naturelles en Italie du Sud en 1637-1638, il utilise ses observations au microscope pour défendre l'idée que les maladies se répandent par des micro-organismes, il installe un observatoire astronomique à Avignon, etc.
- 15 Le savoir antiquaire, dans la mesure où il ne se contente pas de collectionner, mais qu'il met en série et surtout étudie les objets pour eux-mêmes, apparaît ainsi comme une déclinaison de la nouvelle science reposant sur l'empirisme, l'expérimentation et l'observation.

## La part des Jésuites

- 16 Parmi les antiquaires proches, par leurs méthodes, de Wilhelm, beaucoup ne sont pas jésuites. Nous nous sommes notamment appesantis sur le cas de Jacob Spon, un protestant convaincu. Celui-ci a certes des correspondants jésuites, le plus illustre étant le Père de La Chaise, mais pas uniquement. Il mobilise trois types de réseaux : un réseau genevois et protestant, un réseau italien autour de Patin, Magliabechi et du comte Mezzabarba Birago, un réseau parisien d'érudits, comprenant des médecins, des prélats, des éditeurs, etc<sup>19</sup>. Les jésuites ne constituent donc pas forcément un cas

particulier. Mais ce qui est caractéristique des antiquaires est la nécessité de mobiliser un réseau de correspondants. Or, en ce domaine, les jésuites sont particulièrement favorisés grâce à leur implantation dans le monde entier et grâce à leurs collègues qui disposent très souvent de collections fournies. Cela leur permet de produire une « systématisation rationnelle d'une enquête de terrain »<sup>20</sup>. Les collections de vestiges, les inscriptions, les médailles conservées dans les collèges, les observations faites à différents endroits par des confrères jésuites peuvent être des aides très importantes pour les antiquaires.

- 17 Les échanges entre jésuites sont d'autant plus naturels que la correspondance est au centre des pratiques de la Compagnie de Jésus. Elle a participé à sa construction, permettant aux premiers compagnons d'Ignace de faire œuvre commune. Le gouvernement de la Compagnie repose sur une pratique scripturaire généralisée. L'échange de lettres tient lieu de vie commune et de conversations directes. Bien entendu, il s'agit surtout de montrer les avancées du ministère, mais aussi, dans d'autres lettres, les difficultés, les doutes que l'on peut avoir. Le système est mis au point et bien codifié dès le milieu du <sup>xvi</sup>e siècle par Polanco<sup>21</sup>. La correspondance érudite des antiquaires repose évidemment sur d'autres thèmes, d'autres sujets, encore qu'une même lettre puisse évoquer des sujets différents. Mais la pratique habituelle de la correspondance par les jésuites ne peut que faciliter les échanges entre eux y compris dans des domaines en apparence plus éloignés des questions spirituelles.
- 18 D'autre part, les jésuites sont, sans doute plus que d'autres ordres religieux, portés à s'intéresser à des sujets en apparence profane, tels que le passé ancien du Luxembourg. L'affinité entre la spiritualité des jésuites et les sciences modernes a été développée assez abondamment depuis une trentaine d'années<sup>22</sup>. La connaissance comme moyen de salut est en effet au cœur de l'idéologie jésuite et fonde leur spiritualité apostolique. Cette spiritualité repose sur le service chrétien, c'est-à-dire le report des sentiments religieux vers l'extérieur et vers des activités non liées directement à la vie religieuse ; pour les jésuites, c'est en servant les autres qu'on sert Dieu : les *Constitutions* de la Compagnie disent que son but est d'« aider au salut et au perfectionnement de leurs frères humains ». C'est en toute chose qu'on peut trouver Dieu, y compris dans les

activités scientifiques : les jésuites apprennent à prier à partir de n'importe quelle activité, et ils affectionnent les activités ou les manières de faire non conventionnelles, éloignées des activités pastorales traditionnelles, ils ont aussi beaucoup d'intérêt pour des méthodes ou des domaines du savoir délaissés par d'autres religieux.

- 19 L'engagement actif dans le monde conduit à donner une grande place à l'expérience, à la preuve par l'expérience. Cette idéologie, qui doit mener à être au service des autres, est donc aussi un excellent soubassement pour des activités scientifiques. À cela s'ajoute une estime particulière pour le savoir, une « sanctification » du savoir, qui explique l'énorme effort fait en faveur de l'éducation. Le fait que l'ordre des jésuites apparaisse au moment où la science traditionnelle, aristotélicienne, est remise en question, les favorise : les jésuites sont moins prisonniers que d'autres ordres, comme les dominicains, des traditions doctrinales. Ils peuvent donc accueillir les courants les plus neufs des sciences, les méthodes les plus novatrices.
- 20 Ils ne sont certes pas les seuls dans ce cas. Mais ils sont en première ligne dans cette voie vers la modernité. Il n'est par conséquent pas très étonnant qu'un Wiltheim puisse, sans contredire sa vocation, s'intéresser au passé du Luxembourg en se fondant principalement sur des observations directes et en refusant les légendes, les fables qui le travestissent. En cela, il n'aborde pas la question du christianisme au Luxembourg, il ne s'intéresse pas aux saints et aux cultes chrétiens, comme il peut le faire en collaborant avec les bollandistes. Mais peu importe, toute connaissance est bonne et permet de mieux connaître l'œuvre de Dieu et de ses créatures.

## NOTES

---

1 Jacob SPON, *Miscellanea Eruditae Antiquitatis in quibus marmora, statuae, musiva, toreumata, gemmae, numismata, numismata, Grutero, Ursino, Boissardo, Reinesio, aliisque antiquorum monumentorum collectoribus ignota, & hucusque inedita referuntur ac illustrantur, cura & studio Jacobi Sponii*, Lyon, T. Amaury, 1685.

2 J. SPON, *Miscellanea Eruditae Antiquitatis op. cit.*, préface, citée dans Roland ÉTIENNE et Jean-Claude MOSSIÈRE (dir.), *Jacob Spon, un humaniste lyonnais du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, De Boccard, 1993, p. 9.

- 3 Yves MOREAU, « Jacob Spon et les arts : un savant protestant dans la République des Lettres », *Chrétiens et sociétés*, Numéro spécial 1 « Le calvinisme et les arts », 2011, p. 91-113.
- 4 Jacob SPON, *Réponse à la critique* publiée par M. Guillet, Lyon, Barbier, 1679, p. 63.
- 5 Sur la méthode de Spon, outre les références aux travaux d'Y. Moreau et à la publication collective citée note 2, voir Marcus KÄFER, « Jacob Spon et Bernard de Montfaucon. De la conception de l'art chez les « Antiquaires » et la critique du comte de Caylus », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 1983, n° 42, p. 414-426.
- 6 Yves MOREAU, *Édition critique de la correspondance de Jacob Spon (1647-1685)*, thèse d'histoire, université Lyon 3, 2013, p. 27.
- 7 *Ibid.*, p. 46-47.
- 8 Lettre du 5 avril 1680 : *Ibid.*, p. 620.
- 9 Jacob SPON, *Histoire de la Ville et de l'Etat de Genève*, à Lyon, chez Thomas Amaulry, 1680.
- 10 Jacob SPON, *Recherche des Antiquités et Curiosités de la Ville de Lyon*, à Lyon, chez Jacques Faeton, 1673.
- 11 Gérard BRUYÈRE, « Lyon romain retrouvé », dans R. ÉTIENNE et J.-Cl. MOSSIÈRE (dir.) *Jacob Spon, un humaniste lyonnais du XVII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 87-120.
- 12 Fernando MARTÍNEZ GIL, « Religión e identidad urbana en el arzobispado de Toledo (siglos XVI-XVII) », p. 15-57, dans J. Carlos VIZUETE MENDOZA et Palma MARTÍNEZ-BURGOS GARCÍA (coord.), *Religiosidad popular y modelos de identidad en España y América*, Cuenca, Ediciones de la Universidad de Castilla-La Mancha, 2000. Voir aussi Youssef EL ALAOUI, « Les livres de plomb de Grenade. Proposition pour un état de la question », dans Pierre RAGON (dir.), *Les généalogies imaginaires. Ancêtres, lignages et communautés idéales (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Rouen, PURH, 2007, p. 147-161.
- 13 Simon DITCHFIELD, *Liturgy, Sanctity and History in Tridentine Italy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.
- 14 Exemples de Lyon, Metz et Toulouse dans Nicolas GUYARD, *Reliques et espaces urbains. Lyon, Metz, Rouen et Toulouse, des réformes à la Restauration*, thèse de doctorat d'histoire, Université Lyon 2, 2017.

- 15 Dominique JULIA, « Sanctuaires et lieux sacrés à l'époque moderne », dans André VAUCHEZ (dir.), *Lieux sacrés, lieux de cultes, sanctuaires*, Rome, École française de Rome, 2000, p. 257-263.
- 16 Olivier CHRISTIN, Fabrice FLÜCKIGER, Naïma GHERMANI (dir.), *Marie mondialisée. L'Atlas Marianus de Wilhelm Gumpfenberg et les topographies sacrées de l'époque moderne*, Neuchâtel, Alphil, – Presses universitaires suisses, 2014.
- 17 Sur l'activité des savants jésuites à Rome, voir les travaux d'Antonella ROMANO, notamment « À l'ombre de Galilée ? Activité scientifique et pratique académique à Rome au XVII<sup>e</sup> siècle », dans Jean BOUTIER, Brigitte MARIN et Antonella ROMANO (dir.), *Naples, Rome, Florence. Une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Rome, Publications de l'École Française de Rome, 2005, p. 209-242.
- 18 Paula FINDEN (éd.), *Athanasius Kircher : the last man who knew everything*, New York, Routledge, 2004, et D. STOLZENBERG (dir.), *The Great art of Knowing : the Baroque Encyclopedia of Athanasius Kircher*, Stanford University Libraries, 2001 ; en français, Joscelyn GODWIN, *Athanasius Kircher, le théâtre du monde*, Paris, Actes Sud, 1980 (édition originale en anglais, 1979).
- 19 Y. MOREAU, « Jacob Spon et les arts... », art. cit., p. 111.
- 20 D. JULIA, « Sanctuaires et lieux sacrés à l'époque moderne », art cit., p. 262.
- 21 LUCE GIARD, Antonella ROMANO, « L'usage jésuite de la correspondance. Sa mise en pratique par le mathématicien Christoph Clavius (570-1611) », dans Antonella ROMANO (dir.), *Rome et la science moderne*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 2009, p. 65-119.
- 22 Cf. Steven J. HARRIS, « Transposing Merton's thesis : Apostolic spirituality and the establishment of the Jesuit scientific tradition », *Science in Context*, 3, 1989, p. 29-65 ; François EUVÉ, *Mathématiques, Astronomie, Biologie et Soins des âmes. Les jésuites et les sciences*, Namur, Lessius, 2012 ; Mordechai FEINGOLD, « Jesuits : Savants », dans M. Feingold (éd.), *Jesuit Science and the Republic of Letters*, Cambridge, 2003, p. 1-45 (et des articles spécialisés dans tout le reste du livre).

## AUTEUR

---

**Yves Krumenacker**

Université Jean Moulin Lyon 3

IDREF : <https://www.idref.fr/034084304>

HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/yves-krumenacker>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000121423035>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/12487609>

# Une voie concrète de transmission des savoirs. La circulation des instruments techniques entre la France et le Royaume de Naples (fin XVIII<sup>e</sup> siècle – début XIX<sup>e</sup> siècle)

*A concrete way of transmitting knowledge. The circulation of technical instruments between France and the Kingdom of Naples (late 18th century - early 19th century)*

**Fabio d'Angelo**

## TEXTE

---

- 1 Les relations scientifiques entre le royaume de Naples et la France, des années 1780 aux années 1830, n'ont pas seulement reposé sur les voyages de formation et sur l'émigration forcée de savants qui, après avoir participé à la Révolution napolitaine de 1799, ont été contraints de partir en exil à Paris<sup>1</sup>. L'envoi régulier de comptes rendus à l'Académie des Sciences constitue un exemple de cet échange, de cette communication qui ne s'est pas faite par la circulation des hommes, mais par celle des livres et des recherches. Mais les parcours engagés ont été semblables. L'homme de science napolitain s'est constitué à Naples, pour se rendre ensuite en France où il s'est exposé au jugement de ses collègues étrangers et pour chercher enfin à mettre au service de sa patrie l'expérience qu'il avait acquise ; les mémoires soumis à l'examen des commissaires de l'Académie ont connu un destin comparable. Une théorie scientifique pouvait ainsi se former à Naples, faire l'objet d'un débat public en France et, si elle venait à être acceptée par la communauté scientifique, elle pouvait engendrer des rétroactions positives sur son contexte de départ. Le même discours vaut pour les livres.
- 2 Les mémoires, cependant, ne faisaient pas l'objet d'un débat spécifique chez les membres de l'Académie. Il fallait que l'auteur dont on examinait le travail soit membre de l'institution, ou ait une quelconque célébrité en France ou en Europe, ou alors dispose d'appuis politiquement influents. Et les jugements positifs que la majorité des savants napolitains ont réussi à obtenir de l'Académie des Sciences montrent l'ampleur et la diversité des milieux

scientifiques napolitains, capables de proposer et d'effectuer des recherches scientifiques de niveau européen.

- 3 Si d'une part, les relations scientifiques franco-napolitaines se sont construites à partir d'une intense circulation de savants et de recherches scientifiques, il est d'autre part vrai qu'elles se sont renforcées par des échanges d'objets techniques. Les liens entre les deux royaumes se sont consolidés par les missions commanditées par la monarchie napolitaine et par l'acquisition d'instruments techniques auprès des artisans parisiens les plus renommés<sup>2</sup>. Ces outils se sont souvent révélés indispensables dans la fondation de certains laboratoires, comme celui constitué par le chimiste Luigi Sementini ; dans d'autres cas, ils connurent un destin plus modeste, à l'image de la collection de minéralogie de Matteo Tondi, abandonnée dans les magasins d'un laboratoire.
- 4 L'initiative de la monarchie napolitaine se situe dans un mouvement plus large, engagé au XVIII<sup>e</sup> siècle, où pour créer des laboratoires didactiques efficaces, les souverains ont financé des missions scientifiques destinées à acheter des instruments auprès des principaux producteurs européens. La nécessité de se rendre à l'étranger s'expliquait par la situation propre aux constructeurs italiens d'outils scientifiques. Souvent dépourvus des connaissances scientifiques indispensables, et en l'absence de moyens économiques, ils étaient très souvent comme de simples artisans qui travaillaient dans le cadre d'un marché local aux dimensions modestes. Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'y avait ainsi qu'un seul constructeur italien de niveau européen, Giovanni Battista Amici, professeur d'astronomie à Florence à partir de 1831.
- 5 L'attention des rois de Naples, qu'il s'agisse des Bourbons (jusqu'en 1806, puis à partir de 1815) ou des Napoléonides (1806-1815), s'est donc portée sur le marché européen, notamment anglais et français. Dès la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les dirigeants méridionaux avaient compris la nécessité pour les savants de l'université d'instruire leurs étudiants non seulement par la théorie, mais aussi et surtout par des expériences pratiques impliquant l'emploi d'instruments. Dans la seconde moitié des années 1770, le roi Ferdinand IV commandita la mission de Giuseppe Saverio Poli en Angleterre et en France, afin qu'il achète des objets de physique<sup>3</sup>. Dans les années 1780, Giovanni Rizzi

Zannoni rapporta à Naples des instruments topographiques qu'il avait faits construire pendant son séjour à Paris<sup>4</sup>. Mais c'est pendant la période des rois français, entre 1806 et 1815, qu'on qualifie du nom de *decennio francese*, que s'est intensifiée la politique d'acquisition des instruments scientifiques. Entre 1808 et 1812, la monarchie de Joachim Murat finança plusieurs missions en France et engagea des sommes d'argent considérables pour rendre le royaume de Naples compétitif à l'échelle européenne. Il s'agissait là d'un effort énorme, qui fut honorablement porté à terme.

- 6 Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, par la volonté du roi Ferdinand IV, se développa l'idée de doter l'université de Naples d'un cabinet de physique. Le roi voulait compléter la collection rassemblée par son père Charles III qui, lors du transfert de la monarchie à Naples en 1734, apporta avec lui « différentes machines mathématiques », qu'il avait temporairement entreposées dans son pavillon de chasse de Capodimonte, en périphérie nord de Naples<sup>5</sup>. Ferdinand IV chargea en 1802 le marquis de Gallo, ambassadeur napolitain à Paris, d'acheter des machines de physique destinées au laboratoire de physique de Naples. Le diplomate eut recours à l'intermédiation du savant Saverio Scrofani, exilé à Paris, pendant les tractations avec Jean-Nicolas Fortin et Nicolas-Constant Pixii Dumotiez, qui étaient alors les constructeurs parisiens d'objets scientifiques les plus réputés, avec lesquels Scrofani conclut une affaire d'environ 9 000 francs<sup>6</sup>. L'accord prévoyait l'envoi à Naples de 90 instruments de physique, parmi lesquels la balance à torsion de Coulomb, conçue vers 1785<sup>7</sup>, l'électromètre d'Horace de Saussure, ou encore l'hygromètre à chapeau, conçu à Genève vers 1780 pour mesurer l'humidité de l'air. Scrofani chargea Fortin de lui procurer le pistolet de Volta, dit électroflogopneumatique<sup>8</sup>, et la bouteille de Leida, qui était le type de condensateur le plus ancien. Fortin construisit pour le roi de Naples un baromètre de Torricelli, instrument destiné à mesurer la pression atmosphérique. L'émissaire de Ferdinand IV commanda d'autre part au constructeur parisien deux grands hémisphères de Magdebourg en cuivre, dont les bords pouvaient parfaitement s'assembler. L'un des plus importants instruments demandés à Fortin était la machine d'Atwood, achetée environ 1 700 francs, servant à réduire l'accélération de la chute d'un corps sous l'action de la gravité. La machine pneumatique représentait une acquisition

particulièrement importante. Il s'agissait d'un appareil destiné à raréfier l'air dans un espace déterminé, à l'intérieur d'une cloche de verre robuste adossée à un plat, qu'on utilisait pour étudier les phénomènes qui se produisaient à une pression inférieure à celle de l'atmosphère.

- 7 Saverio Scrofani fit l'acquisition d'une quantité tout aussi considérable d'instruments de physique, auprès de l'artisan Nicolas-Constant Pixii Dumotiez. Dans son *Catalogo ragionato*, l'émissaire de l'ambassadeur de Naples déclarait avoir commandé une « trompette dite de cantine et de tonnellerie »<sup>9</sup>, qui servait à « tirer un liquide sans le brouiller »<sup>10</sup> et un « arrosoir magique en fer blanc », un vase cylindrique à fond percé et à partie supérieure en forme de tube ouvert, qui servait à transporter de grandes quantités d'eau. Le *Catalogo* mentionnait aussi la marmite de Papin, un récipient métallique robuste et fermé hermétiquement, muni d'une valve de sécurité, dans lequel l'eau pouvait bouillir à des températures supérieures à 100°C. Il s'agissait du premier cas de chaudière à vapeur.
- 8 Scrofani commanda à Dumotiez deux pyromètres, l'un à cadran et l'autre de Wedgwood. Le second fut introduit par Josiah Wedgwood, industriel britannique, en 1785. La nécessité d'introduire en chimie des systèmes de mesure empruntés à la physique conduisit ce céramiste britannique à adapter cet instrument, pensé au départ par des physiciens, aux exigences d'un laboratoire de chimie. L'objet s'appuyait sur la propriété de l'argile de diminuer en volume lorsqu'augmentait la température, et servait à mesurer la température des fours chimiques. Scrofani acheta d'autres instruments de chimie : il réussit à obtenir entièrement le laboratoire de Guyton de Morveau. Le microscope solaire, ou de projection, acheté à Paris pour 30 francs, en faisait partie, même s'il s'agissait plutôt d'un instrument de physique. Il était qualifié ainsi parce que, pour obtenir une image nette, il supposait d'illuminer l'objet observé par la lumière du soleil. Le contrat signé entre Scrofani et Dumotiez prévoyait enfin la construction de l'eudiomètre de Volta, appareil qui servait à l'analyse volumétrique des gaz.
- 9 Le 12 janvier 1804, l'expédition des objets de physique achetés à Paris arriva à Naples. Scrofani avait ainsi mené à terme une affaire

particulièrement dispendieuse, mais incontestablement nécessaire pour la physique napolitaine. Le roi Ferdinand IV avait écouté les exigences des professeurs de l'université : il n'était pas possible d'instruire la jeunesse sans montrer des outils adéquats à l'appui des leçons. Par l'assentiment donné à l'achat des instruments de Fortin et de Dumotiez, le roi poursuivait sa politique de dotation des laboratoires de l'université en objets nécessaires à l'enseignement.

- 10 Les souverains napoléonides ont été les continuateurs de cette politique. Joseph Bonaparte d'abord (1806-1808), Joachim Murat ensuite (1808-1815) commissionnèrent ainsi le médecin de la légation napolitaine à Paris, Michele Attumonelli, et le jeune Teodoro Civita, pour acheter des instruments d'obstétrique et de gynécologie. Une fois installé au trône de Naples, Joseph Bonaparte chargea deux Napolitains résidant à Paris, par l'intermédiaire du Ministère des Affaires Étrangères, de se les procurer pour les mettre à la disposition des médecins de la cour. Civita se trouvait à Paris « pour s'instruire dans les professions de la médecine et de la chirurgie », et Attumonelli résidait déjà depuis longtemps à Paris, où il était devenu un médecin renommé. Le ministre rappelait ainsi qu'il avait offert ses services, outre la mission dont l'avait chargé le roi Joseph, pour devenir le médecin officiel de l'ambassade napolitaine à Paris et négocier ainsi un accord pour que la première classe de l'Institut de France informe l'Académie des Sciences de Naples de la parution des mémoires de physique, d'histoire naturelle et de médecine<sup>11</sup>.
- 11 En octobre 1808, les deux savants obtinrent une avance de 4 700 francs destinés à l'artisan Grangeret, pour commencer la fabrication d'objets d'obstétrique. L'accord prévoyait la construction d'un forceps, pince séparable qui servait à extraire le fœtus de l'utérus en cas de dystocie. Grangeret fournit aussi un spéculum, introduit en gynécologie à partir de 1801 par Joseph-Claude Récamier. Il s'agissait d'un tube fin en fer blanc, de 5 centimètres de longueur, qui servait à traiter les ulcères du col de l'utérus et à examiner l'utérus. Mais l'instrument a suscité des avis contrastés auprès de la communauté médicale européenne : alors que certains l'ont considéré essentiel pour effectuer un examen pelvien adéquat, d'autres l'ont trouvé inutile et dégradant, alors qu'il pouvait perturber la sensibilité de la patiente.

- 12 Les caisses envoyées à Naples contenaient aussi un illuminateur, qui reflétait une partie de la lumière vers la zone à observer, mais aussi pour empêcher que le médecin ne soit ébloui. Il s'agissait, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, d'un objet très utilisé, alors que la lumière électrique n'avait pas encore été introduite : les seuls moyens d'éclairage étaient les lampes à huile, ou plus simplement des bougies associées à des dispositifs réfléchissants. On trouvait d'autre part un dilatateur utérin à branches parallèles de Tiemann, avec des manches en ivoire et une pince ombilicale en forme de cigogne en argent, qui servait à pincer le cordon ombilical du nouveau-né avant de le couper. Outre la pince à cigogne, davantage symbolique que médicale, Grangeret fournit un clamp ombilical de forme classique.
- 13 Il dut d'autre part fabriquer un insufflateur, doté d'une ampoule en caoutchouc, qu'on utilisait lorsque le nouveau-né présentait des difficultés respiratoires ; on procédait sinon par insufflation buccale, en utilisant la seule canule de l'instrument. Grangeret construit enfin un pelvimètre et un hystérotomètre. Le premier, en forme de compas, servait à mesurer le diamètre du bassin et à évaluer les difficultés éventuelles à produire l'accouchement ; le second, lui, était constitué d'un fin bâton métallique, long de 30 centimètres, qui se terminait par une extension en forme d'olive. Il servait à mesurer la longueur de la cavité utérine, de l'orifice externe jusqu'au fond.
- 14 Le contrat signé entre les médecins napolitains et Grangeret prévoyait enfin la fabrication de plusieurs instruments destinés à extraire le fœtus mort et à maintenir la mère en vie. Le crochet extracteur de William Smellie, fourni par l'artisan parisien, était un outil doté, à une extrémité, d'une pointe très aiguë, et à l'autre d'un crochet. Il permettait de récupérer le fœtus mort dans l'utérus et de sauver la vie de la femme enceinte. Pour réduire le volume de la tête du fœtus mort et faciliter son extraction, Grangeret construisit aussi un performateur qui, outre le fait d'inciser le crâne, élargissait l'orifice d'entrée pour éliminer le matériau cérébral qui, ainsi réduit de volume, permettait l'extraction de l'enfant.
- 15 Depuis Paris, le 24 novembre 1810, Attumonelli informait le ministre de l'Intérieur napolitain que la collection d'instruments d'obstétrique et de gynécologie avait fini d'être rassemblée, et qu'une avance de 15 000 francs avait été remise à Grangeret. Avant d'être entreposés

dans sept caisses, les objets furent examinés par Antoine Dubois qui, « après quelques heures d'examen », remit un certificat à Attumonelli.

- 16 Partie de Paris en janvier 1811, l'expédition fut interrompue le 11 novembre, d'abord à Lyon, puis à Milan. Grangeret n'avait pas reçu le paiement des 10 117 francs qui avaient été convenus avec Attumonelli, ce qui risquait d'empêcher l'envoi des objets à Naples. Le contretemps fut résolu seulement le 13 juin 1812 : Attumonelli annonçait que « M. Grangeret avait reçu la totalité de la somme qui lui était due pour les instruments de chirurgie et d'obstétrique fournis à Sa Majesté »<sup>12</sup>.
- 17 L'évolution de la chirurgie vers l'obstétrique est passée par l'affinement des techniques et des instruments à disposition des médecins, surtout ceux qui prenaient part à des opérations délicates et difficiles comme l'embryotomie. Comme dans le cas de la physique, la France permettait aux savants napolitains d'acquérir et de fabriquer les outils nécessaires à la gynécologie et à l'obstétrique.
- 18 Par rapport à l'achat des machines physiques, la mission de Civita et d'Attumonelli présente quelques différences. Les instruments demandés à Fortin et à Dumotiez étaient destinés au laboratoire de l'université et étaient à la disposition des professeurs, et non pas des étudiants. Les objets fabriqués par Grangeret, à l'inverse, étaient réservés à un usage privé; ils étaient destinés à la reine, à la cour, mais ils ne devaient pas servir à l'instruction publique. Mais il faut y voir aussi le fait de l'absence d'une clinique efficace d'obstétrique et de gynécologie à Naples. En attendant de pouvoir la construire, les rois français espéraient ainsi fournir de bons instruments aux médecins de la cour.
- 19 Il faut alors souligner les rôles divers occupés par les personnages à qui les souverains, qu'il s'agisse des Bourbons ou des Napoléonides, avaient confié leurs missions. Dans le cas de Saverio Scrofani, Ferdinand IV avait recouru à un historien et économiste, alors que Bonaparte avait utilisé deux médecins. La préférence que les souverains français avaient donnée à des savants était représentative d'une conception différente de la science : la qualité d'un objet ne pouvait être établie que par un savant qui, concrètement, était habitué à le manipuler. Pour Ferdinand IV en revanche, l'idée de donner à la science ce qui lui appartenait semblait être d'une importance secondaire, et n'importe quel homme de lettres ou de

sciences pouvait s'occuper d'acheter des objets de physique. Il faut voir dans cette différence le signe d'une évolution : pendant le *decennio francese*, la science et les savants commencent à se spécialiser, à la différence des dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle où la différenciation des savoirs n'est pas encore complète.

- 20 Au moment où se conclut l'achat des outils d'obstétrique de Grangeret arrive à Naples la collection de minéraux de Matteo Tondi.
- 21 Après la fin de la République napolitaine, Matteo Tondi, qui avait servi comme soldat de la Garde nationale, fut contraint de s'exiler en France. Il laissait à Naples la très riche collection de minéraux qu'il avait achetés et recueillis pendant son voyage dans les États allemands en 1789. Une fois arrivé à Paris, il sut que le roi avait ordonné le séquestre de ses biens, punition habituellement infligée aux traîtres à la patrie<sup>13</sup>.
- 22 Par l'intermédiaire de l'ambassadeur français à Naples, Charles-Jean-Marie Alquier, Tondi demanda au ministre Acton une indemnité de 36 000 ducats pour sa collection de minéraux et la restitution de ses livres et de ses manuscrits qui avaient été réquisitionnés au moment du retour au pouvoir des Bourbons. Acton lui répondit que :

Une telle collection de minéraux, du temps de l'Anarchie [de la révolution napolitaine], serait tombée dans les mains de gens de la plèbe et, en conséquence, serait sujette à des destructions et des démembrements qui en auraient fortement diminué la valeur<sup>14</sup>.

- 23 Sur ordre du roi, les minéraux de Tondi furent transportés au Musée minéralogique de Naples, fondé en 1801 à partir de la collection que le savant des Pouilles avait recueillie pendant le voyage en Allemagne de 1789, où ils devinrent la propriété de la couronne. De ce point de vue, le ministre napolitain précisait concernant de tels objets :

Encore Tondi les aurait-ils acquis pour lui-même, mais il l'a fait à un moment où il était missionné par le Roi, et sa participation aux académies de Schemnitz et de Freiberg, ses voyages dans les mines d'Allemagne et d'Angleterre, en somme, tous les moyens qui l'ont conduit à acquérir cette collection, sont dus à l'argent et à la protection qui lui fut accordée par le Roi<sup>15</sup>.

- 24 La fatigue, les dépenses que Tondi avaient subies pendant son voyage de 1789 étaient ainsi réduits à une mission royale. Un traître, un patriote francophile ne pouvait pas être propriétaire d'une telle collection. Il ne méritait pas non plus la moindre considération parce qu'il n'avait pas récompensé le roi de sa fidélité. Et même,

Par honte de tout cela, S.M. par un acte généreux et voulant donner suite aux attentions de l'Ambassadeur, n'était pas opposé au fait d'accorder audit Tondi la somme de trois mille ducats, eu égard à la valeur de ces minéraux dans l'état actuel des personnes versées dans les connaissances minéralogiques<sup>16</sup>.

- 25 Le roi entendait faire preuve de clémence envers ceux qui avaient soutenu la cause française en 1799, et la somme fut réellement envoyée.

- 26 Lors de l'arrivée au trône de Joseph Bonaparte, Tondi se référa au nouveau ministre de l'Intérieur, Miot, pour lui demander « une indemnisation au titre de la perte qu'il avait subie, en 1800, d'une collection d'objets d'histoire naturelle, dont la valeur se monte à trente-six mille ducats »<sup>17</sup>. Le savant offrait au gouvernement napolitain une autre collection de minéralogie et de géologie qu'il possédait à Paris, d'une valeur de 48 000 francs. Elle se composait de 216 pièces minéralogiques et de 1 620 pièces de géologie.

Le volume de chacune des pièces de la collection minéralogique est de trois pouces carrés en surface, et de trois et demi à quatre pour la collection de géognosie. Lesdits minéraux et roches sont conservés dans six armoires d'acajou massif. Chacune des armoires contient quarante-cinq tiroirs : dans chaque tiroir, on trouve treize pièces de minéraux, et lorsque ce sont des roches, il y en a douze. Chacune des pièces est conservée dans une caissette en carton dont la dimension est adaptée à son volume. Et la netteté, l'élégance, la richesse de ces minéraux sont telles que, pour les conserver et ne les exposer à aucune dégradation, il a fallu dépenser la somme de 390 francs pour les seuls cartons et cassettes<sup>18</sup>.

- 27 Avant d'effectuer cet achat, Murat, arrivé entre temps au trône de Naples, ordonna que la collection soit examinée par Haüy à Paris. Le 25 septembre 1812, le duc de Carignan, ambassadeur, informa le

ministère des Affaires étrangères qu'il avait reçu le compte-rendu du minéralogiste français sur les objets que Tondi entendait envoyer.

Il [Haüy] connaît parfaitement lesdites collections et croit que le gouvernement de Naples aurait du mal à retrouver des pièces aussi belles et intéressantes, d'autant que la collection de géognosie est intégrale et que l'autre est quasi-complète ; il ne lui manque que quatre exemplaires. Monsieur Haüy assure qu'aucune collection en Europe n'est aussi complète, et que la sienne [celle de Tondi] est la mieux pourvue, même s'il en manque des fragments. Quant à son prix, il est de l'avis qu'elle puisse valoir entre quarante et cinquante francs, et il a trouvé que la demande de Monsieur Haüy n'est pas extravagante<sup>19</sup>.

- 28 Après avoir obtenu le certificat de garantie du savant, le roi ordonne que soient envoyés à Tondi 48 000 francs pour l'achat de ses deux collections. En revanche, Murat ne donna pas suite à la demande d'indemnisation pour la perte des minéraux mis sous séquestre par Ferdinand IV en 1800.
- 29 Les caisses, parties de Paris en octobre 1812, arrivèrent à Naples au début de l'année 1813<sup>20</sup>. Elles ont été placées par Tondi dans le salon monumental du Musée minéralogique, à côté, ironie du sort, des minéraux séquestrés par Ferdinand IV, eux aussi propriété de Tondi<sup>21</sup>.
- 30 La période du *decennio francese* a constitué une expérience riche et novatrice au plan culturel et administratif<sup>22</sup>. Pour les sciences naturelles, elle a indéniablement été un moment favorable, comme l'atteste le décret de Joseph Bonaparte du 31 octobre 1806, qui institue la chaire de minéralogie et de métallurgie à l'Université de Naples, à côté du cabinet qui servait de laboratoire à l'usage des étudiants. Toutes considérations politiques mises à part, les Napoléonides comprirent qu'il ne pouvait exister de structure didactique sans objets scientifiques. C'est pour cela que, malgré les demandes de Tondi pour qu'aucune modification ne soit faite, Joseph Bonaparte d'abord, Joachim Murat ensuite, donnèrent leur accord pour l'achat des collections de minéralogie et de géologie de Tondi. Les deux rois français partageaient pleinement l'idée que l'explication des théories scientifiques devait être étayée par la démonstration et la manipulation d'objets et d'échantillons naturels.

- 31 C'est pour la même raison que Murat donna suite à la demande du général Camprendon de fournir l'École des Ponts-et-Chaussées en instruments mathématiques. Les changements bureaucratiques et administratifs introduits pendant le *decennio francese* ont en effet concerné le secteur des travaux publics, et en particulier les ingénieurs. Dans le royaume de Naples, sur l'initiative de l'architecte Francesco Romano, fut créé en 1808 le corps des ingénieurs des Ponts-et-Chaussées, sur le modèle français. Il devait d'abord servir à superviser les interventions dans le domaine des travaux publics, qui relevaient surtout de la gestion d'acteurs privés. Le corps se présentait comme un instrument indispensable pour venir à bout des problèmes liés à la préparation scientifique des ingénieurs qui, jusque-là, était négligée.
- 32 Cette nouvelle structure profita donc de l'expérience française. À Paris, l'École des Ponts-et-Chaussées apparut en 1747 et fut précédée par la création du corps des ingénieurs des Ponts-et-Chaussées, décidée le 1<sup>er</sup> février 1716, et par la mise en place du Bureau des Dessinateurs en 1744. Il s'agissait donc de rassembler les travaux de cartographie effectués dans les départements français pour pouvoir procéder ensuite à des travaux de réparation ou de rectification des routes. Sur l'exemple de l'école parisienne, l'École d'Application napolitaine, apparue en mars 1811, prévoyait un enseignement en trois ans. Les cours se tenaient de novembre à mars, à raison de six heures pendant cinq jours de la semaine.
- 33 Pour fonder l'École d'Application et fournir les meilleurs outils aux techniciens des Ponts-et-Chaussées, Murat donna suite à la proposition de Jacques-David-Martin Camprendon d'acheter des instruments mathématiques auprès de l'ingénieur français Bellet<sup>23</sup>. En juin 1810, il « avait fait venir de Paris divers instruments de mathématique nécessaires au service du Corps des Ponts-et-Chaussées » et avait « remis l'état d'acquisition accompagné des factures des marchands de Paris qui lui avaient vendu les objets »<sup>24</sup>. La somme s'élevait à 2 599 francs.
- 34 La première facture, de 650 francs, devait couvrir la construction d'un cercle répétiteur de Jean-Charles Borda. Bellet fournit au général Camprendon deux niveaux de Chézy, du nom de l'ingénieur français Antoine Chézy. Utilisés pour la topographie, il s'agissait d'un

instrument destiné à mettre en évidence une direction horizontale, appelée ligne de mire ou de vision. Il s'agissait de mesurer des distances par la méthode de la nivellation géométrique, en utilisant la lecture sur un axe gradué appelé stade.

- 35 Le contrat entre Bellet et Camprendon prévoyait enfin la fabrication de plusieurs types d'alidades, partie supérieure de théodolite qui permettait de mesurer des angles et qui pouvait tourner par rapport à la base, autour d'un axe dit principal ou primaire. Les alidades placées sur le pont d'une embarcation permettaient ainsi de mesurer les angles de virage.
- 36 Ces objets ont été fabriqués selon la voie régulière, et après que la somme de 2 589 francs eut été envoyée à l'ingénieur français, ils furent envoyés à Naples<sup>25</sup>. *L'Inventario de' libri, istrumenti, macchine ed altri oggetti appartenenti alla Direzione generale di Ponti e Strade* témoigne de l'issue positive de l'affaire<sup>26</sup>. Il montre comment la livraison des objets s'est d'abord faite de Francesco Costanzo à Francesco de Vito Piscicelli, puis à la direction du Corps des Ponts-et-Chaussées. Le registre rappelle que parmi les objets mis à la disposition des ingénieurs napolitains en figuraient plusieurs qui avaient été acquis en 1810 : le cercle répéteur, le niveau à bulle d'air, le niveau à lunette et l'alidade.
- 37 L'attention que les souverains français ont donnée à l'achat d'instruments scientifiques montre à quel point, pendant le *decennio francese*, l'usage des objets dans l'enseignement s'est révélé nécessaire à la formation des élèves de l'École d'Application et du corps des Ponts-et-Chaussées. Le parcours d'un étudiant supposait de développer sa capacité à utiliser correctement les objets techniques. C'est précisément cette idée qui avait conduit Joseph Bonaparte et Joachim Murat à doter les instituts de formation napolitains des instruments nécessaires, en particulier dans des disciplines comme la physique, les mathématiques, l'astronomie, la médecine, faute de quoi la formation était jugée incomplète.
- 38 Pour satisfaire à cette exigence, le professeur de chimie Luigi Sementini demanda à Murat, en 1812, de pouvoir se rendre à Paris afin d'acheter des outils pour le laboratoire qu'il était en train de constituer.

- 39 Les premières années du règne des deux rois français à Naples ont été d'une importance décisive pour les sciences. Joseph Bonaparte puis Joachim Murat ont permis à des savants napolitains qui ont connu l'exil après 1799 de rentrer dans le royaume de Naples. Ils ont promu un programme de développement et d'innovation au sein de l'Université de Naples, par la formation des chaires de minéralogie et de botanique, et par l'amélioration des chaires existantes. Les Napoléonides ont d'autre part consacré des sommes d'argent importantes à l'achat d'instruments et d'objets destinés aux laboratoires.
- 40 Cette politique de modernisation intense s'est effectuée de façon continue. En 1811, Murat donna une issue favorable à la proposition de Luigi Sementini de créer un cabinet de chimie et de le doter des meilleurs objets fabriqués à Paris. Sementini expliquait sa demande par « une très grande mortification », c'est-à-dire « [d']avoir dû suivre quatre cours de Chimie sans présenter à [s]es auditeurs que les dites théories ne pouvaient être contestées par aucun fait »<sup>27</sup>. Sementini ajoutait à sa requête le catalogue de l'artisan parisien Dumotiez à qui il voulait demander la fabrication des instruments. Pour suppléer à l'absence d'un laboratoire adapté, Sementini demanda au roi d'utiliser l'ancien cabinet d'apothicaire du *Collegio del Gesù vecchio* comme lieu de ses leçons pratiques, et de faire acheter à Naples quelques outils en complément de ceux commandés à Paris. Les deux demandes furent acceptées par le roi.
- 41 Dans le *Catalogue des différents instruments de chimie qui se fabriquent et se trouvent dans l'établissement de M. Dumotiez Ingénieur Constructeur*<sup>28</sup>, Sementini proposait d'acheter 77 appareils. Tous avaient déjà fait l'objet d'un achat au cours des missions précédentes, comme le pyromètre de Wedgwood, les baromètres, l'eudiomètre de Volta. D'autres étaient absents du paysage scientifique napolitain, comme l'aéromètre à volume constant, dit de Nicholson, qui permettait de déterminer le poids spécifique d'échantillons solides insolubles dans l'eau. Outre l'aéromètre de Nicholson, Sementini avait choisi dans le catalogue de Dumotiez ceux de Fahrenheit et de Baumé. Le premier servait à évaluer le poids spécifique d'un liquide, et à la différence de celui de Nicholson, était entièrement en verre, et était enfermé dans une sphère qui contenait

du mercure. Le second, en revanche, était utilisé pour les liquides plus ou moins denses que l'eau.

- 42 Dans le catalogue de Dumotiez, Sementini choisit aussi le calorimètre à glace de Lavoisier et de Laplace, un instrument isothermique formé de trois récipients concentriques : le corps à l'étude se trouvait dans le récipient intérieur; dans les deux autres, la glace avait une fonction d'isolation pour éviter que la chaleur de l'environnement fasse fondre la glace du récipient intermédiaire. À partir de la quantité d'eau qui se trouvait dans le contenant intermédiaire, on pouvait mesurer, au moyen d'un conduit spécial, la chaleur produite par le corps dans la pièce intérieure, et éventuellement calculer sa valeur propre. Sementini proposa d'autre part l'achat d'un électromètre de Lane, formé d'une bouteille de Leyde qui fonctionnait avec un spintéromètre dont la distance entre les sphères internes pouvait être réglée et mesurée de façon micrométrique. Pensé par le pharmacien anglais Timothy Lane, qui l'utilisait pour évaluer la puissance des charges électriques, l'électromètre servait à évaluer la quantité de charge produite par une machine électrostatique, ou accumulée par un condensateur, en un temps donné.
- 43 Sementini considéra d'autre part l'utilité de l'appareil du médecin hollandais Jan Ingenhousz. Le dispositif se composait de huit barres de matériel, fixées à l'une des parois externes par une petite boîte métallique creuse en forme de parallélépipède. Dans la partie opposée, la boîte était dotée d'une poignée en bois. Après avoir recouvert la partie extérieure des barres avec une couche de cire dont la température de fusion était d'environ 60°C, on remplissait la boîte d'eau bouillante. La propagation de la chaleur vers les extrémités dépourvues de bâtons déterminait, dans le même intervalle de temps, la fusion de la cire par des traits de longueurs différentes. La comparaison entre les différentes longueurs permettait de confronter les niveaux de conductibilité thermique des matériaux utilisés. Dans le catalogue enfin, Sementini choisit une pile de Volta et un galvanomètre.
- 44 La liste des 77 objets que Sementini voulait commander à Dumotiez fut approuvée par le roi. Il demanda à Murat, en vue de préparer l'accord, de se rendre personnellement à Paris. Le voyage avait pour but « l'acquisition de ces objets qui sont utiles pour compléter le

laboratoire de chimie », mais devait aussi permettre d'acquérir « de meilleures lumières sur ce qu'il y a de plus sublime dans les sciences chimiques »<sup>29</sup>. La demande, datée du 12 août 1812, fut reçue favorablement, mais Sementini fut invité à effectuer sa mission entre septembre et décembre 1812. Le roi lui avait conseillé de « perfectionner ses doctes connaissances en chimie en observant les grandes préparations qu'on y [à Paris] faisait, et en parlant avec les doctes professeurs de cette science »<sup>30</sup>.

45 Les objectifs de la mission étaient d'une grande importance et demandait un temps supérieur aux deux mois accordés par Murat. Le 14 octobre, Sementini n'avait pas encore rejoint Paris. Depuis Lyon, il informait le ministre de l'Intérieur qu'il avait dû prolonger la mission à cause de plusieurs incidents rencontrés pendant son voyage<sup>31</sup>, et qu'il ne serait pas rentré à Naples dans les temps demandés. Au nom de ce retard, Sementini demanda à être remplacé pour que ses cours à l'université de Naples soient assurés<sup>32</sup>.

46 Arrivé à Paris le 3 novembre 1812, il obtint d'un fonctionnaire de l'ambassade de Naples la somme de 26 000 lire, accordée par le roi pour l'achat des instruments du laboratoire. Sementini dut alors prendre une décision difficile. Il avait eu la possibilité d'acheter en entier le laboratoire de Lavoisier, mais l'avait refusé. Il écrivit alors au ministre de l'Intérieur Zurlo :

Du laboratoire de Lavoisier, je dirais que je n'estime pas indispensable de l'acheter en entier, parce qu'il y a des objets qui serviraient de modèle pour des expériences que j'ai perfectionnées, et qui sont désormais inutiles, de la même manière qu'il y en a d'autres qui, bien que ce soit Lavoisier qui les ait imaginés, ont été perfectionnés par la suite. Si je réussis à les démonter, j'achèterais avec grand plaisir ses gasomètres, ses balances d'une grande précision, en considérant comme une acquisition précieuse celle des machines par lesquelles ce grand homme a prouvé la synthèse de l'eau et a établi les fondements de la chimie pneumatique<sup>33</sup>.

47 Outre l'acquisition du cabinet de Lavoisier, un jeune artisan parisien proposa au chimiste napolitain la construction d'une machine à filer le coton. Son constructeur se dit disposé à lui en fournir les plans, et à s'installer à Naples pour pouvoir le monter et ainsi commencer la production de la soie.

48 Par sa mission à Paris, Sementini put établir des liens avec plusieurs de ses collègues. Il déjeunait ainsi régulièrement avec Claude-Louis Berthollet et avec Joseph-Louis Gay-Lussac. Le premier, surtout

mettait assez volontiers à ma disposition les moyens qui pouvaient m'être nécessaires parce qu'il aimait le progrès de la science, et aussi par amitié particulière pour notre souverain, qu'il disait avoir connu de très près en Égypte<sup>34</sup>.

49 Par l'intermédiaire du ministre de l'Intérieur Jean-Pierre Montalivet, Sementini fut présenté à Chaptal, à Vauquelin et à Thénard. Sementini informa Giuseppe Zurlo des liens d'amitié qu'il avait établis avec Wilhelm von Humboldt, Charles Pictet de Rochemont et Benjamin Thompson. Il assista d'autre part avec assiduité aux cours de Vauquelin.

50 Pendant son long séjour à Paris, qui se termina par l'achat des instruments destinés à son laboratoire et par sa formation auprès de chimistes locaux, Sementini annonça à Zurlo, en décembre 1812, qu'il avait acheté deux machines pneumatiques neuves, « une grande machine électrique de 39 pouces de diamètre avec les appareils adaptés, spécialement nécessaires pour les expériences de chimie, comme par exemple celle des combustions, de la décomposition de l'eau », neuf bouteilles de Leyde, une pile de Volta avec 400 plaques de cuivre et de zinc, deux gazomètres, un calorimètre, deux grandes balances, le manomètre de Berthollet, l'hygromètre de Saussure, de nombreux baromètres et thermomètres, différents eudiomètres et « tant d'autres que si on voulait les citer un par un, on ne finirait pas d'ennuyer [Giuseppe Zurlo] pour des heures entières ». Sementini avait d'autre part commissionné une autre machine, qui ne faisait pas partie du catalogue présenté au roi en 1811 : il s'agissait de celle d'Edward Nairne, utilisée pour électrifier un corps conducteur.

51 À propos de la collection qu'il avait achetée à Paris, Sementini pouvait

Assurer V.E., en répétant les mots de Berthollet, que nous [le royaume de Naples] aurions un laboratoire qui ferait des jaloux, et je m'estime heureux d'avoir pu contribuer à l'accomplissement d'une œuvre qui honore à ce point S.M. et V.E.<sup>35</sup>.

- 52 Le 19 janvier 1813, les caisses qui contenaient les instruments fabriqués à Paris furent emballées et étaient prêtes pour être expédiées à Naples. Avant de quitter Paris, Sementini, pour rendre hommage aux collègues qui l'avaient accueilli et aidé pendant sa mission, leur fit don de neuf volumes d'un livre consacré aux ruines d'Herculanum et à quelques trouvailles archéologiques exhumées à Pompéi<sup>36</sup>.
- 53 Les instruments destinés au laboratoire parvinrent à la douane du royaume de Naples le 13 avril 1813, puis à Naples le jour suivant. Domenico Cotugno, qui était alors recteur de l'université de Naples, ordonna que les caisses soient entreposées, en attendant l'ouverture du cabinet de chimie, et « conservées attentivement dans les salles destinées au cabinet de physique ».
- 54 Après deux semaines d'attente dans les dépôts de l'université, les instruments achetés à Paris furent installés dans le nouveau laboratoire de chimie que le même Sementini avait fondé. Les étudiants pouvaient ainsi non seulement suivre les leçons théoriques, mais les étayer d'expérimentations pratiques.
- 55 L'appui du gouvernement français a considérablement facilité le voyage de Sementini. Sans compter leurs dépenses, Joseph Bonaparte et Joachim Murat avaient engagé d'énormes sommes d'argent pour améliorer les instituts scientifiques napolitains. La grande attention qu'ils accordaient aux objets techniques était le signe d'une conception nouvelle de la science, toujours davantage fondée sur l'observation directe, sur la pratique et sur des expérimentations. Il était clair qu'elle ne pouvait se faire sans l'utilisation de machines adéquates. De ce point de vue, Naples était en difficulté par rapport au reste de l'Europe, entre les dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle et le *decennio francese*, et les Napoléonides ont cherché à réduire cet écart.
- 56 Le riche patrimoine d'instruments scientifiques qui s'est constitué entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et les années 1810, avec l'ambition de répondre aux besoins des nouveaux laboratoires scientifiques napolitains, n'a été conservé qu'en partie dans les départements des universités napolitaines.

- 57 Partout dans l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle, des cabinets scientifiques se sont développés aux côtés des chaires universitaires de chimie, de minéralogie et de physique. Dotés d'outils précieux, acquis auprès des artisans européens les plus renommés, notamment français, anglais et allemands, les collections d'objets techniques sont des signes d'une évolution, vers une didactique principalement expérimentale dont ils sont le support principal. Or ce patrimoine, à Naples, a longtemps été négligé et oublié. À partir de la Première Guerre mondiale, les orientations nouvelles de la recherche scientifique ont conduit à mettre à l'écart cette documentation devenue obsolète. Mais c'est surtout dans les années 1950 qu'on assiste, dans toute l'Italie, à la dispersion des collections des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, qui n'étaient pas considérées suffisamment anciennes pour pouvoir être muséifiées, à la différence des instruments antérieurs, et qui étaient scientifiquement dépassées, ce qui ne leur permettait pas de continuer à être utilisées dans les laboratoires.
- 58 Ce n'est qu'à partir des années 1980 que les collections scientifiques ont fait l'objet d'un intérêt nouveau. Des chercheurs, des directeurs de musées ont fait en sorte que ces instruments puissent être retrouvés et exposés, contre l'inertie bureaucratique et administrative des institutions. Ils ont ainsi cherché à sensibiliser la communauté scientifique, et la société en général, à l'intérêt culturel qu'il y avait à restaurer et à exposer les anciennes collections.

## NOTES

---

1 Sur les relations scientifiques entre le Mezzogiorno et la France entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et les années 1820, je me permets de renvoyer à Fabio D'ANGELO, *Dal Regno di Napoli alla Francia. Viaggi ed esilio tra Sette e Ottocento*, Naples, Dante&Descartes, 2017.

2 Voir Maurice Daumas, « Quelques fabricants d'instruments scientifiques anciens », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, III, 1950, p. 364-370; *Id.*, *Les instruments scientifiques aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses Universitaires, 1953 ; Jacques PAYEN, « Les constructeurs d'instruments scientifiques en France au XIX<sup>e</sup> siècle », *Archives internationales d'histoire des sciences*, XXXVI, 1986, p. 84-161 ; Anthony TURNER, *Early scientific instruments: Europe 1400-1800*, Londres, Harper and

Row, 1987; Christine. BLONDEL, Françoise PAROT, Anthony TURNER, Mari WILLIAMS, *Études sur l'histoire des instruments scientifiques*, Londres, Roger Turner, 1989.

3 Edvige SCETTINO, Ezio RAGOZZINO, *Early instruments of the Institute of Physics*, Naples, CUEN, 1988.

4 Vladimiro VALERIO, *Società, uomini e istituzioni cartografiche nel Mezzogiorno d'Italia*, Florence, Istituto Geografico Militare, 1993.

5 Sur les premières collections d'instruments de physique, et sur l'histoire du laboratoire de sciences, voir Edvige SCETTINO, Rossana SPADACCINI, *Il gabinetto di fisica del re. Storia di una collezione*, Naples, Luciano, 1995.

6 Archivio di Stato de Naples (noté par la suite ASNa), *Segreteria d'azienda*. Le fonds est en cours de classement : je remercie Fausto De Mattia, de l'Archivio di Stato de Naples, de m'avoir permis de consulter ces documents.

7 Elle représente le prototype de l'instrument du XIX<sup>e</sup> siècle, où s'est affirmée la tendance à reconduire les forces électriques, magnétiques ou électromagnétiques, dans le contexte intellectuel du mécanisme de Newton et de Laplace, pour établir le lien entre les forces élastiques et gravitationnelles.

8 Il s'agit d'un appareil créé par Volta pour ses études sur les « airs inflammables », le méthane et l'hydrogène, découverts en 1776. En 1777, alors qu'il avait réussi à allumer les « airs inflammables » avec l'étincelle produite par une pierre à fusil, Volta voulut construire une petite bombe dans laquelle il pouvait placer l'« air inflammable », en le mélangeant à juste dose avec de l'oxygène, qu'on pouvait pousser à l'extérieur d'une balle. Il perfectionna progressivement son invention et démontra que la détonation pouvait être obtenue en déclenchant une étincelle dans un mélange d'air ordinaire et d'hydrogène ou de méthane. Un tube de verre, contenant deux électrodes, était rempli en partie de gaz inflammable; le reste était composé d'air, puis refermé par un bouchon en liège. Lorsqu'on tenait dans une main une électrode et que l'on touchait de l'autre un électrophore chargé, se produisait une explosion qui expulsait l'obstacle avec une grande violence. L'invention de Volta a été décisive, parce qu'il a tenté de faire fonctionner son invention en transportant l'électricité par des fils conducteurs ; il avait ainsi découvert la combustion des vases clos, par une étincelle électrique, un mélange de gaz inflammable et d'air.

9 ASNa, *Segreteria d'Azienda, Catalogo ragionato degli strumenti e macchine di fisica sperimentale domandate dalla R. Corte di Napoli per servizio di quel*

R.le Gabinetto eseguite in Parigi dall'artista Dumotiez con la spiegazione dell'uso di ogni macchina ed instrumento.

10 *Ibid.*

11 ASNa, Ministero e Segreteria degli Affari Esteri, fs. 5417, f° 1393.

12 *Ibid.*

13 Sur les réquisitions des biens des exilés politiques dans l'Italie du XIX<sup>e</sup> siècle, voir Catherine BRICE, « Confiscations et séquestres des biens des exilés politiques dans les États italiens au XIX<sup>e</sup> siècle. Questions sur une pratique et projets de recherches », *Diasporas*, 2014, p 147-163.

14 Archives des affaires étrangères (notées par la suite AEP), *Correspondance politique*, Naples, fs. 127, f° 341 r-v.

15 *Ibid.*

16 *Ibid.*

17 ASNa, Ministero e Segreteria degli Affari Esteri, fs. 5416, f° 1387.

18 *Ibid.*

19 *Ibid.*

20 *Ibid.*

21 Sur les collections de minéraux du musée de Naples, voir Maria Rosaria GHIARA (dir.) *Musei delle scienze naturali*, Naples, Electa, 2002; Maria Rosaria GHIARA, « Il real museo mineralogico dell'Università Federico II di Napoli », *Rivista mineralogica italiana*, 1, 2008, p. 24-45.

22 Fabio D'ANGELO, « Les institutions scientifiques à l'heure française. Le retour à Naples des savants exilés pendant le *decennio francese* », dans Pierre-Marie DELPU, Igor MOULLIER, Mélanie TRAVERSIER (dir.), *Le Royaume de Naples à l'heure française. Revisiter l'histoire du decennio francese*, Villeneuve d'Ascq, Presses du Septentrion, 2018, p. 245-256.

23 ASNa, Ministero e Segreteria degli Affari Interni, I appendice, fs. 55, f° 13.

24 *Ibid.*

25 On ne peut pas établir avec certitude la date d'arrivée de ces instruments à Naples.

26 ASNa, Ministero e Segreteria degli Affari Interni, I inventario, fs. 453/14.

27 ASNa, Ministero e Segreteria degli Affari Interni, II inventario, fs. 2149.

28 *Ibid.*

29 ASNa, *Consiglio Generale di Pubblica Istruzione*, fs. 527, f° 28.

30 *Ibid.*

31 La lettre de Sementini au ministre de l'Intérieur ne donne pas les raisons de ce retard.

32 C'est l'assistant de Sementini, Colonna, qui lui a suppléé pendant sa mission à Paris.

33 ASNa, *Consiglio Generale di Pubblica Istruzione*, fs. 527, f° 28.

34 *Ibid.*

35 *Ibid.*

36 ASNa, *Ministero e Segreteria degli Affari Interni*, Il inventario, fs. 2151.

## RÉSUMÉS

---

### Français

Les rapports scientifiques entre le royaume de Naples et la France se sont construits sur une intense circulation des hommes et des recherches scientifiques. Ces dernières se sont toutefois également renforcées grâce à l'échange d'objets et instruments techniques.

L'instrument scientifique est un trait d'union entre la théorie et l'expérimentation, entre la connaissance pure et la connaissance appliquée. Il ne représente pas seulement un objet en cuivre, en verre ou en cristal. Si tel était le cas, il existerait un risque élevé de masquer la complexité des rapports entre la théorie et la pratique dans le domaine scientifique. À partir du moment où la science devient expérimentale, son développement ne repose plus seulement sur l'exercice des facultés intellectuelles.

L'instrument acquiert, dans cette perspective, un rôle fondamental pour vérifier une hypothèse. Il n'est donc plus possible de séparer l'activité du savant de l'utilisation de ces équipements.

Les souverains napolitains, qu'il s'agisse des Bourbons ou des Napoléonides, se tournent vers le marché européen, en particulier anglais et français, entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle afin d'acheter les instruments scientifiques. En effet, déjà à partir de la seconde moitié du dix-huitième siècle, les souverains méridionaux comprennent la nécessité pour les scientifiques universitaires d'enseigner à la jeunesse non seulement par la voie théorique mais également et surtout par la pratique qui passe par l'utilisation des instruments.

La contribution se focalise sur les missions parrainées par les souverains et destinées à l'acquisition des instruments techniques auprès des artisans parisiens les plus importants. Ces équipements se sont révélés dans certains cas indispensables à la création de certains laboratoires, comme par

exemple celui de chimie dirigé par Luigi Sementini, alors que pour d'autres, ces appareils ont connu un destin beaucoup moins glorieux, abandonnés dans des entrepôts et jamais utilisés comme dans le cas des collections minéralogiques de Matteo Tondi.

### **English**

Scientific relationships between France and Naples kingdom were built upon intense circulations of men and works, which were reinforced by the exchange of technical objects and instruments.

The scientific instrument creates a connexion between theory and experiments, between abstract and applied knowledge. It is more than just a copper, glass or crystal object. When science started to rely on experiments, its evolution could not be limited to intellectual faculties: instruments became necessary to ascertain hypotheses. It is not possible to separate scientific research from the use of these devices.

Between the end of the 18<sup>th</sup> century and the first decades of the 19<sup>th</sup> century, Napolitan leaders, both Bourbons and Napoleonic kings, turned to the European market, and especially to the French and British, to buy scientific devices. Since the middle of the 18<sup>th</sup> century, Mediterranean kings understood instruments were necessary to teach sciences in the universities.

This study focuses on several missions supported by the crown to acquire technical instruments from the most important Parisian craftsmen. These devices appeared necessary to create laboratories such as Luigi Sementini's chemical laboratory. However, some of them were far less significant and were left in storage, just as Matteo Tondi's mineralogical collections.

## **INDEX**

---

### **Mots-clés**

Royaume de Naples, Instruments scientifiques, Histoire des techniques, Échanges internationaux, Decennio francese.

### **Keywords**

Naples kingdom, Scientific instruments and devices, History of technics, International trade, Naples Napoleonic kings

## **AUTEUR**

---

### **Fabio d'Angelo**

Université de la République de Saint-Marin [fabiodangelo2003@gmail.com](mailto:fabiodangelo2003@gmail.com)

IDREF : <https://www.idref.fr/192461338>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0002-9124-3280>

Contrepoint

# Histoire du déclassement d'une machine scientifique. Les planétariums entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle

*History of the decommissioning of a scientific machine. Planetariums between the end of the 18th century and the middle of the 19th century*

**Pierre-Yves Lacour**

## TEXTE

---

- 1 En 1775, des astronomes de l'Académie des sciences de Paris définissent ainsi le planétarium : « Un planétaire est une machine destinée à représenter le mouvement des planètes. On connaît les pendules auquel on a joint des planétaire dont ces mouvements s'exécutent avec beaucoup d'exactitude »<sup>1</sup>. Les planétaires sont ainsi des représentations du système solaire avec le Soleil, les planètes et les satellites. Ils reposent, le plus souvent, sur un mécanisme d'horlogerie quand ils ne sont pas mus par une simple manivelle. Le tableau peint par Joseph Wright of Derby en 1766 représente, dans un clair-obscur saisissant, le spectacle d'un planétarium orchestré par un machiniste dont le visage ressemble à celui de Newton.

### III. 1 : Joseph Wright of Derby, Philosophe faisant un exposé sur le planétaire dans lequel le Soleil est remplacé par une lampe



Vers 1766, huile sur toile, 147 × 203 cm, conservé au Derby Museum and Art Gallery.

Libre de droits (Wikicommons).

- 2 Entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et le début XIX<sup>e</sup> siècle, la mode des planétaires est à son acmé en Europe. Ils se rencontrent fréquemment dans les cabinets scientifiques de Paris ou de Berlin<sup>2</sup> comme dans les collections particulières hollandaises, celle du professeur de botanique à Utrecht Matthias van Geuns<sup>3</sup> (1735-1817) ou celle du professeur de philosophie naturelle à Amsterdam Jean-Henri van Swinden<sup>4</sup> (1746-1823). Ce dernier a d'ailleurs décrit le célèbre planétarium d'Eise Eisinga à Franeker (1744-1828) construit entre 1774 et 1781<sup>5</sup>. En 1793, un planétarium a même servi de cadeau diplomatique de la Compagnie britannique des Indes orientales pour l'Empereur de Chine<sup>6</sup>. Un siècle plus tard, les planétaires sont essentiellement mobilisés en tant que dispositifs pédagogiques visant à enseigner aux élèves les principaux éléments du système solaire. La confrontation entre les archives académiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et les rapports des expositions de l'industrie nationale

dans la première moitié du siècle suivant permet d'appréhender les motifs de la dépréciation de ces machines dans les milieux scientifiques et techniques.

- 3 Dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, les académies scientifiques sont des lieux où l'on discute et évalue les planétariums. En 1777, la Société royale des sciences de Montpellier reçoit le prospectus d'un horloger vénitien fabricant de planétaire Fiaccioli<sup>7</sup>. Le planétarium y est décrit par Marco Antonio Giovanni Giancesini avec une insistance particulière sur son exactitude, « essato » et « essatezza » en italien. Le même écrit :

Je m'estime heureux d'avoir eu pour ami, M. [Gian Francisco] Faccioli de Vincence que son esprit et ses talents ont mis à portée de construire parties par parties toute la machine sur ma simple exposition, au point que dans l'espace de deux ans, elle a été parfaitement en état. Ce travail seul est fait pour surprendre les curieux ; en effet la machine étant à demeure dans le superbe palais du Palladium qui appartient à M. Faccioli, les voyageurs instruits et les princes qui y accourent journellement pour la voir, ne peuvent dissimuler leur étonnement, ni refuser leur admiration. On conserve cette machine en état dans le palais dont je viens de parler, comme devant servir de modèle à une autre à exécuter plus en grand au moyen des proportions, les planètes supérieures et inférieures s'y trouveront comprises.

- 4 Giancesini, auteur d'un court traité astronomique publié en 1771, demande alors à être admis au sein de la Société royale des sciences, à l'évidence pour gagner en crédit scientifique dans la perspective de fabriquer et vendre ce nouveau planétaire. La Société royale des sciences, où l'astronomie joue un rôle important, n'accorde pas le statut de correspondant à Giancesini.
- 5 En 1775, à l'Académie des sciences de Paris, les astronomes Edme-Sébastien Jaurat (1725-1803) et Jean-Sylvain Bailly (1736-1793) sont désignés comme rapporteurs de la nouvelle machine planétaire de Lequin mue par une simple manivelle<sup>8</sup>. Dans un tableau de chiffres, ils comparent la bonne marche de trois planétaires, ceux de Nollet, Fortin et Lequin dans le temps moyen de la révolution de Saturne et rapportent ces chiffres aux révolutions moyennes des autres

planètes. Ils en tirent un second tableau des erreurs pour chacun des trois planétariums. Et ils concluent

1°) que l'invention de cette espèce de machine n'appartient point à M. Lequin ; 2°) que les mouvements des planètes dans les planétaires de Mrs. Fortin et Lequin représentent beaucoup mieux les mouvements célestes que celui de M. l'abbé Nollet, mais il en résulte en même temps que le planétaire du S. Lequin n'a que peu ou point d'avantage sur celui de M. Fortin. D'où nous concluons que l'Académie ne peut donner aucune approbation à ce nouveau planétaire.

- 6 Le verdict des commissaires est négatif au double motif d'absence d'innovation et de faible perfectionnement en termes de précision, la précision étant alors le critère essentiel d'appréciation académique des planétariums. Plus remarquables, les dernières lignes indiquent que ces machines peuvent être destinées aux « jeunes gens qui veulent prendre une idée du système du monde ». Mais barrées dans le travail des rapporteurs, ces lignes ne figurent pas au rapport officiel de l'académie.
- 7 Plus tard, dans la France de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les expositions des produits de l'industrie nationale présentent régulièrement des planétariums. Les onze expositions donnent lieu à des rapports circonstanciés où les produits sont évalués par un jury et où leurs fabricants sont gratifiés de médailles, de mentions honorables ou de citations. Les jurys sont de composition technique et notabiliaire, rassemblant des académiciens, des membres de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, du Conservatoire national des arts et métiers, mais aussi des députés, des industriels et des marchands. En 1798, l'exposition industrielle au Champ de Mars rassemble sous la neuvième arcade les produits de l'horloger Lemaire et deux planétariums, l'un d'Alexandre Ruelle (1756-18?), ancien professeur d'astronomie à l'Observatoire, et l'autre de Jean Fortin (1750-1831), ingénieur mécanicien à Bagnaux<sup>9</sup>. Leurs planétariums ne sont pas décrits dans le rapport mais l'astronome danois Thomas Bugge dans le compte-rendu de sa visite de l'exposition les présente d'un seul mot, sévère, « indifférent »<sup>10</sup>. Pour l'exposition de 1802, Antide Janvier (1751-1835), maître horloger parisien, présente un planétarium « également remarquable par la justesse des calculs et par la combinaison des moyens mécaniques

pour en exprimer les résultats » qui reçoit une médaille d'or<sup>11</sup>. En 1806, il présente « une pendule qui donne l'équation du temps par des causes analogues à celles qui se produisent dans le ciel » qui, avec d'autres objets, « ne peuvent qu'affermir et accroître la réputation dont jouit cet artiste distingué », ce qui lui vaut une nouvelle médaille d'or<sup>12</sup>. Ces premières expositions montrent qu'encore à la charnière des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, les planétariums sont des productions horlogères appréciées des jurys de techniciens parmi lesquels on compte notamment le grand horloger Ferdinand Berthoud (1727-1807), mais qu'ils sont déjà dénigrés par le visiteur astronome Bugge.

- 8 Une quinzaine d'années plus tard, en 1819, les planétariums sont soigneusement distingués de l'horlogerie astronomique :

On ne comprend pas sous cette dénomination [d'horlogerie astronomique] les machines par lesquelles on se propose de représenter les mouvements des corps qui composent le système solaire. Des artistes ont souvent consumé leur temps à produire des machines de ce genre, qui supposaient une force de tête rare, un esprit fécond en ressources et une grande habileté de la main. Le jury ne croit pas que l'on doive encourager les artistes à marcher dans cette route. Les plus parfaites de ces machines ne donnent qu'une idée incomplète et souvent fautive de la marche des corps célestes ; elles sont toujours plus compliquées que le grand mécanisme qu'elles prétendent représenter ; elles ne sont pas comprises par ceux qui ignorent l'astronomie, et n'attirent pas même les regards de ceux qui la savent. Enfin, il n'est point d'éphéméride qui ne contiennent des notions plus précises et plus complètes sur la position des astres à un instant donné : de plus ces machines ne sont pas l'objet d'un commerce suivi<sup>13</sup>.

- 9 Brutalement, les planétariums sont entièrement démonétisés. En 1819, c'est aussi la première fois que le jury est composé d'un astronome de l'Académie des sciences, François Arago (1786-1853) et, à l'évidence, le point de vue des astronomes l'emporte ici sur celui des horlogers.
- 10 Toutes les expositions suivantes, jusqu'à la dernière en 1849, sont rapportées par des jurys composés d'un ou plusieurs astronomes académiciens : Arago en 1823 et 1827, Félix Savary (1797-1841) et Louis

Mathieu (1783-1875) en 1839, Mathieu en 1844, et Arago et Mathieu en 1849. Avec l'apparition des commissions spécialisées en 1834, la commission des instruments de précision qui évalue les planétariums comprend les astronomes Mathieu et Savary en 1839 et Mathieu seul en 1849. En 1839, les planétaires sont jugés très sévèrement :

Le jury accorde à M. Dauphin, contre-maître à l'école d'Angers, une mention pour une machine planétaire, tout en insistant sur ce qu'il ne peut désormais y avoir qu'une sorte de mérite réel dans ces machines ; c'est la plus grande, la plus extrême simplicité : elles ne peuvent, en effet, maintenant avoir qu'un but, celui de donner, tant bien que mal, quelques notions d'astronomie dans les écoles élémentaires [...]. Le jury accorde également une mention au frère Calixte pour une machine planétaire qui n'a que le défaut d'être beaucoup trop bien faite et de viser ainsi à une précision inutile<sup>14</sup>.

- 11 Le rapport de la dernière exposition en 1849 présente encore quelques planétaires dans une section rédigée par Mathieu :

On a beaucoup cherché à construire des machines pour rendre sensibles les mouvements des corps planétaires et expliquer les divers phénomènes qui se manifestent dans leur translation autour du soleil ; mais on est toujours arrêté par l'impossibilité de conserver les vraies proportions pour les grandeurs, les distances et les mouvements des astres dans des machines de dimensions ordinaires. Ce qu'il y a de mieux à faire et ce que l'on commence à comprendre, c'est de se borner à construire des machines très simples, pour donner les premières notions d'astronomie dans un enseignement élémentaire<sup>15</sup>.

- 12 La démonétisation des planétariums dans l'espace savant entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle est d'interprétation moins simple qu'il n'y paraît au premier abord. Entre les motifs invoqués en 1775 pour fonder le verdict des astronomes de l'Académie des sciences et les arguments mobilisés entre 1819 et 1849 par d'autres astronomes académiciens dans leurs appréciations, l'accent s'est déplacé de la question de la précision des machines à celle de leur usage pédagogique. Au cours de la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, la valeur de la précision s'est ici comme amoindrie alors qu'elle s'est affirmée partout ailleurs dans l'instrumentation scientifique<sup>16</sup>.

Désormais, la recherche de la « bonne marche » d'un planétarium, c'est-à-dire d'une marche restituant fidèlement les durées relatives des révolutions des planètes autour du Soleil, apparaît comme une simple vanité de fabricant. La précision est désormais déclarée « inutile », les complications sont jugées futiles et le seul « mérite réel dans ces machines » doit être « la plus extrême simplicité ».

Autrement dit aussi, ce qui est rejeté par les astronomes du milieu du siècle est justement ce qui était valorisé par les astronomes du siècle passé et par les horlogers des premières expositions industrielles, la prouesse technique dans la réalisation de mécanismes les plus précis possibles. Cette dévalorisation de la précision, à rebours de tout ce qui s'observe partout ailleurs dans l'univers scientifique du XIX<sup>e</sup> siècle, tient autant à la nature des planétariums qui sont des machines représentant l'univers et non des instruments produisant des connaissances qu'à leur visée, désormais clairement et exclusivement pédagogique.

## NOTES

---

- 1 Académie des sciences de Paris (désormais AdS), pochette de séance du 4 mars 1775, Rapport sur le planétaire et globe terrestre de Lequin par Jeurat et Bailly.
- 2 August von KOTZEBUE, *Souvenirs de Paris, en 1804*, Paris, chez Barba, 1805, vol. 2, p. 92.
- 3 Johannes ALTHEER, *Bibliotheca Geunsiana*, Utrecht, Johannes Altheer, 1818, p. 319.
- 4 *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu Mr. Jean Henri van Swinden*, Amsterdam, P. den Hengst et fils, 1824, p. 142.
- 5 Jean-Henri van SWINDEN, *Beschrijving van het Rijks-Planetarium te Franeker, van 1773 tot 1780 uitgedacht en vervaardigd door Eise Eisinga*, Schoonhoven, S.E. van Nooten, 1851.
- 6 Simon SCHAFFER, « L'inventaire de l'astronome », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 60e année-4, 1 juillet 2005, p. 791-815.
- 7 Archives départementales de l'Hérault, D 128, f. 155r-158v : Prospectus d'un fabricant vénitien d'instruments astronomiques. Venise, le 25 mars 1777.

- 8 AdS, pochette de séance du 4 mars 1775, Rapport sur le planétaire et globe terrestre de Lequin par Jeurat et Bailly.
- 9 *Exposition publique des produits de l'industrie française : catalogue des produits industriels qui ont été exposés au Champ-de-Mars pendant les trois derniers jours complémentaires de l'an VI [...]; suivi du procès-verbal du jury nommé pour l'examen de ces produits*, Paris, Imprimerie de la République, 1798, p. 7.
- 10 Thomas BUGGE, *Travels in the French republic: containing a circumstantial view of the present state of learning: the arts, manufactures, learned societies, manners, &c. in that country*, London, R. Phillips, 1801, p. 386.
- 11 *Exposition publique des produits de l'Industrie Française. An X. Procès-verbal des Opérations du Jury nommé par le Ministre de l'intérieur pour examiner les Produits de l'Industrie française mis à l'Exposition des jours complémentaires de la dixième année de la République*, Paris, Imprimerie de la République, 1802, p. 39-40.
- 12 *Rapport du jury central sur les produits de l'industrie française, admis aux expositions publiques de 1806*, Paris, Imprimerie impériale, 1806, p. 147.
- 13 Louis COSTAZ, *Rapport du jury central sur les produits de l'industrie française [de l'exposition de 1819]*, Paris, Imprimerie royale, 1819, p. 241-242.
- 14 *Rapport du jury central [de l'] Exposition des produits de l'industrie française en 1839*, Paris, chez L. Bouchard-Huzard, 1839, vol. 2, p. 288.
- 15 *Rapport du jury central sur les produits de l'agriculture et de l'industrie française exposés en 1849*, Paris, Imprimerie nationale, 1850, vol. 2, p. 562-566
- 16 WISE M. Norton (éd.), *The values of precision*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1995.

## AUTEUR

---

**Pierre-Yves Lacour**

Université Paul Valéry – Montpellier 3

IDREF : <https://www.idref.fr/155809717>

ISNI : <http://www.isni.org/000000042534407X>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/16950082>

# Positions de thèses

# Histoire des œuvres sociales de l'Église vaudoise

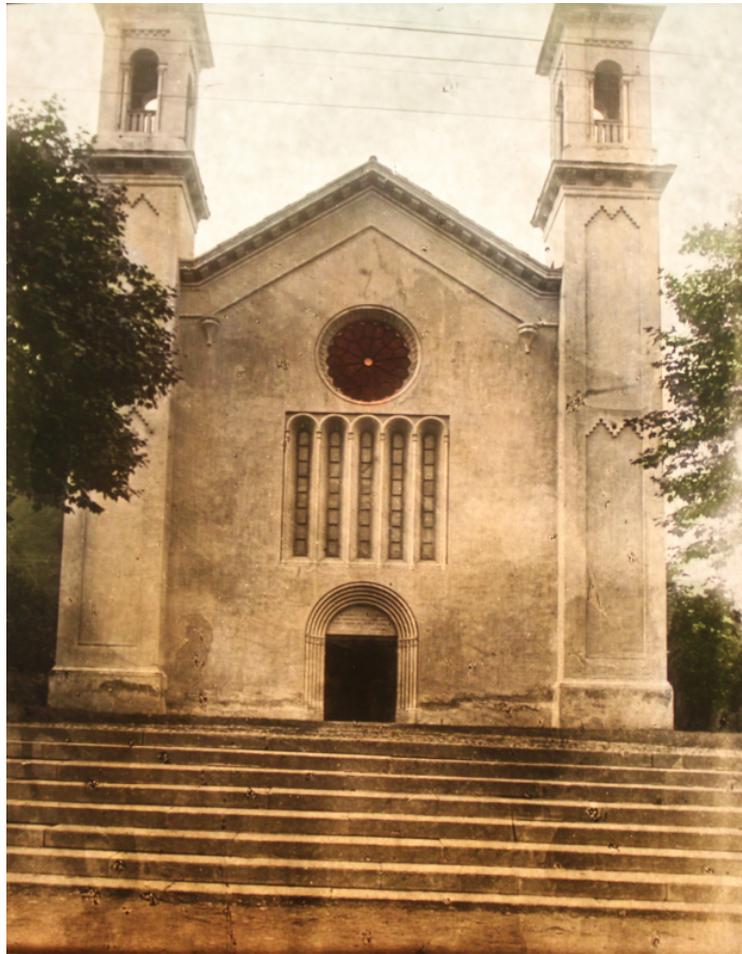
Simone Baral

## TEXTE

---

- 1 La diaconie est aujourd'hui un domaine important des activités de l'Église vaudoise italienne, une façon d'« être Église » complémentaire à la prédication et au culte. Cela n'a pas toujours été ainsi et ma recherche a eu comme but la reconstruction de l'histoire des œuvres sociales de cette Église, de la Restauration jusqu'aux premières années du siècle dernier, en se demandant s'il est possible d'identifier une spécificité vaudoise dans la manière d'appréhender le domaine social, s'il y a eu une « étonnante aventure »<sup>1</sup> de cette communauté réformée capable d'expliquer pourquoi et comment une petite et pauvre Église, en un peu plus d'un siècle, a été capable d'administrer un vingtaine d'instituts sur l'ensemble du territoire italien.

### Dans les vallées vaudoises, Italie, 1895



Keystone Glass Slide. L-2239- Waldensian Church at Torre, 1895

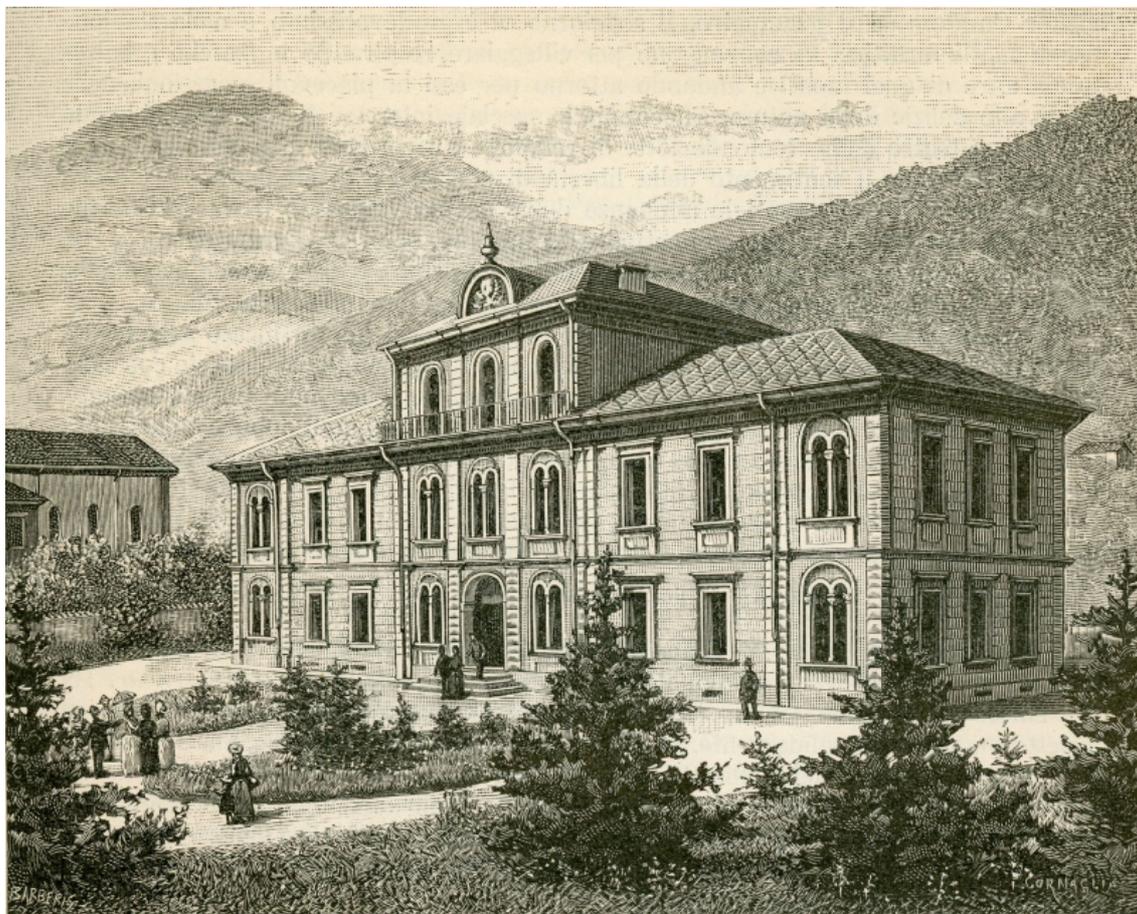
Keystone View Company Studios. Meadville, PA © Underwood & Underwood,  
Public domain

- 2 Le peu d'attention historiographique porté aux œuvres sociales de l'Église vaudoise a été un encouragement, mais en même temps un obstacle à la recherche : exception faite pour les nombreux opuscules parus lors des anniversaires de chaque établissement, les études dédiées à ce domaine peuvent, en fait, se compter sur les doigts de la main<sup>2</sup>. C'est aussi pour cette raison que, à côté de l'utilisation de l'historiographie internationale concernant l'histoire des œuvres des Églises protestantes européennes, il a été indispensable faire une analyse intense et approfondie du patrimoine géré à Torre Pellice<sup>3</sup>, comme dans d'autres institutions archivistiques en Italie et à l'étranger<sup>4</sup>.

- 3 La recherche a été menée autour de trois axes principaux d'enquête. Tout d'abord, le rapport entre Église et œuvres, conçu au niveau soit de l'organisation et de la discipline ecclésiastique, soit des liens entre la prédication et l'action diaconale. Un deuxième domaine d'intérêt a été celui des rapports entretenus entre les œuvres et le contexte dans lesquels elles ont été créées : premièrement les relations avec l'État, un État qui pendant le siècle change profondément son attitude envers les soins et la sécurité sociale ; en second lieu les influences réciproques entre l'action sociale vaudoise et les idées et les modèles développés par la société italienne et l'Europe protestante ; enfin, les liens et les divergences avec les autres Églises opérant dans le même domaine, comme l'Église catholique et les autres branches du protestantisme italien de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le troisième secteur auquel j'ai consacré mon attention a été celui, peut-être plus prosaïque, du financement des œuvres, un facteur qui ne peut pas être contourné par n'importe quel acteur qui opère dans le domaine social, qu'il soit une Église, un État ou un groupe de particuliers.
- 4 La reconstruction historique a adopté une démarche chronologique, à partir d'un prologue dédié à l'assistance vaudoise à l'époque moderne, période pendant laquelle commencent à émerger des éléments qui déterminent pour longtemps la nature et la forme de l'action sociale de l'Église vaudoise : le manque d'une vision unitaire et centralisée des interventions, la difficulté de définir avec clarté le rôle et les tâches du diacre, la portée des aides économiques de l'étranger comme une incitation (quand ils ne sont pas la seule ressource) à se consacrer aux services aux personnes ou à la fondation des œuvres. Le corps de la thèse est divisé en deux sections, séparées entre elles par la césure de 1848, l'année pendant laquelle le roi Charles Albert octroie les libertés civiles et politiques aux Vaudois et ouvre à ces derniers – du moins sur le papier – l'accès libre et sans craintes aux œuvres sociales du Royaume.
- 5 Dans la première partie de la thèse, « L'assistance à l'Église vaudoise », l'analyse est concentrée sur l'origine et l'histoire des premières décennies de vie des hôpitaux de Torre Pellice (1826) et Pomaretto (1828). Contrairement à ce qui a été écrit jusqu'ici sur ce sujet à propos du rôle du mouvement religieux du Réveil pour la fondation de ces œuvres, les sources indiquent plutôt la nécessité

d'adapter la construction des structures aux profondes mutations culturelles et politiques provoquées par la première émancipation vaudoise, celle promue par la domination française révolutionnaire et napoléonienne. Ce sont en fait les nouveaux concepts de bienfaisance publique et de philanthropie qui ont conduit l'« initiatrice » de l'hôpital, Charlotte Peyrot, à s'activer, dès 1821, pour mettre sur pied une vaste campagne de collecte de fonds, capable de capter l'attention avec laquelle une grande partie du monde protestant européen regarde l'Église vaudoise de l'époque.

**Casa Valdese, Torre Pellice (xilographie), Dessinateur : C. CORNAGLIA –  
Graveur : Giuseppe BARBERIS, 1890.**



Source : Strafforello Gustavo, *La patria, géographie de l'Italie, II. Province de Turin*, Unione Tipografico-Editrice, Torino, 1890.

Public domain

- 6 Après l'ardeur de la phase de fondation, la complexe dialectique entre la Table vaudoise et la Commission des Hôpitaux, ainsi que la

mauvaise conduite de certains dirigeants et médecins des structures obligent l'Internationale protestante à acquérir un rôle beaucoup plus important pour l'avenir des hôpitaux vaudois, au nom de la contribution financière fournie. Il s'agit, en particulier, du rôle joué par le bienfaiteur anglo-canadien Charles J. Beckwith, très connu pour son aide au développement du système scolaire vaudois, mais aussi engagé à la modernisation technique des structures sanitaires et à l'aménagement rationnel des ressources, promoteur de l'arrivée en 1845 des diaconesses suisses de l'Institut de Saint-Loup (à l'époque d'Echallens), personnel ecclésiastique spécialement formé à la direction des œuvres.

- 7 Dans la même année, à Turin ouvre le Refuge, un foyer hospitalier organisé dans les espaces des Légations protestantes, à côté de la chapelle qui rassemble les quelques – mais souvent riches – protestants de la ville. C'est l'époque de la *Torino benefica*, dans laquelle surgissent les œuvres de Juliette Colbert de Barolo et de Joseph-Benoît Cottolengo, symptômes d'un souffle charitable renouvelé qui, cependant, a du mal à toucher aussi la population catholique des Vallées, abandonnée à la pauvreté soit par le diocèse de Pignerol, soit par un État peu disposé à recourir à l'argent royal pour s'occuper du bien-être physique de ses sujets.
- 8 Dans la deuxième partie, « L'assistance protestante et évangélique en Italie », la loupe se déplace pour tenir compte de la péninsule entière et suivre plusieurs initiatives sociales promues dans les territoires où l'épopée du *Risorgimento* est en train d'« exporter » les nouvelles libertés religieuses.
- 9 L'Église vaudoise est mal préparée aux opportunités offertes par le contexte nouveau : les politiques de développement des années passées, complètement vouées à la mission évangélisatrice, se montrent « inactuelles » et ne peuvent faire face au fort phénomène migratoire qui pousse les vaudois, par la faim et la misère, vers des destinations bien différentes de celles qui étaient envisagées. Mais l'impréparation de l'Église se montre aussi dans la rigidité avec laquelle sont accueillis les « nouveaux vaudois », récemment convertis, en l'empêchant de canaliser en son sein l'évangélisme italien naissant : si le monde vaudois se rend capable de collaborer avec les présences étrangères du protestantisme « historique », en

partageant l'établissement de trois hôpitaux inter-dénominationnels<sup>5</sup>, et aussi avec le contexte catholique<sup>6</sup>, il faut noter les contrastes et les compétitions dans les rapports avec les Églises libres, méthodistes et baptistes qui connotent la vie des œuvres nouvelles vouées à répondre aux besoins des jeunes gens, orphelins et indigents, par l'accueil et la formation professionnelle<sup>7</sup>.

- 10 Toutefois, pendant ces mêmes décennies, le monde vaudois participe à deux nouvelles vagues d'œuvres<sup>8</sup>, cette fois véritablement marquées par l'influence du Réveil sur l'esprit de ses fondateurs, mais, ici aussi à « propulsion étrangère », qui ne sont économiquement possibles et soutenables que grâce à la philanthropie du contexte diplomatique de Turin, des comités anglo-saxons et des Églises presbytériennes américaines. Face à cette multitude d'initiatives, on note la difficulté de l'élite vaudoise à élaborer une pensée autonome et critique à l'égard des problèmes sociaux de son époque : la cause du paupérisme est retracée, non dans les déséquilibres économiques et du monde du travail, mais dans l'oisiveté et la mauvaise pratique des pauvres : selon le « bon vaudois » la charité est bonne, mais seulement envers celui qui la mérite, en conformité à la mentalité du *self-help* qui trouve un large crédit dans la classe politique de l'Italie libérale.
- 11 Ce n'est qu'à partir des années 1890 que commencent à se faire entendre des voix à contre-courant : les conditions de vie des membres des Églises des régions les plus pauvres du *Mezzogiorno* et des banlieues industrielles poussent quelques pasteurs à se rapprocher des idées nouvelles du christianisme social et du socialisme, tandis que d'autres commencent à souligner l'importance pour chaque ministre du culte d'accompagner les sermons par des expérimentations de théologie pratique, au service de la société entière dans laquelle il vit, et non seulement de sa congrégation. Au même moment, il y a aussi des changements au niveau de l'organisation ecclésiastique : la plus grande partie des œuvres des Vallées passe sous contrôle d'une Commission des instituts hospitaliers vaudois sans cesse plus ramifiés, alors qu'avec la fondation d'une Maison des diaconesses à Turin (1901) l'Église vaudoise se dote d'une figure diaconale capable de répondre soit aux revendications des femmes qui veulent se voir reconnaître un rôle actif, soit à l'atténuation de la « tutelle » de l'Internationale

protestante qui, jusqu'à ce moment-là, a soutenu les œuvres vaudoises par l'argent et le personnel dirigeant.

- 12 La thèse se termine avec une conclusion, « L'assistance de l'Église vaudoise » ; on y observe rapidement les grandes mutations qui caractérisent les premières décennies du vingtième siècle, une période marquée par la crise de l'Europe protestante face aux tensions nationalistes qui aboutissent au cours des conflits mondiaux, à l'intégration des œuvres des Vallées dans le système de soins du territoire (coopération toujours plus étroite avec l'État-providence italien, avec les assurances et les mutuelles des nouvelles fabriques) et à la confiance accordée à l'Église vaudoise pour l'administration des œuvres sociales évangéliques de la péninsule : cette Église semble, par son histoire, ses compétences et son rapport avec l'État, la réalité protestante la plus à même de prendre en charge ce « fardeau », dans l'intérêt des œuvres et de leurs protégés.
- 13 Pour répondre à la question de départ, les résultats de la recherche ne permettent pas d'identifier une « vocation diaconale » particulière de l'Église vaudoise du dix-neuvième siècle, mais ils montrent davantage l'importance d'étudier l'« étonnante aventure » de cette communauté de foi avec une constante attention au contexte dans lequel elle a opéré et aux rapports qu'elle a établis, afin de saisir au mieux ses caractéristiques et ses spécificités.

**Thèse en Histoire**, mention Histoire religieuse, politique et culturelle (cotutelle entre l'Université de Turin et l'Université Lyon 3), soutenue le 20 novembre 2017 à Turin (Italie).

**Jury** : M. Yves KRUMENACKER (Université Lyon 3, directeur), M. Silvano MONTALDO (Université de Turin, directeur), Mme Anne-Marie GRANET ABISSET (Université Grenoble Alpes), M. Gian Paolo ROMAGNANI (Université de Vérone), Mme Céline BORELLO (Université du Mans), M. Edoardo BRESSAN (Université de Macerata).

**Accéder en ligne** : [https://scd-resnum.univ-lyon3.fr/out/theses/2017\\_out\\_baral\\_s.pdf](https://scd-resnum.univ-lyon3.fr/out/theses/2017_out_baral_s.pdf)

## NOTES

---

- 1 Cf. Giorgio Tourn, *Les Vaudois : l'étonnante aventure d'un peuple-église (1170-1999)*, Torino, Claudiana, 1999
- 2 Voir en particulier les articles contenus dans le numéro 4 de la revue *la beidana. cultura e storia nelle valli valdesi*, paru en mars 1988 et l'œuvre récente Ermanno GENRE, *Diaconia e solidarietà: i valdesi dalla borsa dei poveri all'Otto per mille*, Torino, Claudiana, 2017.
- 3 Archive historique de la Table Vaudoise, Archive de la Société d'études Vaudois et Bibliothèque de la Fondation Centre Culturel Vaudois de Torre Pellice.
- 4 Archive historique de la Diocèse de Pignerol, Archive historique de la Ville de Pignerol, Archive d'État de Turin, Archive de l'Ordre des Saints-Maurice-et-Lazare, Archives de la Ville de Genève e Archive de la Société d'Histoire du Protestantisme Français de Paris.
- 5 Il s'agit des hôpitaux de Gênes (1854), Nice (1855) et Milan (1875).
- 6 On fait référence à la coopération entre l'hôpital vaudois de Torre Pellice et l'hôpital mauricien de Luserna (1856) pour faire face à l'épidémie de fièvre typhoïde du 1875.
- 7 Il s'agit des institut de Florence de Ferretti (1862) et Comandi (1876), celui ligure di Louisa Boyce à Vallecrosia (1869) e celui romain des conjoints Gould (1875).
- 8 Dans les années 1950 surgissent un Orphelinat (1853) et la soit-disant école des filles déguenillées (1854) à Torre Pellice et l'Institut des Artigianelli valdesi à Turin (1856), alors que dans la dernière décennie du siècle se posent l'Asile des vieillards de San Germano (1894), de San Giovanni (1895) et l'institut pour incurables Re Carlo Alberto (1896).

## AUTEUR

---

**Simone Baral**

[baral.simone@gmail.com](mailto:baral.simone@gmail.com)

IDREF : <https://www.idref.fr/225314649>

# « Une nouvelle vie dans un nouveau pays ». Trajectoires d'orphelins de la Shoah vers le Canada (1947-1952)

**Antoine Burgard**

## PLAN

---

Destins de guerre et d'après-guerre  
Politiques migratoires et engagements humanitaires  
Intégration et mémoire

## TEXTE

---

- 1 Chaïm a tout juste neuf ans quand la Seconde Guerre mondiale éclate. Sa mère étant morte en 1938, il a grandi avec son père dans le port ukrainien d'Odessa qui est alors rattaché à l'Union Soviétique. Après le début de l'Opération Barbarossa en juin 1941, son père est enrôlé de force dans l'Armée rouge et Chaïm se retrouve seul. Il fuit l'avancée des troupes allemandes et roumaines et rejoint Krasnodar, à plus de 800 kilomètres à l'est. Il commence alors à travailler pour des Russes jusqu'à l'invasion de la ville par la Wehrmacht. À la fin de l'année 1943, il est déporté à Buchenwald. Il parvient à survivre jusqu'à la libération du camp en avril 1945. La fin de la guerre ne met pas un terme à son périple. Comme beaucoup de survivants de la Shoah, Chaïm rejoint l'Italie et passe près de trois ans près de Turin et de Milan dans des camps de Personnes Déplacées (DP) sous l'égide des Nations Unies. Au début de l'année 1948, il obtient un visa en tant que mineur isolé pour partir au Canada. La travailleuse humanitaire qui prépare sa demande le décrit comme « un garçon brillant qui s'adaptera facilement » à son nouveau pays. En février, il quitte le port de Gênes pour celui d'Halifax sur la côte-est canadienne. Après un voyage en train jusqu'à Montréal, il passe quelques semaines dans un centre de réception avant d'être placé dans une famille d'accueil et de commencer à travailler en tant que manœuvre comme son père avant lui. En 1950, alors âgé d'à peine vingt ans, il déménage aux États-Unis avec sa jeune épouse. Chaïm fait partie d'un groupe de plus mille

orphelins juifs qui ont été autorisés à rejoindre le Canada à la fin des années 1940 dans le cadre d'un programme financé par le Congrès Juif Canadien (CJC) qui est alors la principale association juive du pays.

## Destins de guerre et d'après-guerre

- 2 À partir d'archives singulières, notamment les dossiers de demande de visa de ces jeunes rescapés, ma thèse retrace leurs itinéraires individuels dans l'immensité de la Shoah et des déplacements de populations qui l'ont suivie. Elle éclaire le sort de ces enfants qui ont, comme Chaïm, connu la déportation, ont été envoyés en ghetto, ont vécu cachés dans les forêts polonaises et la campagne française ou sont parvenus à fuir en Angleterre ou en Union Soviétique. À travers ces trajectoires singulières, c'est une histoire presque globale de la Shoah qui se dessine.
- 3 Ma thèse ne s'arrête pas pour autant en 1945 et retrace les parcours d'après-guerre de ces jeunes, désormais orphelins. La plupart se retrouvent dans des camps DP en Allemagne, en Autriche et en Italie. D'autres vivent dans des orphelinats polonais et roumains, dans des maisons d'enfants en Belgique et en France ou encore avec des familles d'accueil en Angleterre et en Suède. En faisant ressortir les allers-retours, les détours et les irrégularités qui ont bien souvent disparu des mémoires, ma thèse se défait d'une lecture téléologique des parcours qui présente le Canada comme une destination évidente. Par les archives, elle démontre comment le choix de partir et le choix de partir au Canada plutôt qu'ailleurs se sont construits au gré d'une chronologie particulière et d'influences diverses. Chaïm, par exemple, a essayé de rejoindre la Palestine puis les États-Unis avant de demander un visa canadien. Retracer le vécu de ces enfants et adolescents que l'administration appelle déjà « mineurs isolés » donne une dimension humaine à l'immensité des déplacements de populations que connaît alors l'Europe. Leurs errances entrent fortement en résonance avec les parcours de jeunes réfugiés aujourd'hui.

## Politiques migratoires et engagements humanitaires

- 4 Au fil de leurs trajectoires individuelles, ma thèse analyse aussi le travail des nombreux protagonistes impliqués dans leur prise en charge, en Europe et au Canada. En considérant comment le CJC a négocié l'admission de ces jeunes réfugiés auprès de l'État canadien, elle dresse le portrait d'une société canadienne qui est, en 1945, résolument fermée au monde extérieur. L'antisémitisme est alors répandu dans les rangs de l'administration fédérale et l'opinion publique, surtout au Québec, est farouchement opposée à l'ouverture des frontières aux populations juives. Ma thèse jette un éclairage nouveau sur une période peu connue de l'histoire d'un pays qui se définit aujourd'hui à travers sa tradition d'accueil et son internationalisme.
- 5 Devenu l'un des symboles de l'engagement humanitaire canadien après la Shoah, l'accueil des orphelins n'en reste pas moins durement négocié dans l'immédiat après-guerre. Les associations juives, les organisations d'aide aux réfugiés de l'ONU et les agents d'immigration canadiens présents en Europe s'affrontent pour déterminer qui doit être considéré comme un « migrant idéal » et qui est digne de se voir attribuer un visa pour le Canada. À travers l'analyse minutieuse du travail de terrain de ces différents protagonistes, ma thèse met au jour la compétition féroce qu'ils se livrent autour du futur des enfants juifs d'Europe. Elle saisit des processus de catégorisation, de sélection et d'exclusion qui font écho à des questionnements contemporains sur le traitement des populations réfugiées et sur la prise en charge des mineurs isolés.

## Intégration et mémoire

- 6 En prolongeant le suivi des orphelins à leurs premières années au Canada, ma thèse s'interroge aussi sur leur intégration. Elle met en lumière les difficultés que ces jeunes rencontrent et la triple marginalisation de leur parole : adolescents dans un monde d'adultes, immigrants dans une nouvelle société d'accueil et survivants de la Shoah dans une communauté juive qui n'était encore pas prête à les

écouter. Elle rappelle comment, pour beaucoup de jeunes comme Chaïm, le Canada n'était qu'une étape d'une errance presque perpétuelle.

- 7 Au-delà de leur parcours, ma thèse questionne enfin la place qu'occupent les orphelins dans la mémoire collective et le patrimoine culturel canadiens jusqu'à aujourd'hui. Elle éclaire la chronologie singulière de cette mémorialisation et démontre son influence sur les représentations de la Shoah au Canada et son importance dans le récit national d'un pays qui se pense à travers sa capacité d'accueil et son ouverture aux réfugiés.
- 8 À partir de documents d'archives inédits, ma thèse replace les destins exceptionnels de ces enfants dans les bouleversements de la guerre et de l'après-guerre. Elle contribue, dans l'inquiétude de la fin de l'ère des témoins, à une histoire sociale des survivants de la Shoah, une histoire par les archives des destins collectifs et individuels des enfants juifs après 1945 qui dépasse les cadres nationaux. En évoluant constamment entre les espaces et les échelles d'analyse, elle fait dialoguer l'histoire de la Shoah avec l'histoire des migrations en Europe et en Amérique du Nord et participe enfin d'une histoire de l'humanitaire qui reste encore à écrire. Elle propose, je l'espère, des pistes de réflexion et une mise en perspective utile tant aujourd'hui les parcours de ces jeunes réfugiés semblent plus que jamais d'actualité.

**Thèse de doctorat en Histoire** réalisée dans le cadre d'une cotutelle entre l'Université du Québec à Montréal et l'Université Lyon 2.  
Soutenue le 16 novembre 2017 à Lyon.

**Jury :** Yolande COHEN (codirectrice, UQÀM), Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN (codirectrice, Lyon 2), Ivan JABLONKA (rapporteur, Paris 13), Daniel COHEN (rapporteur, Rice University), Magda FAHRNI (UQÀM) et Claire ZALC (présidente du jury, CNRS).

**Accéder en ligne :** <https://archipel.uqam.ca/11634/1/D3433.pdf>

## AUTEUR

---

Antoine Burgard  
University of Manchester [burgard.antoine@gmail.com](mailto:burgard.antoine@gmail.com)

IDREF : <https://www.idref.fr/169030113>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000403565584>

# Cléricalisme et anticléricalismes à Lyon, de la Commune à la Première Guerre mondiale (1870-1914)

Joseph-Michel Charlas

## TEXTE

---

- 1 Les quarante-cinq premières années de la Troisième République se caractérisent par une politique de laïcisation touchant de nombreux domaines, à commencer par l'éducation, politique qui culmine en 1905 avec la loi de Séparation des Églises et de l'État. La ville de Lyon, qui avait connu durant les deux premiers tiers du XIX<sup>e</sup> siècle une renaissance particulièrement forte du catholicisme, se manifestant par la création d'œuvres dynamiques, se voit confrontée en retour à une vague particulièrement puissante d'anticléricalisme. La confrontation des deux groupes idéologiquement opposés, que l'on peut nommer « clérical » et « anticlérical », détermine toute une succession de crises, d'accalmies, de recompositions, dont les spécificités lyonnaises ne pas toujours liées à celles du contexte national. Dans ses aspects concrets, cette lutte n'est pas perçue de la même façon chez tous ceux qui se rassemblent autour de l'étiquette « anticléricale » : les ouvriers de la Guillotière n'ont pas les mêmes griefs à formuler contre le clergé que les radicaux du « Comité de la rue de Grôlée ». Néanmoins, autant l'anticléricalisme reste assez simple à définir, autant le cléricalisme se révèle plus difficile à appréhender : il dépend d'abord du regard de l'autre, notamment de l'anticlérical. Les diverses manifestations de défense religieuse d'un catholicisme qui se perçoit alors volontiers comme une citadelle assiégée, les multiples attaques contre le clergé, voire contre la religion, des hommes au pouvoir, s'inscrivent à Lyon, sur la longue durée, dans le droit fil d'une série de luttes, d'insurrections et de répressions, dont chaque camp revendique – ou non – la postérité idéologique.
- 2 Les mouvements de flux et de reflux de l'anticléricalisme à Lyon durant les quarante-cinq années qui séparent la chute du Second Empire de la Première Guerre mondiale semblent étroitement

corrélés avec les différentes politiques municipales menées par les cinq maires qui se succèdent. Il paraît ainsi possible de distinguer six phases :

- Un anticléricalisme virulent sous les mandats d'Hénon et Barodet (1870-1873), qui doivent notamment faire oublier leur responsabilité dans la répression des tentatives communalistes, et qui se manifeste surtout par un très violent conflit scolaire ;
- Une réaction cléricale sous « l'ordre moral », qui va de pair avec la suppression de la Mairie centrale en 1873, mais qui échoue avec la victoire relative des anticléricaux dans le conflit scolaire avant même les lois Ferry, l'expulsion des congrégations dissoutes en 1880 et l'augmentation des enterrements civils ;
- Le retour d'un anticléricalisme assumé durant la première partie du mandat de Gailleton, qui reprend d'abord la politique de ses mentors Hénon et Barodet tout en ménageant son extrême gauche (1881-1894) ;
- Une accalmie pendant la suite de son mandat, durant laquelle Gailleton préfère composer avec les chrétiens modérés bien représentés à la Chambre de commerce, tout en prenant ses distance avec un socialisme encore divisé mais en plein essor (1894-1900) ;
- Le retour d'un anticléricalisme forcené avec Augagneur, sans doute le seul maire de la série pour qui cet anticléricalisme représente plus qu'une instrumentalisation politique et électorale, mais aussi une farouche et intime conviction idéologique (1900-1905) ;
- Enfin, un relatif renouvellement de l'apaisement avec le début du mandat du jeune Édouard Herriot, après la fin de la bataille de la Séparation qui voit la victoire des anticléricaux, mais aussi le début de la prise de conscience, de la part de l'Église, de la liberté nouvelle dont elle jouit ; chaque « camp » semble alors se replier sur ses querelles internes en négligeant l'ennemi traditionnel, radicaux contre SFIO d'une part, hiérarchie catholique contre les « modernismes » sociaux et politiques d'autre part.

3 Cette chronologie s'établit donc essentiellement par rapport aux mandats municipaux, plus que sur celle des différents évêchés : ces derniers rythment certes aussi cette évolution, mais il semble bien que les maires imposent leur marque plus que les archevêques.

4 Le cas de Lyon met en lumière la place primordiale prise par l'affrontement du cléricisme et de l'anticléricalisme durant la

première partie de la III<sup>ème</sup> République. L'observation de cette ville autorise à suggérer un certain nombre de confirmations par rapport à l'ensemble du pays, mais aussi des décalages sur l'organisation générale de cet affrontement d'une part, ainsi que sur les motivations de la mutation des comportements des habitants de Lyon vis-à-vis aussi bien du catholicisme que de la vie politique, d'autre part.

- 5 Même s'il n'est pas toujours aisé d'évaluer quelles sont les relations entre diverses organisations dont l'anticlérisme est parfois le seul point commun, mais que le réquisitoire « clérical » n'hésite pas à unifier comme étant, pour reprendre l'expression d'Étienne Fouilloux, « les têtes d'une même hydre »<sup>1</sup>, il ne semble pas que nous soyons en présence d'un complot ordonné pour détruire l'Église. À Lyon, la violence reste d'ailleurs essentiellement sur le terrain symbolique, ce qui permet aux mesures anticléricales de coûter somme toute assez peu en termes financiers, et encore moins en terme de victimes. Sans doute serait-il plus exact de parler de simple convergence d'intérêts, et d'instrumentalisation de l'anticlérisme pour parvenir au pouvoir et s'y maintenir, à ce moment précis de l'Histoire. Mais il convient de se garder de tout analyser en terme de cynisme politique, et il ne s'agit pas pour autant de négliger la sincérité de l'engagement idéologique des anticléricaux.
- 6 L'un des mots-clés pour l'examen et la compréhension de cette période semble être le *ressentiment* : celui des socialistes vis-à-vis des radicaux, et celui des catholiques vis-à-vis de l'idée de République. Pour ce qui est du processus global de cette lutte, ce que nous pouvons constater à Lyon inciterait à tempérer l'idée quelque peu sommaire selon laquelle le clérisme aurait précédé l'anticlérisme, celui-ci se présentant nécessairement comme une réaction contre celui-là. Si l'on veut bien prendre en compte la totalité du processus, et notamment élargir la trame chronologique en amont, il convient de rester prudent dans d'interprétation : le raisonnement inverse pourrait alors se défendre, le clérisme de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle s'expliquant par les persécutions subies par l'Église sous la Révolution, consécutives à la Constitution civile du clergé.
- 7 Ce ressentiment explique aussi l'ardeur avec laquelle elle tente d'instaurer une restauration religieuse, notamment par la

prolifération des œuvres caritatives. Le cléricalisme de l'Église lyonnaise au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle est bien réel, mais il représente la riposte aux nouvelles conditions dans lesquelles elle entend mener sa vocation et son apostolat.

- 8 Dès lors, il semble dérisoire de vouloir à tout prix désigner lequel des deux « camps » –clérical ou anticlérical – serait à l'origine de ce combat séculaire. Par contre, il est manifeste que s'opposent alors deux perceptions du monde parfaitement contradictoires, possédant chacune sa logique spécifique. L'antagonisme irréconciliable de ces deux conceptions du monde ne fait que s'exacerber, la situation de cette époque amenant chacun de ces mondes à pousser sa propre logique parfois jusqu'à l'extrême. Les catholiques ne perdent pas l'espoir de s'imposer à l'État. La hiérarchie épiscopale reste très attachée au Concordat. Il est clair qu'après l'échec de « l'ordre moral » et la victoire des Républicains, cet État n'admet plus la moindre contrainte cléricale : par conséquent, les catholiques ont plus que jamais la tentation de développer et de consolider une « contre-société ». Mais l'établissement de celle-ci ne se fait pas sans un certain durcissement idéologique. Cela peut aller jusqu'à l'engagement politique d'une partie du clergé. C'est par exemple le cas à Lyon lors des trois congrès de la Démocratie Chrétienne où les curés étaient nombreux. À la charnière du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, les laïcs catholiques sont aussi tentés par le jeu politique au nom de leur foi – Sillon lyonnais, Chronique Sociale, Action Libérale Populaire, Action Française.
- 9 À l'opposé de cette « contre-société » catholique, les républicains à leur tour durcissent leur idéologie. C'est très clair au moment de « l'ordre moral » où ils redoutent encore l'influence sociale du clergé – la guerre scolaire à Lyon et les persécutions contre les enseignants laïques le montrent. À partir de 1879, ces républicains reprennent à leur compte la fort ancienne tradition de l'État de suspicion vis-à-vis de toutes les « contre-sociétés » : les catholiques sont ainsi soupçonnés de vouloir constituer un véritable « État dans l'État », celui-ci étant lié, circonstance aggravante, à un souverain étranger, le Pape. Tout cela constitue de solides raisons de s'opposer à leurs prétentions, et l'hésitation de nombre d'anticléricaux à supprimer le Concordat tient d'abord à leur volonté de maintenir un étroit contrôle sur l'Église catholique.

- 10 Pourtant – et le cas de l'Église lyonnaise est particulièrement significatif à cet égard –, il semble bien que l'opinion catholique – fût-elle « intransigeante » – a été l'une des premières à être sensible à la misère ouvrière, à proposer des mesures et à les mettre en œuvre. De fait, l'Église lyonnaise au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle a développé une politique sociale, a manifesté un souci constant de soulager la misère ouvrière, a créé des œuvres caritatives dont la tradition perdure jusqu'à nos jours. Car pour elle, il n'y a pas seulement l'aspect spirituel de la lutte, mais aussi le combat social pour répondre aux défis de l'exode rural et de l'industrialisation. Frédéric Ozanam avait montré la voie. Les dogmes de l'Église portent en eux des conséquences sociales, beaucoup de catholiques en sont convaincus. À Lyon, les œuvres caritatives ont une solide tradition derrière elles, et il faut bien considérer le fait que cet engagement social se fait dès la Restauration, qu'il n'a pas attendu l'avènement de la Troisième République pour se réaliser ; il n'est donc nullement une conséquence de l'anticléricisme et de ses critiques.
- 11 Rivalité fondamentale, antagonisme de système, conceptions du monde irréconciliables, opposition philosophique, le combat du cléricisme et de l'anticléricisme a été implacable. Toutefois, fût-ce ponctuellement, ne peut-on distinguer çà et là quelques points de rencontre entre les ennemis, ou des effets positifs dans leur lutte ? L'aventure des « fourneaux économiques » en 1884 montre que l'altruisme pouvait être partagé et des moyens communs se mobiliser pour venir en aide aux plus malheureux. Le conflit scolaire, dans toute son âpreté, ne peut-il également se lire comme une saine concurrence, favorable *in fine* à l'intérêt des élèves dont les deux « camps » ont un souci évident ? Enfin, concernant les règles de la morale, les convergences sont manifestes. La catastrophe de la Première Guerre mondiale va ébranler bien des certitudes des deux côtés, mettre en lumière ces convergences, et permettre de relativiser le conflit entre cléricaux et anticléricaux.
- 12 Aujourd'hui, il n'est guère contestable que les continuateurs de ces catholiques et de ces républicains des années 1870-1914 connaissent couramment entre eux de positifs et stimulants points de rencontre. Devant l'ampleur des problèmes de notre temps, prenant conscience de l'étendue des nouveaux défis sociétaux à relever, les descendants de ceux qui s'affrontèrent si durement jadis savent se réunir autour

de projets communs dont l'importance transcende ce qui subsiste de leurs divergences idéologiques.

**Thèse en Histoire** mention histoire religieuse, politique et culturelle, soutenue le 23 octobre 2017.

**Jury** : M. Jacques-Olivier BOUDON (Rapporteur, Université Paris-Sorbonne), M. Jean-Dominique DURAND (Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur), Mme Jacqueline LALOUETTE (Université de Lille 3), Mme Catherine MAURER (Rapporteur, Université de Strasbourg), M. Daniel MOULINET (Université catholique de Lyon), M. Christian SORREL (Université Lumière Lyon 2).

**Accéder en ligne** : [https://scd-resnum.univ-lyon3.fr/out/theses/2017\\_out\\_charlas\\_j\\_m.pdf](https://scd-resnum.univ-lyon3.fr/out/theses/2017_out_charlas_j_m.pdf)

## NOTES

---

1 Étienne FOUILLOUX, « Les Églises contestées », dans Jean-Marie Mayeur (dir.), *L'histoire religieuse de la France : 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle : problèmes et méthodes* ; [textes de] Jean Baubérot, André Encrevé, ... [et al.], Paris, 1975 ; p. 154.

## AUTEUR

---

**Joseph-Michel Charlas**

[joseph-michel.charlas@univ-lyon3.fr](mailto:joseph-michel.charlas@univ-lyon3.fr)

IDREF : <https://www.idref.fr/159298148>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000432819619>

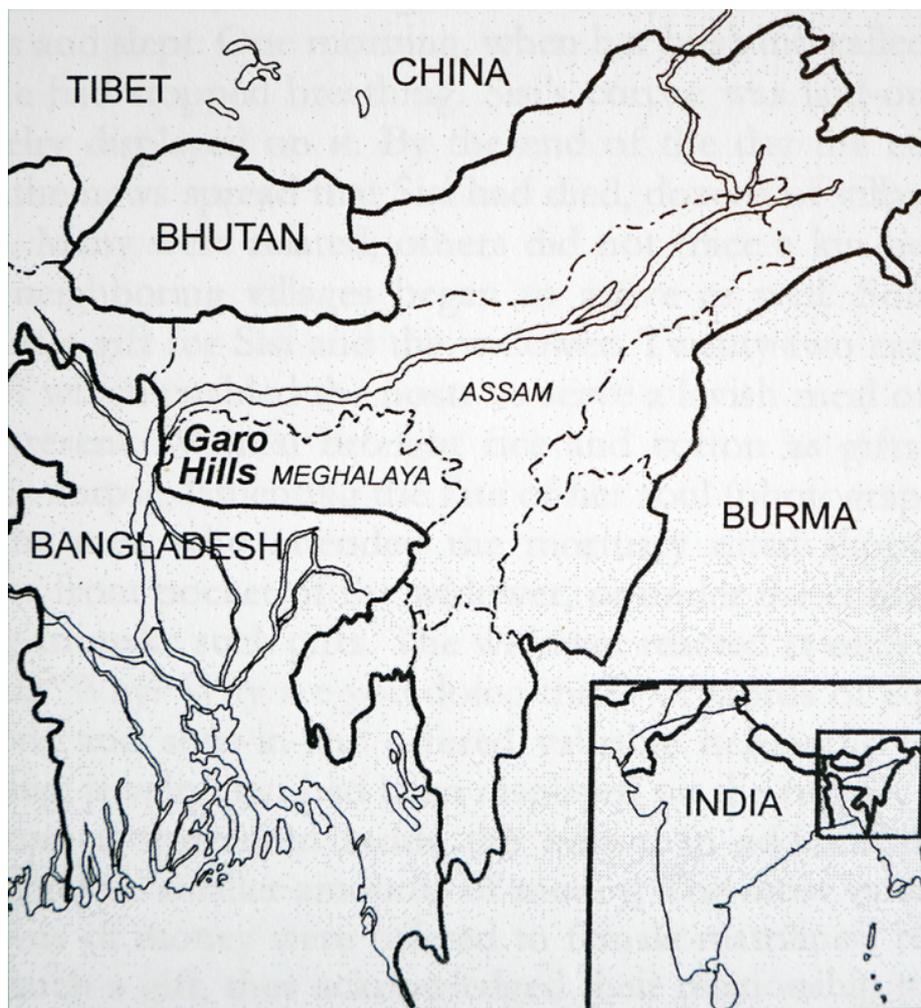
# Ethnonationalisme au Meghalaya (Inde) : Une étude de cas des Garo

Timour Claquin Chambugong

TEXTE

---

Carte des Garo Hills au Nord-est de l'Inde



- 1 Les questionnements élaborés et déployés dans le cadre de ma thèse éclairent les processus de (re)construction ou (ré)invention contemporaine d'un noyau ethnique et son instrumentalisation dans le domaine politique chez les Garo de l'État du Meghalaya en Inde. Je propose de traiter plusieurs aspects de cette société qui n'ont jamais été documentés ou abordés de manière satisfaisante auparavant. Mon travail constitue une contribution à un champ d'étude particulier,

l'étude du nationalisme, et à l'anthropologie politique. L'étude du phénomène nationaliste repose sur des approches transdisciplinaires dans la mesure où elle doit prendre en compte un ensemble de facteurs pour lequel une maîtrise de connaissances, y compris mais pas seulement historiques, institutionnelles et politiques, est requise. Les spécificités locales de cette région de collines indiennes permettent de réexaminer des questions complexes et de nourrir des débats académiques qui demeurent toujours d'actualité. Elles démontrent entre autres, dans une perspective d'anthropologie sociale et culturelle du politique, l'importance des dimensions socio-culturelles et religieuses dans les stratégies politistes, et que l'ethnonationalisme doit être compris en tant que phénomène social total.

- 2 Les pistes de réflexion proposées s'articulent autour d'une tripartition présente dans les études anthropologiques entre le Soi, la société, et l'histoire. La (re)construction et l'instrumentalisation d'une identité nationale garo à partir d'une identité ethnique/tribale, pensée notamment en termes de parenté et de filiation matrilineaire, représentent des éléments centraux de cette thèse. Cette étude inédite, qui complète les ethnographies plus classiques, s'appuie principalement sur plusieurs enquêtes de terrain effectuées chez les Garo de la région des collines éponymes entre 2005 et 2016 (avec un total de plus de 29 mois de présence sur place) ainsi que sur un vaste ensemble de sources orales, visuelles, et écrites en anglais, français, et garo. Elle est adressée à toute personne désirant en connaître davantage au sujet des habitants de cette zone particulière du Nord-Est de l'Inde située à la frontière du Bangladesh et entendant développer une réflexion autour de l'ethnicité, du nationalisme, et des processus d'identification. Il s'agit de réfléchir aux relations entre ethnie ou groupe ethnique et nation, aux articulations entre ethnicité et nationalisme, ainsi qu'aux analogies, ambivalences et ambiguïtés entre identités régionales et nationales.
- 3 La majeure partie de ma thèse sert à contextualiser les éléments qui façonnent les processus d'identification contemporains en lien avec des revendications territoriales chez les Garo du Meghalaya. La dernière partie de l'étude offre un aperçu du parcours évolutif du président et membre fondateur de l'A·chik National Volunteers' Council (ANVC). Cet acteur social particulier cherche à changer de

statut politique en (re)construisant un noyau ethnique grâce à la mise en œuvre de projets de revitalisation culturelle. Il y a d'un côté un phénomène mental avec la formation d'un habitus ethnonational et de l'autre une manipulation stratégique de symboles culturels avec les trajectoires politiques.

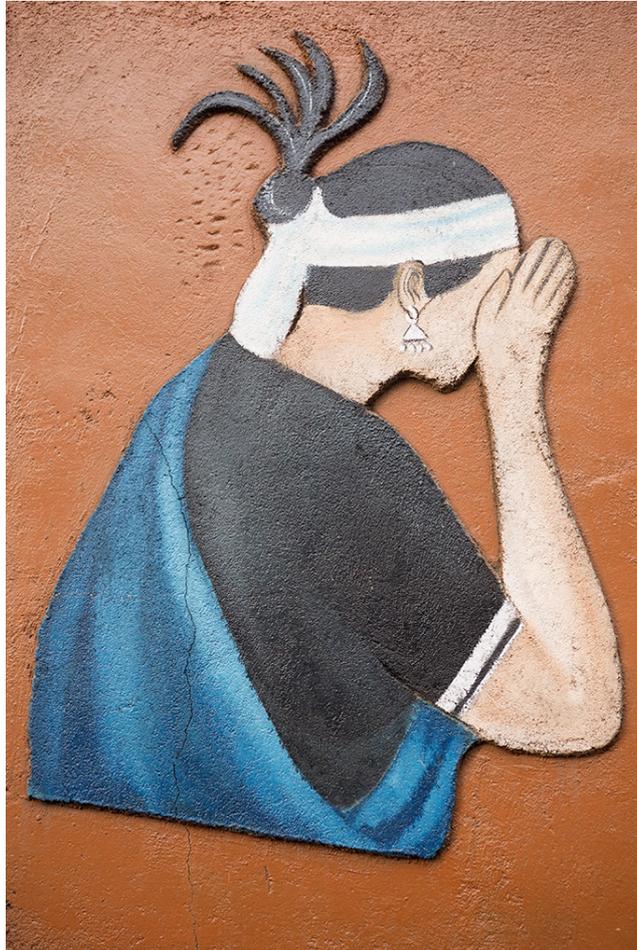
- 4 Le premier chapitre vise à une meilleure compréhension de l'ethnicité garo en explorant aussi bien les frontières qui définissent le groupe ethnique que le matériau culturel qu'elles renferment et tentent de contenir. Comprendre certains aspects de l'ethnicité garo revient à passer en revue les caractéristiques ou les critères qui sont retenus pour définir une certaine essence garo ou « Garo-ness ». Les caractéristiques linguistiques et sociales sont notamment parmi les éléments qui permettent aux Garo de se définir en tant que tels (même si elles peuvent également être remises en question). La communauté ethnique, culturelle, et politique garo peut être comprise comme une entité identitaire supra-tribale ou un macro-groupe composé de plusieurs sous-groupes qui se distinguent par des aspects linguistiques et qui partagent une organisation sociale commune.
- 5 Le deuxième chapitre expose les liens entre (re)constructions du territoire et processus d'identification. La constitution des Garo Hills est liée aux processus d'essentialisation de la communauté garo. Depuis la colonisation britannique la délimitation et la démarcation de l'espace territorial, culturel, et symbolique des Garo Hills en tant qu'unité administrative fait émerger le géo-corps ou corps géographique garo. La politique d'isolation et de séparation contraste avec la mobilité géographique. Les cartes et les démarcations des frontières territoriales correspondent à des démarcations ethniques entre les Garo et les non-Garo. La cartographie les accentue et les consolide en leur offrant une dimension normative et légale. Cette correspondance entre topographie, entité culturelle et ethnique, et entité politique et administrative a commencé à se mettre en place de façon officielle pendant la période coloniale britannique. Au cours de cette période transitoire traversée de changements intenses la présence des administrateurs coloniaux britanniques et des missionnaires américains s'accompagne d'une uniformisation culturelle des Garo dans cette région de collines particulière avec la mise en place d'une standardisation linguistique, sa diffusion par

l'imprimé et la scolarisation. Ces éléments, avec les processus de christianisation (également traités dans le cinquième chapitre), induisent l'émergence d'une haute culture et d'une élite urbaine éduquée.

- 6 Le troisième chapitre traite de l'identification et de la (re)construction des ancêtres et des héros du panthéon garo. Les figures marquantes de l'ethnonationalisme local renvoient à des épisodes particuliers de l'histoire récente de la région au cours desquels les Garo des collines ont connu de profondes transformations. Ces héros symbolisent d'une certaine façon les relations que les Garo et leur(s) société(s) ont entretenues avec l'État colonial puis postcolonial. Des contestations, des méfiances et des résistances sont associées à ces personnages historiques qui sont sollicités par les ethnonationalistes modérés et radicaux contemporains.
- 7 Le quatrième chapitre aborde l'émergence et la présence depuis plus de deux décennies des ethnonationalistes armés dans la région des Garo Hills. Ces acteurs particuliers affectent le quotidien du reste de la population et influencent les configurations de la scène politique locale. Les ethnonationalistes modérés et radicaux invoquent entre autres la (non-)reconnaissance nationale, l'autodétermination, l'auto-gouvernance, et le développement pour forger leurs discours dans le cadre d'une mobilisation ethnique.
- 8 Dans le cinquième chapitre les dimensions religieuses et culturelles, comme critères qui servent à définir les Garo, sont mises en exergue. La religion dite traditionnelle représente une source d'inspiration importante chez les Garo et tout particulièrement pour les ethnonationalistes. L'identité culturelle garo, à travers les représentations et les pratiques, réunit malgré les divisions religieuses (entre la majorité chrétienne et la minorité non-chrétienne mais également entre les membres de diverses confessions chrétiennes) et abolit les frontières entre haute et basse culture tout en conjuguant tradition(s) et modernité(s). Les éléments de la religion traditionnelle des Garo sont devenus des symboles ethnoculturels qui supportent la possibilité de se (re)présenter en tant qu'entité ou ensemble cohérent et homogène.

- 9 Dans le sixième chapitre des aspects de la littérature traditionnelle orale des Garo qui leur permettent entre autres de se projeter, de s'ancrer et de s'inscrire dans une histoire de longue durée sont identifiés. Cet engouement mémoriel, à travers la (re)construction de références et de représentations, offre également des possibilités pour justifier une hégémonie culturelle et territoriale. Les récits mythiques, l'(ethno)histoire et la mémoire supposée collective et partagée font partie des ressources symboliques qui servent de supports aux ethnonationalistes pour consolider les liens entre groupe ethnique et territoire géographique, entre individus et société.
- 10 Le dernier chapitre se concentre sur les trajectoires politiques du président de l'ANVC, l'un des entrepreneurs identitaires ou entrepreneurs de mémoire les plus proéminents de la région. Son parcours évolutif permet d'examiner les ressources mobilisées pour tenter de lui assurer une présence et une visibilité dans l'arène politique. Cet influenceur explore des stratégies pour toucher des groupes d'individus spécifiques au sein de la population et changer les images qui lui sont associées. Il forge et développe des liens aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la communauté culturelle et politique garo sous l'impulsion d'une innovation religieuse fortement inspirée des répertoires de la culture traditionnelle garo et d'interprétations de la Bible.

**Art mural de l'enceinte de l'église catholique Sacred Heart Church à Tura représentant une femme vêtue du costume de la cérémonie du Wangala en train de danser**



Cliché de l'auteur le 29/12/15

**Thèse d'anthropologie**, soutenue le 12 décembre 2017 à l'Université Lumière Lyon 2

**Jury** : Mme Sylvia CHIFFOLEAU (Chargée de Recherche au CNRS),  
Mme Claudine GAUTHIER (Université de Bordeaux), M. Lionel OBADIA  
(Université Lumière Lyon 2, directeur), M. Raphaël ROUSSELEAU  
(Université de Lausanne)

## **AUTEUR**

---

Timour Claquin Chambugong  
LARHRA, UMR 5190 [mikkong1@gmail.com](mailto:mikkong1@gmail.com)

IDREF : <https://www.idref.fr/175187797>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000433378093>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/16768951>

# L'art des Frères voyants

## Caractéristiques et dynamiques du marché de l'art autour du mouvement surréaliste (1919-1930)

Alice Ensabella

### TEXTE

---

- 1 Si le Surréalisme bénéficie aujourd'hui d'une position de prééminence et de cotes solides sur le marché international, la question demeure de savoir quand et comment a été initié le processus de reconnaissance du mouvement par le système du marché de l'art ? À quel moment le Surréalisme devient-il une réalité sur le marché ? À travers quels canaux les artistes proches du groupe arrivent à attirer l'attention des galeristes et des marchands, à entrer dans des collections privées, à influencer donc le goût pour l'art contemporain ? Quel rôle, enfin, ont joué les fondateurs du groupe dans la promotion et dans la diffusion de l'art surréaliste ?
- 2 Si les artistes surréalistes vendent aujourd'hui pour des sommes qui dépassent le million de dollars, comme pour tout mouvement révolutionnaire et d'avant-garde, leur fortune critique et économique ne fut, au début, ni facile, ni immédiate. Toutefois, en dépit des difficultés, le Surréalisme eut la chance de se développer à une époque particulièrement propice pour le marché de l'art moderne et, dès ses premières années d'activité (grâce à l'action promotionnelle menée par les membres du groupe et grâce au support d'un groupe de collectionneurs et marchands restreint, mais fidèle et influent), le mouvement eut la possibilité de s'intégrer au système du marché parisien des années 1920, pour prendre ensuite rapidement une voie internationale au début de la décennie suivante.
- 3 Ce travail de thèse se donne comme but d'étudier le développement du marché artistique qui naît autour du mouvement surréaliste pendant les années de sa formation et ses premières années d'activité, entre 1919 et 1930. Le choix de cette période, qui inclut les années dadaïstes et peut donc présenter quelques ambiguïtés, est

justifié par plusieurs facteurs, à la fois pour ce qui relève de l'histoire du Surréalisme, et pour tout ce qui entre dans l'histoire du marché artistique de l'époque.

- 4 L'année 1919 représente la date de la reprise du marché artistique à Paris après les années de stagnation de la Grande Guerre. À partir de ce moment, l'art moderne vit une période florissante, avec une croissance sensible et constante des cotes des artistes vivants, avant l'arrêt brutal provoqué par la crise de 1929. 1919 est aussi l'année de la rencontre entre les futurs surréalistes et Dada, qui amènera notamment à la fondation du groupe dadaïste parisien et au début de ses activités provocatrices dans la capitale française. Déjà pendant cette période, nous assistons à l'organisation des premières initiatives promotionnelles consacrées aux artistes du groupe (Francis Picabia, Max Ernst, Georges Ribemont-Dessaignes et Man Ray), ainsi qu'à la création des premières collections privées de ses membres. Pour cette raison nous pouvons considérer que dès 1919 les œuvres des artistes dadaïstes, qui font l'objet d'expositions et d'achats de la part de leur entourage, voient se développer autour d'elles une activité commerciale embryonnaire.
- 5 L'année 1930 représente, à son tour, un tournant. Le marché artistique parisien commence en effet à subir les conséquences de la crise de 1929, dont il ne sortira que sept ans plus tard, avant d'être à nouveau freiné par la Deuxième Guerre mondiale. Pour ce qui concerne le groupe surréaliste, les années 1929 et 1930 représentent un moment de changement important. À partir des années 1930, le mouvement connaîtra en effet un remarquable succès à l'étranger (en Belgique, Angleterre, Pays-Bas, en Europe de l'Est et, notamment, aux États-Unis), clôturant cette première phase, strictement parisienne, de son histoire. Certains membres seront exclus du groupe, de nouveaux seront accueillis ; pas seulement parmi les écrivains, mais aussi parmi les artistes. Salvador Dalí, Alberto Giacometti, Victor Brauner, Hans Bellmer entre autres intégreront le mouvement entre 1929 et 1930, ouvrant donc une nouvelle phase de la recherche esthétique surréaliste. Cette nouvelle saison surréaliste est notamment, et de façon symbolique, marquée par la publication du « Second Manifeste du Surréalisme » d'André Breton, qui paraît en ouverture du dernier numéro de *La Révolution Surréaliste* en décembre 1929<sup>1</sup>.

- 6 Dans ce travail, j'essaie de fournir le cadre le plus complet possible des dynamiques et des stratégies adoptées par les membres du groupe dans la promotion de ses propres recherches artistiques à Paris (avec l'exception des premières initiatives organisées en Belgique suite à la rencontre, déjà en 1925, avec Paul Nougé et Camille Goemans), en préparant donc le terrain pour une promotion à échelle internationale qui caractérisera les années suivantes.
- 7 Fort de sa position d'avant-garde indépendante, le Surréalisme s'imposera de manière autonome aussi sur le marché de l'art. Au-delà de la création d'un modèle promotionnel spécifique au mouvement, les surréalistes se montrent capables de s'insérer dans les institutions du marché officiel et d'en exploiter habilement les dynamiques (qu'ils connaissaient bien) et le potentiel. Pour cette raison, nous avons décidé de ne pas adopter une présentation chronologique des faits, qui, devant traiter en même temps d'aspects différents du marché, aurait comporté le risque d'une narration trop dense et dispersée. Nous avons donc opté pour une approche thématique se basant sur trois axes de recherches qui, même s'ils sont intimement connectés, représentent trois champs spécifiques du marché artistique dans lequel l'art surréaliste s'intègre : les collections privées, les ventes aux enchères et les galeries<sup>2</sup>.
- 8 Dans la première partie je me concentre sur l'étude des collections privées d'André Breton et de Paul Éluard, les deux collectionneurs les plus actifs du groupe. L'étude du réseau d'échanges qui se crée autour de la formation et de la dispersion de ces collections est le point de départ de ce travail. Les collections des deux amis étaient notamment composées par les œuvres de plusieurs artistes et par des objets de nature différente, incluant évidemment peintures et sculptures modernes, mais aussi des livres, des objets trouvés et, surtout, des groupes importants d'objets et des sculptures d'arts premiers. Le but de ce travail étant de déterminer les dynamiques de l'intégration des artistes du groupe dans le circuit commercial de l'époque (ainsi que ses conséquences dans la circulation des œuvres, leurs cotes, leurs rapports avec les marchands et les collectionneurs), seule la partie des collections composée par les œuvres d'artistes vivants et proches du groupe est prise en considération<sup>3</sup>. Même si les arts premiers eurent un rôle central dans le collectionnisme surréaliste, ainsi qu'un succès esthétique et commercial important, le type de marché qui se

développe autour d'eux suivit des règles et des lois différentes et représente donc un cas d'étude à part<sup>4</sup>.

- 9 Dans la deuxième partie, j'analyse la présence des surréalistes dans le système des ventes aux enchères, tant en ce qui concerne le passage des œuvres dans les ventes publiques que du point de vue de la participation active des membres du groupe surréaliste en tant que vendeurs et acheteurs dans les salles de l'Hôtel Drouot. Le but est non seulement celui d'établir les premières cotes des artistes, mais aussi de déterminer qui furent les premiers acheteurs d'art surréaliste et dans quelle mesure les surréalistes eux-mêmes ont su exploiter le potentiel des ventes aux enchères pour des intérêts promotionnels et commerciaux.
- 10 Finalement, dans la troisième et dernière partie, j'étudie la délicate question du rapport entre les surréalistes et le marché primaire. Suite à l'analyse de l'action des premiers marchands et galeristes qui décidèrent de soutenir le mouvement (ou certains de ses artistes), je compare leur activité et leur stratégie à celles d'une expérience telle que celle de la Galerie Surréaliste, qui représente une tentative de la part du groupe de gérer de façon autonome également l'aspect commercial de son activité promotionnelle et de s'intégrer, toujours de façon indépendante, dans le système des galeries de l'époque.

**Thèse de doctorat en Histoire de l'Art** contemporain, en co-tutelle Université Grenoble Alpes et Università Roma 1 - La Sapienza Italie, soutenue le 27 octobre 2017.

**Jury** : Alain Bonnet (Université Grenoble Alpes, Directeur de thèse), Marianne Jakobi (Université Blaise Pascal, Rapporteur), Laura Iamurri (Università degli Studi Roma Tre), Ilaria Schiaffini (Università degli Studi di Roma I - La Sapienza, CoDirecteur de thèse), Fabrice Flahutez (Université de Paris Ouest - Nanterre La Défense), Alessandro Nigro (Università degli Studi di Firenze).

## NOTES

---

1 A. BRETON, « Second Manifeste du Surréalisme », in *La Révolution Surréaliste*, V, 15 décembre 1929, n. 12, pp. 1-17.

2 Les musées, donc les rapports entre institutions muséales et marché artistique, représenteraient le quatrième point fondamental d'une étude complète sur un phénomène de marché. Pourtant, dans ce cas spécifique, les musées ne rentrent pas dans notre étude (sauf pour quelques rares exception évoquées au cours de la narration) car ce travail s'arrête à une date trop précoce pour prendre en compte l'entrée des artistes en question dans les collections des musées.

3 Man Ray, Max Ernst, Francis Picabia, Georges Ribemont-Dessaignes, Giorgio de Chirico – production métaphysique – André Masson, Joan Miró, Yves Tanguy, Pierre Roy, Georges Malkine, Jean Arp et, en partie, René Magritte et Salvador Dalí.

4 La journée d'études *Surréalisme et arts premiers*, organisée à Paris le 10 octobre 2016 par le Labex «Le surréalisme au regard des galeries, des collectionneurs et des médiateurs, 1924-1959 » a recueilli les contributions les plus récentes de la communauté scientifique sur le sujet (qui seront prochainement publiées). Sur le même sujet, cf. S. LECLERCQ, *L'art des sauvages*, in *Paul Eluard. Poésie, amour, liberté*, catalogo della mostra al Palais Lumière d'Evian (2 febbraio – 26 maggio 2013), Silvana Editoriale, Cinisello Balsamo, 2013, pp. 19-29.

## AUTEUR

---

**Alice Ensabella**

alice.ensabella@gmail.com

IDREF : <https://www.idref.fr/193951061>

# Les Franciscaines missionnaires de Marie, 1938-1980. Adaptation et mutation

Christine de Fréminville

## TEXTE

---

- 1 Les Franciscaines missionnaires de Marie forment un Institut religieux fondé en 1877 par Hélène de Chappotin, ou Marie de la Passion de son nom de religieuse, une française née en 1839. Les 6314 sœurs de l'Institut sont aujourd'hui présentes dans 75 pays sur tous les continents.
- 2 Cette thèse s'est donnée pour but d'étudier la confrontation au changement de ces femmes qui, à partir des années 1930, doivent vivre des bouleversements du monde sans précédent, tels que la montée des totalitarismes et le chaos de la guerre, la décolonisation et l'émergence du Tiers-Monde, les progrès technologiques de communication et l'émancipation des femmes, la confrontation d'une démocratie capitaliste conquérante à un communisme totalitaire concurrent et des changements importants au sein même de l'Église. Aussi, les axes de recherche qui ont guidé ce travail ont été de comprendre et de dégager les permanences et mutations de cet Institut dans la dynamique de l'Église et de l'Histoire du monde.
- 3 Cette étude croise donc celle du catholicisme, des missions étrangères et celle des femmes. Elle porte sur une période chronologique déterminée, couvrant les années 1938 à 1980, c'est-à-dire celles qui s'étendent de la réunion de leur congrégation générale, un an avant le début de la Seconde Guerre mondiale, à celle qui succède à leur chapitre général de 1978-1979, lors duquel sont écrites de nouvelles constitutions. Au cours de cette période, les religieuses franciscaines missionnaires de Marie présentes sur tous les continents vont traverser la guerre et faire face aux changements politiques qui partagent le monde et bouleversent les sociétés. Elles ont déjà vécu la Première Guerre et appris qu'il fallait absolument rester en contact avec la maison généralice afin de continuer à se développer. Les années 1930 ont été celles des crises en Occident et en Asie. Elles ont affecté l'Institut et certaines sœurs sont absentes à

la congrégation générale de 1938. Cette période difficile doit être expliquée car elle anticipe et éclaire notre propos. En effet, jusque-là, peu de règles constitutionnelles et de coutumes ont été modifiées dans leurs chapitres.



4 Ce travail s'articule autour de trois grandes parties. Tout d'abord, il a été nécessaire de définir l'identité de cet Institut avant et pendant la Seconde Guerre mondiale. Nous en présentons une brève histoire depuis sa fondation, puis nous examinons ses statuts juridiques et religieux. En effet, soucieuses d'être reconnues légalement, les Franciscaines missionnaires de Marie opèrent des choix canoniques et se rattachent assez rapidement aux Franciscains en tant qu'Institut à supérieure générale. Leur organisation est très centralisée mais les provinces font preuve de diversité. Afin de mieux cerner l'originalité de cet Institut, nous en décrivons le fonctionnement, tel que son organisation gouvernementale, son recrutement et les critères qui conditionnent l'entrée en religion de jeunes filles avant la guerre. Les motivations de ces jeunes femmes sont bien perceptibles mais néanmoins différentes selon chacune. Leur mode de vie quotidien,

minutieusement décrit, est en revanche uniforme. La guerre et les révolutions qui ont sévi dans différentes parties du monde auraient pu entraîner l'Institut dans de graves difficultés. Les choix qui ont été faits ont toutefois permis de traverser ces épreuves.

- 5 En second lieu, l'étude porte sur l'Institut de 1950 à 1966, alors qu'il est traversé par des courants de révolte et une forte aspiration à la réforme, provenant de la base et du terrain. En effet, il doit surmonter les freins et les obstacles aux réformes constitutionnelles nécessaires. L'interaction des relations entre les Franciscaines missionnaires de Marie et l'Église fait alterner des périodes d'avancée et de stagnation. Les projets de la supérieure générale se heurtent à l'immobilisme de l'Église mais l'appui des Franciscains (Ordre des frères mineurs) permet de garder confiance et de patienter. Ainsi, les Franciscaines missionnaires de Marie vont progressivement acquérir plus d'autonomie vis-à-vis de leur hiérarchie spirituelle.
- 6 Le concile Vatican II marque bien cette rupture et leur chapitre spécial de 1966 est celui de *l'aggiornamento*. Le concile transforme en profondeur l'Institut et initie l'adaptation nécessaire aux temps nouveaux. Sa réception au sein des instituts religieux, en particulier celui des Franciscaines missionnaires de Marie, conduit à s'interroger sur ses conséquences. Les décisions conciliaires sont interprétées dans le cadre de réformes visant à ajuster l'Institut aux transformations de l'époque. Elles bouleversent également son organisation. Dès lors, les permanences institutionnelles, sociales, charismatiques qui l'ont façonné sont rénovées. Dans ce cadre nouveau, les expériences de terrain menées par certaines communautés, avant même les décisions conciliaires, sont évaluées par l'Institut. Notre étude s'est attachée à examiner également avec précision comment *l'aggiornamento* a modifié les structures institutionnelles et constitutionnelles des Franciscaines missionnaires de Marie, mais aussi leur rapport à la société civile et politique ainsi qu'à la hiérarchie religieuse.
- 7 Cette période marque aussi le début du lent déclin des vocations sur lequel l'Institut s'interroge. Son charisme, enraciné dans les actes et les pensées de la fondatrice, et qui en marque fortement l'identité, est reformulé. C'est en ce sens que tout un travail de recherche, d'études

sur la pensée et la spiritualité de Marie de la Passion est réalisé au sein de l'Institut.

- 8 Enfin, dans une troisième partie couvrant la période allant de 1966 à 1980, les réflexions et les actions menées après l'expérimentation postconciliaire sont analysées. En effet, les conséquences de l'*aggiornamento* sont importantes et obligent à la réorganisation des provinces ainsi qu'à l'expérimentation de nouvelles formes missionnaires. La diplomatie locale permet de rester en contact avec certaines sœurs coupées du monde occidental par les révolutions communistes. Des outils nouveaux comme les statistiques sont utilisés facilement et permettent de prévoir et de prendre des décisions de préservation ou de restructuration. Les moyens de communication comme la radio ou la télévision permettent l'évangélisation. Les expériences missionnaires sont originales et les sœurs en font rapport à l'Institut. La décentralisation des décisions permet une souplesse et une adaptation au plus proche des personnes. Les recherches sur l'identité et le sens nouveau donné à la mission et au charisme ouvrent de nouvelles perspectives. De nouvelles constitutions sont écrites et leur transmission doit être mise en œuvre. En effet, la formation des religieuses devient un enjeu afin d'éviter les départs de l'Institut de sœurs de moins en moins nombreuses.

### Chapitre de 1978 (du 25 septembre 1978 au 21 février 1979) à Grottaferrata



- 9 Face à l'abondance des archives générales soigneusement classées depuis la fondation de l'Institut, selon la volonté de Marie de la Passion, il a fallu procéder au dépouillement des chapitres généraux, spéciaux et pléniers, des congrégations générales, conseils, coutumiers, dégageant des éléments d'étude et de réflexion. Les correspondances entre les supérieures générales et les supérieures provinciales ont été patiemment étudiées. D'autre part, de nombreux ouvrages d'histoire des provinces ont été publiés en interne par des sœurs placées sous la direction de Catherine Bazin<sup>1</sup> du bureau d'Histoire. Ces documents ont donné une importante quantité d'informations. Comme il n'était pas possible d'étudier l'histoire de chaque province, de multiples sondages ont été effectués dans les correspondances des supérieures provinciales et cela à des dates différentes, croisant de possibles difficultés en terres missionnaires (guerre civile d'Espagne, Seconde Guerre mondiale). Les archives centrales ont été classées et rendues accessibles sur demande auprès

de l'archiviste Lucy Mendosa, Franciscaine missionnaire de Marie. Deux pièces d'environ 150 m<sup>2</sup> leur sont consacrées. L'informatisation suit son cours et les recherches sur l'histoire et la spiritualité de la fondatrice se poursuivent aujourd'hui en interne.

- 10 Les Franciscaines missionnaires de Marie ont réalisé durant cette période une véritable adaptation de leur Institut aux normes de l'Église mais aussi aux changements de leur époque. L'autonomie des sœurs a facilité depuis lors les relations interpersonnelles et la hiérarchie se comprend aujourd'hui davantage comme une forme de management. Les tensions peuvent alors s'apaiser.
- 11 Cependant, rien n'est sacrifié du charisme de l'Institut. D'autre part, celui-ci continue de développer son identité missionnaire. Malgré cela, l'augmentation de la moyenne d'âge des sœurs de l'Institut continue sa progression. Elle était de 55 ans en 1972 puis de 57 ans en 1983. Le nombre de novices chute encore et c'est en Asie aujourd'hui qu'elles sont le plus nombreuses.

**Thèse de doctorat en Histoire** mention histoire religieuse, politique et culturelle soutenue par le 15 novembre 2018.

**Jury** : Christian SORREL (Université de Lyon, Lumière-Lyon 2), Claire LAUX, (Institut d'Études politiques de Bordeaux), Bruno DUMONS, (CNRS), Claude PRUDHOMME (Université de Lyon, Lumière-Lyon 2), Chantal VERDEIL (INALCO), Jean-Dominique DURAND (Université de Lyon, Jean Moulin – Lyon 3)

**Accéder en ligne** : [https://scd-resnum.univ-lyon3.fr/out/theses/2017\\_out\\_de\\_freminville\\_j.pdf](https://scd-resnum.univ-lyon3.fr/out/theses/2017_out_de_freminville_j.pdf)

## NOTES

---

- 1 Sr. Catherine Bazin est responsable du bureau d'histoire des Franciscaines missionnaires de Marie depuis 1986, elle collabore au comité de lecture de la collection *Histoire et Missions chrétiennes* des éditions Karthala et a publié des articles et témoignages chez cet éditeur.

## AUTEUR

---

**Christine de Fréminville**

[defreminvillechristine@gmail.com](mailto:defreminvillechristine@gmail.com)

IDREF : <https://www.idref.fr/152257799>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000432001147>

# La Zone et les zoniers de Paris, approches spatiales d'une marge urbaine (1912-1946)

Anne Granier

## TEXTE

---

- 1 La zone de Paris fut d'abord une zone de servitude militaire de 250 mètres de large courant sur environ 35 kilomètres autour de la ville, qui s'étendait au-devant de l'enceinte de Thiers, édifiée entre 1840 et 1845. Cette enceinte est assez particulière à plusieurs égards. Premièrement, elle déborde largement les limites administratives parisiennes, et annonce l'expansion de 1860 qui fait coïncider enceinte et limite de Paris, la zone continuant de dépendre des communes dites limitrophes. Deuxièmement, alors que les terrains qui abritent les fortifications à proprement parler sont expropriés par l'État, les terrains grevés par la servitude non aedificandi, ici réduite à la très contraignante première zone de servitude, ne sont pas indemnisés malgré les atteintes au droit de propriété. Troisièmement, dès 1850, cette servitude n'est pas respectée et le phénomène de construction et de peuplement de la zone va croissant. À cet égard, le déplacement de l'octroi en 1860 qui encourage l'implantation de débits de boissons sur les franges parisiennes, le décret du 13 juillet 1901 qui autorise les constructions précaires sur la zone, et la Première Guerre mondiale pour les implantations industrielles, ont d'importantes conséquences.
- 2 En décembre 1912, deux conventions sont signées entre l'État et Paris. Elles sont ensuite entérinées par la loi du 19 avril 1919 qui prononce le déclassement de l'enceinte, sa cession à Paris et le maintien d'une servitude non aedificandi dite d'hygiène sur la zone que Paris doit s'approprier avant le 31 décembre 1945. La zone, assimilée à une « ceinture de misère » indigne de la capitale, devait disparaître pour être remplacée par une « ceinture des parcs et des sports ». L'appropriation se caractérise par le décalage entre les multiples rêves et plans projetés et une incarnation partielle, du fait de la résistance des acteurs et des usages mais aussi à cause des difficultés, notamment financières, que rencontre l'administration

parisienne. La chronologie des expropriations et des évacuations s'avère particulièrement heurtée, les périodes d'activité (les années 1921-1922, le début des années 1930, et surtout les années 1940-1943) alternant avec les périodes de stagnation.

- 3 La thèse étudie l'appropriation parisienne de cet espace grâce à des sources variées le plus souvent rentrées dans un système d'information géographique (SIG) conçu sous QuantumGis. Jugements, décisions et plans d'expropriation, dossiers d'estimation constituent l'essentiel des sources. Confrontés à la littérature administrative, ils permettent de dresser un portrait de la zone et des zoniers de 1912 à 1946, période essentielle dans l'expansion parisienne, et autorisent la compréhension du processus d'appropriation tout en s'affranchissant du seul discours des administrateurs parisiens. La destruction prévue et l'appropriation légale motivent la constitution de très nombreux dossiers, la mise en plan et, notamment sous Vichy, le recours compulsif, mais indispensable pour permettre l'indemnisation, à l'inventaire et à la photographie. Le puzzle zonier a été reconstitué grâce à l'utilisation à rebours de photographies aériennes. Ces dernières, présentes à partir de 1919, ont été géo-référencées et ont permis le calage de plus de 200 plans d'expropriation, dressés au 1:500e et au 1:1000e, difficilement localisables autrement. En effet, les plans à plus petite échelle sont peu loquaces sur l'espace zonier puisque la plupart font figurer à la place de la zone, construite et habitée, une bande vierge. Par ailleurs, il n'était pas possible de se référer à la topographie contemporaine puisque l'appropriation de la zone par Paris s'est assortie de la destruction des bâtiments et bâtisses existants, d'une modification du tracé des voies et surtout d'une disparition totale de l'ancien parcellaire. Les photographies aériennes pallient ce manque de points de repère. Elles permettent également de suivre des morceaux de zone sur une trentaine d'années et de mesurer la portée de l'appropriation et de l'aménagement. Cet important travail de géo-référencement a ensuite permis la localisation d'objets d'études variés, parfois vectorisés, comme les constructions zonières. Grâce au SIG on a pu étudier les usages très divers de ces terrains zoniers, tant dans le temps que dans l'espace puisqu'on trouve, parfois voisins, aussi bien des jardins potagers, de vastes bâtiments industriels souvent implantés pendant la Première Guerre mondiale, que les

fameuses baraques et roulottes de la zone, réalité qui ne doit pas faire oublier l'existence d'immeubles en durs sur certaines portions (Les Lilas, Levallois-Perret, le long des principaux axes pénétrant dans Paris etc.) et la présence de petits pavillons dans lesquels vivaient des propriétaires-habitants.

- 4 La thèse revient sur l'argumentaire du déclassement qui mêlait inutilité militaire des fortifications, réflexion sur « l'encombrement », référence hygiéniste à l'air et à la lumière, et volonté parisienne de se constituer une réserve foncière. L'enceinte apparaissait comme une formidable manne pour exécuter de grands projets urbains, principalement la réalisation d'un programme de logements de bonne qualité accessibles aux classes populaires et la promotion des « espaces libres », parcs et terrains de sport censés empêcher l'étiollement de la classe ouvrière et permettant à la ville, envisagée de manière quasi-organique, de respirer. Cet ensemble argumentatif permet de comprendre l'arrière-plan qui préside au plan parisien d'appropriation. Si l'acquisition à l'amiable avait été un temps envisagée comme l'outil principal d'appropriation, face aux demandes des propriétaires et à des finances limitées, la Ville a finalement surtout recours à l'expropriation. Si l'on reste dans le cadre général de l'expropriation pour cause d'utilité publique, les conditions de l'appropriation varient en fonction de la période envisagée, même si l'on retrouve une forte continuité d'action qui s'explique par une communauté d'hommes et d'intérêts. La gestion de la zone au jour le jour qui découle de cette lenteur de l'expropriation-évacuation, si elle est l'objet des lamentations de la part de maints agents, acteurs d'une vision panoptique qu'ils estiment eux-mêmes vaine, peut également être pensée comme une stratégie d'arpentage de la zone et de recensement des constructions contrevenantes afin de disposer d'arguments solides pour refuser certaines indemnités aux habitants. Ces stratégies ne sont pas toutes couronnées de succès : les indemnités consenties par les jurys d'expropriation furent bien plus élevées que ne le souhaitait la Ville et le coût de l'appropriation de la zone dépassa très largement les prévisions initiales, d'où un étalement des opérations, la dissociation croissante entre l'expropriation, l'évacuation et l'aménagement et, en définitive, le contraste entre le rêve de la ceinture verte et la réalité du boulevard périphérique. L'expropriation enfin opère une discrimination entre

morceaux de zone, avec un parti pris très net en faveur du sud et du sud-ouest parisien ou des terrains qui touchent les nouveaux types d'habitat, les habitats à bon marché (HBM) et les immeubles à loyers modérés (ILM).

- 5 Très inégalement investie et aménagée par Paris pendant notre période, la zone ne présente pas un visage uniforme. La thèse cherche à déterminer des logiques d'organisation, en lien avec la banlieue, et souligne aussi, à une échelle plus fine, les critères qui orientent vers une destinée parcellaire : l'importance de la figure du propriétaire est ainsi reconsidérée car les plus grands propriétaires, une grosse centaine d'acteurs, possède la moitié de la surface zonière. Ils peuvent avoir un rapport assez distant à leur propriété, confiant leurs terrains à un locataire principal qui est alors au cœur des relations de bail. L'attractivité de la zone pour ses habitants est particulièrement étudiée : elle permettait, pour un moindre coût, d'avoir accès à la propriété des constructions et à une forme d'espace en plus. Loin de l'image d'une zone très dense, qui se caractériserait par l'enchevêtrement des constructions précaires, la zone abritait un grand nombre d'espaces vides souvent exploités en de modestes jardins d'agrément ou en carrés potagers, parfois laissés à l'abandon – et de ce fait transformés en dépotoirs ou « envahis » par des occupants sans titre. À travers quelques exemples choisis, la thèse montre des aménagements qui témoignent d'une jouissance de sa propriété et qui dénotent une parenté entre zoniers et « mal-lotis ».
- 6 Zone et zoniers sont considérés comme des espaces et des acteurs en marge. Si cette disqualification à la ville est originelle du fait de la servitude et de l'obligation de précarité, tant matérielle que temporelle, instituée notamment par le décret de 1901 qui avait autorisé certaines constructions sur la zone tout en leur refusant le droit à l'indemnité, elle s'accroît pendant l'entre-deux-guerres. En effet, la population zonière change. Les « nouveaux » venus ne motivent pas les mêmes discours de protection que les « petits zoniers » du début du siècle. Pauvres, ils sont de plus en plus étrangers : la zone abrite ainsi des contingents conséquents de célibataires portugais et algériens ou encore de familles italiennes et arméniennes. Avec d'autres populations dont la présence pittoresque est de plus en plus décriée à mesure qu'on avance dans la période, comme les chiffonniers et les forains, ils motivent des discours

négatifs, qui émanent d'ailleurs parfois d'autres zoniers. Par ailleurs, la construction d'une urbanité normale et normée, celle des HBM des fortifications, permet, par contraste, la disqualification des zoniers et de leur mode de vie, jugé non-urbain ou mal-urbain. Ainsi, presque toute politique de relogement des habitants, une problématique centrale dans la résorption des taudis urbains, est abandonnée du fait de cette prétendue inadéquation à la ville et à ses valeurs, mais aussi d'un coût jugé excessif.

**Thèse de doctorat en Histoire** soutenue le 5 décembre 2017,  
ENS Lyon.

**Jury :** Nicholas BULLOCK (KING'S COLLEGE), Frédéric MORET (Université Paris-Est, Marne-la-Vallée), Jean-Luc PINOL (directeur de thèse, ENS de Lyon), Judith RAINHORN (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Catherine RHEIN (CNRS), Philippe RYGIEL (ENS de Lyon).

## AUTEUR

---

**Anne Granier**

[anne.granier@ens-lyon.fr](mailto:anne.granier@ens-lyon.fr)

IDREF : <https://www.idref.fr/221454608>

# « Travailler dans les Petits Mickeys » : les dessinateurs-illustrateurs en France et en Belgique de 1945 à 1968

Jessica Kohn

## TEXTE

---

- 1 Ce travail s'attache à étudier la profession de dessinateur-illustrateur en France et en Belgique francophone de 1945 à 1968. La profession a longtemps été étudiée par le seul prisme de la bande dessinée ou du dessin de presse politique. L'approche privilégiée dans ce travail est prosopographique, s'appuyant sur les trajectoires de 400 dessinateurs, appartenant à trois générations nommées d'après le discours des acteurs eux-mêmes les « Anciens », les « Classiques », et les « Modernes ». De ce point de vue, il s'agit tout autant d'un travail d'histoire culturelle que d'histoire sociale des professions.
- 2 L'analyse en termes de trajectoires professionnelles montre que le métier de dessinateur est polyvalent dans les années 1950 et 1960, touchant autant à l'illustration qu'au dessin satirique ou à la bande dessinée. Les dessinateurs sont dépendants du marché et multiplient les lieux de publication comme les pratiques graphiques, en particulier au sein des journaux illustrés. Ce support a donc été privilégié pour appréhender la pratique professionnelle des dessinateurs du corpus. Par ailleurs, l'analyse des trajectoires permet de remettre en cause l'unité de l'aire franco-belge alors que les trajectoires sociales et scolaires diffèrent et qu'il n'existe pas vraiment de réseau professionnel binational. Deux faits rarement mentionnés sont au contraire soulignés : l'existence d'une filière migratoire espagnole, et la part largement oubliée des dessinatrices.
- 3 La polyvalence des dessinateurs et leur dépendance vis-à-vis du marché ont des conséquences directes sur la manière dont ils construisent et définissent leur métier, en termes d'auto-représentation, de sociabilités comme de revendications. Il s'agit donc également de s'immerger dans leur travail quotidien tout en retraçant les hiérarchies auxquelles ils obéissent et qui se révèlent dans leurs droits, leurs obligations et leurs rémunérations. De

nouveaux acteurs apparaissent alors à leurs côtés : éditeurs, collaborateurs, conseillers syndicaux ou législateurs, ceux-ci façonnant et définissant l'espace de travail auxquels ils appartiennent.

- 4 En France comme en Belgique, et malgré des dispositions légales dissemblables, les dessinateurs sont entrés de plain-pied dans la société salariée et tertiarisée des Trente Glorieuses. Le statut de journaliste, et notamment de journaliste-pigiste, devient alors un point d'ancrage pour nombre d'entre eux, apparaissant comme le meilleur moyen de bénéficier des acquis sociaux du salariat. Dans le même temps, certains aspirent malgré tout au statut d'indépendant. Cette double aspiration est illustrée par la lutte conjointe pour la reconnaissance des droits d'auteur et celle de la carte de journaliste en tant que pigiste salarié.
- 5 À partir des conclusions apportées au terme de l'analyse de la construction de la profession de dessinateur, il est possible de comprendre les logiques qui sous-tendent les dessins produits par les acteurs du corpus. À l'histoire sociale et culturelle s'ajoute donc l'analyse de l'image, de manière à la fois internaliste et externaliste. Sont donc analysés les sujets privilégiés par les dessinateurs et la manière dont ils envisagent leur travail. Par ailleurs, tout en montrant la manière dont la bande dessinée et le dessin absurde se détachent à la fois dans les contenus et les pratiques professionnelles, on a pu montrer aussi en quoi l'ensemble de ces pratiques peut se réclamer du journalisme. Parce que les dessinateurs évoluent alors dans un univers médiatique destiné au plus grand nombre et parce qu'ils cherchent à être reconnus comme journalistes, leur pratique du dessin peut être assimilée, dans les années étudiées, à une pratique de transmission des savoirs. Celle-ci est particulièrement illustrée par le dessin didactique, d'autant qu'elle s'adosse à une tradition pédagogique historique en même temps qu'à la réflexion dévolue à la culture populaire et à la démocratisation scolaire.
- 6 D'une manière générale, le travail des dessinateurs pour la presse et les ouvrages à grand tirage fait d'eux des observateurs visuels de la société des Trente Glorieuses, dont ils transmettent les valeurs, les innovations et les questionnements. En transmettant ainsi les bases d'un savoir scolaire et culturel, les dessinateurs installent des

éléments de langage commun avec leurs lecteurs, ce qui participe à faire d'eux des passeurs culturels.

**Thèse de doctorat en Histoire moderne et contemporaine** Paris 3 Sorbonne-Nouvelle, réalisée en collaboration avec le LARHRA et soutenue le 11 juin 2018.

**Jury :** Jean-Paul GABILLIET (directeur, Bordeaux 3), Philippe KAENEL (UNIL), Laurent MARTIN (directeur, Paris 3 Sorbonne-Nouvelle), Emmanuelle PICARD (ENS, Lyon), Sylvain VENAYRE (Grenoble Alpes), Mary-Ève THÉRENTY (Montpellier)

## AUTEUR

---

**Jessica Kohn**

[jessica.kohn@sorbonne-nouvelle.fr](mailto:jessica.kohn@sorbonne-nouvelle.fr)

IDREF : <https://www.idref.fr/230546854>

HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/jessica-kohn>

# Faire ou ne pas faire ? Travail et paresse dans l'activité artistique au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle (1980-2014)

Pascale Riou

## TEXTE

---

- 1 Faire ou ne pas faire est une question centrale de l'activité humaine. Elle est également fondamentale pour l'activité artistique contemporaine en tant qu'activité de pensée et de production, libre et autonome. L'activité, ou plutôt les activités des artistes contemporains sont à la fois indispensables et inutiles ; elles obéissent à des règles que ceux-ci cherchent sans cesse à réinventer. De même qu'ils tentent de réinventer les rapports qu'ils entretiennent avec leurs images et leurs statuts, leurs conditions de pratique et leurs manières de faire.
- 2 Cette thèse est une tentative d'exploration de l'activité artistique contemporaine au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle par le prisme de l'antagonisme entre travail et paresse et par l'analyse de pratiques souvent singulières et de questionnements souvent partagés. Le travail, autant que la professionnalité, la production et la monstration, par exemple, mais aussi la paresse, l'amateurisme, le dilettantisme ou encore le désœuvrement sont des notions qui questionnent l'activité artistique et que les artistes questionnent. Ces termes, communs, renvoient à des représentations, parfois biaisées voire mythifiantes, de l'artiste et de son activité. Représentations véhiculées par les artistes, mais aussi par ceux qui étudient le champ de l'art et ses productions. Ces notions réfléchissent la place de l'artiste dans la société, la liberté et l'oisiveté créatrice que les représentations sociales et culturelles lui confèrent, son activité comme travail non aliéné, modèle potentiel d'activité humaine.
- 3 Dans ces recherches, il s'est agi de comprendre l'art dans son étymologie (*ars*, *artis* : manière d'être, manière d'agir), de s'attacher aux œuvres d'art comme aux pratiques, aux gestes comme aux processus afin de pointer les enjeux de l'œuvre et de sa

représentation, des images et statuts des artistes, du temps et de l'espace de la pratique, des conditions et régimes de celle-ci.

- 4 Fonder notre raisonnement sur l'art entendu comme manière d'être et d'agir nous a semblé pertinent, prenant en compte la dimension poïétique autant que celle de *praxis*, l'éthique autant que la politique. Nous avons ainsi observé différents cas d'artistes pour lesquels le non-faire est aussi précieux que le faire ; qui pratiquent une activité qui ne pourrait pas exister sans moments d'inaction ; qui mettent en œuvre des processus artistiques parfois longs, discrets, ou peu démonstratifs et pourtant ô combien effectifs.
- 5 Dans cette perspective, les cas étudiés n'ont pas été seulement des œuvres, en tant que témoins de processus et condensation d'idées et de gestes, mais aussi des artistes et des situations. La thèse a mis en discussion des cas observés sur le terrain et d'autres plus lointains dans le temps comme dans l'espace. Ces recherches ont ainsi un ancrage géographique local et émanent d'un épiscentre grenoblois (Serge Comte, Fabrice Croux, Séverine Gorlier, mais aussi Julien Prévieux ou Philippe Parreno, par exemple). Ensuite, cet ensemble de cas s'est élargi à des artistes en France, en Europe et dans le monde, engageant également une ouverture de notre périodisation à l'ensemble du *xx<sup>e</sup>* siècle afin de mieux cerner notre sujet (citons seulement Robert Filliou, Alberto Giacometti, Liam Gillick, Gilles Mahé, John Miller, Kurt Ryslavy, Mladen Stilinović ou Tatiana Trouvé). Des excursions hors du strict domaine des arts plastiques ou dans des périodes historiques autres que la période contemporaine ont enfin été nécessaires afin de mettre en perspective nos problématiques, d'aborder les spécificités de notre période, voire d'identifier d'éventuelles résurgences historiques (avec des cas comme ceux de Gustave Courbet, Michel-Ange ou Léonard de Vinci bien sûr, mais aussi Luc Moullet ou encore Hermann Hesse).
- 6 Afin d'étudier l'activité artistique, nous sommes volontairement partie d'une dichotomie simpliste mais commune entre travail et paresse. Cela pour reconsidérer les termes, leur sens et leur portée quant à cette activité telle qu'elle se pense et se met en œuvre dans le champ de l'art contemporain. Le travail s'est imposé à nous en tant que notion générique qui valide, explicite, légitime une activité mal cernée, souvent non définie par le praticien lui-même. Ainsi, même

s'il est interrogé, ce terme reste usité car pragmatique. La paresse a été convoquée en tant que notion – souvent repoussoir – et pour le champ conceptuel qu'elle mobilise : individuation, renversement des valeurs, réappropriation d'une activité par le temps et la manière – les rythmes et gestes.

- 7 Ainsi, le fait de remettre en cause le travail comme valeur, outrepasser la hiérarchie entre professionnel et amateur, refuser l'injonction à la production, questionner l'intégration au marché et la validation critique et institutionnelle comme objectif pragmatique de l'activité, dessine des manières d'être artiste et d'agir en tant que tel. Il nous a paru nécessaire de les étudier afin de tenter de sentir, plus que de cerner, la situation de l'art, des artistes et des œuvres au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle.
- 8 Nous avons, dans une première partie, pointé les liens et dialogues noués entre travail et paresse au sein de l'activité artistique. Il a fallu replacer les termes « travail », « paresse » et « activité » dans le contexte contemporain mais aussi dans notre cadre épistémologique ; pointer des problèmes et tenter d'apporter une approche pertinente – voire des réponses – aux questions de non-définition, d'attentes et de représentations relatives à l'activité artistique contemporaine. Cela afin de positionner notre recherche : privilégier l'œuvrer au travailler, ne pas se borner à considérer l'artiste en travailleur ou en paresseux, revenir sur des clivages concernant le statut des artistes et leur place dans la société à travers leurs rapports à la formation et à la profession. La réévaluation de l'activité par le prisme de notions communément admises comme péjoratives et pourtant précieuses et justes – comme paresse, amateurisme, dilettantisme, désœuvrement – est selon nous nécessaire afin de mieux comprendre ce qui s'y joue.
- 9 Nous restons par ailleurs prudente face à l'identification de l'activité artistique comme modèle du capitalisme à venir, ou comme avant-garde d'un régime de travail spécifique – à l'instar de l'intermittence. En effet, les dernières évolutions des problématiques du travail font apparaître une mutation du salariat vers un salariat déguisé qui ne correspond pas aux développements de l'activité artistique tels que nous les avons observés. Nous reconnaissons en revanche l'activité

artistique comme lieu de multiples activités, de multiples attentes qui dépassent les seules problématiques de statut, de fonction et de rôle.

- 10 Ce premier axe nous a amenée à traiter dans une deuxième partie un point central : les rapports au temps et au rythme des artistes contemporains ainsi que les liens fondamentaux entre temps, rythme, activité et œuvres. Notre problématique d'une activité potentiellement permise par le non faire nous a engagée à analyser le temps et le rythme du faire en tant qu'ils sont instaurés par ce couple de notions antagonistes, travail-paresse. Ainsi, émergent en regard les relations entre la durée et l'instant dans le processus artistique, soit par exemple les rapports entre l'activité de flux et de projet. Émergent également les liens entre art et loisir, ou entre art et vacance. Les notions d'uchronie et d'eurythmie sont apparues très pertinentes pour pointer les enjeux contemporains de temps et de rythmes dans l'activité artistique, que ce soit dans l'objet œuvre ou dans le processus qui y mène. Les exemples étudiés ont montré l'apport du moment de paresse, la richesse du temps mort, la nécessité de l'ennui pour la constitution d'une pratique artistique.
- 11 Enfin, une troisième partie du développement s'est attachée aux régimes de l'activité artistique. Faire ou ne pas faire œuvre admet de multiples manières de faire, une éthique fondée sur une pratique et une recherche de l'idonéité. L'activité artistique telle qu'étudiée n'appartient pas à une certaine scène ou une génération particulière ; de même qu'elle n'est pas coupée de son contexte et des questionnements sociaux, économiques, culturels ou politiques. Elle est manière de faire et d'être, d'habiter, une disponibilité à l'occasion, une fluidité. Ce qui ressort de cette étude n'est pas un rejet de la production, de l'œuvre en tant que processus ou en tant qu'objet. C'est une recherche d'équilibre entre faire et ne pas faire. La détente et la disponibilité sont ainsi des manières d'être et de faire qui sont apparues fondamentales dans l'activité artistique comme pratique questionnant la notion de travail. La pratique artistique, parce qu'elle tend vers l'écosophie, fait émerger des alternatives à la dualité travail-paresse, par l'eurythmie, la justesse et la reconsidération des gestes dans leurs dimensions éthique, esthétique et politique. Cette tentative de cartographie du faire art, la discussion de valeurs, la découverte d'alternatives, s'est ainsi ouverte sur la problématique de l'idonéité en tant que caractéristique de toute pratique artistique.

- 12 Pour conclure, bien que notre sujet soit fortement actuel – et qu’il touche à des questionnements prégnants dans le champ de l’art et plus généralement dans nos sociétés –, nous ambitionnons d’avoir évité l’écueil de « l’air du temps » par l’étude comparative des cas et la mise en perspective historique de nos questionnements. Des points de résurgences et des points de condensation de nos problématiques sont en effet apparus. Le questionnement autour de l’activité humaine, ses tenants et aboutissants, ses fondements et ses buts, les attentes – politiques, sociales, économiques – qui y sont posées et ses fonctionnements qui parfois échappent, tout ceci semble être un marqueur fort, caractéristique de la période étudiée, des années 1980 aux années 2010. Pourtant, il semble s’agir d’un moment de condensation et de reformulation de questionnements qui accompagnent plus largement l’histoire de l’humanité et que l’activité artistique contemporaine permet de saisir de manière éclairante.

**ELSHOPO, *We love what we do !*, 2001**



Sérigraphie sur papier, 32,5 x 45 cm.

Courtoisie de l’artiste et Collection normale.

**Thèse d'histoire de l'art** soutenue le 20 octobre 2017 à l'Université Grenoble Alpes

**Jury :** Laurent BARIDON (Université Grenoble Alpes), Marianne JAKOBI (Université Clermont Auvergne), Véronique GOUDINOUX (Université de Lille), Françoise LIOT (Université Bordeaux Montaigne), Nicolas THÉLY (Université Rennes 2)

**Accéder en ligne :** [https://bdr.parisnanterre.fr/theses/internet/2015PA100003\\_1.pdf](https://bdr.parisnanterre.fr/theses/internet/2015PA100003_1.pdf), [https://bdr.parisnanterre.fr/theses/internet/2015PA100003\\_2.pdf](https://bdr.parisnanterre.fr/theses/internet/2015PA100003_2.pdf)

## AUTEUR

---

Pascale Riou

[pascale.riou@hotmail.fr](mailto:pascale.riou@hotmail.fr)

IDREF : <https://www.idref.fr/238187470>

# L'engagement des femmes dans les sociétés françaises de la Croix-Rouge, 1864-1940

Patrick Roudière

## TEXTE

---

- 1 Les souverains et les peuples de l'Europe et de la France de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ont vu émerger une nouvelle organisation internationale marquant les prémices de l'aventure humanitaire. La création du Comité international de la Croix-Rouge et de la première société française de la Croix-Rouge est l'œuvre de l'immuable volonté d'un philanthrope franco-suisse, Henry Dunant. La bannière de cette institution est représentée par une croix rouge sur fond blanc en référence au drapeau helvétique inversé, symbolisant la générosité, la fraternité, et la solidarité. L'histoire des femmes et l'histoire des trois sociétés françaises de la Croix-Rouge s'entremêlent depuis la création de celles-ci à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les femmes volontaires s'engagent en effet à titre gracieux dans l'action sanitaire et sociale pour servir le pays. Elles apportent une aide précieuse et complémentaire à l'action d'une minorité masculine bénévole. Plusieurs générations de femmes exercent ainsi des responsabilités dans la direction des comités locaux et des hôpitaux auxiliaires, entrent à la direction des assemblées, commissions et divers conseils. Ces femmes bénévoles se distinguent par leur polyvalence dans la réalisation des tâches quotidiennes. Elles interviennent dans l'organisation matérielle et la récolte d'argent, le recrutement des bénévoles, exercent des activités professionnelles après avoir suivi des enseignements en médecine, et forment d'autres infirmières. Elles apportent un soutien moral et psychologique aux civils et aux militaires. Elles soignent les soldats blessés et malades. Elles s'illustrent pendant la guerre franco-prussienne (1870-1871) et lors des deux guerres mondiales.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Journée de la Croix-Rouge, 15 novembre : deux femmes quêtant à Paris devant une bouche du métropolitain

[Agence Rol], © Gallica.bnf.fr, droits réservés.

- 2 Le rôle social des femmes laïques va être essentiel sous la III<sup>e</sup> République (1870-1940). Les progrès de la médecine associés à la professionnalisation du métier d'infirmière entraînent le remplacement des religieuses des congrégations féminines exerçant dans les établissements hospitaliers, mais aussi dans les écoles et à l'armée. À partir de 1879, leurs activités d'auxiliaires auprès des médecins s'accroît et se professionnalise avec la création d'écoles d'infirmières-ambulancières, l'élaboration de formations avec un unique diplôme d'État d'infirmière en 1922. Entre 1864 et 1940, dans une société française patriarcale, militarisée et conservatrice, les hommes au pouvoir conçoivent mal l'idée que des femmes puissent être auxiliaires des armées. Ces activités humanitaires offrent pourtant une possibilité aux femmes de sortir du foyer familial, et de s'émanciper.

- 3 À partir de la Première Guerre mondiale, les femmes constituent la majorité des effectifs de la main-d'œuvre bénévole au sein des trois sociétés françaises de la Croix-Rouge, la Sociétés de Secours aux Blessés Militaires (SSBM), l'Association des Dames Françaises (ADF) et l'Union des Femmes de France (UFF). Le manque d'hommes bénévoles dans la SSBM, dont les femmes étaient exclues au départ, avait mis en péril la Croix-Rouge dès la guerre franco-prussienne de 1870-1871, lui faisant courir le risque de ne plus pouvoir assurer sa mission d'auxiliaire du Service de Santé des armée. Sans la présence de ces femmes patriotes dans les rangs de la SSBM, comment aurait fait la Croix-Rouge SSBM pour soigner, soutenir et aider les milliers de soldats blessés, les familles des soldats défunts, les veuves et les orphelins ? Certes, ces femmes bénévoles improvisées infirmières méconnaissent alors les notions d'anatomie, d'hygiène, mais la faute en revient aux hommes de la SSBM qui ont refusé d'intégrer puis de former les femmes entre 1864 et 1870. La SSBM est alors en effet composée exclusivement de membres masculins et les femmes en sont exclues entre 1864 et 1870. Elles en sont exclues de nouveau en 1871, après leur arrivée l'année précédente dans les rangs de la SSBM, pourtant à la demande des hommes. Puis elles sont réintégrées en 1875 pour devenir majoritaire en 1914.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Hôpital Janson de Sailly, arrivée de blessés en 1914

[Agence Rol], © Gallica.bnf.fr, droits réservés.

- 4 Les femmes bénévoles sont indispensables pour faire fonctionner les trois Croix-Rouges en temps de paix et de guerre. Elles sont polyvalentes et mènent des actions spécifiques. Elles récoltent de l'argent et des fonds grâce à des manifestations publiques (kermesses, bals, loteries, concerts, ventes de charité). Non seulement elles recrutent, mais elles forment également les nouvelles bénévoles au métier d'infirmière ou d'assistante sociale. À partir de 1879, elles suivent des formations afin d'apprendre des notions médicales et d'hygiène pour devenir de véritables professionnelles reconnues officiellement par l'État et par leurs collègues masculins. Elles font la promotion des actions des Croix-Rouges auprès du grand public, diffusent les principes d'humanité d'Henry Dunant, fondateur de la Croix-Rouge internationale et de la Croix-Rouge française, tissent des réseaux avec la classe politique, les entreprises, les autres associations. Ce travail de fond est considérable et inestimable mais il n'est pas toujours facile à percevoir et à quantifier dans les sources

archivistiques. Les femmes gèrent en outre la publication mensuelle des bulletins destinés à informer les adhérents sur l'actualité des Comités locaux, les rubriques nécrologiques. Elles réalisent aussi des caisses de vêtements, de compresses, de bandages, de médicaments, de nourriture. D'autre part, les femmes des Croix-Rouges apportent une aide complémentaire à l'activité des hommes qui s'avère précieuse. En effet, hommes et femmes soignent les soldats blessés et malades. Mais les femmes deviennent aussi conductrices d'automobiles quand les hommes viennent à manquer, suppléant à leur fonction. Sans ces femmes bénévoles, les véhicules auraient manqué de chauffeurs pour acheminer les médicaments et transporter les soldats et civils blessés lors de la Seconde Guerre mondiale. Aussi les hommes, bénévoles à la SSBM, les hauts-gradés de l'armée française et les médecins du Service de Santé reconnaissent-ils, dans des déclarations officielles souvent présentes dans les dossiers individuels des archives, le courage, la bravoure, le dévouement et le zèle des femmes des Croix-Rouges en période de guerre. Ils admettent le rôle essentiel des femmes sur le front. Certaines d'entre elles sont décorées de la Légion d'honneur, de la Croix de guerre, au même titre que des soldats. Entre 1870 et 1920, les femmes volontaires se préparent à intervenir au cas où un conflit armé se déclare. Les trois sociétés nationales s'implantent sur l'ensemble du territoire et constituent un réseau dans la plupart des départements et communes françaises. Les hommes et les femmes contribuent ensemble à mailler le territoire en créant des Comités locaux. Ils viennent au secours des victimes de catastrophes naturelles. En effet, l'élargissement du champ d'action des Croix-Rouges, sous l'impulsion de la SDN et du CICR au début du xx<sup>e</sup> siècle, accentue le rôle joué par les femmes bénévoles, cheville ouvrière des Croix-Rouges en France. Les missions se multiplient : soigner les soldats blessés, aider les victimes de calamités publiques, lutter contre la mortalité infantile, les épidémies de tuberculose et les épidémies en général. Les hommes exercent des missions spécifiques comme par exemple brancardiers, médecins et chirurgiens dans la SSBM. Ils continuent à contrôler la SSBM malgré la présence majoritaire des femmes à partir de 1914.

5 D'après l'étude sociologique menée entre les années 1870 et les années 1930, les femmes du quart Sud-Ouest de la France, de Paris et

d'Ile-de-France, et du reste du territoire national, appartiennent à une élite urbaine et aisée (noblesse, bourgeoisie). Elles possèdent des moyens financiers suffisants pour payer une cotisation annuelle, siéger à l'Assemblée générale de leurs sociétés respectives, et obtenir des diplômes des Écoles de formation pour devenir infirmières. Cette élite féminine issue de la société française reconstitue une élite dans l'humanitaire, excluant de fait les femmes de milieux modestes et ruraux. Ces femmes bénévoles dans les trois Croix-Rouges partagent des points communs. Elles désirent vivre des aventures humaines, découvrir de nouveaux horizons, rencontrer de nouvelles personnes, oublier des drames personnels (mort d'un père, d'un frère à la guerre, enfant décédé prématurément, etc.) en aidant des militaires et des civils blessés ou malades. Elles souhaitent aussi poursuivre l'action bénévole d'un membre de la famille. Et elles manifestent également un ardent patriotisme. Pour ces femmes, servir dans les Croix-Rouges est un moyen de s'émanciper.

**Thèse de doctorat en Histoire** mention histoire religieuse, politique et culturelle soutenue le 1<sup>er</sup> décembre 2017.

**Jury :** ÉRIC BARATAY (Université de Lyon, Jean Moulin-Lyon 3, directeur), ANNE CAROL (Aix-Marseille Université), CATHERINE MAURER (Université de Strasbourg), ODILE ROYNETTE (Université de Franche-Comté, Besançon), CHRISTIAN SORREL (Université de Lyon, Lumière-Lyon 2).

**Accéder en ligne :** [https://scd-resnum.univ-lyon3.fr/out/theses/2017\\_out\\_roudiere\\_p.pdf](https://scd-resnum.univ-lyon3.fr/out/theses/2017_out_roudiere_p.pdf)

## AUTEUR

---

Patrick Roudière

IDREF : <https://www.idref.fr/225460904>

# Camille de Neufville, pouvoir et fortune

Laurence Yaghlian

## TEXTE

---

Estienne GANTREL, Camille de Neufville de Villeroy, 1606 - 1693. Archevêque de Lyon



UP N 57, gravure, 46,20 cm

National Galleries of Scotland, Creative Commons CC by NC

- 1 Comment un troisième fils d'une famille de noblesse récente a-t-il eu tous les pouvoirs sur la province du Lyonnais, Forez et Beaujolais, sous le règne de Louis XIV ? Telle est l'interrogation à l'origine de cette thèse. En effet, Camille de Neufville cumule les charges de lieutenant général (1646-1693) et d'archevêque (1653-1693) durant un

demi-siècle. L'étude est menée autour de deux mots clés, pouvoir et fortune. Le premier implique plusieurs domaines. Le pouvoir politique amène à penser à son exercice et au ressenti de ceux qui sont dirigés. La charge de lieutenant général de Camille de Neufville lui octroie des pouvoirs politiques et militaires. La reconnaissance royale, en lui accordant le poste d'archevêque, y ajoute des pouvoirs religieux et spirituels. Les conditions d'un tel cumul peuvent provenir de la famille, de la personne, d'une position, d'un poste, d'argent, d'où l'apposition du second mot-clé, fortune. Dans son sens moderne, cette dernière se réfère à la richesse, l'abondance de biens, mais l'étymologie latine issue de *fortuna* rappelle la déesse romaine du hasard, de la destinée. À partir de là, le travail est élaboré autour de plusieurs interrogations qui concernent les conditions d'acquisition d'un tel pouvoir, son exercice, et les moyens qui permettent sa croissance et sa conservation.

- 2 La première partie établit les prérequis à l'obtention de tels pouvoirs. Elle analyse la famille par l'élaboration d'une généalogie. Elle permet d'examiner une ascension faite d'opportunités, de valeurs devenues transgénérationnelles qui, reconnues par les souverains, deviennent des atouts permettant l'intégration et la reconnaissance d'une famille anoblie dans l'entourage royal. La formation de Camille, l'œuvre de son précepteur Bésian Arroy, et les rencontres qu'il a faites sont étudiées afin de détecter si certaines influences peuvent se retrouver ensuite dans sa manière de penser, de diriger, de décider. De même, l'administration de ses premiers bénéfices ecclésiastiques est analysée. Enfin, la façon dont il a accueilli ces nominations à ces grandes charges est examinée. Celle au poste de lieutenant général du roi semble se mettre en place naturellement car correspondant en tous points à ces appétences et à la formation donnée par son père. Celle à la place enviée d'archevêque de Lyon semble en revanche plus problématique. Il hésite, demande conseil, avant d'accepter, poussé par sa famille. Or, Camille de Neufville prend d'habitude ses décisions rapidement, il semble donc ici que le domaine lui convient moins.
- 3 La deuxième partie est basée sur l'analyse de l'exercice du pouvoir, ventilée en trois entrées. Les deux premières correspondent aux deux postes occupés, la troisième évoque les deux châteaux qui veillent à garantir l'étanchéité des pouvoirs temporels et spirituels que Camille de Neufville tente d'instaurer.

- 4 Le lieutenant général ayant un vif intérêt pour le domaine militaire, il excelle en la matière et le démontre dans son administration des hommes, du matériel, du régiment du Lyonnais, de l'application des ordres, de la collecte de renseignements. L'étude de ses rapports avec les intendants montre une alternance d'entente ou de confrontation entre ces deux représentants du roi dans la province. Enfin, ses rapports avec la municipalité de Lyon sont examinés car Camille constitue le lien entre pouvoir central et local. Plusieurs points sont ciblés : le commerce, la fiscalité, les problèmes de préséances résolus par l'établissement d'un cérémonial public à l'hôtel de ville de Lyon en 1680, la gestion des crises.
  
- 5 Le pouvoir religieux est partagé en deux ensembles, le premier étant lié à son action dans le diocèse, le second ayant trait à sa qualité de primat des Gaules. Le prélat nouvellement nommé commence par la visite générale de son diocèse qui permet un constat de l'état des paroisses et complète sa vision de lieutenant général. Elle lui assure une connaissance des hommes et la mise en place de relais compétents. Elle est à l'origine de nombreuses réformes et ordonnances. Le prélat applique les recommandations du Concile de Trente, accorde la création d'établissements religieux et de séminaires. Mais derrière la main de Camille qui acte, se trouve un homme de l'ombre, Antoine de Neufville, issu de la relation de son père avec une moniale. Toujours dénommé dans les actes « abbé de Saint-Just », il est l'éminence grise de l'archevêque et est à l'origine de toutes les innovations mises en place dans le diocèse. Camille en est l'administrateur et montre ses compétences tant dans la gestion de l'ordre moral, du jansénisme que des protestants, ou dans celle matérielle de l'archevêché. Archevêque de Lyon, il accède au titre de primat des Gaules. Il possède une juridiction englobant les diocèses de Lyon, Tours, Sens, Paris avec une officialité primatiale. Il bénéficie de la préséance et de l'autorité dans les assemblées du clergé, les conciles. Il doit donc intervenir, dès sa nomination, dans l'affaire du cardinal de Retz. En 1661, il se heurte aux archevêques de Rouen et d'Arles pour la préséance dans la remise de la croix de l'ordre du Saint-Esprit. Il exige que sa primauté soit reconnue et obtient gain de cause. Dans les affaires de justice, les appels sont étudiés avec soin. Par contre, il participe peu aux grandes assemblées du clergé car le roi demande à François Harlay de Champvallon de les présider. C'est

ce même homme, devenu archevêque de Paris, qui s'était opposé à notre prélat en qualité d'archevêque de Rouen, dans la querelle de préséance. Or, sa présidence explique l'absence de l'archevêque de Lyon aux assemblées où il ne peut tenir son rang. La mise en place de l'Église gallicane gêne l'archevêque de Lyon, éduqué par les Jésuites. Il donne son opinion au roi sans faire la moindre remarque une fois le tout acté. Est-ce cela qui l'éloigne d'un chapeau de cardinal, ou plutôt son hésitation lors de la nomination à ce poste ou son peu d'appétence pour une carrière ecclésiastique nationale ? Toujours est-il que le diocèse est bien dirigé par ses soins conformément aux attentes du Concile de Trente.

- 6 Le dernier point de cette partie tente de montrer l'étanchéité de ses pouvoirs, à travers la réalisation de deux domaines distincts, et évoque ses bienfaits pour une paroisse, Vimy devenue Neufville (aujourd'hui Neufville-sur-Saône), qui montrent son côté d'évergète local. C'est dans cette commune que se trouve le domaine d'Ombreval, que Camille de Neufville achète en 1630. L'évolution de ce domaine reflète l'œuvre de Neufville qui n'a de cesse toute sa vie de l'améliorer. En effet, une de ses missions est de constituer un ancrage foncier local pour sa famille. Camille va donc réaliser le marquisat de Neufville avec château, écuries, jardins, domaine qui lui permet de donner une image digne d'un représentant du pouvoir central. Le second domaine procède de l'humilité d'un évêque, mise en scène dans l'acquisition du domaine de la Saulsaye, en 1662. Un château plus austère y est construit où l'archevêque peut recevoir des dignitaires religieux. Il constitue une réponse au côté luxueux qu'arbore par ailleurs le représentant du roi dans ses fonctions séculières. À sa mort, ce domaine est vendu.
- 7 La dernière partie de la thèse, déclinée en trois points, se concentre sur les moyens qui ont permis à Camille de Neufville de garder le pouvoir. Le premier point étudie le lien avec le pouvoir central localisé à Paris. Il analyse la confiance du roi, les liens qu'il entretient avec le souverain, sans omettre le poids de sa famille. Ainsi est soulignée l'importance du père puis du frère Nicolas, gouverneur de la province, avec lequel il dirige de manière bicéphale (après le décès de ce dernier, Camille voit ou pense son pouvoir amoindri car ses relations diffèrent ensuite avec un neveu peu apprécié). Chacun a ses attributions. Au niveau du pouvoir central, c'est Nicolas qui gère les

affaires, les emprunts, les informations à donner, le réseau. Camille s'occupe de la gestion et du réseau au niveau local. Il arrive sur un terrain défriché par son père. Il a donc des appuis mais va avoir à cœur de développer son réseau dans les domaines civil et militaire. Des familles lyonnaises vont se mettre au service des Neufville et vont occuper des fonctions de manière pérenne. Dans son entourage proche, il choisit des personnes pour leurs compétences. Force est de remarquer qu'il se trompe peu dans le choix de ses assistants qu'ils soient médecins, domestiques, secrétaires ou notaires. Il en est de même dans le domaine religieux. Le chapitre Saint-Jean n'obtient jamais sa confiance. Le seul à qui il délègue est Antoine de Neufville. Après la mort de celui-ci, il continue à gérer son diocèse mais aucune innovation ne voit plus le jour. Il met en place un conseil empli d'hommes de confiance qui l'assistent dans ses tâches d'archevêque. Tous se retrouvent dans la compagnie du Saint-Sacrement où Antoine joue un grand rôle sans que Camille n'y soit jamais affilié. Enfin, le dernier point est basé sur l'augmentation de sa fortune par une estimation de son revenu annuel, l'étude de son testament et de son inventaire après décès. Le tout montre que Camille œuvre pour sa famille. La croissance du domaine d'Ombreval est centrale pour légitimer aux yeux de tous la fonction de gouverneur de la province de sa famille. La seule concession qu'il s'accorde est son plaisir pour la chasse, ses chevaux, ses chiens, et sa bibliothèque.

- 8 Ainsi, Camille de Neufville a administré toute la province de Lyon sur un demi-siècle. Son décès, le 3 juin 1693, la laisse pantelante et inaugure une nouvelle ère, celle d'une famille proche du pouvoir central qui va désormais gérer la circonscription à distance. Camille de Neufville est un homme de devoirs et sa mission, visant à ancrer sa famille dans cette province, est remplie. Il a géré la province, les hommes, leurs âmes, consolidé les réseaux, créé un domaine foncier. Son charisme au niveau local, issu d'une autorité légitime, son humilité au niveau national due à un service sans faille du roi, lui ont permis de conserver tous les pouvoirs dans cette province sous le règne de Louis XIV et de pérenniser la puissance de sa famille dans celle-ci

**Thèse de doctorat en Histoire** mention histoire religieuse, politique et culturelle, soutenue le 5 décembre 2017 à l'Université de Lyon, Jean Moulin – Lyon 3.

**Jury :** Bernard HOURS (directeur, Université de Lyon, Jean Moulin – Lyon 3), Frédéric MEYER (Université de Savoie), Françoise BAYARD (Université de Lyon, Lumière – Lyon 2), Albane PIALOUX (Université Paris Sorbonne), Stefano SIMIZ (Université de Lorraine).

## AUTEUR

---

**Laurence Yaghlian**

[lorence.yaghlian@orange.fr](mailto:lorence.yaghlian@orange.fr)

IDREF : <https://www.idref.fr/225479443>